

W. Beauchamp

SERVITEURS

ET

SERVANTES DE DIEU EN CANADA



Maria-Claire Daveluy

SERVITEURS
ET
SERVANTES DE DIEU

EN CANADA

QUARANTE BIOGRAPHIES

Par N.-E. DIONNE

*Docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada,
bibliothécaire de la Législature*



QUÉBEC
14, RUE DAUPHINE, 14

1904

BX4671

D5

C.4

AVERTISSEMENT

Les quarante biographies que renferme ce volume, sont loin de représenter le nombre de personnages vertueux, hommes et femmes, dont la renommée a pu franchir l'enceinte des cloîtres et des communautés religieuses. Il en existe aussi beaucoup d'autres parmi le peuple, dans le clergé et au sein même des tribus sauvages, que nous aurions pu ajouter à notre liste sans la déparer. Cependant, nous avons dû restreindre notre cadre, parce qu'après tout, ce n'est pas la vie de tous nos saints (1) que nous avons voulu présenter au public, mais plutôt la vie des plus connus, et parmi ceux-là, les héros de notre primitive Église, dont les procès de béatification sont aujourd'hui en instance à la cour de Rome. Il importait aussi de ne point reléguer dans une ombre complète ces braves enfants de la forêt, entrés au bercail à la voix des missionnaires, régénérés et devenus fervents à l'égal des premiers chrétiens. Le catalogue de ces Indiens aux vertus héroïques serait assez chargé, même si l'on s'en rapportait au seul témoignage des premiers apôtres de la foi en la Nouvelle-France. Encore avons-nous fait une sélection parmi les plus recommandables par leur dévouement au catholicisme, tout en essayant de rendre justice aux différentes tribus.

Le tableau que nous avons dressé de ces personnages, par ordre chronologique, fera comprendre jusqu'à quel point nous avons réussi à en faire un choix judicieux.

(1) Nous protestons ici de notre entière soumission aux décrets d'Urbain VIII ; nous écrivons en simple biographe, sans prévenir en rien les jugements de l'Église.

1.	Jacques Cartier, découvreur du Canada.....	1491
2.	Samuel Champlain, fondateur de Québec.....	1567
3.	Hélène Boullé, femme de Champlain	1598
4.	Le Père J. de Brébeuf, jésuite.....	1593
5.	La Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines	1599
6.	Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal.....	1600
7.	Le Père A. Daniel, jésuite.....	1601
8.	Madame de la Peltrie, fondatrice des Ursu- lines de Québec	1603
9.	Le Père C. Garnier, jésuite	1606
10.	Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.....	1606
11.	Le Père I. Jogues, jésuite.....	1607
12.	Le Père G. Lalemant, jésuite.....	1610
13.	Le Père N. Chabanel, jésuite.....	1613
14.	Barbe de Boulogne, femme du gouverneur d'Aillebout	1615
15.	La Mère Saint-Joseph, ursuline.....	1616
16.	La Mère M. Bourgeoys, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame de Montréal.	1620
17.	Mgr F. de Montmorency-Laval.....	1622
18.	La Mère Saint-Augustin, hospitalière.....	1632
19.	Le Père Marquette, jésuite.....	1637
20.	La Sœur Morin, hospitalière	1649
21.	Le Père S. Rasles, jésuite	1657
22.	Le Frère Didace, récollet.....	1657
23.	Jeanne Leber, recluse de Montréal.....	1662
24.	Madame d'Youville, fondatrice de l'Hôpital- Général de Montréal.....	1701
25.	Mgr de l'Auberivière.....	1711
26.	M. l'abbé de Calonne.....	1743
27.	La Mère Sainte-Madeleine, de la congré- gation de Notre-Dame.....	1791

28. Madame Gamelin, fondatrice de la Providence de Montréal.....	1800
29. La Sœur Coulombe, hospitalière.....	1835
30. La Sœur Frémont, carmélite.....	1851
31. Membertou, sagamo micmac.....	
32. Negascoumat, algonquin.....	
33. Gannendaris, huronne.....	1618
34. Ouendraka, huronne.....	1625
35. Andehoua, huron.....	
36. Negabamat, algonquin.....	
37. Teotonharason, iroquoise.....	
38. Gaudiakteüa, ériée.....	
39. Garaconthié, iroquois.....	
40. Tekakouitha, iroquoise.....	1656

Comme on le voit, ces biographies couvrent presque les trois cents ans de notre existence nationale; elles sont, pour ainsi dire, le résumé de l'histoire religieuse du pays, depuis la découverte du Canada jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. A ce seul point de vue, notre ouvrage mériterait peut-être d'attirer l'attention de tout lecteur sérieux. Mais il y a plus et mieux, et ici nous éprouvons le besoin de faire comprendre à tous le but que nous avons essayé d'atteindre en publiant ces modestes notes biographiques. Nous ne cacherons pas qu'en entreprenant cette tâche, assez difficile, quoi qu'il n'en paraisse guère, nous n'avons eu d'autre intention que de fournir à nos compatriotes de beaux modèles à imiter, afin qu'ils en tirent quelque profit pour leur âme. Sur le nombre de quarante, il en est, sans doute, qui trouveront moins facilement des imitateurs, comme ceux qui ont été martyrisés par les sauvages. Nous ne sommes guère prédestinés à la palme du martyr, dans un pays comme le nôtre, où la religion catholique fleurit paisiblement à l'ombre de nos vieux clochers paroissiaux, sans que personne y mette d'obstacle bien

sérieux. Mais il en est d'autres qui, pour n'avoir pas été martyrisés, n'en ont pas moins combattu ardemment les bons combats et atteint les sommets de la perfection. Voilà pourquoi à côté des Brébeuf, des Lalemant et des Jogues, martyrs de la foi, nous avons placé M. de Maisonneuve, la sœur Bourgeoys, qui ont enduré un autre genre de martyre, celui du sacrifice, de l'abnégation, et d'autres encore comme M. l'abbé de Calonne, madame d'Youville, madame Gamelin, aux figures austères mais sublimes par l'humilité et le dévouement au prochain.

Résumer en quelques pages les traits saillants de l'histoire de ces personnages qui ont sanctifié le travail par la pratique des plus éminentes vertus; faire connaître et aimer de toutes les classes de la société des héros de l'Église qui ont connu les rudes labeurs et les travaux pénibles; montrer par ces exemples que la sainteté est de toutes les conditions, comme de tous les temps: telle a été encore l'idée qui nous a inspiré cette publication. C'est dire que l'ouvrage s'adresse à tout le monde indistinctement: au clergé séculier et régulier, aux religieuses de tous ordres, aux élèves des collèges et des couvents, et voire même aux adolescents de nos écoles primaires. Notre ambition serait dépassée, et notre consolation bien grande, si nous arrivions à le faire pénétrer dans le sanctuaire de toutes les familles canadiennes, tant sommes-nous convaincu qu'il est de nature à opérer un peu de bien.

Que le Sacré Cœur de Jésus, à qui nous faisons humblement l'hommage de ce livre, l'ait pour agréable! Qu'il le bénisse et qu'il fasse fructifier dans l'âme du lecteur, quel qu'il soit, les enseignements qu'il y devra puiser!

N.-E. DIONNE.

Québec, le 2 février 1904.

INTRODUCTION

Depuis quinze cents ans l'Église catholique avait ouvert le banquet des noces sacrées; elle y avait convié par ses enseignements et ses bienfaits les nations du vieux monde, et plusieurs refusaient encore de prendre place au festin de la communion universelle; plusieurs même se retiraient, convives ingrats, la haine dans le cœur, le murmure sur les lèvres. L'Orient avait apostasié pour la troisième fois, et le Nord allait s'ébranler à la voix de Luther. Alors l'Église envoya ses serviteurs par les chemins de l'Océan, pour chercher les pauvres peuples errants sur ses plages.

Colomb parut, et l'Amérique fut découverte. Les puissances qui, les premières, recueillirent le fruit de ses travaux, semblaient en prendre possession au nom du catholicisme. L'Espagne, maîtresse de l'isthme qui relie les deux parties du continent, et de la chaîne d'îles jetées entre elles, étendait ses conquêtes, au sud jusqu'au Chili, au septentrion jusqu'aux extrémités de la Californie. Elle rencontrait, d'un côté, les colonies du Portugal au Brésil, et de l'autre, les établissements de la Louisiane et du Canada, reconnus comme domaines de la France, depuis que l'illustre navigateur Jacques Cartier avait planté sur les rives et les îles du fleuve Saint-Laurent l'étendard de la Rédemption du monde. Sans doute la domination espagnole ne fut pas sans reproche; mais, en accomplissant son œuvre d'assimilation, elle ne renia point sa foi, et l'Église catholique put arborer son drapeau au milieu des Indiens infidèles.

Mais ailleurs, là où la moisson était moins abondante, l'ennemi, qui ne dort pas, devait semer l'ivraie. L'hérésie parut bientôt sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Toutes les sectes protestantes vinrent jeter leur écume sur les rivages de la Nouvelle-Angleterre, et le protestantisme fut souverain dans les treize colonies destinées à devenir un jour les États-Unis. La république nouvelle ne tarda pas à obtenir cession de la Louisiane et des Florides, en même temps que l'abandon du Canada à l'Angleterre donnait à la prétendue réforme un second empire dans le Nord.

Le catholicisme, cependant, ne pouvait disparaître du territoire envahi, sans une lutte à outrance : la lutte s'est faite, et notre foi, grâce au clergé, est restée victorieuse. Remercions donc la Providence de nous avoir envoyé, dès le début de la colonie, des ouvriers évangéliques dont le dévouement sans bornes a étonné le philosophe et conquis l'admiration du protestant. Ce furent tout d'abord les Récollets et les Jésuites, enfants de saint François et de saint Ignace, qui présidèrent à nos destinées religieuses. Ensemble ils fondent l'église huronne, que la Providence a déjà marquée du sceau de la prédestination. La robe noire pénètre au cœur des différentes peuplades sauvages, et la nationalité française va s'y implanter avec la croix du Sauveur. Le missionnaire sait inspirer du respect ; pour lui seul ces infidèles éprouvent de la confiance ; leur âme cède involontairement à l'ascendant de la charité.

Après avoir converti à la foi la nation huronne, le Jésuite voit l'anéantissement presque complet de ces nouveaux chrétiens et du même coup la ruine d'une église qui donnait les plus douces espérances. Terrible épreuve pour ces apôtres de Dieu, qui voyaient crouler dans un moment l'œuvre de vingt années d'héroïques

travaux. Leurs regards se tourneront désormais vers un peuple resté jusque-là insensible à leurs efforts. L'Iroquois féroce voit un ennemi dans tout Européen, et tout ennemi est pour lui une victime à immoler. Cependant le missionnaire n'hésite pas devant l'orage qui le menace. "Dans les nombreuses relations de cette lugubre époque, on ne trouve pas, s'écrie Parkman, une ligne qui donne occasion de soupçonner qu'un seul homme de cette troupe fidèle ait fléchi ou hésité. L'énergique Brébeuf, le doux Garnier, le patient Jogues, l'enthousiaste Chaumonot, les LeMercier, Chastelain, Ragueneau, Pijart, tous montraient une froide intrépidité, qui étonnait les sauvages et imposait le respect."

Les solitudes les plus sauvages apprirent les mystères chrétiens de la bouche de ces missionnaires hardis. Poussés par cet esprit divin qui souffle les nobles et fortes inspirations dans les cœurs dont il s'empare, les fils de Loyola traversent les rivières, gravissent les montagnes, pour fonder des églises au sein de la grande confédération iroquoise. Les rochers de ces bourgades portèrent longtemps l'empreinte de leurs pas, et Satan, qui, depuis des siècles, avait exercé son empire sur ces peuples plongés dans les ténèbres de la mort, recula impuissant devant la Croix du divin Maître. Mais auparavant il a, dans sa rage, désigné les soldats du Christ qui devront payer par le martyre la victoire remportée sur lui. Jogues, Daniel, Buteux, Brébeuf, Garnier, Lalemant, Liègeois tombent tour à tour victimes de leur héroïsme.

De son côté, Champlain, l'illustre fondateur de Québec, n'avait rien négligé pour assurer la prépondérance de la religion de ses pères sur le sol de la Nouvelle-France. C'est lui qui, dès 1621, avait supplié le roi d'exclure toute émigration huguenote vers le Canada.

Ses efforts furent inutiles au début, parce que les compagnies mercantiles renfermaient dans leur direction des éléments hostiles à la foi des catholiques. Mais, lorsque la Compagnie de la Nouvelle-France fut créée, il n'y eut plus rien à redouter, vu que les Associés appartenaient à la religion révélée. Le résultat de cette nouvelle politique ne tarda pas à se faire jour. Plus de ces discussions à bord des navires, plus de ces lois forçant les catholiques à assister aux chants des psaumes des sectaires. Les capitaines de vaisseaux, bons catholiques eux-mêmes, favorisaient les démonstrations en l'honneur de la religion.

La ferveur devint bientôt générale. D'indifférents qu'ils étaient souvent en France, les premiers colons se montraient d'un zèle admirable pour le service de Dieu. Ce qui faisait dire au Père Le Jeune : " Les âmes, que leurs vices ont rendues malades, non seulement n'empirent point ici, mais bien souvent changent de vie en changeant de climat, et bénissent la douce Providence de Dieu, qui leur a fait trouver la porte de la félicité là où les autres n'auraient appréhendé que des misères. "

Dans une autre *Relation*, le même Père écrivait : " Entrant dans le pays, nous y trouvâmes une seule famille qui cherchait le passage en France pour y vivre sous les lois de la vraie religion; et maintenant nous voyons tous les ans aborder bon nombre de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté... Les exactions, les tromperies, les vols, les rapt, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France. "

Nous pourrions multiplier ces excellents témoignages, tout à l'honneur des pionniers de la colonisation

dans la Nouvelle-France. *Les Relations* des missionnaires ne cessent de porter aux nues leur charité les uns envers les autres, leur esprit de sacrifice souvent mis en action, leur respect de la religion et de ses ministres. Le Père Leclercq, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, l'intendant Talon, et combien d'autres leur ont tour à tour décerné des éloges également remarquables. Le Père Charlevoix a écrit : "J'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, tous gens encore plus respectables par leur probité, leur candeur et la piété solide dont ils faisaient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avaient rendus à la colonie."

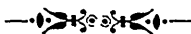
Champlain avait débuté par établir l'ordre partout, et plus particulièrement parmi les soldats, bien plus faciles à astreindre aux règlements militaires qu'à la discipline religieuse. "Le fort paraissait une académie bien réglée," s'écrie le Père Le Jeune; "une école de religion et de vertu," dit Faillon. On y vivait comme dans un monastère. La lecture se faisait à table, comme dans les collèges; le matin, c'était quelques pages d'histoire, et le soir, la vie des Saints; on récitait ensuite les prières, à genoux, et Champlain avait mis en vigueur la vieille coutume de sonner l'Angelus le matin, le midi et le soir. Comme un bon père de famille, il avait établi la pratique de la prière du soir en commun, dans sa chambre, et l'on y faisait l'examen de conscience.

Tels furent les traits saillants de cette période à jamais mémorable, qui vit accourir dans la Nouvelle-France cinquante Jésuites, tous anxieux de donner leur vie en holocauste à Dieu. Ceux qui entrent dans le cadre de ces biographies, ont cueilli la palme du martyre qu'ils désiraient de tout leur cœur. Nous verrons jusqu'à

quel point étaient développés chez eux l'esprit de sacrifice, l'amour de la pénitence et le zèle pour la conversion des âmes. Ils ont donné leur vie avec joie, comme d'autres, en France, auraient été heureux de le faire. Mais ceux-ci n'en travaillaient pas moins, de leur côté, à venir au secours des missions lointaines du Canada par leurs aumônes. Pendant que les Jésuites couraient à la conquête des âmes, les communautés religieuses priaient pour rendre leurs travaux de plus en plus efficaces. C'étaient les carmélites d'Aix, les religieuses de l'Annonciade, de Paris, les dames de Montmartre, les sœurs de l'Ave Maria, les filles de Sainte-Marie, les Ursulines, les Hospitalières, et combien d'autres communautés dont les vœux s'unissaient aux prières en faveur des missions de la Nouvelle-France. Ce concert magnifique devait attirer les bénédictions du ciel sur notre sol canadien que devait rougir le sang de plusieurs martyrs. La piété qui régnait en souveraine, et dans les villes et dans les campagnes, donna lieu à des actes héroïques de vertus qui embaumèrent la colonie durant tout le dix-septième siècle. Ce qui faisait dire aux grands de l'époque que l'on respirait en Canada *un air du ciel*.

Mgr de Montmorency-Laval, l'illustre prélat qui, pendant près de cinquante ans, donna les plus beaux exemples de mortification, de charité et de piété, la vénérable Marie Guyart de l'Incarnation, la Mère Catherine de Saint-Augustin, la Mère Saint-Joseph, la sœur Marguerite Bourgeoys, et d'autres femmes pieuses qui assistèrent aux premiers développements des institutions enseignantes et hospitalières, furent récompensés de leur dévouement par le spectacle touchant d'un peuple profondément attaché à sa foi, plus anxieux de gravir la voie qui mène au ciel, que celle qui conduit à la


fortune. D'autres viendront, qui feront aussi fructifier la bonne semence, et tout en travaillant au salut du prochain et à l'éducation des intelligences, trouveront moyen de se sanctifier. Nous les proposons tous comme modèles à la génération présente, bien qu'aucun d'eux n'ait encore été jugé digne d'être placé sur nos autels. Quoi qu'il en soit, nous pouvons trouver chez tous assez de bons exemples pour en tirer de l'édification et quelque profit spirituel. Les vies les plus utiles ne sont pas toujours les plus extraordinaires; souvent sont-elles les plus imitables.



Serviteurs et Servantes de Dieu

EN CANADA

JACQUES CARTIER

 LE Découvreur du Canada est une de ces belles et nobles figures de marin dont la Bretagne s'enorgueillit à juste titre. Saint-Malo a donné le jour à des hommes remarquables par leur génie, par leur science et par leur patriotisme : Duguay-Trouin, Lamennais, Chateaubriand sont des noms illustres et que l'univers entier connaît. Jacques Cartier était aussi un Malouin, et un Malouin des plus distingués.

Sans être ce qu'on appelle un saint, le Découvreur du Canada brillait entre tous ses compatriotes par le courage qui lui fait braver les mers, à quatre reprises, pour la gloire de Dieu et de sa patrie. François Ier, qui l'a choisi au milieu de la foule pour aller au Canada, vante son dévouement, sa diligence et son expérience. Et, pour le récompenser, il lui décerne le titre de capitaine général de l'expédition, titre qui ne s'accordait que rarement à cette époque. Comme marin, Cartier reçut donc de son souverain la plus haute marque de confiance qu'il pouvait espérer. L'on peut dire aussi qu'il n'a été

surpassé en courage que par le noble Colomb, le plus grand et le plus héroïque des navigateurs, parce qu'il a eu le mérite d'avoir conquis un monde nouveau à la civilisation, à travers les épreuves et les persécutions de toute nature, d'avoir mené une vie si pure que l'univers catholique, aujourd'hui que la lumière resplendit sur ses œuvres, le verrait avec bonheur couronné par l'Église, et mis au nombre des saints. Jacques Cartier, il est vrai, n'a pas pratiqué à un aussi haut degré les vertus qui font les héros de la religion apportée sur la terre par le Fils de Dieu. Il n'a pas inscrit sur les cartes géographiques un pays aussi vaste que le continent auquel, par une singulière anomalie, le florentin Vespucci a donné son nom, et que le pieux Colomb avait désigné sous l'appellation de *Terre de la sainte Croix*. Le Canada suffit à l'ambition du navigateur malouin : il suffit aussi à sa gloire.

Les biographes de Cartier sont unanimes à reconnaître en lui le courage que nous venons de signaler ; tous sont pénétrés de respect pour sa mémoire. "Aucun navigateur de son temps, si rapproché de celui de Colomb, écrit Garneau, n'avait encore osé pénétrer dans le cœur même du nouveau monde, et y braver la perfidie et la cruauté d'une foule de nations barbares. En s'aventurant dans le climat rigoureux du Canada, où, durant six mois de l'année, la terre est couverte de neiges et les communications fluviales interrompues ; en hivernant deux fois au milieu de peuplades sauvages, dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une nouvelle preuve de l'intrépidité des marins de cette époque."

Citons maintenant l'opinion de Léon Guérin, auteur de la *France maritime* : "On ne peut se défendre, dit-il, de faire remarquer avec quelle prudence, quel tact, quel jugement admirable, et en même temps avec quel courage,



CARTIER, que deux flambeaux éclairent sur sa route,
Deux phares lumineux : le génie et la foi.

Routhier.

Jacques Cartier pénétra dans des pays ignorés, sans accident, quoique avec de très faibles moyens. En examinant sa conduite, on ne le trouve pas seulement un grand navigateur, mais un habile politique, un observateur puissant, un maître accompli dans l'art de se préparer les voies au milieu des populations inconnues. Que l'on compare de près cette conduite avec celle des Cortez et des Pizarre, et l'on verra que, la question d'humanité même laissée de côté, quoiqu'elle vaille assurément la peine d'être prise en considération, ce n'est pas à ceux-ci qu'est l'avantage."

Mais de toutes les qualités que les écrivains attribuent à l'illustre navigateur malouin, celle qui augmente ses titres à notre admiration et rendra son nom immortel, c'est son attachement à la religion catholique romaine, attachement dont il a donné de nombreuses preuves à toutes les époques connues de sa carrière. C'est au nom de JÉSUS-CHRIST qu'il prend possession de ses découvertes, en plantant des croix dans les lieux où les sauvages vivaient stationnaires : croix à Gaspé, croix à Hochelaga, croix à Stadaconé. Il apprend aux enfants des bois à se prosterner devant cet emblème de notre rédemption, dont ils subissent le mystérieux ascendant, quoiqu'ils en ignorent la signification. Ne pourrait-on pas le proclamer le héraut de la croix, ce précurseur des missionnaires qui viendront, trois quarts de siècle plus tard, évangéliser les hordes barbares encore plongées dans les épaisses ténèbres de l'infidélité ?

Que dire des vertus de foi et de charité du Découvreur ? Ce qu'il fit pour le souverain souffrant de la bourgade d'Hochelaga et pour ses compagnons malades du scorbut, en témoignent assez hautement. Impuissant à se faire comprendre du chef malade, il s'adresse à Dieu, il l'invoque de tout son cœur en faveur de tous les

pauvres infirmes, borgnes et boiteux qui sont venus à lui, comme autrefois les paralytiques couraient au-devant de Notre-Seigneur pour toucher le bord de sa robe. Cartier leur lit le commencement de l'évangile de saint Jean, puis il fait sur eux le signe de la croix, et il termine cette pieuse cérémonie, digne d'un missionnaire, par la lecture de la Passion. N'est-elle pas touchante cette scène admirable ?

Ce trait de piété extérieure n'est pas unique dans la vie du Découvreur. Ses marins tombent tour à tour malades du scorbut ; en quelques jours vingt-cinq sont enlevés par ce fléau redoutable. Presque tous en sont atteints. Voyant que la mort menace de le laisser seul sur cette terre inhospitalière, il va porter à quelque distance de ses navires une image de Notre-Dame de Rocamadour ; il l'installe dans le cœur d'un arbre. De ses vaisseaux il se rend en procession, jusqu'au pied de l'arbre, et il y fait célébrer la messe, afin d'apaiser le courroux du ciel. Et lui-même il s'engage par vœu de faire le pèlerinage de Rocamadour, si Dieu lui accorde la grâce de revoir sa patrie. Quoi de plus naïf et de plus touchant que cette démonstration religieuse en pleine forêt, en pays barbare ?

La piété de Cartier était aussi éclairée que sincère. Les indigènes de Stadaconé, alléchés par l'appât de la nouveauté et poussés par leur penchant enfantin à l'imitation, lui demandent le baptême, comme ils auraient mendié une arquebuse. Mû par une sage inspiration, Cartier ne veut pas consentir à un acte qui eût été un abus du sacrement. Il leur fait comprendre qu'à un prochain voyage, il apportera avec lui le saint chrême qui lui manque pour baptiser.

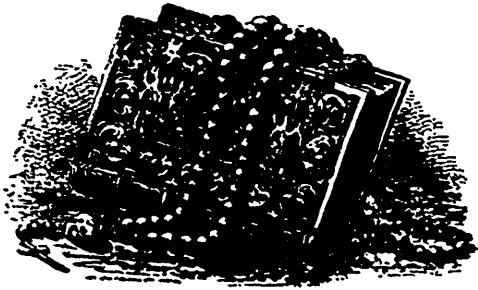
Nous pourrions multiplier les exemples pour prouver jusqu'à l'évidence combien furent grandes la foi et la

charité de Cartier, et que sa carrière, comme simple citoyen, n'a été qu'une longue suite d'actes de dévouement à ses compatriotes. Il leur prodigue le secours de ses lumières dans leurs disputes ; il assiste, comme parrain, au baptême d'un grand nombre ; il travaille, de concert avec eux, à mettre fin à des fléaux dont il fut peut-être une des victimes. Le seul fait d'avoir amené avec lui en Canada deux aumôniers, atteste sa foi profonde envers la religion et sa charité pour ses marins. Il tient à ce que chacun remplisse ses devoirs de chrétien et de catholique, et il fait célébrer la messe sur nos plages aussi souvent que possible.

Le zèle apostolique de ce héros d'un autre âge ne pouvait recevoir un plus bel éloge que celui de l'abbé Faillon.

“ Aux yeux de la religion catholique, de laquelle il a si bien mérité, Jacques Cartier est l'un des hommes qui l'ont servi le plus utilement, en frayant le premier aux hommes apostoliques le chemin de ces terres auparavant inconnues. Le zèle de François Ier pour la conversion de ces pays barbares était digne d'être secondé par un homme aussi intrépide, aussi constant, aussi prudent et surtout aussi religieux que le fut Jacques Cartier. Si ce navigateur pénétra le premier dans ces régions lointaines, s'il affronta avec tant de résolution la furie des flots, s'il brava la cruauté et la perfidie de tant de peuplades au milieu desquelles il passa deux hivers, s'il souffrit tant de privations, et endura avec tant de confiance les rigueurs d'un froid si persévérant et si cruel, c'est qu'il trouva dans sa foi vive et ardente, cette magnanimité de courage, cette force d'âme, cette sainte audace qui font les héros chrétiens, comme le démontrent les traits de la religion qu'on a rapportés de lui, et qui ont fait paraître au-dehors le véritable esprit qui l'animait.”

Pour terminer, disons que Cartier ne perdit jamais l'occasion de faire briller sa foi. Et si nous avons proposé cette vertu, qui sauve les nations aussi bien que les individus, comme la plus digne d'être admirée dans le Découvreur du Canada, c'est qu'en réalité, son nom n'aurait pas conquis, sans elle, l'éclat et le prestige qui rayonnent au front des hommes vraiment grands.





SAMUEL CHAMPLAIN
fondateur de Québec

SAMUEL CHAMPLAIN

1570(?)—1635



QUE dire qui n'ait pas été déjà répété de ce grand Français qui, le premier, sut comprendre l'idée colonisatrice et la faire mûrir sur nos plages, sans autre appoint que son travail, sa bonne volonté et son espérance en Dieu? Fonder une ville, coloniser un pays au milieu de peuplades sauvages, c'était une entreprise périlleuse, mais vouloir et fonder et coloniser sans être muni des ressources les plus ordinaires, c'était presque tenter la Providence. Cependant l'illustre enfant de la Saintonge ne défaillit pas à la tâche, plus confiant dans son étoile que ne l'avaient été Cartier et Roberval, dont l'œuvre de colonisation fut nulle en résultats.

Champlain naquit vers 1570, à une époque bien tourmentée de l'histoire de France. La Ligue allait bientôt se former pour battre en brèche les tenants du calvinisme. Ce fut une lutte terrible d'où les catholiques sortirent victorieux. Champlain fit ses meilleures armes dans les rangs des Ligueurs, et ce fut à cette occasion qu'il laissa apercevoir combien il était convaincu de la beauté et de la vérité de sa religion. Sa vie ne fut plus ensuite qu'un long dévouement à la foi de ses ancêtres, et ses écrits ne respirent autre chose qu'un amour constant pour Dieu et ses ministres. Écoutons-le au

début d'un code du bon marinier, petit ouvrage très bien fait pour le temps, retracer les devoirs propres au marin catholique :

“Sur toute chose être homme de Dieu, craignant Dieu ; ne permettre en son vaisseau que son saint Nom soit blasphémé, de peur que sa divine Majesté ne le châtie, pour se voir souvent dans les périls ; être soigneux soir et matin de faire faire les prières avant toute chose, et si le navigateur peut avoir le moyen, je lui conseille de mener avec lui un homme d'Église ou Religieux habile et capable, pour faire des exhortations de temps en temps aux soldats et mariniers, afin de les tenir toujours en la crainte de Dieu, comme aussi les assister et confesser en leurs maladies, ou autrement les consoler durant les périls qui se rencontrent dans les hasards de la mer.”

Telle est l'entrée en matière de ce code que Samuel Champlain nous a légué à la suite de ses autres œuvres vraiment remarquables. On reconnaît de prime abord dans ces lignes si profondément chrétiennes, l'empreinte de l'homme de bien, du catholique convaincu : c'est le langage du marin animé du meilleur esprit.

Tous ses travaux, quels qu'ils soient, portent la marque de ce génie religieux, qui fut le modèle des plus grandes vertus. Que de fois il dit et redit que son but en colonisant le Canada est de propager la foi parmi les sauvages. Il le dit et le répète à son roi, à ses amis, à tous ceux qui veulent l'entendre. C'est Champlain qui a écrit cette phrase souvent citée à sa louange et à sa gloire :

“La prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête des pays, ne sont rien en comparaison ni au prix de celles qui se préparent des couronnes au ciel, si ce n'est contre les infidèles, où la guerre est non seulement nécessaire, mais juste et sainte, en ce qu'il y va du

salut de la chrétienté, de la gloire de Dieu, et de la défense de la foi: et ces travaux sont de soi louables et très recommandables, outre le commandement de Dieu, qui dit que *la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume.*"

Imbu de cette idée qui semble avoir gouverné son existence tout entière, Champlain travailla donc sérieusement à la conversion des barbares qu'il rencontra sur son chemin. Les premiers qui s'offrent à lui sur la plage de Tadoussac, lui rendent compte de leurs croyances superstitieuses: "Il y a un Dieu, disent-ils, un Fils, une Mère et un Soleil. Dieu est le plus grand des quatre: le Fils et le Soleil sont bons, mais la Mère ne vaut rien." Champlain leur montre un Dieu unique, bon, sacrifiant son Fils pour sauver l'univers; ce Fils vient sur la terre, y guérit les malades, ressuscite les morts, chasse les démons, illumine les aveugles. Il leur apprend l'existence d'une Trinité "en laquelle il n'y a point de plus tôt ni d'après." C'est ainsi que par ses explications des choses divines, Champlain se fait l'évangéliste des hordes sauvages, tout émerveillées d'entendre un pareil langage dans la bouche de cet étranger.

Bientôt l'ascendant du fondateur de Québec fut tel, que les sauvages ne juraient plus que par lui, et n'entreprenaient aucune action, si peu importante qu'elle fût, sans le consulter. Pas de guerre sans son concours, pas de commerce de fourrures sans son agrément. Champlain est l'intermédiaire obligé de toutes leurs négociations. Aussi la vie de ce grand Français au milieu d'eux fut-elle admirable par le dévouement et par les bons exemples. Quinze ans après sa mort, les Hurons racontaient encore au Père Jérôme Lalemant jusqu'à quel point il était vertueux. Le bon Père, de passage chez les Aрендaronons, recueillit leur témoignage à son sujet, et sa relation de 1640 nous l'a transmis religieusement.

“C'est, dit-il, où feu monsieur de Champlain s'arrêta plus longtemps au voyage qu'il fit ici haut, il y a environ 22 ans, et où sa réputation vit encore dans l'esprit de ces peuples barbares, qui honorent même après tant d'années plusieurs belles vertus qu'ils admiraient en lui, et particulièrement sa chasteté et continence. Plût à Dieu que tous les Français, qui les premiers sont venus en ces contrées, lui eussent été semblables!”

Champlain, comme on voit, se montra l'apôtre de Dieu, à l'égal des missionnaires qu'il avait amenés de France. Les Récollets et les Jésuites ne vinrent en Canada que parce qu'il avait réussi à persuader la Cour que toute colonisation serait impossible sans leur concours. Il fallait conserver les Français dans la foi de leurs ancêtres et répandre la connaissance du vrai Dieu au sein des tribus indiennes.

Champlain fut aussi le fidèle serviteur de son roi, car c'était un patriote dans toute l'acception du mot. Bien souvent il dut ramener dans les sentiers du devoir, des Français qui faiblirent devant les menaces ou la crainte des Anglais. Un exemple entre plusieurs. Lorsque les frères Kertk s'emparèrent de Québec, en 1629, Étienne Brûlé et Nicolas Marsolet passèrent à l'ennemi, sans aucune raison justifiable. Champlain les prit à part et il leur fit une verte sermonce :

“On vous montrera au doigt, dit-il, en quelque lieu que vous soyez, disant : Voilà ceux qui ont trahi leur roi et vendu leur patrie. Vaudrait mieux pour vous mourir que de vivre de la façon au monde, car quelque chose qui arrive, vous aurez toujours un ver qui vous rongera la conscience.”

Charlevoix fait ainsi son éloge : “Ce qu'on admire le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les grands dangers, un courage à l'épreuve des contre-temps les plus imprévus, un zèle ardent

et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fond d'honneur et de probité.....

“ Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que dans sa conduite, comme dans ses écrits, il parut toujours un homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion. Il avait accoutumé de dire ce qu'on lit dans ses Mémoires: “ Que le salut d'une seule âme valait mieux que la conquête d'un empire, et que les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à JÉSUS-CHRIST. ” Il parlait ainsi surtout pour fermer la bouche de ceux qui, prévenus mal à propos contre le Canada, demandaient de quelle utilité serait à la France d'y faire un établissement. ”

Le témoignage des historiens modernes n'est pas moins élogieux que celui des anciens. Écoutons Garneau :

“ Doué d'un jugement droit et pénétrant, d'un génie pratique, Champlain pouvait concevoir et suivre sans jamais s'en écarter, un plan étendu et compliqué. Trente ans d'efforts pour établir le Canada prouvent sa persévérance et la fermeté de son caractère. Il conserva la possession d'immenses contrées à la France, à l'aide des missionnaires et par le moyen d'alliances contractées à propos avec les indigènes... Sa mort fut un grand malheur pour les Hurons, qu'il aurait peut-être arrachés à la destruction qui vint fondre sur eux bientôt après. ”

L'abbé Faillon croit que “ son attachement sincère à la religion catholique et son zèle pour la répandre lui ont acquis des titres immortels à la reconnaissance des Canadiens et à celle de la France, sa patrie. ”

Nous pourrions multiplier ces témoignages, dont l'unanimité en fait d'éloges ne se dément pas. Toujours.

on vante son courage, son grand sens, sa pénétration, la droiture de ses vues, sa fermeté, sa véracité comme historien, sa loyauté, sa grandeur d'âme, et, par dessus tout, son patriotisme éclairé et sa foi vive et pratique.

La vie de Champlain peut servir d'exemple et de leçon à tous les catholiques, quelque haut placés qu'ils soient dans les rangs de la société. Champlain sut toujours mener une vie édifiante à travers les nombreux tracas qui l'obsédèrent, au milieu des épreuves et des contradictions. Qui pourrait en avoir de plus terribles que les siennes? Suivons-le pas à pas dans ses voyages d'outre-mer, dans ses courses de découvreur et d'explorateur, lisons chaque page de cette vie mouvementée, consacrée au bien des autres, et l'on verra s'il est doux de monter à un pareil Calvaire.

Au moment de sa mort, Champlain éprouva la douce satisfaction de voir sa colonie et sa ville en pleine prospérité. Lui, plus que tout autre, avait contribué à cet heureux résultat. Les familles qu'il avait réussi à grouper sur le rocher de Québec et dans ses alentours, vivaient heureuses, à l'abri du besoin et bien pourvues sous le rapport spirituel. L'esprit chrétien florissait dans ces maisonnettes où déjà une génération canadienne française grandissait. "Quel amour n'avait-il pas pour les familles d'ici, écrivait le Père Le Jeune, en 1636, disant qu'il les fallait secourir puissamment pour le bien du pays, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencements, et qu'il le ferait, si Dieu lui donnait la santé."

Le 25 décembre 1635, Samuel Champlain prenait "une nouvelle naissance au ciel." "Sa mort a été remplie de bénédiction," disent les Relations des Jésuites. "Il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grands, qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent

de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu." Quand il s'aperçut que la maladie allait devenir fatale, il se sentit pressé intérieurement de faire une confession générale qui plongeât une dernière fois dans le Sang rédempteur sa vie tout entière, depuis ses premières années jusqu'aux dernières, afin qu'il n'y eût plus une tache sur le cristal de son âme. Le Père Charles Lalemant lui administra les derniers sacrements, qu'il reçut avec la plus grande ferveur et à l'édification de tous.

En terminant, nous répèterons avec M. l'abbé Casgrain ces belles paroles : "Lorsqu'à son lit de mort Champlain promena un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait formés, qu'il appelait ses enfants, et qui le regardaient comme leur père, il dut avoir foi dans l'avenir de son œuvre. Car il leur léguait le plus sûr gage d'immortalité : la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment enseignée de paroles et d'exemples."



HÉLÈNE BOULLÉ

1598-1654



CHAMPLAIN avait épousé, le 30 décembre 1610, Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du roi. La famille Boullé était calviniste, et partant coreligionnaire de Pierre du Guast, sieur de Monts, qui avait poussé Champlain à contracter ce mariage disproportionné d'âge et de fortune. La jeune fille n'avait pas encore atteint sa douzième année, tandis que Champlain comptait quarante ans sonnés. Hélène Boullé apportait six mille livres dans sa corbeille de noces, et le futur mari ne faisait que lui assurer la jouissance de tous les biens qu'il posséderait à sa mort. En vertu des conventions matrimoniales, les parties contractantes n'eurent la liberté de vivre ensemble qu'au bout de deux ans, en attendant la nubilité de la jeune demoiselle. Ce fut après ce laps de temps, que madame Champlain entra dans le giron de l'Église catholique, malgré les contradictions qu'elle dut subir du côté de sa famille. Il est assez plausible de croire que ce fut grâce aux instances de Champlain que s'opéra cette heureuse conversion. Un autre retour au catholicisme non moins remarquable fut celui d'Eustache Boullé, frère d'Hélène, qui, après plusieurs années de séjour à Québec, rentra en France et se fit religieux minime.

Ce ne fut que dix ans après son mariage que Champlain eut la consolation de pouvoir emmener sa chère épouse en Canada. L'on conçoit aisément qu'il eût été cruel d'exiger de cette enfant, élevée dans un milieu comme Paris, de venir plus tôt à Québec, bourg presque désert, dépourvu de tout amusement. Même en 1620, son voyage était peut-être prématuré. La société de Québec ne comptait encore que quatre ou cinq personnes du sexe, n'ayant aucunes prétentions aristocratiques, et s'occupant plutôt de l'éducation de leurs enfants que des plaisirs du monde.

Avant que de quitter Paris, Hélène Boullé avait dû comprendre qu'elle serait exposée aux ennuis de l'isole-



Autographe d'Hélène Boullé

ment. Si elle n'en avait pas calculé la somme d'inconvénients, jamais elle n'eût montré autant de résignation à son sort. Le courage qu'elle déploya

en entreprenant la traversée de l'océan, ne faiblit pas devant tles ennuis de la vie solitaire, à côté d'artisans et d'ouvriers. Mais l'affection pour son mari suppléait à tout, et l'on peut ajouter que les consolations de la religion lui aidèrent puissamment à rompre la monotonie de son existence en Canada.

L'histoire rapporte que madame Champlain, devenue l'hôte de la modeste habitation de la basse-ville, consacrait beaucoup de son temps à l'étude de la langue algonquine, et s'occupait aussi de catéchiser les petits sauvages. C'est par là qu'elle sut s'attirer l'affection de ces barbares. La mode du temps voulait que toute personne de qualité portât à sa ceinture un petit miroir de toilette. Les naturels étaient émerveillés de voir se reproduire exactement leurs traits derrière cette glace

polie, et ils disaient dans leur naïveté enfantine : “ Une femme aussi jolie, qui guérit nos maladies, et qui nous aime jusqu’à porter notre image près de son cœur, doit être plus qu’une créature humaine.” Aussi lui vouaient-ils une espèce de culte, à défaut de la divinité suprême dont ils n’avaient qu’une idée bien imparfaite.

Madame Champlain vécut respectée des Français de l’habitation et des autres. On ne sait pas au juste quelle fut la nature de ses rapports avec les familles installées à Québec. Il est peu probable qu’elle gardât une réserve complète à l’égard de la famille Hébert, comme semble le croire l’abbé Faillon. Toute distinguée qu’elle fût par le rang et la position de son époux, elle dut avoir quelque liaison avec la femme de Couillard, qui était à peu près de son âge. Pourquoi eût-elle consenti à vivre seule, durant les absences répétées de Champlain, au lieu de chercher des distractions légitimes dans le commerce journalier avec des personnes aussi respectables que Marie Rollet, Marguerite Lesage, Françoise Langlois et Marguerite Langlois ?

Après avoir séjourné à Québec pendant quatre ans, madame Champlain retourna dans sa famille, à Paris, rue Saint-Germain l’Auxerrois. Les *Chroniques de l’Ordre des Ursulines* donnent pour raison de ce départ l’ennui qu’elle avait éprouvé. Nul doute que les privations, la peur des Iroquois, qui étaient déjà la terreur de la colonie, l’engagèrent à rentrer dans son pays natal. Elle n’oublia pas toutefois le Canada ; elle lui porta même beaucoup d’intérêt, lorsqu’elle devint religieuse à Meaux, où nous la retrouvons vingt-cinq ans plus tard.

Les *Chroniques des Ursulines* racontent ainsi la première phase de sa vie : “ On la maria devant sa sœur aînée, et même avant qu’elle eût atteint l’âge de douze ans, pour ménager son avantage, qui s’offrit

“ en la personne de M. de Champlain, gentilhomme de
“ mérite, capitaine de la marine et lieutenant pour le roi
“ en la Nouvelle-France, où il avait déjà conduit et
“ introduit les ouvriers évangéliques... Elle fit fort
“ généreusement ses adieux ; puis elle quitta Paris et
“ l'ancienne France pour la nouvelle, l'an 1620. Elle
“ s'embarqua avec son mari et traversa seize cents lieues
“ de mer, avec toutes les incommodités d'une longue et
“ fâcheuse navigation.

“ Les sauvages à son arrivée la voulaient adorer
“ comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau.
“ Ils admiraient son visage et ses habits, mais par-dessus
“ tout un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant
“ comprendre comment toutes choses étaient, ce leur
“ semblait, renfermées dans cette glace, et qu'ils se trou-
“ vassent tous pendus à la ceinture de cette dame. Elle
“ ne fut pas longtemps sans entendre et parler passable-
“ ment la langue barbare des sauvages, et tout aussitôt
“ elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs
“ enfants.

“ Enfin elle coula quatre années dans cette manière
“ de vie, au plus beau de son âge, dans un lieu pire
“ qu'une prison et dans la privation d'une quantité de
“ choses nécessaires à la vie. En effet la disette des
“ vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de
“ Champlain de repasser en France et d'y ramener sa
“ femme.”

Le fondateur de Québec fit un séjour de près de deux ans à Paris (1624-26) et, étant retourné au Canada, il n'en repartit plus qu'en 1629. Durant ces trois années, madame Champlain vécut dans le grand monde comme n'y étant point, tant elle était absorbée par l'amour des choses divines. Poussée par l'esprit d'en haut, elle se sentit la vocation religieuse à un tel degré qu'elle

courut à son mari pour lui demander la permission de se renfermer dans un couvent d'Ursulines. Champlain ne crut pas devoir obtempérer à cette demande, qui pouvait n'être qu'un caprice ou une résolution de nature passagère. Pour mitiger son refus, il lui offrit de vivre dans la continence le reste de ses jours.

Champlain quitta son épouse pour la dernière fois, en 1633, et ne la revit plus. Après sa mort, en 1635, le Père Charles Lalemant, qui l'avait assisté dans ses derniers moments, informa sa veuve de la lugubre nouvelle. Madame Champlain ressentit une extrême douleur de cette mort, qui cependant lui rendait sa liberté, lui permettant d'accomplir son dessein de se donner à Dieu dans la solitude du cloître.

Par son contrat de mariage, le fondateur de Québec devait laisser à sa femme, si elle lui survivait, la jouissance de tous ses biens. Son testament vint tout déranger. Entraîné par une dévotion extraordinaire à Notre-Dame de Recouvrance, et présumant aussi que sa compagne, dont la piété dépassait peut-être la sienne, applaudirait à ce legs louable, Champlain institua l'église qu'il avait fondée sa légataire universelle. En effet, la veuve ne présenta pas d'opposition, et le prévôt des marchands de Paris confirma le testament par sa sentence du 11 juillet 1637. Néanmoins le testament fut cause d'un procès célèbre.

Une cousine germaine de Champlain, du nom de Marie Camaret, épouse de Jacques Hersaut, contrôleur des traites foraines et domaniales de la Rochelle, attaqua le document sur deux points. Son avocat, maître Boileau, prétendit qu'il n'était pas conforme au contrat de mariage, et que, de ce seul chef, il devait être annulé. Il ajoutait de plus, à l'encontre de la vérité, qu'il avait été fabriqué par des mains étrangères, car on ne pouvait

pas supposer que Champlain eût institué *Vierge-Marie pour son héritière*. Ce sont les termes mêmes de la disposition testamentaire. Le procureur général Bignon réfuta aisément les allégations du procureur de Marie Camaret, et il prouva que madame Champlain elle-même reconnaissait la signature de son mari, son style et ses expressions. Ce legs à la Vierge-MARIE n'avait rien que de très naturel dans la bouche de Champlain, "que l'on sait, dit Bignon, avoir été assez accoutumé à se servir de paroles bienchrétiennes, pour avoir voulu, sur ce sujet, témoigner par exprès des sentiments patriciens d'une âme pieuse et catholique." Bien qu'il reconnût l'authenticité du testament, le procureur général finissait par conclure qu'il devait être rejeté, comme contraire au contrat de mariage. La Cour en jugea ainsi, et les biens de Champlain, moins une somme de 900 livres provenant de la vente de ses meubles, retournèrent à ses héritiers naturels.

Ce procès et d'autres affaires de famille retinrent madame Champlain dans le monde, dix années de plus. Ce ne fut que le 7 novembre 1645 qu'elle put entrer au monastère de Sainte-Ursule, à Paris, d'abord comme bienfaitrice, puis comme novice sous le nom de sœur Hélène de Saint-Augustin. "Mais comme elle s'était trouvée maîtresse d'elle-même depuis l'âge de douze ans jusqu'à sa quarante-sixième année où elle était parvenue alors, et qu'elle n'avait presque jamais été dépendante, ni de sa mère ni de son mari toujours absent, il y eut quelques difficultés pour sa profession, et afin de les lever, elle proposa de fonder un monastère d'Ursulines à Meaux, ce qui fut agréé par Monseigneur Séguier, évêque de cette ville."

Nous lisons dans les Annales du premier couvent de Paris, que madame Champlain destina tous ses biens à

JEAN DE BRÉBEUF

JÉSUI TE

1593-1649



JEAN DE BRÉBEUF naquit à Condé-sur-Vire, le 25 mars 1593, de parents nobles dont les armes étaient: *d'argent au bœuf effarouché de sable accorné d'or.*

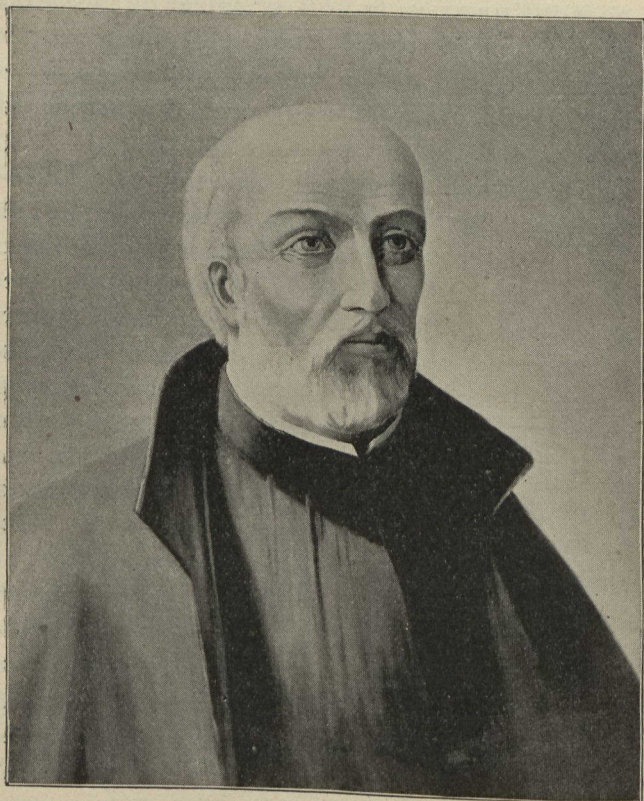
Nous ne connaissons rien de ses premières années. À vingt-quatre ans il entra au noviciat des Jésuites à Rouen. Il y fut, de 1619 à 1621, professeur de sixième et de cinquième. Il fut ordonné le 25 mars 1623, à l'âge de trente ans. Se sentant attiré vers le Canada, il sollicita de ses supérieurs la permission de prendre part aux travaux auxquels plusieurs de ses confrères venaient d'être appelés. C'était en 1625. Le Père de Brébeuf partit donc avec le premier détachement de Jésuites appelés au secours des Récollets qui, depuis dix ans, s'étaient dépensés aux missions sauvages de la Nouvelle-France, sans suffire complètement à la tâche. Ses compagnons s'appelaient le Père Charles Lalemant et le Père Enemond Massé. Le Père de Brébeuf était le plus jeune des trois, mais il n'en était ni le moins actif ni le moins zélé. À une grande maturité d'esprit il joignait la prudence qui rendait ses conseils et ses décisions encore plus acceptables. Son énergie et sa patience, inutile de les mentionner. "On me brisera, disait-il,

plutôt que de me faire violer une de mes règles; je suis un vrai bœuf, et je suis né pour le travail." Parkman a tracé son portrait en deux mots: "Sa taille, sa force, ses traits semblaient préparés par la nature pour en faire un soldat, mais les exercices spirituels répétés lui ont donné le cachet d'un homme de Dieu..... Il avait une trempe d'acier, son caractère était résolu et énergique, mais assoupli et réglé par la religion."

Le Père de Brébeuf séjourna d'abord au milieu des Montagnais. Ce fut le commencement de cette vie de souffrances et de sacrifices de toute nature, dont ce bon religieux semble avoir eu plus que sa part.

En 1626, il partit pour le pays des Hurons où il devait rester jusqu'en 1629, époque à laquelle il retourna en France avec tous les missionnaires que la prise de Québec, par les frères Kertk, avait forcés de quitter la colonie. Le Père de Brébeuf se trouva chez lui au sein de ces peuplades qui s'attachèrent bientôt à lui, mais plus à sa personne d'abord qu'aux doctrines évangéliques qu'il s'efforçait de graver dans leurs esprits.

De retour au pays en 1633, le Père de Brébeuf ne put courir chez les Hurons que l'année suivante. Son suprême désir était d'opérer la conversion de cette tribu. Il connaissait déjà leur langue, et il avait le feu sacré. Souffrir toutes les inconvénients de la vie sauvage, n'était pour lui qu'un jeu d'enfant. Que de travaux pénibles au début? Quelle constance il lui fallait déployer pour arriver au cœur de ses barbares que le démon tenait dans ses griffes avec plus de tenacité que jamais? Que de croyances superstitieuses à vaincre? Mais rien n'arrête le brave missionnaire dans son apostolat sacré. Il soigne les malades et les console: il baptise les adultes mourants et les enfants des parents chrétiens. Il court d'une bourgade à l'autre pour distribuer les



JEAN DE BRÉBEUF

Jésuite

secours temporels et spirituels à ceux qui les demandent et même à ceux qui s'y refusent. Bref, c'est l'apôtre dans toute l'acception du terme, l'apôtre courant au martyre avec une détermination incroyable.

“ JÉSUS-CHRIST est la vraie grandeur du missionnaire; c'est lui seul, écrivait-il, et sa croix, que vous devez chercher en courant après ces peuples. Avec JÉSUS vous aurez trouvé les roses dans les épines, la douceur dans l'amertume et le tout dans le néant.”

Le Père Brébeuf était tellement imbu de l'idée du martyre, qu'il s'en nourrissait sans cesse; il en fit même le vœu par une consécration à la mort comme victime expiatoire des péchés du monde. “Oui, disait-il souvent, je fais vœu de ne jamais manquer à la grâce du martyre, si par votre infinie miséricorde, mon Sauveur JÉSUS, vous me le présentez quelque jour, à moi, votre indigne serviteur. Je m'y oblige en telle façon, que je prétends que tout le reste de ma vie, ce ne me soit plus une chose licite, qui demeure en ma liberté, de fuir les occasions de mourir et de répandre mon sang pour vous. N'était que dans quelque rencontre je jugeasse pour lors, qu'il fût des intérêts de votre gloire de m'y comporter autrement.....”

Le démon, qui savait bien que ce religieux détruirait sa puissance au milieu des Hurons, se déchaîna contre lui et mit en campagne ses suppôts les plus redoutables. Les jongleurs ou sorciers inventèrent mille moyens de perdre le Père de Brébeuf ou *Echon*, comme l'appelaient les Hurons, dans l'esprit public. Si quelque malheur arrivait, une maladie pestilentielle, une guerre, une famine, on accusait Echon d'en être la cause. Son nom servait d'épouvantail aux enfants et aux malades. Le Père était obligé de réfuter ces calomnies ridicules, et les sauvages l'auraient mis à mort, s'il n'eût eu à sa

portée dès ressources extraordinaires d'imagination et les secours d'en haut. En plusieurs circonstances il opéra des choses merveilleuses qui arrêtaient le bras des assassins.

L'on rapporte que le Père de Brébeuf eut souvent des apparitions de la sainte Vierge, de Notre-Seigneur, de saint Joseph et d'autres saints. Sa profonde humilité ne lui permettait pas de rendre publiques ces faveurs signalées, que, du reste, il ne recherchait en aucune façon. Il se donnait la discipline jusqu'à deux fois par jour, il jeûnait fréquemment, portait le cilice, la ceinture à pointes aiguës. Le premier levé pour allumer son feu et faire sa cuisine, le dernier au lit pour prendre un peu de repos. Et quel lit? quelques branches de sapin et un morceau de bois pour oreiller. Dans ses courses d'une nation à l'autre, il trouvait moyen de manier la rame pendant des journées entières sans jamais laisser apercevoir la moindre fatigue. "Je suis un boeuf, disait-il, et ne suis propre qu'à porter la charge."

L'on peut donc dire que la vie du Père de Brébeuf ne fut qu'une longue suite de croix et de souffrances. Jamais il ne se plaignit; bien au contraire, il bénissait la main de celui qui le frappait. Plus il avait à endurer, plus il était content de son sort. Sa figure toujours réjouie laissait voir la sérénité de sa conscience, et la douceur de ses manières lui attirait d'invincibles sympathies. "Depuis douze ans que je l'ai connu, écrivait l'un de ses confrères, que je l'ai vu supérieur, inférieur, égal à tout le monde, tantôt dans les affaires temporelles, tantôt dans les travaux et les fatigues des missions, agissant avec les sauvages chrétiens, infidèles, ennemis, dans les souffrances, dans les persécutions et calomnies, jamais je l'ai vu en colère, ou même dans l'apparence de quelque indignation. Souvent même quelques-uns ont voulu

le piquer et le surprendre dans les choses qu'ils croyaient lui devoir être plus sensibles, mais toujours son œil était bénin, ses paroles dans la douceur, et son cœur dans le calme. Aussi Notre-Seigneur lui avait donné nommément cette grâce."

En 1640, le Père de Brébeuf courut évangéliser la Nation Neutre avec le Père Chaumonot. Après avoir déployé toute l'ardeur de son zèle au milieu de ces barbares, il descendit à Québec en 1641 et y demeura jusqu' en 1644. Il retourna alors chez les Hurons pour ne plus les quitter qu'à sa mort. Ces dernières années ne furent pas moins précieuses aux yeux de Dieu. Il mit tout en œuvre pour opérer la conversion de son peuple privilégié dont il était devenu l'ami et le conseiller. Les conversions se multiplièrent, et le Père pouvait déjà prévoir le jour où la nation entière embrasserait le catholicisme. Mais il fallait pour cela qu'elle passât par le creuset des plus terribles épreuves. Les Iroquois, toujours redoutables et redoutés, avaient résolu de détruire les Hurons, et de mettre à cette besogne toute l'ardeur de leur caractère belliqueux. Ils prirent un jour la hache de guerre et envahirent le pays que le Père de Brébeuf avait arrosé de tant de sueurs. L'heure allait sonner où il le fertiliserait de son sang précieux. *Sanguis martyrum semen christianorum*, le sang des martyrs fait germer le christianisme partout où il coule.

Inutile de raconter par le menu tous les incidents de cette invasion en bloc des guerriers iroquois, qui fondirent sur leur proie, comme autrefois les barbares envahirent l'Europe, n'ayant, pour ainsi dire, qu'à se montrer pour chasser les nations qu'ils poursuivaient. Les Hurons, quoique assez valeureux, ne purent résister à ces tribus redoutables, et le Père de Brébeuf, resté le dernier sur le champ de bataille, devait tomber fatalement entre

les mains de l'ennemi. Comme bien d'autres, il aurait pu par la fuite éviter une mort certaine. " Mon poste, disait-il, c'est d'être avec vous au moment du danger. Mon bras ne servira pas à vous défendre, mais les chrétiens ont besoin d'autres secours. Il leur faut les consolations de la foi. Je soutiendrai votre courage, et si vous mourez, je vous aiderai à mériter le ciel." Le Père de Brébeuf et le Père Gabriel Lalemant furent pris, comme ils devaient s'y attendre, et conduits dans le camp des vainqueurs, pour y souffrir la mort la plus cruelle.

Aussitôt que les feux furent allumés, le supplice commença. Le premier qui entra en scène fut le Père de Brébeuf, celui que les Iroquois désignaient sous le nom de grand chef des Français. Son supplice dura trois heures, mais ce furent trois heures terribles que la plume est presque impuissante à décrire. Après avoir meurtri tout son corps de coups de bâtons, ils lui enfoncèrent des alènes aiguës et des pointes de fer partout où ils leur prenaient fantaisie ; ils appliquaient sous les aisselles et aux reins des haches rouges ; ils lui en firent même un collier autour du cou. Ils lui mirent une ceinture d'écorce enduite de résine et de gomme en feu. Par dérision du baptême, ces barbares versèrent sur sa tête de l'eau bouillante en disant : " Nous te baptisons, afin que tu sois bienheureux dans le ciel, car sans un bon baptême on ne peut être sauvé." C'étaient des Hurons infidèles, captifs des Iroquois, qui tenaient un pareil langage digne de leur impiété.

Les Iroquois avaient attaché le Père de Brébeuf à un poteau pour lui infliger des tourments inénarrables. Pendant ce temps-là, le Père ne donna pas le moindre signe de souffrance. Les yeux levés vers le ciel, il invoquait Dieu par de courtes invocations, le suppliant de lui donner la force de boire le calice jusqu'à la lie. Il priait même

pour ceux qui le tourmentaient. Notre-Seigneur avait beaucoup souffert, lui aussi, avant d'exhaler son dernier soupir sur le gibet infâme. Ou lui avait craché à la figure, on l'avait flagellé; on lui avait posé une couronne d'épines sur la tête. Le Père repassa dans sa mémoire cette longue et pénible ascension au calvaire. Il était plongé lui-même dans cette mer de douleurs. Son corps n'était plus qu'une plaie hideuse. Acharnés sur leur victime, assoiffés de sang, les bourreaux se jetèrent sur son corps, lui enlevant des morceaux de chair avec leurs couteaux mal aiguisés, lui coupant la langue, les pieds. Enfin, pour mettre le comble à leurs cruautés, ces féroces Iroquois ouvrirent la poitrine du Père mourant, et en arrachèrent le cœur pour s'en repaître comme d'un mets délicat.

Tel fut le martyr de ce Jésuite qui n'avait fait de mal à personne au monde et dont la doctrine pouvait se résumer dans l'amour de Dieu et du prochain.

Le Père de Brébeuf était âgé de cinquante six ans. Il en avait consacré seize au service des Hurons, travaillant sans relâche à les convertir, ou du moins à les amener sur le chemin de la civilisation chrétienne. Sa mort coïncida avec la dispersion des Hurons, qui fut aussi le commencement de leur dépopulation. Ils conservèrent longtemps la mémoire des premiers missionnaires jésuites martyrisés chez eux, et surtout du Père de Brébeuf qu'ils avaient mieux connu et partant mieux apprécié. Le petit groupe qui vint demeurer à Québec, apporta le crâne du vénérable martyr et le déposa au collège des Jésuites. Quand ceux-ci virent, plus tard, que leur Ordre allait s'éteindre en Canada, ils confièrent ce pieux trésor aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. La famille de Brébeuf avait envoyé un riche reliquaire pour renfermer ce chef précieux. C'est le même que l'on peut voir

aujourd'hui, parfaitement intact: il consiste dans un buste d'argent, reposant sur un socle d'ébène de forme octogonale.

En 1653, l'archevêque de Rouen fit ordonner une enquête sur les vertus et la mort des missionnaires jésuites tombés sous les coups des sauvages. Il va sans dire que le nom du Père de Brébeuf occupait un rang d'honneur dans cette nomenclature des martyrs. Nous constatons dans ces mémoires que Dieu fit bientôt éclater sa grande réputation de vertu par des faveurs dues à son intercession. Un jour, la Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse hospitalière dont nous raconterons bientôt la vie, aperçut le Père de Brébeuf portant sur sa tête une couronne, dans sa main droite la palme du martyr; sa main gauche montrait une colombe reposant sur son cœur. La sœur fut vivement impressionnée de cette vision, qui lui fit comprendre que le vertueux Jésuite pour lequel elle avait une vénération particulière, avait atteint les hauteurs du céleste empyrée.





LA VÉNÉRABLE
MARIE DE L'INCARNATION
URSULINE

LA VÉNÉRABLE MARIE DE L'INCARNATION

URSULINE

1599-1672



ENTRE toutes les saintes femmes qui ont le plus contribué à la christianisation des sauvages de la Nouvelle-France, et qui ont édifié toute la colonie par leurs vertus, et encouragé à bien vivre leurs compatriotes dans cette nouvelle patrie, il n'en est guère de plus remarquable que Marie Guyart, en religion Marie de l'Incarnation, la vénérable Ursuline, dont le nom nous est si familier.

Un écrivain anglais, Hawkins, parlant de ces femmes héroïques qui abandonnèrent leurs familles et leur patrie pour venir en Canada, disait: "Des femmes jeunes et délicates, s'arrachant aux douceurs de la civilisation, sont venues, bravant tout, apporter aux sauvages étonnés les remèdes du corps et les remèdes de l'âme. Il a fallu un profond sentiment du devoir pour que ces apôtres de l'un et de l'autre sexe soient venus affronter, dans la Nouvelle-France, les rigueurs du climat, la famine et la mort au milieu des tourments. C'est ainsi que, soutenues par une force surhumaine, elles ont enfin réussi à établir solidement, au sein de nos contrées, les autels de leur Dieu et la foi de leur pays."

Née en 1599, Marie Guyart touchait ses quarante ans, lorsqu'elle arriva à Québec. Elle était du nombre

des premières recrues qui vinrent, en 1639, fonder, les unes un hôpital, les autres un couvent pour l'instruction des jeunes filles. Ce fut un jour de grand bonheur pour toute la colonie, mais surtout pour la petite ville de Québec: on allait désormais jouir de la présence de ces bonnes religieuses, attendues avec tant d'anxiété. Depuis plusieurs années déjà, il avait été question de la venue de personnes vouées à Dieu par des promesses solennelles, et ce problème difficile se trouvait résolu à la satisfaction générale. On avait eu la main heureuse là-bas, en France, dans le choix du personnel des deux communautés, car ces femmes étaient toutes d'une haute vertu, d'un talent remarquable et d'un dévouement éprouvé.

Avant d'entrer aux Ursulines, Marie Guyart avait vécu assez longtemps dans le monde. A dix-huit ans, elle épousait par esprit d'obéissance Claude-Joseph Martin, fabricant de soieries à Tours, citoyen de bonne famille et excellent catholique. Le mariage procura à la jeune femme une belle occasion d'exercer sa charité et de faire apprécier ses vertus et sa haute intelligence. Elle sut même s'initier aux affaires commerciales de son mari; et bien lui en prit, car la mort le lui enleva peu d'années après leur union. Pour consolation, il restait à la veuve un fils de deux ans environ, qui devait être aussi son orgueil. C'est le célèbre dom Claude Martin, auteur de la vie de sa mère, qui entra chez les Bénédictins de Saint-Maur, devint prieur de l'ordre à Meulant, et resta célèbre par ses rares vertus et par sa science du gouvernement.

Retournée chez son père, Marie Guyart s'adonna aux exercices de piété avec une assiduité soutenue. Elle ne s'absentait de chez elle que pour se rendre à l'église, puis elle vaquait aux travaux du ménage, surveillait

son enfant, travaillait pour les autels, et recevait les pauvres et les infirmes. "Voici, raconte Claude Martin, l'ordre que suivait ma bonne mère dans ses actes de charité : pour honorer JÉSUS-CHRIST dans la personne de ses membres souffrants, elle faisait asseoir ses protégés dans un fauteuil ; puis, se mettant à genoux devant eux, elle pensait leurs maux, lavait leurs plaies, ne craignant point d'en approcher le plus près possible son visage afin d'en respirer la mauvaise odeur."

C'est ainsi que la jeune femme vit s'écouler ses années de veuvage. Sa vie était toute à Dieu, mais elle nourrissait un dessein bien cher à son cœur : c'était d'entrer dans un monastère. Comment accomplir ce dessein avec cet adolescent qu'elle laisserait dans l'isolement ? L'idée de la séparation lui répugnait ; elle dut donc attendre de meilleurs jours, tout en se préparant peu à peu à entrer dans quelque noviciat de religieuses. Une voix intérieure lui criait sans cesse qu'elle serait Ursuline, et quand son fils eut atteint ses onze années, la même voix lui dit : "Vite ! vite ! il est temps. Il ne fait pas bon pour toi dans le monde !"

Plus l'heure de la séparation approchait, plus la pauvre mère se sentait abattue, impuissante. Ce fut enfin le 25 janvier 1631, qu'elle résolut d'en finir. Elle appela son fils près d'elle, et lui communiquant ses intentions : "Mon cher enfant, lui dit-elle, j'ai à vous confier un secret que je vous ai tenu caché jusqu'à présent, parce que vous n'étiez pas en âge de l'écouter ni d'en comprendre l'importance. Maintenant que vous êtes plus raisonnable et que je suis sur le point de l'exécuter, je ne puis plus différer de vous en faire part. Je vous dirai donc que, dès le temps que Dieu m'a séparée de votre père, il m'a inspiré le dessein de renoncer au monde et de me faire religieuse. Depuis ce temps, ce dessein

s'est toujours fortifié, et si je ne l'ai pas exécuté plus tôt, c'est que, vous voyant si jeune, je croyais que ma présence vous était nécessaire pour vous apprendre à aimer Dieu et à le bien servir. Mais aujourd'hui, au moment de me séparer de vous, je n'ai pas voulu le faire sans vous le dire et vous prier de le trouver bon."

L'enfant consentit, sur la promesse qui lui fut faite que sa mère entrerait chez les Ursulines de Tours, dont le monastère se trouvait à proximité de sa résidence. Malgré ses promesses, l'enfant trouvant la séparation trop dure, s'échappait souvent et courait au parloir du couvent. "Rendez-moi ma mère, criait-il, rendez-la moi, ou faites-la moi voir." Ce fut une grande souffrance pour la servante de Dieu que d'assister à ces scènes attendrissantes. Après deux années de noviciat, Marie de l'Incarnation fut admise comme professe. Ce fut peu de temps après, qu'elle eut une vision du Canada dans son sommeil, ne sachant même pas qu'il existait un pays de ce nom. Un peu plus tard, écrit-elle, "étant en oraison devant le très saint Sacrement, je me trouvai en un moment ravie en Dieu, et la vision de ce grand pays me fut de nouveau représentée, avec les mêmes circonstances que la première fois. Alors cette adorable Majesté me dit ces paroles : "Ma fille, c'est le Canada que je t'ai fait voir : il faut que tu y ailles élever une maison à JÉSUS et à MARIE."

Ce fut aussi vers cette époque que Marie de l'Incarnation, renfermée dans sa cellule, et plongée dans ces sublimes oraisons d'où son âme sortait embrasée et illuminée, elle entendit ces paroles de son divin Époux : "Demande-moi par le Cœur de JÉSUS, mon très aimable Fils ; c'est par lui que je t'exaucerai." "En ce temps, dit le P. Ramière, où la dévotion au Sacré-Cœur était encore inconnue, Marie de l'Incarnation n'en pouvait

rien avoir appris des hommes.” Cette révélation eut lieu en 1635, c'est-à-dire quarante ans avant que Notre-Seigneur eût confié à la bienheureuse Marguerite-Marie la mission de répandre par tout l'univers catholique la dévotion à son Cœur sacré.

Quatre années s'écouleront encore avant que la noble Servante de Dieu puisse enfin accomplir sa vocation pour le Canada, que Dieu lui avait si clairement manifestée. Durant cet intervalle, elle fut l'édification de la communauté, par ses paroles et par ses exemples. Toutes les religieuses recherchaient ses enseignements dont la force et l'onction étaient merveilleuses. Ce fut à son école que se formèrent ces religieuses qui embau-mèrent le couvent de Tours du parfum de leurs vertus.

Enfin le jour du départ tant désiré vint à sonner. Après avoir séjourné quelque temps à Paris pour terminer ses préparatifs de voyage, la Mère de l'Incarnation se rendit à Dieppe, et là elle prit passage sur le *Saint-Joseph*, en compagnie de Madeleine Chauvigny de la Peltrie, qui devait être sa principale collaboratrice dans l'œuvre de fondation des Ursulines de Québec. Comme nous l'avons vu, plusieurs religieuses hospitalières étaient du voyage, ainsi que des religieuses ursulines de la plus grande distinction.

Quoique logées dans un pauvre taudis, à la basse ville, les Ursulines ne se plaignirent point. “ Bien que pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, écrivait la Mère de l'Incarnation, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis plus forte. L'air du pays est excellent : aussi est-ce un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement, que, plus on est piquée plus le cœur est rempli de douceur.”

Malgré l'exiguïté de leur local, les religieuses se livrèrent aussitôt à l'instruction des jeunes filles et des

petites sauvagesses. Elles-mêmes travaillaient à apprendre les langues montagnaise et huronne, et donnaient leurs soins aux malades qui venaient chercher un abri sous le toit de la communauté. Mais la vénérable Servante de Dieu soupirait de plus en plus ardemment après le jour où elle pourrait élever un couvent plus vaste, qui lui permît d'opérer une plus grande somme de bien. Elle mit des ouvriers à l'œuvre. Après avoir déblayé le terrain où s'élève aujourd'hui le monastère des Ursulines, ils commencèrent la construction d'un modeste couvent. Ce ne fut que le 21 novembre 1642, que les religieuses franchirent l'enceinte de leur maison de la basse ville, pour se rendre processionnellement au nouveau monastère. Saint Joseph en fut constitué le gardien, et le petit séminaire sauvage fut placé sous son vocable.

La Mère de l'Incarnation continua à se multiplier pour vaquer aux affaires extérieures comme à l'organisation plus parfaite de la communauté dont elle était la supérieure. Prudence, douceur, humilité, telles étaient les vertus qui réglèrent sa conduite. "Chaque matin, raconte son fils, on voyait la Mère de l'Incarnation au milieu de ses petites filles sauvages, les nettoyant, peignant et habillant; ce qu'elle faisait avec autant de joie et d'application que si elle n'eût été au monde que pour cela."

La Vénérable avait aussi ouvert un pensionnat pour les jeunes françaises. Les débuts en furent modestes, mais si le nombre des élèves était restreint, la qualité en était supérieure. On y retrouva les noms des meilleures familles, des enfants de ces valeureux et honnêtes colons qui faisaient alors l'orgueil de la Nouvelle-France, comme les Marsolet, les Godefroy, les de Repentigny, les Bourdon et tant d'autres, qui, à soixante lieues

de distance, se plaisaient à confier leurs jeunes filles à ces excellentes Mères. Les résultats de l'éducation donnée aux Ursulines ne furent pas lents à se produire. Dans une de leurs *Relations*, les Jésuites disaient : " En voyant les ménages du Canada, il est aisé de distinguer, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de famille qui ont été élevées aux Ursulines d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage." Les relations d'amitié qui, dès cette époque, se firent jour entre la communauté et les grandes familles du pays, n'ont jamais cessé d'exister depuis, et si on parcourt les annales du monastère, l'on est toujours porté à admirer cette union admirable entre le cloître et la société civile. Des gouverneurs français et anglais se sont faits les soutiens, les protecteurs ou les amis de leur communauté.

La Mère de l'Incarnation vécut toujours dans la plus parfaite union avec Dieu, malgré ses occupations extérieures assez absorbantes. Cette union qui n'avait pas cessé depuis qu'elle eut atteint ses vingt ans, allait toujours croissant, grâce à la pureté de sa vie qui était une oraison continue. S'expliquant un jour dans une lettre à son fils, au sujet de cette oraison surnaturelle, elle lui disait avoir remarqué " trois états qui se suivent et qui ont leur perfection particulière. Il y a des âmes qui ne dépassent pas le premier ; d'autres sont élevées jusqu'au second ; quelques unes enfin parviennent heureusement au troisième." Puis elle nomme ces trois états, l'oraison de quiétude, l'oraison d'union et le mariage mystique ou spirituel. Quand une âme est parvenue à ce troisième degré, elle peut endurer toutes les souffrances, sans que le corps en laisse rien paraître. Elle-même était arrivée à cette union mystique où se trouvent la paix et la lumière. " Il semblait, au dire des Pères Jésuites, ses directeurs, que la Mère de l'Incarnation eût deux âmes, dont l'une était aussi unie à

Dieu que si elle n'eût eu rien autre chose à faire qu'à le contempler, et l'autre aussi attachée aux affaires extérieures que si elle s'y fut occupée tout entière."

La vénérable Servante de Dieu vécut jusqu'en 1672. Quelque temps avant d'aller recueillir la récompense de soixante et quelques années de vie sainte, elle écrivait à l'une de ses filles : " Depuis trente ans et plus que je suis en Canada, combien souvent il m'a fallu suer de corps et peiner d'esprit pour conduire les choses au point où je les laisse ! Priez Dieu cependant qu'il me pardonne tous mes péchés, et que désormais je ne pense plus qu'à bien mourir."

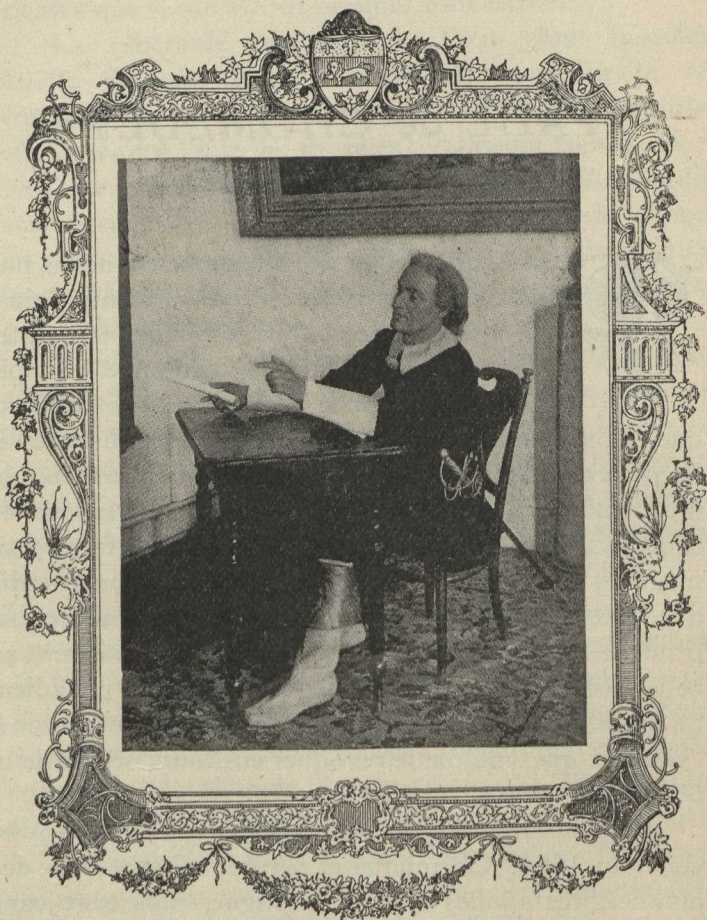
Tombée malade dans la nuit du 15 au 16 janvier 1672, la Mère de l'Incarnation dut attendre jusqu'au 30 avril pour consommer le sacrifice de sa vie. L'opinion publique la canonisa aussitôt, dit le Père Charlevoix. C'est à qui aurait une relique de la défunte. Les sauvages la pleurèrent en s'écriant : " Notre Mère à nous est morte." Mgr de Laval présida à ses obsèques et le Père Lalemant prononça son oraison funèbre. Son sujet tiré des anciens Livres définissant les attributs de la femme forte, ne manquait pas d'à-propos. Les *Relations* des Jésuites, qui, par une singulière coïncidence, se terminent aussi en 1672, renferment une notice consacrée à la Mère de l'Incarnation. Le Père Dablon écrivait : " Chargée d'années et de mérites, elle quitta la terre pour aller jouir de Dieu dans le ciel. Cette âme sainte se sépara sans violence de sa chère communauté, parce que Dieu l'appelait à soy ; elle n'eut aucun sentiment de leurs regrets ni de leurs larmes, d'autant qu'elle avait les yeux arrêtés sur la volonté de Dieu, qui avait toujours été l'objet de toutes ses délices, et son paradis en cette vie."

PAUL de CHOMEDEY

Sieur de Maisonneuve

PAUL Chomedey de Maisonneuve ne fut pas sans doute, aux yeux de ses contemporains, le héros que nous nous complaisons maintenant à reconnaître en sa personne. Simple gouverneur d'une île à peine habitée, dans une colonie embryonnaire, sans ressources suffisantes, il ne pouvait atteindre la renommée d'un Frontenac ou d'un Vaudreuil. Cependant le premier gouverneur de Montréal, tout humble qu'il fut, plus encore par les sentiments et par le cœur que par la position, a vu grandir avec le temps ses titres de gloire. Sa vertu, son tact, sa prudence, toutes les précieuses qualités qui ornèrent sa belle âme ont conquis l'admiration du peuple canadien. Sa mission providentielle est un fait tellement acquis à l'histoire que vouloir le révoquer en doute serait de la témérité.

Paul de Chomedey naquit en France, près de Troyes, vers l'an 1600. Cet unique et dernier rejeton d'une des plus célèbres familles de la Champagne, entra tout jeune dans l'armée. Grâce à une éducation franchement chrétienne, cet adolescent sut conserver au milieu de la contagion du vice l'innocence de ses premières années, ne frayant avec ses compagnons d'armes que lorsqu'il ne pouvait faire autrement, Il charmait ses loisirs en pinçant le luth, et il consacrait le reste de son temps à la



PAUL DE CHOMEDEY
Sieur de Maisonneuve

prière. Déjà la Providence avait jeté les yeux sur lui pour le rendre de plus en plus digne de devenir plus tard le héraut de la foi et de la religion catholique en la Nouvelle-France.

Nous ne connaissons que peu de chose sur la vie de Paul de Chomedey jusqu'au jour où nous le retrouvons à Paris dans la cellule du Père Jésuite Charles Lalemant, récemment arrivé du Canada. Chomedey avait lu par hasard une de ces Relations que la Compagnie de Jésus faisait imprimer tous les ans et distribuer par toute la France. Cette lecture l'avait tellement ému, qu'il n'avait cru mieux faire que d'aller exposer au Père son état d'âme. "Mon Père, lui dit-il, vous voyez devant vous un homme bien décidé à mépriser tous les avantages que le monde pourrait lui offrir, et entièrement résolu d'aller au-delà des mers dans les contrées que vous évangélisez, consacrer son repos, ses services et sa vie au bien et à la sanctification de ces peuplades."

Pareille confiance ne pouvait mieux tomber, car le Père Lalemant se trouvait dans un sérieux embarras au sujet du nouveau gouverneur qu'il s'agissait de nommer sans délai. Il venait même d'avoir un long entretien à ce propos avec Jérôme le Royer, sieur de la Dauversière, receveur des domaines du Roi à La Flèche, en Anjou, lequel avait conçu le noble projet de fonder une colonie dans l'île de Montréal sous le nom de Ville-Marie. Il s'était, dans ce but, adjoint un gentilhomme riche et charitable dans la personne de Pierre Chevrier, baron de Fancamp, ainsi que M. l'abbé Olier, fondateur des Sulpiciens. Tous trois avaient formé un noyau d'association, nommée depuis "Société de Notre-Dame de Montréal." Dieu devait bénir leur pieuse entreprise, et la meilleure preuve qu'il pouvait leur en donner, ce fut la rencontre de Paul de Chomedey. Ce brave militaire, si

zélé pour la gloire de Dieu, si dévoué à sa patrie, ne pouvait être que le choix d'en Haut. Aussi fut-il aussitôt agréé que proposé comme gouverneur de Montréal. Les membres de la Société de Notre-Dame l'accueillirent à bras ouverts; ils le présentèrent au Roi, qui lui donna sa commission sur le champ.

La chronique rapporte que le nouveau gouverneur était vraiment l'homme qui convenait à une entreprise élaborée au nom de la religion, sous la protection spéciale de la sainte Vierge dont il était un fervent dévôt. Paul de Chomedey, en effet, s'était attaché à la Mère du Sauveur des hommes par la récitation quotidienne de son petit Office et du chapelet. Les relations de cet homme de bien avec les principaux sociétaires de la Compagnie de Montréal, les avertissements du Ciel, même les visions surnaturelles dont Dieu se montra prodigue à l'égard des fondateurs, sont des motifs suffisants pour nous faire remarquer l'intervention de la Providence dans l'établissement de Ville-Marie. Aussi bien fut-elle dès son berceau la ville bénie de Dieu, la protégée spéciale de la sainte Vierge. Pendant les premières années surtout, elle fut une image de la primitive Église. Le père spirituel de cette communauté était M. de Maisonneuve. "Gentilhomme de vertu et de cœur," écrit l'auteur des *Véritables motifs*. "Gentilhomme dont l'âme est aussi bien trempée que l'épée," s'écrie le P. Charles Lalemant, tels sont les témoignages que lui apportent deux de ses contemporains, bons juges en la matière. M. de Maisonneuve, lui, ne se connaissait qu'une qualité, et encore n'en éprouvait-il qu'un orgueil légitime, c'était son dévouement à la religion catholique, son désir de travailler à la christianisation des peuplades sauvages. Il ignorait, comme tous ceux qui s'employèrent à l'œuvre commune, que la Providence

s'était réservée d'établir, en son temps, dans cette Nouvelle-France, un noyau choisi de personnes pieuses, éclairées et prêtes aux plus sublimes dévouements.

Ville-Marie, jusqu'alors inconnue, si ce n'est dans les récits de voyages de Jacques Cartier et de Champlain, va bien vite devenir un centre de population des plus intéressants à étudier, des plus importants au point de vue stratégique dans la colonie. Ce sera d'abord l'humble bourgade, pauvre, abandonnée souvent aux caprices du sort, puis la petite ville de plus en plus florissante, offrant au commerce et à l'industrie des ressources précieuses, jusqu'à ce qu'elle devienne la grande métropole que nous connaissons, métropole aux perspectives de plus en plus brillantes. Les paroles prophétiques du Père Vimont, prononcées le jour même de la fondation de Montréal—17 mai 1642—devaient être réalisées au pied de la lettre : "Ce que vous voyez ici, disait-il dans son allocution à la petite troupe groupée au pied de l'autel, n'est qu'un grain de sénevé, mais il est jeté par des mains si pures et si animées de l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts".

*
**

Inutile d'insister sur les débuts de Montréal. Tout le monde connaît à quelles épreuves furent soumis ces valeureux colons que les attaques incessantes des Iroquois avaient rendus unis comme des frères, purs comme des anges, et braves comme des lions. M. de Maisonneuve ne ménageait rien pour l'avancement temporel et

spirituel de ses administrés. Il voyait à tout, prévoyait tout. Comme gouverneur, il devait veiller au maintien du bon ordre, à la conservation de la morale publique, à l'intégrité de la justice dans les différends qui pouvaient surgir entre ses gens. Naturellement tous n'étaient pas des saints, surtout parmi la soldatesque. Aussi lui fallut-il sévir de temps à autre contre certains abus provenant des boissons enivrantes, des jeux de hasard et contre les blasphémateurs. Il a laissé une série d'ordonnances qui font foi de sa fermeté et de sa sagesse.

“ On est surpris, dit Faillon, qu'ayant passé toute sa vie dans le métier des armes, il ait su allier ensemble et réunir en sa personne, le caractère décidé et résolu d'un gouverneur militaire toujours prêt à marcher à l'ennemi, et celui d'un juge consommé dans l'exercice de la justice, par la sagesse qui reluit dans toutes ses sentences, et qui même peut nous laisser incertains s'il a été supérieur comme gouverneur de place ou comme gouverneur.”

Au nombre des autres qualités que l'on attribue à M. de Maisonneuve, mentionnons son désintéressement, la simplicité dans sa mise et sa frugalité. Dollier les relève toutes trois : “ Ce brave et incomparable gouverneur, dit-il, a fait paraître en sa personne un détachement universel et non pareil, un cœur exempt de toute autre crainte que de celle de son Dieu et une prudence admirable. Mais, entre autres rares qualités, on a vu en lui une générosité sans exemple à récompenser les bonnes actions de ses soldats. Plusieurs fois, pour leur donner des vivres, il s'en est privé lui-même, leur distribuant jusqu'aux mets de sa propre table. Il n'épargnait rien pour leur procurer quelque petit bénéfice, quand les sauvages venaient en traite dans ce lieu. Je sais même

qu'une fois, remarquant une extrême tristesse dans l'un de ses soldats, qui avait fait preuve de cœur dans plusieurs actions contre l'ennemi, il l'interrogea et apprit de lui que le sujet de sa tristesse était qu'il n'avait rien pour traiter avec les Outaouais, qui étaient alors ici. Là-dessus, il le conduisit dans sa chambre, et comme ce jeune homme était tailleur d'habits, il lui remet tout ce qu'il trouve d'étoffes, jusqu'aux rideaux de son lit, pour qu'il les mette en hardes, afin de les leur vendre, et ainsi il le renvoya content. Il en usait de la sorte, non pour retirer aucun lucre, mais par une pure et cordiale générosité qui le rendait digne de louange et d'amour."

" Il ne se souciait non plus d'argent que de fumier, écrit la sœur Morin ; ce qui a paru visiblement à tout le monde. S'il eut voulu négocier, il aurait amassé de grandes richesses par la traite des pelleteries, le castor valant, en ce temps-là, jusqu'à dix et douze livres, et il aurait pu l'avoir facilement et à volonté, par un commerce licite et honnête ; mais l'amour de la pauvreté évangélique, qui était dans son cœur, en fermait la porte à tout désir de posséder des biens périssables."

M. de Maisonneuve ne voulut jamais se marier, bien que l'un des Jésuites desservant Ville-Marie lui en suggérât l'idée. Pour en avoir le cœur net, et après avoir reçu l'approbation de son directeur de conscience, il prononça le vœu de chasteté. " Ce trait, ajoute Faillon, montre à quelle haute vertu il aspirait dans la profession des armes, quelque dissipante qu'elle puisse paraître. En apparence homme du monde, il était en réalité un vrai religieux, par sa délicatesse de conscience, qui le rendait pur comme un ange, et par son humilité sincère et profonde, qui lui faisait cacher en tout le bien qu'il faisait. Quand il ne pouvait en dérober la connaissance aux hommes, il avait alors de saintes adresses pour leur donner à penser qu'en faisant le bien, il cédait à

l'exigence des circonstances, quoiqu'il lui fût toujours inspiré par son amour pour Dieu et par le désir de ne plaire qu'à lui seul. C'était un homme de grande oraison, intimement convaincu et pratiquement pénétré des maximes de l'Évangile les plus parfaites et les plus sublimes; et cette conviction, jointe à sa force d'âme naturelle, le rendait sans pareil en constance dans l'adversité. Sachant, par la lumière de la foi, que les contradictions, les disgrâces temporelles, sont autant d'occasions de mérites pour le ciel, il se réjouissait lorsqu'il plaisait à Dieu de le gratifier de quelque faveur de ce genre."

*
*
*

Les dernières années du gouvernement de M. de Maisonneuve sont autant de pages où l'héroïsme religieux coudoie la gloire militaire. C'était une vie insoutenable pour ces pauvres colons, qui ne pouvaient s'habituer à vivre dans les affres d'une mort cruelle. Les Iroquois les harcelaient sans cesse, et ils les poursuivaient jusque sur le seuil de leurs demeures. M. de Maisonneuve s'employait de son mieux à protéger son monde, et dans ce but il fit un appel au dévouement et à la piété en établissant une confrérie sous le nom de *milice de la sainte famille de JÉSUS, MARIE et JOSEPH*. Les membres devaient s'engager à défendre l'île au prix de leur sang. Quatre jours après la publication de l'ordonnance, cent quarante hommes s'enrôlaient sous la bannière de la Sainte Famille

A l'arrivée de M. de Tracy en Canada, les affaires se trouvaient assez mêlées. Le gouverneur de Mézy venait de mourir; il y avait dissension au Conseil souverain. La colonie semblait aux abois: chicanes à l'intérieur, guerres avec les sauvages. Le nouveau lieutenant général du Roi voulut tout régler à sa manière, et il crut

bien faire en renvoyant d'office M. de Maisonneuve "comme étant incapable de la place et du rang de gouverneur qu'il tenait." Cet acte rigoureux n'est guère justifiable, à moins que l'on invoque le grand âge de M. de Maisonneuve. Mais on devait compter sur son expérience et sur l'ascendant dont il jouissait à Montréal. Depuis vingt-quatre ans qu'il habitait la colonie, il ne s'était jamais démenti, soit comme administrateur habile, soit comme militaire courageux.

Cet acte d'ingratitude ne servit qu'à développer chez le premier gouverneur de Montréal les vertus dont il avait donné des preuves si palpables depuis sa naissance. Il se réfugia à Paris et là dans l'isolement et le silence, il continua à s'occuper de Ville-Marie, comme si de rien n'avait été. Il vécut encore onze ans après son départ du Canada. On ne connaît que peu de choses de lui durant cette période. Ce fut à Paris qu'il mourut, dans son domicile, paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, le 9 septembre 1676. Le lendemain, son corps fut transporté à l'église des Pères de la doctrine chrétienne, où ses obsèques furent célébrées. Ce grand serviteur de Dieu avait déjà reçu sa récompense d'une vie de labeurs incessants, aussi rude que celle de nos missionnaires, exposé comme eux au martyre, aussi anxieux peut-être de le souffrir, tant sa foi était robuste, son dévouement sublime, sa charité immense.



LE PÈRE ANTOINE DANIEL

JÉSUI TE

1601-1648



ANTOINE Daniel naquit à Dieppe le 27 mai 1601. Il entra, à l'âge de vingt ans, chez les Jésuites à Rouen. Après avoir complété ses études de philosophie, il alla à Paris, au collège de Clermont, pour y faire sa théologie.

De Paris il fut transféré au collège d'Eu, où il se livra à l'enseignement jusqu'à son départ pour la Nouvelle France. Il était le frère du fameux capitaine Daniel, dont parle Champlain, qui construisit le premier fort français au Cap-Breton, en 1629, et qui, en 1632, conduisit au poste de Sainte-Anne son frère Antoine et le P. Davost, pour remplir les fonctions de missionnaires.

Deux ans plus tard, nous les retrouvons tous deux à Québec, au couvent de Notre-Dame des Anges, étudiant la langue huronne sous la direction du Père de Brébeuf, qui s'en était rendu maître après trois ans de séjour au milieu des sauvages. "Si grande est l'ardeur qu'ils mettent à cette étude, écrivait le Père de Brébeuf au Général des Jésuites, qu'ils ont fait des progrès vraiment remarquables, dans une langue à peine connue, et qui n'est pas encore réduite en principes."

Le Père Daniel était destiné à devenir missionnaire chez les Hurons. Il importait donc qu'il se mit au courant de leur langue, et ses talents lui permirent de la

maîtriser en peu de temps. Ainsi put-il partir pour l'Ouest dès l'année qui suivit son arrivée au pays. Son unique ambition était de travailler à la conversion des barbares. C'est bien là, en effet, le résumé des quinze années qu'il séjourna au milieu de ces peuplades que leur ignorance et leurs mœurs grossières rendaient plutôt réfractaires à l'œuvre évangélique.

Le pays des Hurons comprenait la péninsule ou langue de terre arrosée à l'est par le lac Simcoe, et à l'ouest par la baie Georgienne. Il s'étendait du nord au sud, entre les rivières Severn et Nottaouasaga. Sa longueur était de vingt-cinq lieues, et sa largeur en atteignait à peine sept ou huit.

La péninsule huronne était habitée par quatre tribus de même langue et de même origine. On les appelait : 1° les Attignaouantans ou tribu de l'Ours ; 2° les Attignenonghacs ou tribu de la Corde ; 3° les Arendarhonnons ou tribu de la Roche ; 4° les Ataronchronons ; 5° enfin les Tohontahenrats. Les plus nombreuses, comme les plus respectées, étaient les tribus de l'Ours et de la Corde, qui avaient pris possession du pays, la première vers 1589, et la seconde, vingt ans plus tard. Les vieillards de ces deux tribus racontaient aux Jésuites, en 1638, que leurs ancêtres, depuis deux cents ans, avaient souvent changé de résidence, ayant été forcés d'émigrer d'un lieu à un autre, environ tous les dix ans.

La tribu de l'Ours était la plus considérable. Sa population formait la moitié de toute la famille huronne, c'est-à-dire environ 15,000 âmes. En 1648, elle comptait quatorze bourgades, et les Jésuites y avaient treize missions, avec résidence principale à Ossossané. Les Français l'avaient baptisé du nom de La Rochelle.

La tribu de la Corde était la plus ancienne et la plus populaire après celle de l'Ours. Les Jésuites ou-

vrèrent chez elle les missions de Saint-Ignace et de Saint-Joseph. Téanaustayaé était le village le plus important de ce pays, et les missionnaires lui donnèrent le nom de Saint-Joseph. C'est ici que périt le Père Daniel, comme nous le verrons plus tard.

La tribu de la Roche habitait la partie orientale de la péninsule huronne. La bourgade de Cahiaqué appartenait à cette tribu ; on y comptait 260 cabanes et près de 2,000 âmes. Les Jésuites avaient établi leur résidence à quelque distance de cette bourgade, et la mission tout entière reçut d'eux le nom de Sainte-Marie.

Chez les Ataronchronons il y avait quatre missions, avec Sainte-Marie comme résidence.

Les Toentahenrats appartenaient à la mission de Saint-Michel.

La plupart des missionnaires qui vécurent chez les Hurons jusqu'à leur dispersion en 1648, demeuraient à la résidence de Sainte-Marie. De là ils se répandaient dans les diverses missions, dont la garde leur était confiée.

Le Père Daniel fut d'abord chargé de la mission de Saint-Jean-Baptiste des Arendarhonons. Cette tribu n'était pas la moins importante, car elle était maîtresse du commerce des fourrures, à l'exclusion de toutes les autres nations huronnes. Mais elle avait la faculté de partager son privilège, comme elle fit bien souvent par condescendance pour les Français. Le P. Daniel partit de Québec, le 6 juillet, en même temps que le Père de Brébeuf, qui montait un autre canot. Après un mois de fatigues, les deux vaillants missionnaires mirent pied sur la terre huronne le 2 août, et ils allèrent résider à Ihonatiria, au milieu des gens de la tribu de la Corde. Ce village était situé à l'entrée occidentale de la baie connue aujourd'hui sous le nom de Penetanguisheene,

sur une pointe, à quatre lieues d'Ossossané et à sept de Téanaustayaé. Tous deux s'occupèrent de la construction de leur résidence : elle avait trois chambres, dont une pour les fins du culte. Quand ils voulaient convoquer une réunion des sauvages à leur chapelle, ils sonnaient une clochette en allant d'une cabane à l'autre, puis, tout le monde à sa place, le Père Daniel entonnait le *Pater* en huron, qu'il chantait ensuite avec les enfants. Ce spectacle nouveau attirait les vieux comme les jeunes, et le Père de Brébeuf les entretenait dans leur langue des vérités éternelles.

L'hiver se passa ainsi sans apporter beaucoup de changement dans les âmes. Cependant la bonne semence devait bientôt germer et produire des fruits salutaires. Les Pères avaient, le 8 décembre 1635, placé toutes leurs missions huronnes sous la protection de la Vierge Immaculée, espérant que la Mère de Dieu viendrait à leur secours et convertirait ces peuples, fût-ce même à la faveur d'un miracle.

Au printemps de 1636, le Père Daniel quitta Ihonatoria pour descendre à Québec. Le Père de Brébeuf, plus familier que ses confrères avec les mœurs et les coutumes des Hurons, croyait que le meilleur mode pour les amener au bien, serait de former leurs enfants à la vie civilisée, en leur donnant le pain intellectuel et même le pain quotidien. C'était donc un petit séminaire de sauvages qu'il voulait fonder. Comme il lui était difficile de quitter son poste, il jugea que le Père Daniel serait le meilleur homme pour mener à bonne fin une entreprise aussi ardue. Douze enfants devaient l'accompagner jusqu'à Québec, où ce séminaire serait ouvert immédiatement. Mais quand l'heure du départ vint à sonner, ce fut une scène tellement navrante, qu'il fut impossible d'en décider plus que trois à partir. Les mères et

surtout les grand'mères des neuf autres s'accrochèrent à leur cou, et les retinrent étroitement embrassés. Force fut donc au Père Daniel de prendre le chemin de Québec avec le faible contingent qu'on voulut bien lui laisser.

Les trois séminaristes hurons entrèrent à Notre-Dame-des-Anges vers la fin de juillet. Le Père Charles Lalemant en était alors le supérieur. Le premier soin du Père Daniel, à qui fut confiée la charge de précepteur, fut de les instruire dans la foi chrétienne. La chapelle était le lieu choisi pour la classe. L'assiduité était grande, et les leçons profitaient aux élèves. C'est ainsi qu'ils apprirent en peu de temps à joindre les mains, à se mettre à genoux, à se tenir debout pendant qu'ils subissaient quelque interrogatoire, à répondre avec modestie, et à faire la révérence à la façon des Français.

Après avoir passé par bien des vicissitudes, le séminaire huron dut fermer ses portes en 1640, faute d'élèves. N'empêche que son histoire, si brève qu'elle soit, comporte de précieux enseignements. S'il est vrai de dire que le grain jeté en terre par les Jésuites, arrosé des sueurs du Père Daniel, n'a pas produit cet arbre robuste dont parle l'évangile, nous pouvons toutefois affirmer qu'il a produit en son temps des rejetons vigoureux et des fruits de bénédiction et de salut. Il est des plantes, même vivaces, qui dégénèrent à la longue et meurent au bout d'un certain nombre d'années, malgré les précautions les plus assidues et les soins les plus habiles du jardinier. On ne sait trop au juste si ce résultat malheureux est dû au manque de principes fertilisants dans le sol, ou si la plante porte en elle-même un germe de mortalité naturelle. Ainsi de beaucoup d'institutions humaines que leurs promoteurs ont entourées des plus délicates attentions. Ils les ont vues quelquefois prospérer et grandir, puis aller en

déclinant jusqu'à complète extinction. Tel fut le sort de l'œuvre du Père Daniel.

C'est alors que ce brave missionnaire fut envoyé chez les Arendarhonons. Il n'y passa qu'un an, faisant tout le bien que son zèle apostolique pouvait lui inspirer. En 1641, il courut à la mission de Saint-Joseph des Attignenonghacs, conjointement avec le Père Simon Lemoine. Ils reçurent un jour la visite de leur confrère, le Père Chaumonot qui revenait de la Nation Neutre. Il n'avait pas reçu un accueil bien cordial de la part de cette tribu, qui était remplie de préjugés contre les missionnaires et leur œuvre. Sans être découragé, le pauvre Jésuite revenait au milieu des Hurons, où il s'attendait à rencontrer plus de consolations. Un jeune Huron, qui avait déjà fait des siennes et que tout le monde redoutait comme un méchant, un homme à tout faire, profita du moment où le Père Chaumonot sortait de la cabane du Père Daniel, pour lui frapper la nuque avec une grosse pierre. Le coup porta mal, car le Père continua son chemin. A cette vue, le sauvage s'empara d'une hache qui se trouvait à sa portée, et fonça sur le Jésuite. Alors intervint le Père Daniel, qui arrêta le bras de l'assassin, et sauva de cette façon la vie de son confrère.

Le Père Daniel continua toujours son œuvre, tantôt chez les Arendarhonons, tantôt chez les Attignenonghacs, n'ayant d'autre souci que d'ouvrir le ciel au plus grand nombre d'entre eux. Enfin se leva le jour qui devait mettre le couronnement à une vie toute dépensée en sacrifices pour la cause sacrée de la religion. Les Iroquois, toujours remuants, s'abattirent, au moment où l'on s'y attendait le moins, sur la bourgade de Saint-Joseph, où résidait le Père Daniel. Celui-ci venait de terminer sa messe, et la chapelle était remplie de Hurons, lorsque retentit le cri d'alarme. Les uns coururent à leurs armes pour se défendre, les autres prirent la fuite ;

mais le Père, prévoyant que la mort allait être le partage du plus grand nombre, resta dans la chapelle et baptisa tous ceux qui s'y trouvaient en leur disant : " Mes frères, nous serons aujourd'hui dans le ciel. Fuyez cependant, et tâchez de vous échapper ; quant à moi, mon devoir est ici, et j'y resterai en attendant la mort." Quelques minutes après, il recevait en pleine poitrine une balle iroquoise : il tomba mort en prononçant le nom de Jésus. L'ennemi se retira après avoir mis le feu au village ; la chapelle fut consumée, ainsi que le corps du Père Daniel.

Ce fut la première holocauste offerte à Dieu en Canada par les missionnaires jésuites. La *Relation de 1649* fait ainsi son éloge : " Ce bon Père travaillait en cette mission avec un soin infatigable, un courage généreux dans les entreprises, une patience insurmontable, une douceur inaltérable, et avec une charité qui savait tout excuser, tout supporter et tout aimer. Son humilité était sincère, son obéissance entière, et toujours prête à tout pâtir et à tout faire. Son zèle l'a accompagné jusqu'à la mort, qui ne l'a pas pris au dépourvu, quoiqu'elle ait été bien subite. Car il portait toujours son âme entre ses mains, y ayant plus de neuf ans qu'il demeurait dans les places les plus frontières de ce pays, et dans les missions les plus exposées à l'ennemi, attendant avec espérance et amour le bonheur de la mort, qui lui est échue en partage."

La même *Relation* rapporte qu'après sa mort le Père Daniel apparut deux fois à un des Pères. Celui-ci lui ayant demandé comment il se faisait que Dieu avait permis que son corps fût consumé sans qu'il restât une parcelle de ses cendres : " Oui, Dieu est grand, répondit-il, et adorable à tout jamais ; il a jeté les yeux sur les opprobres de son sien serviteur, et afin de le récompenser en Dieu, grand comme il est, il m'a donné quantité d'âmes qui étaient dans le purgatoire, lesquelles ont accompagné mon entrée et mon triomphe dans le ciel."

MADELEINE CHAUVIGNY

DE LA PELTRIE

1603-1671



A Vénérable Marie de l'Incarnation raconte dans ses *Lettres* que, vers la fin de l'année 1633, étant prise d'un léger sommeil, il lui sembla qu'elle conduisait par la main une jeune et charmante dame du siècle, jusqu'à un certain endroit de la côte maritime de France, où toutes deux prirent passage sur un navire qui les conduisit saines et sauvées, malgré la longueur et les dangers de la navigation, dans un pays très éloigné et très vaste. Rendues à terre, elles gravirent par un étroit sentier jusqu'au sommet d'un coteau élevé, où elles aperçurent tout d'abord un bâtiment en forme de monastère : c'était une église magnifique, en beau marbre blanc. La sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras, dominait ce monument religieux. La Mère parlait à son Fils et semblait l'entretenir de ce pays couvert de forêts et d'ombres épaisses, et aussi de la Mère de l'Incarnation.

S'étant éveillée, la vénérable religieuse se sentit fortement impressionnée, mais elle ne chercha pas à saisir la signification de ce songe. Ce ne fut que plus tard, dans une seconde vision, qu'elle comprit que ce pays vierge était le Canada, parce que Dieu lui inspira, dans le même temps, l'idée de s'y rendre et d'y fonder une



MADELEINE CHAUVIGNY DE LA PELTRIE

maison où MARIE et son divin Enfant seraient invoqués. Elle ne tarda pas non plus à apprendre le nom de cette dame du monde qu'elle avait tenue par la main pour se rendre dans le Canada lointain, lieu barbare, dont le seul nom servait d'épouvantail aux enfants de la vieille France. Cette personne s'appelait Madeleine de Chauvigny, dame de la Peltrie.

Née à Alençon en 1603, de parents fort pieux, Madeleine reçut une excellente éducation chrétienne. L'esprit de Dieu, qui la conduisait, lui inspira de bonne heure une affection toute particulière pour ce qui avait rapport au service de la religion. "Dès qu'elle fut capable de faire des réflexions, dit Charlevoix, elle crut que Dieu voulait seul posséder son cœur, et elle commença de prendre des mesures pour entrer dans quelque communauté religieuse. Mais Dieu avait d'autres vues, et comme il la destinait au même dessein que la Mère Marie de l'Incarnation, il ne permit pas que ces deux femmes, par qui il voulait faire de grandes choses, prissent d'abord un parti qui aurait privé l'une de ses biens et l'autre de la connaissance des affaires et de l'expérience qui leur étaient nécessaires pour exécuter l'œuvre importante qu'il leur devait confier."

Se sentant donc attirée irrévocablement vers la vie religieuse, Madeleine de Chauvigny se retira furtivement dans un monastère. Mais son père ne voulut pas consentir à une telle séparation ; il força sa fille à quitter le couvent, et il lui fit épouser Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie, en la paroisse de Bivilliers. Cette famille appartenait à la haute noblesse percheronne. Une fille, issue de ce mariage, fut moissonnée dans sa fleur, et Charles de Gruel disparut de la scène terrestre, deux ans après son mariage, laissant ainsi à sa jeune épouse sa liberté avec une fortune assez ronde.

Bien qu'elle éprouvât toujours le désir de se consacrer à Dieu, Madame de la Peltrie résolut, après avoir consulté des personnes de haute vertu, de se dévouer tout entière à l'œuvre des missions du Canada, en mettant sa bourse et son influence au service des missionnaires. La noble femme éprouva d'abord de grandes difficultés à l'exécution de son religieux dessein. Elle dut subir un procès coûteux de la part de sa famille, sous prétexte qu'elle dissipait ses biens. Ayant gagné ce procès, à la suite d'un vœu qu'elle avait fait à saint Joseph d'employer sa fortune pour sa gloire et pour le salut des âmes, elle recourut de nouveau à ses pieux aviseurs, qui comprirent qu'elle ne pouvait pas différer plus longtemps de travailler à la conversion des sauvages de la Nouvelle France.

Quelque temps après, Madame de la Peltrie tomba malade d'une fièvre maligne qui la conduisit à deux doigts de la mort. Elle renouvela alors son vœu, et elle fut aussitôt guérie, au grand ébahissement de son médecin, qui lui dit : " Madame, je pense que votre fièvre est allée en Canada."

Cette fois, il n'y avait plus d'hésitation possible. Madeleine de Chauvigny courut consulter un religieux d'une grande piété et de bon conseil. Elle lui exposa que son père désirait qu'elle se mariât de nouveau, et qu'il lui serait bien difficile de lui désobéir. Le religieux lui suggéra un plan assez singulier et qui devait réussir. Il la ferait demander en mariage par Jean de Bernières, seigneur de Louvigny, trésorier de France à Caën. La difficulté serait de faire consentir à ce mariage un homme qui vivait dans le monde comme un ermite, et ne s'occupait que d'oraisons et de bonnes œuvres.

Madame de la Peltrie écrivit à l'ermite de Caën, comme on l'appelait, et lui ouvrit son cœur. Après bien des

hésitations et après avoir pris conseil de personnes discrètes, M. de Bernières consentit enfin au mariage, et demanda la main de la jeune veuve à son père, qui l'agréa avec plaisir. Tout marchait à souhait, lorsque la Providence intervint pour régler d'une autre manière la vocation de Madame de la Peltrie. Son père, tombé malade, fut enlevé de ce monde, après quelques jours de maladie seulement. Le projet de mariage fut abandonné, et la vertueuse dame allait enfin pouvoir embrasser l'état que sa vocation et ses directeurs lui indiquaient depuis si longtemps.

*
**

Après avoir eu quelques pourparlers avec l'évêque de Tours au sujet de la fondation d'un couvent à Québec, Madame de la Peltrie, qui avait jeté les yeux sur les Ursulines pour l'aider dans son œuvre, se rendit au couvent où elle fut accueillie comme un ange du ciel. "Dès que je l'eus envisagée, s'écrie la Mère de l'incarnation, je me souvins de ma vision, et reconnus en elle la compagne qui s'était jointe à moi pour aller à ce grand pays qui m'avait été montré; sa modestie, sa douceur et son teint m'en renouvelèrent l'idée; tous les traits de son visage me parurent être les mêmes..... Ce qui me fit encore admirer davantage la divine Providence. fut ce que j'appris par après d'elle-même, qu'en ce temps que Dieu me l'avait fait connaître, il lui avait aussi donné la première inspiration de sa vocation pour le Canada."

Madame de la Peltrie partit pour Québec en 1639, sur le même vaisseau qui portait la Mère de l'Incarnation et d'autres religieuses, tant Ursulines qu'Hospitalières. Dès son arrivée ici, elle vécut dans le monastère des Ursulines qu'elle avait fondé avec ses propres

deniers. Son œuvre de prédilection fut de travailler à la conversion des sauvages, au soin et à l'éducation de leurs enfants. Pendant dix-huit ans elle remplit l'office de lingère avec une charité qui ne se démentit jamais. Entre temps elle s'occupait des pauvres de la ville, raccommo- dait leurs vêtements, ou leur en confectionnait de neufs. Son plus grand plaisir consistait dans les travaux manuels les plus humiliants, comme de laver la vaisselle, de balayer les chambres et de panser les plaies des malades. Partout elle se réservait la dernière place, et le nom de Fondatrice qu'on lui donnait souvent, lui causait toujours un profond chagrin, tant son humilité était grande. L'on conçoit aisément que cette pieuse femme parvint vite à un haut degré de perfection. Dieu lui accorda le don d'oraison, et bien qu'elle n'en voulut rien faire paraître, il devenait de plus en plus évident par sa tenue, ses discours et ses pratiques de mortification, qu'elle était en union constante avec le divin Maître.

La Mère de l'Incarnation disait un jour au Père Poncet: "Madame notre Fondatrice court à grands pas dans les voies de la sainteté; j'en suis ravie, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi." Deux ans plus tard, la même écrivait à la supérieure des Ursulines de Mons: "Madame de la Peltrie est une sainte." De son côté, la Fondatrice écrivait à dom Claude Martin, au sujet de sa vénérable amie: "Ah! si j'avais la dixième partie de ses vertus, que je m'estimerais heureuse!"

Madame de la Pelletrie mourut quelques mois seulement avant la Mère de l'Incarnation. Le 12 de novembre 1671, elle fut attaqué de pleurésie, et en sept jours le mal avait fait son œuvre de destruction. "Jamais, disent les *Relations*, elle ne fut plus humble, plus affable, plus mortifiée, plus obéissante, ni plus soumise à la

supérieure, aux ordonnances du médecin, plus dévote, plus unie à Dieu, ni plus résignée à sa sainte volonté.”

Le 16, s'étant informée quel jour il était, elle s'écria quand on lui eut dit que c'était mercredi: "Dieu soit béni! ah! que je serai heureuse de mourir aujourd'hui! C'est un jour destiné pour honorer saint Joseph." Le fait est qu'elle mourut ce jour-là, à l'âge de soixante-huit ans, dont elle en avait passé trente-trois à Québec.

Le lendemain de sa mort, elle fut inhumée dans le chœur des religieuses, dans un cercueil de plomb. On avait préalablement enlevé le cœur de la défunte, qui, d'après son testament, devait être déposé et enterré sous le marchepied du maître-autel de l'église des Jésuites. Les obsèques furent très solennelles. On y vit le gouverneur Courcelle, l'intendant Talon, tous les principaux citoyens de Québec et une foule de sauvages. Après l'inhumation aux Ursulines, le cortège se rendit en procession à l'église des Jésuites pour y conduire le cœur de la fondatrice, porté sous un crêpe funèbre par un ancien conseiller au Conseil souverain.

CHARLES GARNIER

JÉSUI TE

1606-1649



CHARLES GARNIER naquit à Paris le 26 mai 1606, d'une famille de robe. Dès son jeune âge il donna des signes non équivoques de la plus tendre piété unie à un fond de jugement remarquable. Ses dispositions apostoliques se manifestèrent déjà dans un temps où la jeunesse préfère les amusements et les jeux à tout ce qui tient de près ou de loin aux travaux de l'esprit ou aux choses de la vie religieuse. L'argent de ses menus plaisirs était consacré à des aumônes ou à d'autres bonnes œuvres dont il était lui-même le dispensateur.

Charles Garnier fit ses études chez les Jésuites au collège de Clermont. Il s'y fit remarquer par sa bonne conduite et sa piété exemplaire. La dévotion à la sainte Vierge, surtout à son Immaculée Conception, semblait primer toutes les autres. "C'est elle, disait-il, qui m'a tenu dans ses bras durant ma jeunesse, et qui m'a fait entrer dans la Compagnie de Jésus."

A dix-huit ans, Charles Garnier entra au noviciat de Paris, bien que son père ne goûtât guère cette vocation ; il eût préféré garder auprès de soi un trésor aussi précieux. "Si je n'aimais pas autant votre Compagnie, disait-il un jour à un Jésuite, je ne vous donnerais pas un enfant qui depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui

n'a jamais commis la moindre désobéissance, et ne m'a jamais causé de peine." Mais la vocation religieuse de ce jeune homme était tellement visible, qu'il eût été cruel de l'en détourner.

Son noviciat terminé, Charles Garnier fit trois années de philosophie au collège de Clermont (1626-29), puis, après plusieurs années consacrées à l'enseignement dans des collèges de province, il revint à Paris pour y étudier la théologie (1632-36). Son désir de partager les travaux apostoliques de plusieurs de ses confrères qui, depuis 1632, avaient pris le chemin du Canada, fut bientôt connu de ses supérieurs, qui semblaient disposés à y obtempérer. Mais le père du jeune Jésuite, mis au courant de la situation, s'opposa formellement au vœu de son fils. Il avait déjà fait un sacrifice assez grand en lui permettant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, c'était trop que de lui en demander un second qui allait le priver du plaisir de voir son enfant, peut-être pour toujours. Celui-ci toutefois ne se découragea pas : il mit tout en œuvre pour changer les idées paternelles : larmes, prières, supplications, etc. Enfin, de guerre lasse, le père se laissa toucher, et accorda la permission tant désirée. Ce fut un jour de grand bonheur pour ce Jésuite de trente ans que celui où il prit pied sur le vaisseau qui devait le transporter à Québec, parce qu'il prévoyait que sa carrière ne serait pas bien longue. Sa constitution débile ne pourrait résister bien longtemps aux travaux ardues des missions sauvages. Puis il se sentait appelé au martyre par un pressentiment qui ne devait pas le tromper.

Désormais le Père Garnier ne vivra plus que pour la conquête du royaume des élus, et pour parvenir à cette heureuse fin, suprême ambition des âmes vraiment apos-

toliques, il ne négligera aucune occasion favorable, il se résignera à tous les sacrifices, il exposera santé et vie.

Le premier théâtre de ses travaux fut la mission huronne, où le Père de Brébeuf ne faisait que de reprendre le cours de ses efforts interrompus depuis 1629 jusqu'en 1635. Le champ était vaste, et la moisson s'annonçait abondante. Mais il fallait semer pour récolter, et l'œuvre des missionnaires était des plus ardues. Il lui fallait tout d'abord apprendre la langue des sauvages, besogne des plus ingrates, hérissée de difficultés; puis se soumettre à mille et une exigences répugnantes à la nature et aux mœurs d'un chrétien. Le Père Garnier entra vite dans son rôle, car aucun obstacle ne l'embarrassait. Il se mit à l'étude de l'idiome huron avec une telle ardeur, qu'en peu de temps il put utiliser ses connaissances pour ses travaux d'évangélisation qu'il poussa avec la plus grande vigueur. Quelque temps après son arrivée chez les Hurons, il écrivait à son frère Henri de Saint-Joseph, carme déchaussé: "La vie est dure dans les missions et, dans mes nécessités, je pense quelquefois aux douceurs de la France...Mais aussitôt je me dis: il faut renvoyer toutes ces douceurs au Paradis. où nous trouverons tout en Dieu, et alors il y a plus que du plaisir à la privation de ce qui est le plus agréable sur la terre."

"Rien au monde ne le touchait," dit le Père Rague-neau, "ni repos, ni consolation, ni peines, ni fatigues. Son tout était en Dieu, et hors de lui, tout ne lui était rien."

L'amour des souffrances formait le fond de la vie du Père Garnier. Soigner les maladies les plus rebutantes, accomplir des marches forcées à travers des chemins dangereux et par des froids presque intolérables, c'était une mince considération pour un missionnaire que vivifiait le souffle de l'amour divin. Et le Père Garnier, qui était d'une constitution délicate, lacérait sa chair au

moyen de cilice et de ceinture aux pointes aiguës, et il trouvait moyen, en dépit de toutes ces mortifications, de frayer sa voie dans les rudes missions du Canada, sans proférer de plaintes, sans demander une seule minute de repos. Si on lui conseillait de se ménager, il disait: "Il est vrai que je souffre du côté de la faim, mais ce n'est pas jusqu'à la mort, et, Dieu merci, mon corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur."

Son dévouement aux sauvages hurons fut inaltérable. Pour en baptiser un seul, il eût fait des prodiges de valeur. Les *Relations* rapportent qu'un jour il porta un pauvre malade sur ses faibles épaules jusqu'à une distance de deux lieues, afin de gagner le cœur de ses congénères et de les convertir à la foi chrétienne. Des sauvages, qu'il assista à la mort, témoignèrent qu'ils avaient vu à leur chévet un ange d'une rare beauté qui les exhortait au repentir de leurs fautes et aidait le Père dans ses fonctions sacrées. Le fait est que le fervent missionnaire avait une dévotion spéciale aux saints Anges, et il ne manque pas d'exemple où ces envoyés de Dieu sont intervenus pour opérer des conversions extraordinaires.

Le Père Léonard Garreau, compagnon de mission du Père Garnier pendant quatre ans, écrivait de lui: "Il semblait n'être né que pour la conversion des sauvages; sa ferveur en cet endroit croissait tous les jours... Il n'avait point d'autres pensées que des choses de sa mission: il était ignorant de la France, comme un homme qui jamais n'en eût été; et les nouvelles qu'il en attendait chaque année, faisaient si peu d'impression dans son esprit, qu'il les oubliait incontinent."

Le zèle du Père Garnier ne se borna point aux missions huronnes, il essaya aussi, et à plusieurs reprises, de travailler à la christianisation des sauvages de la

nation du Petun, mais inutilement au début ; ces barbares se montrèrent insensibles à toute parole évangélique. Cependant le Père ne se découragea pas, car il était décidé à vaincre ou à mourir. Après les avoir abandonnés deux fois, il résolut de tenter un dernier et suprême effort, quelques sacrifices dût-il s'imposer. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat, il parvint enfin à s'implanter au milieu d'eux. Bientôt sa parole inspirée connut des auditeurs que la grâce allait amener à de meilleurs sentiments. Les conversions commencèrent, et avec elles ces miracles de la bonté divine qui voulait convertir cette nation au moment même où elle allait, presque en bloc, recevoir la récompense du martyr. En effet, les Iroquois qui, à cette époque, dévastaient toute la Nouvelle-France, ravageant, brûlant tout ce qui tombait à leur portée, avaient décidé d'en finir avec les Hurons et les Pétuneux.

C'était en 1649, l'année mémorable du grand massacre des tribus huronnes. Tout leur pays avait été dévasté, des missionnaires avaient été martyrisés, et quelques membres épars de la grande famille huronne n'avaient dû leur salut qu'à la fuite.

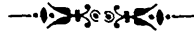
Le 7 décembre de la même année, trois cents Iroquois tombèrent à l'improviste sur la mission de Saint-Jean des Pétuneux dirigée par le Père Garnier. Le farouche ennemi se montra implacable. Assoiffés de sang, les guerriers iroquois firent main basse sur tous les membres de la mission, tuant, assommant hommes, femmes et enfants. Le Père était alors occupé à visiter ses ouailles de cabane en cabane. A la première nouvelle de l'irruption de ces barbares, il court à sa chapelle, et il crie aux chrétiens présents : " Sauvez-vous, nous sommes morts." Puis il sort et court à droite et à gauche, baptisant, bénissant ou absolvant. Mais il

tomba bientôt la poitrine percée d'une balle. Une autre le frappe à la cuisse, et il reste presque évanoui sur le sol. Cependant il n'est pas mort, car, apercevant à quelques pas de lui un pauvre moribond blessé gravement il se met à genoux, puis il se lève pour aller lui porter secours. A peine a-t-il fait trois ou quatre pas, qu'il s'affaisse sur lui-même. Il se lève une seconde fois, pour tomber de nouveau. Une troisième tentative aboutit à un pareil résultat. Arrive sur l'entrefaite un sauvage iroquois qui enfonce sa hache dans le crâne du Père qui succombe et meurt.

Ainsi périt le Père Garnier. Il n'était âgé que de trente-trois ans et six mois, dont il avait passé treize au milieu des sauvages. Au lendemain de sa mort, l'un des Pères qui avait présidé à son inhumation, écrivait au supérieur des Jésuites à Québec : " Je puis dire en général, que je ne connaissais point de vertu qui lui manquât, et qu'il les avait toutes à un haut degré, je puis assurer qu'en quatre ans que j'ai été son compagnon, je ne l'ai jamais vu faire une faute qui fut directement contre quelque vertu... Il était très exact dans l'observation de nos règles, et quelque occupation qu'il eût pour la conversion des sauvages, jamais il n'eût perdu aucun temps de ses oraisons, de ses lectures spirituelles, ni de son examen. Sa chasteté était si pure qu'elle me paraissait angélique, dans une modestie aussi rare, que j'en aie point vu en France. Mais surtout j'admirais son humilité, il avait un très bas sentiment de soi-même, et quoiqu'il eût des talents éminents pour ces missions, néanmoins il se postposait à tous les autres... La gloire de sa mort a couronné l'innocence de sa vie."

Parkman fut un des plus fervents admirateurs du Père Garnier : " Il entra, dit-il, dans la vie de périls,

faite pour effrayer les plus braves, avec l'ardeur d'un cœur vaillant contenu dans un corps délicat et soutenu par un grand esprit de sacrifice ; et il se montra à la hauteur de toutes les difficultés. Ses compagnons le jugeaient un saint, et s'il eut vécu deux siècles plus tôt, on l'eût probablement canonisé ; sa vie entière fut un martyre volontaire."



JEANNE MANCE

1606-1673



JEANNE MANCE naquit vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, d'une famille honorable, qui a fourni des magistrats et des militaires remarquables. L'un de ses frères, Pierre Mance, fut archidiacre de Troyes, et se rendit célèbre par sa vaste érudition. Jeanne annonça, dès sa plus tendre enfance, ce qu'elle serait plus tard, c'est-à-dire qu'elle donna même alors tant de preuves de sa vertu, que l'on put déjà présager qu'elle consacrerait à Dieu sa vie tout entière. Guidée sans doute par l'inspiration du Saint-Esprit, elle résolut, alors qu'elle était à peine âgée de six ans, de faire le vœu de chasteté perpétuelle. " C'est elle-même, dit la Sœur Morin, qui m'a rapporté bien des fois cette particularité de son enfance. "

Ayant perdu ses parents, Jeanne se trouva maîtresse d'elle-même. Dès lors son dévouement à la cause du bien ne connut plus de bornes. Cependant elle ne se sentait pas d'attrait spécial pour le cloître. La Providence, qui règle la destinée des hommes, permit qu'un jour elle eut un entretien avec un chanoine de Langres, qui lui parla des œuvres que désiraient accomplir dans la Nouvelle-France deux dames de qualité, la duchesse d'Aiguillon et Madame de la Peltrie, l'une, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, et l'autre, des Ursulines de Québec. Ce fut pour la pieuse

filles comme un trait de lumière, et sa vocation sembla décidée. Elle se sentit attirée vers cette colonie lointaine, comme tant d'autres femmes vertueuses qui, un peu plus tard, quittèrent leur pays natal pour courir au Canada y travailler à la conversion des sauvages et à l'éducation des jeunes filles. Après quelques hésitations bien légitimes au sujet de cette vocation si soudaine, Jeanne Mance alla consulter son directeur de conscience, qui, l'ayant entendue, ne put que lui dire : " Allez, Mademoiselle, allez au Canada ; je vous en donne la permission." Pour cette jeune fille, si humble et si obéissante, ce fut un ordre. Dès lors elle multiplia ses démarches afin de parvenir à son but. Elle eut des entretiens avec la princesse de Condé, avec la Reine Anne d'Autriche, et enfin avec le Père Rapin, provincial des Récollets. Tous s'accordèrent à encourager un dessein aussi visiblement inspiré par le Saint-Esprit. En fin de compte, elle rencontra Madame de Bullion, dont le mari, surintendant des finances, venait de mourir à Paris, laissant de grands biens à sa veuve. C'était en 1640.

Le printemps suivant, Jeanne Mance, s'étant concertée avec Madame de Bullion, la " protectrice inconnue," au sujet de la fondation d'un hôpital à Montréal, et munie de quelques ressources pécuniaires, se rendit à La Rochelle et s'embarqua pour Québec sur un des trois navires qui emportaient en Canada la recrue de Montréal. Elle passa l'hiver à Sillery, en compagnie de Madame de la Peltrie, de MM. de Puizeau et de Maisonneuve. " Quoiqu'elle ne fût âgée que de trente-six ans, écrit Faillon, sa vertu lui donnait une telle autorité sur ces pieux colons, que tous la respectaient et l'honoraient comme si elle eût été leur mère, et avaient pour ses moindres volontés une soumission d'enfant."

Comme, au début de Montréal, il n'y avait que peu de malades à soigner, Mlle Mance aurait aimé mieux

employer les fonds donnés par Madame de Bullion à l'œuvre des missions sauvages. Mais la grande bienfaitrice ne voulut pas démordre de son idée et persista dans ses intentions. Mlle Mance se mit donc résolument à l'ouvrage, et dès l'été de 1644, les travaux de l'hôpital dédié à saint Joseph étaient à peu près terminés. Elle y entra le 8 octobre. Le bâtiment, de soixante pieds de long, comprenait une cuisine, une chambre pour Mlle Mance, une autre pour les servantes, deux pièces pour les malades, enfin un petit oratoire de pierre, de neuf à dix pieds carrés, orné assez proprement et bien vouté, afin que le saint Sacrement y fût à l'abri des pluies.

En 1649, Mlle Mance dut aller en France dans l'intérêt de son hôpital menacé sous bien des rapports. Elle visita M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice. Celui-ci, qui savait lire au fond des cœurs, reconnut vite qu'il avait devant lui une personne au cœur d'or : " J'ai vu parfois, disait-il, les opérations de Dieu dans les âmes des personnes de Montréal, entre autres de Mlle Mance, que je voyais pleine de la lumière, dont elle était environnée comme un soleil." Elle eut plusieurs entretiens avec les personnes qui s'intéressaient le plus à la ville naissante et à son hôpital. Toutes lui promirent leur protection. De sorte qu'elle revint à son poste, de plus en plus raffermie dans son dessein de charité. N'eussent été les Iroquois qui harassaient sans cesse les colons par leurs attaques nocturnes, Jeanne Mance eût vécu dans une paix parfaite. Mais chaque nuit il en tombait quelqu'un sous les coups de ces barbares, et il devenait de plus en plus évident que si la France n'envoyait quelques secours, Montréal serait un jour détruit. Dans cette conjoncture pénible, Mlle Mance s'offrit à aider M. de Maisonneuve en lui donnant les 22,000 livres que Madame de Bullion avait placées à son crédit aux fins de

l'hôpital, à condition que le gouverneur lui donnerait cent arpents de terre défrichée du domaine des seigneurs. Ce don, ratifié par Madame de Bullion, permit à M. de Maisonneuve de lever cent hommes de troupe, qui sauvèrent, non seulement Montréal, mais la colonie toute entière.

Le 28 janvier 1657, Mlle Mance tomba sur la glace, se rompit l'avant-bras droit, et se démit le poignet. Les médecins soignèrent le membre brisé, sans s'apercevoir de la dislocation. De sorte que la pauvre fille resta infirme et toujours souffrante. "Je demeurai tout à fait privée de l'usage de ma main, écrit-elle, et de plus, j'en souffrais beaucoup. J'étais obligée de porter toujours mon bras en écharpe, ne pouvant le soutenir autrement ou sans quelqu'autre appui. Depuis le moment de ma fracture, je ne pus m'aider ni me servir de ma main en aucune manière, ni en avoir la moindre liberté, en sorte qu'il me fallait habiller et servir comme un enfant." Lors d'un voyage qu'elle fit en France, quelques années plus tard (1658-59), Mlle Mance consulta plusieurs chirurgiens éminents, et tous l'assurèrent qu'il n'y avait point de remède à son mal, et que, de plus, il y avait danger que son bras vînt à se dessécher tout à fait. Elle n'avait donc d'autre espoir de guérison qu'en une intervention spéciale d'en Haut. Dieu permit que l'intercession de M. Olier, qui avait tant fait pour Villemarie, obtint ce miracle en faveur de cette créature privilégiée. Laissons-lui le soin de raconter elle-même comment les choses se passèrent.

"Étant tout à fait privée de l'usage de ma main depuis le moment de ma chute, je n'usais d'aucun remède, n'espérant plus de guérison, n'ayant pas même la pensée de demander un miracle. J'étais contente de me soumettre à l'ordre de Dieu, et de demeurer ainsi toute

ma vie en cet état de privation douloureuse et pénible. J'avais désiré de voir le cercueil de feu M. Olier, non pas dans la vue de mon soulagement, mais dans l'intention de l'honorer, l'estimant un grand serviteur de Dieu. J'eus la permission de le voir le jour de la Purification de la sainte Vierge. Je savais qu'il avait pendant sa vie grande dévotion à ce jour. Comme je fus sur le point d'entrer dans la chapelle où repose son corps, la pensée me vint de demander à Dieu, par les mérites de son serviteur, qu'il lui plût de me donner un peu de force et quelque soulagement à mon bras, afin que je m'en puisse servir dans les choses les plus nécessaires, comme pour m'habiller et pour accommoder notre autel à Montréal. Je dis : *O mon Dieu, je ne demande point de miracle, car j'en suis indigne ; mais un peu de soulagement, et que je me puisse aider de mon bras.* Comme j'entrais dans la chapelle, il me prit un grand saisissement de joie, si extraordinaire, que de ma vie je n'en ai senti de semblable. Mon cœur en était si plein, que je ne le puis exprimer... Je ne peux exprimer cela sinon en disant que c'était un effet de la grande complaisance que je sentais du bonheur que possède ce bienheureux serviteur de Dieu. Je lui parlais comme si je l'eusse vu de mes yeux, et avec beaucoup plus de confiance, sachant qu'il me connaissait à présent bien mieux que lorsqu'il était au monde ; qu'il voyait mes besoins et la sincérité de mon cœur, qui ne lui avait rien caché.

“J'entendis la sainte messe, et communiai dans cette douceur extraordinaire, ne songeant point à mon bras qu'après la messe, lorsque M. de Bretonvilliers s'en allant à la paroisse pour assister à la procession, je le priai de me donner le cœur de feu M. Olier pour le faire toucher à mon bras, lui disant que je croyais que je n'aurais plus que faire du sang des

bœufs pour ma guérison : car j'eus dès lors une confiance certaine d'être exaucée. Il me l'apporta et se retira : et moi, ayant pris ce précieux dépôt de ma main gauche, et pensant aux grâces que Dieu avait mises dans ce saint cœur, je le posai sur ma main droite tout enveloppée qu'elle était dans mon écharpe, et au même moment je sentis que ma main était devenue libre, et qu'elle soutenait sans appui le poids de la boîte de plomb où le cœur est enfermé ; ce qui me surprit, m'étonna merveilleusement, et m'obligea de louer et de bénir la bonté divine de la grâce qu'elle me daignait faire, de manifester en moi la gloire et le mérite de son saint serviteur. Je sentis en même temps une chaleur extraordinaire se répandre par tout mon bras, jusqu'aux extrémités des doigts, et l'usage de ma main me fut rendu dès ce moment."

Ce témoignage, donné sous la signature de Jeanne Mance, ne saurait être révoqué en doute. Du reste, plusieurs personnes dignes de foi, entre autres Marguerite Bourgeoys, sa compagne de voyage, ont vu de leurs yeux ce miracle éclatant. Tout le monde, en France, voulait entendre le récit de la bouche même de Mlle Mance. C'était à qui pourrait la voir et lui parler, car on la regardait déjà comme une sainte à miracles. Finalement elle dut se dérober aux importunités des gens qui allaient jusqu'à couper des morceaux de sa robe pour satisfaire leur dévotion.

Comme on le voit, Dieu opérait de grandes choses dans la personne de Mlle Mance. Ce miracle éclatant devait servir à aplanir bien des difficultés au sujet de cet hôpital, dont l'existence était encore précaire. Mlle Mance avançait en âge. Qui, après elle, prendrait charge d'une institution comme celle-là, qui demande tant de surveillance et surtout de capitaux assurés?

Madame de Bullion voulut bien consentir à creuser de nouveau sa bourse, et elle insista pour que les Hospitalières de La Flèche prissent charge des malades de l'hôpital. Ce furent les Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet qui furent choisies. Elles accompagnèrent Mlle Mance jusqu'à La Rochelle, et là prirent passage sur le vaisseau qui devait les déposer à Québec le 8 septembre 1659, jour de la Nativité de la sainte Vierge.

Dans l'automne de 1662, Mlle Mance entreprit un troisième voyage en France dans l'intérêt de sa communauté. Elle avait à cœur de la constituer définitivement non seulement au temporel mais encore au spirituel. Son suprême désir était d'avoir son institut érigé en ordre religieux par le Saint-Siège. Elle eut cette grande consolation avant de quitter cette terre d'exil, et de se séparer de ses chères religieuses, qu'elle avait fait venir de France au prix de si grands sacrifices. Après avoir mis ordre à toutes les affaires de la communauté, dont elle avait été l'habile administratrice durant trente ans, Jeanne Mance rendit son âme à Dieu en juin 1673, à l'âge d'environ soixante-sept ans.

M. l'abbé Faillon, qui a écrit sa vie, ajoute :

“ Il est à regretter qu'on ne nous ait conservé aucun détail sur ses dernières années, ni sur les circonstances de sa sainte mort. Tout ce que nous en savons, c'est que Dieu acheva de la sanctifier par de longues et continuelles maladies ; que cette fille admirable édifia toute la colonie par ses grandes vertus, et qu'enfin elle mourut en odeur de sainteté.”

L'annaliste de l'Hôtel-Dieu écrit : “ Mademoiselle Mance a demeuré jusqu'à sa mort dans cette communauté de Montréal, édifiant tout le monde par ses grandes vertus ; elle y est morte en odeur de sainteté et elle fut enterrée honorablement dans leur église.”

Ces deux témoignages, ajoutés à tant d'autres en faveur de cette femme du XVIIe siècle, prouvent à l'évidence qu'elle remplit sa mission providentielle à la satisfaction de ceux qui furent ses contemporains. " Le christianisme, dit Chateaubriand, a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie." Jeanne Mance, en établissant à Montréal cet asile pour les malades indigents, a creusé un puits de charité qui ne s'épuisera jamais.



LE PÈRE JOGUES, S. J.

PREMIER APÔTRE DES IROUOIS

1607-1647

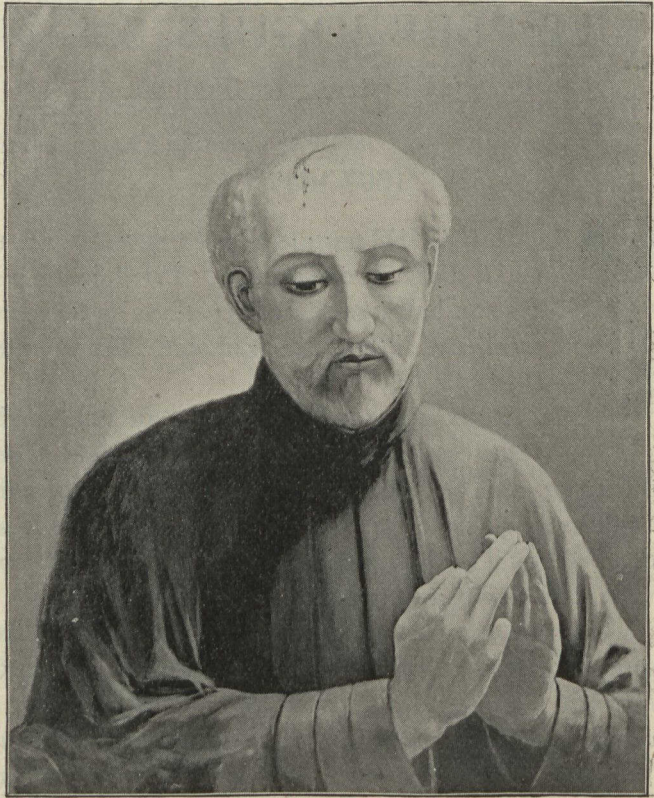


ISAAC JOGUES naquit à Orléans, le 10 janvier 1607, d'une bonne famille. Privé de son père dès son bas âge, il trouva dans sa mère une excellente chrétienne qui sut l'élever selon Dieu.

A dix ans, Isaac entra au collège des Jésuites de sa ville natale. Grâce à son application et à ses talents, il prit aussitôt le premier rang dans sa classe et le conserva jusqu'à la fin de ses études. Mais il était, avant tout, un écolier vertueux, fervent, très dévot à la sainte Vierge.

A dix-sept ans, Isaac entra au noviciat de la Compagnie de JÉSUS, à Rouen. Là il rencontra un maître qui devait le guider dans les sentiers de la science et de la vertu. C'était le Père Louis Lalemant, qui ne mit pas de temps à reconnaître dans son jeune novice une âme droite, énergique et ardente. Aussi, lorsqu'en 1625 les Jésuites résolurent de venir en Canada, ce Père ne manqua pas de rappeler à son disciple ces paroles prophétiques: "Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada."

Son noviciat terminé, le Frère Jogues fut envoyé au collège de la Flèche pour y suivre les cours de philoso-



Portrait du P. JOGUES, d'après une vieille peinture conservée
dans sa famille en France

phie. C'est ici qu'il fit la connaissance de plusieurs Pères qui devaient bientôt prendre la route de la Nouvelle France, entre autres, les Pères Ménard, Dumarché, Delaplace, Quentin et Adam. Le fervent religieux fut ordonné prêtre au commencement de l'année 1636, et le 6 avril de la même année, il annonçait par lettre à sa mère, qu'il partait le lendemain pour Québec. Cinq Pères Jésuites et un Frère coadjuteur prirent passage avec lui à Dieppe, et le navire qui les portait arriva sur nos rives le 2 juillet, après avoir fait escale à l'île de Miscou.

Le Père Jogues reçut immédiatement l'ordre de partir pour la mission huronne, et le 11 septembre, il abordait au village d'Ihonatiria, où résidaient les missionnaires. Le Père Ragueneau raconte ainsi l'accueil qui lui fut fait : " Je lui préparai de ce que nous avons pour le recevoir ; mais quel festin ! une poignée de petits poissons secs avec un peu de farine. J'envoyai chercher quelques nouveaux épis que nous lui fîmes rôtir à la façon du pays. Mais il est vrai que dans son cœur et à l'entendre, il ne fit jamais meilleure chère. La joie qu'il ressent à ces entrevues semble être quelque image du contentement des bienheureux à leur arrivée dans le ciel, tant elle est pleine de suavités ! "

Le Père Jogues eut à lutter dès le début de sa vie apostolique, d'abord contre une maladie qui faillit l'emporter, puis contre les difficultés de la langue huronne. Quant à la pénurie des choses ordinaires de la vie, il n'en faisait aucun cas, tant il était heureux de se sacrifier. Il s'occupait surtout à catéchiser les sauvages, et à les préparer de longue main à recevoir le saint baptême. Son plus ardent désir était de voir se former de nouvelles missions au milieu d'eux, afin de pouvoir les réunir plus aisément et les favoriser dans leurs pieux

desseins. C'est ainsi qu'il s'employa de toutes ses forces à l'établissement de la résidence de Sainte-Marie chez les Attonchronons. On lui en commit la charge et c'est lui qui dirigea les premiers travaux des constructions qui devaient servir de logement aux missionnaires, aux Français et même aux sauvages.

En 1640, le Père Jogues fut chargé de visiter la nation du Petun qui n'avait point connu de missionnaire depuis le passage du Père Le Caron, en 1615. Accompagné du Père Garnier, il se rendit en hiver, sans guide, chez cette nation qui résidait aux pieds des Montagnes Bleues. Après plusieurs mois de séjour, les deux apôtres durent abandonner cette terre ingrate, pour revenir à leurs missions huronnes où la moisson semblait plus abondante.

L'année suivante, le Père Jogues courut chez les Ottawas du Sault Sainte-Marie qui lui firent un excellent accueil; mais il n'eut pas le temps d'évangéliser cette nation, son devoir l'appelant sur un autre théâtre.

Étant allé à Québec, quelques temps après, dans l'intérêt de sa mission, le Père Jogues réussit à obtenir des secours qui devaient, suivant ses prévisions, assurer la conversion complète des Hurons. Malheureusement en remontant le fleuve, le convoi fut attaqué par un parti d'Iroquois, qui le firent prisonnier, lui et ses compagnons, et l'emmenèrent dans leur pays. Le Père eut beaucoup à souffrir de la barbarie de ces féroces Indiens, et il est assez probable qu'il eût été mis à mort, si les Hollandais d'Orange, ayant appris la nouvelle de sa capture, n'eussent envoyé des ambassadeurs pour négocier la délivrance du malheureux missionnaire. Arendt Van Corlaer, gouverneur du fort d'Orange, offrit aux sauvages la somme de deux cents piastres pour les séduire. Ils refusèrent et le captif dut rester prisonnier jusqu'à nouvel ordre.

Quelques mois plus tard, le Père Jogues écrivait à M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France : "Plusieurs fois les Hollandais ont essayé de me délivrer, mais toujours inutilement. Ils renouvellent encore à présent leurs tentatives, mais ce sera, comme je pense, avec un même résultat."

La Providence fit ce que le gouverneur du Canada et les autorités hollandaises avaient été impuissantes à accomplir. Un jour que les Iroquois, accompagnés du Père Jogues, étaient à pêcher sur l'Hudson, à sept ou huit lieues d'Orange, ils ne s'aperçurent pas de la disparition de leur prisonnier, qui, résolu de fuir, s'était caché dans un navire hollandais prêt à prendre la mer. Ce fut un ministre protestant, du nom de Jean Megapolensis, qui avait ménagé au Père le moyen d'échapper à ses bourreaux. En agissant ainsi, le ministre exposait ses compatriotes aux conséquences dangereuses d'un conflit avec les Iroquois.

Quelques jours après, le Père Jogues partit pour l'Europe, et il arriva près de Saint-Pol de Léon, en Bretagne, le jour de Noël 1643. Il se rendit aussitôt à Rennes où les Jésuites dirigeaient un collège, puis à Paris. Partout on était avide de rencontrer ce missionnaire dont on connaissait le zèle apostolique et les souffrances qui en avaient été le couronnement. La reine Anne d'Autriche disait en présence des grands de la cour : "On fait tous les jours des romans qui ne sont que mensonges, en voici un qui est une vérité, et où le merveilleux se trouve joint à l'héroïsme le plus admirable." Elle accueillit le missionnaire avec une grande bonté, elle examina les cicatrices de ses blessures aux doigts, qui lui avaient été infligées par les Iroquois.

Cependant le Père Jogues désirait de plus en plus retourner sur le champ de ses anciennes missions. Cédant à ses demandes réitérées, ses supérieurs lui accordèrent

de bonne grâce une faveur aussi vivement sollicitée. Au printemps de 1644, le bon Père prit de nouveau la route du Canada. Cette fois il devait y rester jusqu'à sa mort, mais, dans l'intervalle, le courageux missionnaire devait monter à un calvaire bien douloureux.

Dès son arrivée au pays, le Père Jogues dut accepter la direction de la jeune colonie de Villemarie qui ne comptait encore que deux ans d'existence. C'était la pauvreté et la faiblesse aux prises avec toutes les difficultés des débuts d'une fondation, sans compter que, par sa position géographique, Villemarie se trouvait exposée aux attaques quotidiennes des Iroquois. Le Père mit tout en œuvre pour entretenir la piété au sein de ce petit peuple, d'ailleurs bien disposé. Quelques années plus tard, le Père Jérôme Lalemant rendait à son confrère ce témoignage : "Sa mémoire y est encore vivante. L'odeur de ses vertus récrée et conforte toujours tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de converser avec lui."

Le 12 juillet 1644, il y eut aux Trois-Rivières une immense assemblée de sauvages et de Français : les Iroquois étaient du nombre. Le gouverneur Montmagny les avait convoqués dans le but de traiter de la paix et d'en finir avec toutes ces attaques de tribus contre tribus, qui rendaient le Canada inhabitable et les voyages impossibles. Tout récemment encore, les Iroquois, toujours à l'affût, s'étaient emparés du Père Bressani et de ses compagnons en route pour Montréal. Après bien des discours, accompagnés de présents, l'on posa les préliminaires d'un traité. Mais ce ne fut qu'en septembre que la paix fut définitivement conclue. L'on décida alors que le Père Jogues se rendrait chez les Iroquois comme agent négociateur. Celui-ci accepta de grand cœur une mission où il allait risquer sa vie, du moins s'exposer à

de rudes privations. A ce propos, le Père Lalemant écrivait en 1645 : " Le Père Jogues fut plus tôt prêt qu'on ne lui en fit la proposition. Lui qui avait soutenu le poids de la guerre, n'était pas homme à reculer dans la paix. Il fut bien aise de sonder leur amitié, après avoir éprouvé la rage de leur haine. Il n'ignorait ni l'inconstance de ces barbares, ni la difficulté des chemins. Il voyait les dangers où il se jetait ; mais qui ne risque jamais pour Dieu, ne sera jamais gros marchand des richesses du ciel."

Le Père Jogues et Jean Bourdon quittèrent Trois-Rivières le 16 mai, accompagnés de quatre capitaines agniers qui devaient leur servir de guides, et en même temps leur ouvrir les voies auprès des autres tribus iroquoises ; car, jusque là, des Agniers avaient été les seuls négociateurs, et il y avait quatre autres cantons intéressés à dire leur mot. C'est au cours de ce voyage que le Père Jogues donna le nom de Lac St-Sacrement au lac connu aujourd'hui sous le nom de Lac Georges. Le succès de sa mission fut assez marqué, et le Père était de retour aux Trois-Rivières au commencement de juillet.

C'est à dater de ce moment que le Père Jogues, se croyant appelé à faire du bien au milieu des Iroquois, résolut d'aller passer l'hiver chez eux et de travailler à leur christianisation. L'idée était admirable, mais sa réalisation était difficile. L'esprit du mal régnait en maître sur ces contrées où la superstition, la sorcellerie et tout l'attirail ordinaire des suppôts de Satan avaient libre cours. S'il surgissait une épidémie, c'était le missionnaire qui en était l'auteur. Aussi eut-on bientôt accusé le Père Jogues de vouloir détruire la nation iroquoise tout entière, et de là aux mauvais traitements il n'y avait pas loin. La crise devint vite aiguë ; les compagnons du missionnaire furent tour à tour livrés aux

plus atroces tortures, et lui-même, un jour qu'il entra dans sa cabane, reçut à la tête un coup de hache qui l'assomma sur place.

Cet assassinat resta inconnu pendant quelque temps. Cependant des rumeurs vagues en étaient parvenues aux oreilles de M. de Montmagny, lorsqu'une lettre du gouverneur de la Nouvelle-Belgique vint confirmer les tristes appréhensions du public.

Après avoir tué le Père Jogues, les Iroquois coururent chez les Hollandais pour leur vendre le missel, le rituel et la soutane de leur victime, espérant en tirer de grosses sommes. Mais voyant qu'ils n'en recevaient rien, ils firent cadeau au ministre Megapolensis de ces reliques du martyr. Celui-ci les accepta de grand cœur et les conserva précieusement dans sa famille.

La Relation de 1647 s'exprime ainsi au sujet de la mort tragique du Père Jogues: "Nous avons respecté cette mort comme la mort d'un martyr. Quoique nous fussions ici séparés les uns des autres, quand nous l'avons apprise, plusieurs sans pouvoir se consulter, n'ont pu se résoudre à célébrer pour lui la messe des trépassés. Mais ils ont présenté l'adorable sacrifice en actions de grâces des bienfaits que Dieu leur avait élargis. Les séculiers qui l'ont connu plus particulièrement, et les maisons religieuses, ont aussi respecté cette mort, et se sont trouvés portés à l'invoquer plutôt qu'à prier pour son âme.

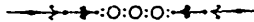
"En effet, c'est la pensée de plusieurs hommes doctes (et cette pensée est plus que raisonnable) que celui-là est vraiment martyr devant Dieu, qui rend témoignage au ciel et à la terre, et qui fait plus d'état de la foi et de la publication de l'Évangile que de sa propre vie, la perdant dans les dangers où il se jette pour JÉSUS-CHRIST, protestant devant sa face qu'il veut mourir pour le faire

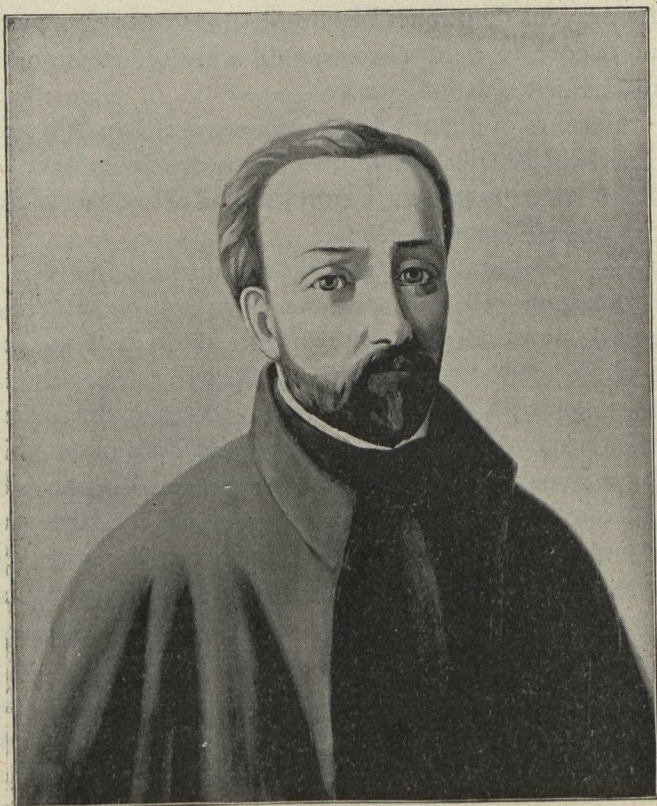
connaître. Cette mort est la mort d'un martyr devant les anges. Et c'est dans cette vue que le Père Jogues a rendu sa vie à JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST.

“ Je dis bien davantage : non seulement il a embrassé les moyens de publier l'Évangile, qui l'ont fait mourir, mais encore on peut assurer qu'il a été tué en haine de la doctrine de JÉSUS-CHRIST. ”

Plusieurs guérisons étonnantes eurent lieu à la suite de l'invocation de l'héroïque apôtre des Iroquois. On en fit, dans le temps, un catalogue qui est conservé aux archives des Jésuites à Rome.

Lors de l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de la célèbre Catherine Tekakouitha, morte en odeur de sainteté, l'un des orateurs de la circonstance rappela le souvenir des vertus du Père Jogues, en disant que les Pères du troisième concile plénier de Baltimore avaient appuyé la demande que les Jésuites avaient faite à Rome pour l'introduction de la cause de béatification du Père Jogues, du Frère René Goupil, son malheureux compagnon, martyrisé comme lui, et de la vierge iroquoise. Espérons que ce pieux désir verra bientôt sa réalisation!





LE PÈRE GABRIEL LALEMANT, S.J.

Martyrisé le 17 mars 1649

LE PÈRE GABRIEL LALEMANT

JÉSUISTE MARTYR

1610-1649



GABRIEL Lalemant naquit à Paris le 10 octobre 1610. Son père Jacques Lalemant, avocat au Parlement de Paris, était frère des Jésuites Charles et Jérôme Lalemant, dont les noms illustres figurent au catalogue des héroïques missionnaires de la Nouvelle-France.

Au collège des Jésuites où le jeune Lalemant fit son cours d'études, il brilla par ses succès dans les lettres et les sciences. Ses parents, légitimement fiers de ses débuts, fondèrent sur lui de grandes espérances. Mais, au lieu d'embrasser une carrière mondaine, Gabriel préféra l'état religieux pour lequel il avait toujours montré les meilleures dispositions. Donc, à peine âgé de vingt ans, il entra dans la Compagnie de Jésus. Après son noviciat, il fut successivement professeur de grammaire et de philosophie, et préfet du collège de Bourges. C'est ici qu'il reçut de son supérieur une lettre lui annonçant son prochain départ pour le Canada. "Sa mère vivait encore, écrit le Père de Rochemonteix, et deux de ses sœurs, avaient revêtu l'habit de sainte Thérèse. L'aînée gouvernait, en qualité de prieure, le couvent de Paris. Quand le Père Gabriel vint lui faire ses derniers adieux, elle lui remit quelques reliques de martyrs, providentielle annonce du genre de gloire qui attendait le

jeune jésuite de l'autre côté de l'Océan. La mère, femme forte et de devoir, l'embrassa et le bénit. L'une et l'autre se disaient qu'elles auraient bientôt un martyr au ciel ; elles ne se trompaient pas."

Ce fut le 13 juin 1646 que le Père Gabriel Lalemant s'embarqua pour le Canada, avec les Pères Claude Quentin, Adrien Daran et Amable du Frétat, et le Frère coadjuteur Pierre Masson. A Québec, il rencontra son oncle, le Père Jérôme Lalemant, alors supérieur de la mission, qui lui confia divers ministères à Québec, à Sillery et aux Trois-Rivières. Mais ces charges ne furent que provisoires. Après deux années de séjour à Québec, le jeune missionnaire prit la route du pays des Hurons, où il devait consommer le sacrifice de sa vie. Là il eut pour compagnon le Père Jean de Brébeuf, qui avait déjà passé près de vingt ans de sa vie au milieu de ces sauvages qui se convertissaient en grand nombre. Le Père Lalemant se livra tout d'abord à l'étude de la langue huronne. Son professeur, le P. de Brébeuf, qui en était maître, la lui enseigna avec succès. " Il fit tant de progrès dans la langue huronne, écrit le Père Ragueveau, que nous ne doutions pas que Dieu voulût se servir de lui en ce pays pour l'avancement de sa gloire."

Malheureusement, ce travail ardu ne devait pas être d'une grande utilité, car il était écrit que le Père Gabriel Lalemant, quoique arrivé le dernier au combat, allait être un des premiers à ravir la couronne du martyr. Il y avait longtemps déjà qu'il aspirait après l'heure où il s'immolerait pour son Dieu et pour sa foi. " Sous ses faibles dehors, écrit le P. Rouvier, il cachait une âme ardente, généreuse, dans laquelle fermentait un insatiable désir de se sacrifier." Ce fut, grâce à ses instances réitérées, qu'il obtint la permission de venir au Canada, parce qu'il espérait y rencontrer la souffrance sous toutes ses formes. Le Père Chaumonot

rapporte qu'il trouva après sa mort un écrit tracé de sa main, où il expose les motifs qui l'avaient engagé à s'enrôler dans l'armée des missionnaires du Canada.

Ces motifs sont au nombre de sept :

1° Si Notre-Seigneur a tout abandonné, honneurs, joies, santé et vie, pour me sauver, n'est-il pas raisonnable que j'en fasse autant pour sauver des âmes qu'il a aimées jusqu'à donner son sang pour elles.

2° Mettant de côté cet esprit de gratitude, qui me porte à faire l'holocauste de ma personne, je dois m'immoler à la considération de la grandeur et de la bonté infinie de Dieu.

3° Puisque j'ai offensé Dieu, il est juste que je satisfasse à sa justice par des peines extraordinaires.

4° Je dois beaucoup à mes parents, à ma mère, à mes frères, et je veux pour les sauver tous, me constituer pour eux la victime.

5° O JÉSUS, votre sang versé pour le salut des barbares, doit leur être appliqué aussi bien qu'à nous ; voilà pourquoi je veux m'immoler pour eux.

6° Il faut que votre nom soit adoré, que votre royaume soit étendu par toutes les nations du monde. Je veux consommer ma vie pour retirer des mains de Satan ces pauvres âmes qui ont coûté et votre sang et votre vie.

7° Enfin, s'il est raisonnable que quelqu'un se porte d'amour à donner ce contentement à JÉSUS-CHRIST, au péril de cent mille vies, il n'y a personne de plus obligé que moi. En avant donc, perdons-nous saintement, pour plaire au Sacré-Cœur de JÉSUS-CHRIST ; il le mérite et je ne puis m'en dispenser, et je ne veux vivre et mourir ingrat à son amour.

L'homme se dépeint tout entier dans ces réflexions écrites dans le silence du cabinet. Il tient aux missions du Canada, parce qu'il espère y trouver la souffrance,

le martyr. Eh bien ! son espoir ne sera pas déçu. Il n'a fait que toucher au pays sauvage dont on lui a confié la charge, et déjà les bruits d'invasion arrivent du côté des Iroquois. Bientôt l'ennemi invétéré des Hurons arrive en masse et tombe sur eux comme le vautour sur sa proie. Le massacre est épouvantable, les tribus amies des Français sont décimées, et les quelques débris qui échappent à la destruction se sauvent dans les îles lointaines, ou viennent chercher un abri et un rempart à côté du Château Saint-Louis. Mais les PP. de Brébeuf et Lalemant restés seuls sur le théâtre du désastre, sont pris et garrottés en vue de la mort terrible qui les attend.

Nous avons antérieurement décrit le supplice infligé au Père de Brébeuf; nous avons été témoins de son héroïque endurance, qui fit l'admiration même de ses bourreaux. Ce Père, cependant, ne souffrit que durant trois heures, tandis que le Père Lalemant, beaucoup plus faible et plus délicat, eut à endurer pendant quinze heures les tourments les plus épouvantables qui se puissent imaginer. Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, ces barbares lui arrachèrent les ongles, puis ils l'accablèrent d'une grêle de coups de bâtons sur les épaules, les reins, les jambes et le visage. Comme au Père de Brébeuf, ils lui passèrent, autour du coup un collier de haches rougies au feu, et autour des reins une ceinture d'écorces résineuses auxquelles ils mirent le feu. Ils lui percèrent les mains d'alènes aiguës et de pointes de fer.

Au plus fort de ses tourments, le Père levait les yeux au ciel, invoquant le secours d'en haut, afin de ne pas défaillir. Les Iroquois lui crevèrent ensuite les deux yeux et introduisirent dans les orbites béants des charbons en ignition. Ils lui incisèrent la cuisse gauche sur toute sa longueur jusqu'à l'os, et dans l'ouverture ils placèrent le tranchant d'une hache brûlante.

Toute la nuit se passa ainsi, dans des tourments atroces, inventés par les suppôts de l'enfer. Quelle nuit épouvantable ! Cependant le Père Lalemant trouva assez de force pour résister aux tortures, tant son âme était intimement unie à Dieu. Il prévoyait aussi que sa couronne serait d'autant plus belle, qu'il aurait souffert davantage. A neuf heures du matin, le Père vivait encore, mais son corps n'était plus qu'un monceau de chairs lacérées et brûlées. Sa figure était devenue méconnaissable, car on lui avait coupé le nez, la langue. Son corps n'offrait plus que l'aspect hideux d'une plaie couverte de sang coagulé. Fatigués de voir cet homme résister avec tant d'énergie à des tourments qui d'ordinaire entraînaient vite la mort, les Iroquois résolurent d'en finir. L'un d'eux, plus cruel encore que les autres, asséna sur la tête du martyr un coup de hache qui pénétra jusqu'à la cervelle. Ce fut le coup décisif et fatal—17 mars 1649.—La victime avait cessé de vivre, et son âme était déjà rendue au ciel pour recevoir la récompense méritée.

Le Frère Regnaut écrivait, quelques jours plus tard, aux Jésuites de Caën : " Nous trouvâmes le corps des deux Pères à Saint-Ignace, mais un peu écartés l'un de l'autre. On les rapporta à notre cabane, et on les exposa sur des écorces de bois, où je les considérai à loisir plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauvages nous avaient dit de leur martyre et de leur mort était vrai. Je considérai premièrement le corps du Père de Brébeuf qui faisait pitié à voir, aussi bien que celui du Père Lalemant. Nous ensevelissons ces précieuses reliques, le dimanche, 21^e jour de mars 1649, avec bien de la consolation. Lorsque nous partîmes du pays des Hurons, nous levâmes les deux corps de terre et nous les mîmes à bouillir dans de forte lessive.

On gratta bien tous les os, et on donna le soin de les faire sécher. Je les mettais tous les jours dans un petit four de terre que nous avions, après l'avoir un peu chauffé. Et étant en état de les serrer, on les enveloppa séparément dans de l'étoffe de soie, puis on les mit en deux petits coffres, et nous les apportâmes à Québec, où ils sont en grande vénération."

En apprenant la nouvelle du martyre de son enfant, la mère remercia Dieu de cette grâce insigne, car elle était certaine d'avoir donné au ciel un nouvel élu. Comment pouvoir, en effet, douter du sort heureux de ce bon Père, qui, toute sa vie, avait montré les plus belles dispositions du cœur? "Il n'était rien de plus innocent que lui, lisons-nous dans la *Relation* de 1649; et depuis dix-neuf ans qu'il était religieux dans notre Compagnie, ayant toujours marché avec une conscience si pure, que la moindre ombre, je ne dirai pas du péché, mais des pensées qui en approchent et qui n'ont rien de criminel, ne servait que pour l'aider à s'unir davantage à Dieu... Sa course a été bientôt consommée; mais en ce peu de temps, il a rempli les attentes que la terre et le ciel pouvaient avoir de ces travaux. Il est mort en la cause de Dieu et a trouvé en ce pays la croix de JÉSUS-CHRIST, qu'il y cherchait, dont il a porté dessus soi les marques bien sanglantes."

Le Père Lalemant n'était âgé que de trente-neuf ans. Il en avait passé dix-neuf dans la Compagnie de Jésus, et trois dans la Nouvelle-France. De tous les Jésuites qui ont souffert le martyre de la main des sauvages, il n'en est peut-être pas un seul qui ait eu à subir de plus terribles tourments. La Providence le voulut ainsi, probablement en raison de son grand amour des souffrances, qui furent le but suprême de sa vie.

LE P. NOËL CHABANEL, S. J.

1613-1649



NOËL CHABANEL naquit le 2 février 1613, dans le diocèse de Meude. A dix-sept ans, il entra au noviciat des Jésuites, à Toulouse. Après avoir enseigné pendant sept ans au collège de cette dernière ville, il suivit son cours de théologie, et finalement il fut appelé à enseigner la rhétorique à Rodez. Son année de probation terminée, il partit pour les missions du Canada, au printemps de 1643. Il arriva à Québec le 15 août, et il y séjourna un an, pour se préparer à suivre plusieurs de ses confrères aux pays des Hurons. Les Pères Druillettes et Garreau, arrivés en même temps que lui, devaient aussi s'acheminer vers les contrées éloignées pour travailler à la conversion des sauvages. Le P. Druillettes fut chargé de la mission abénaquise. Le Père Chabanel reçut l'ordre d'aller rejoindre le P. Charles Garnier à la mission Saint-Jean-Baptiste des Arendarhonons. La résidence des Jésuites était à Cahiagué. Ces sauvages montraient de bonnes dispositions, et la présence au milieu d'eux des Pères Garnier et Chabanel, dont les nombreuses qualités et les vertus héroïques ne pouvaient pas leur rester inaperçues, fut un encouragement à entrer dans la voie du bien. L'église huronne,

du reste, allait toujours en progressant ; l'édifice religieux dont la base avait été jetée par le P. de Brébeuf, se consolidait de jour en jour, et déjà les Jésuites prévoyaient l'heure de la conversion en bloc de toutes ces tribus dispersées sur la péninsule huronne. Mais le démon ne pouvait constater sans rugir que des milliers d'âmes allaient lui échapper, et dans sa haine, il appela les Iroquois à son secours afin de ruiner à tout jamais cette église naissante.

La paix conclue en 1645 entre les Hurons et les Iroquois ne devait pas être de longue durée. Ces derniers, barbares et audacieux, ayant traitreusement assommé le Père Jogues d'un coup de hache, se sentirent encore plus assoiffés de sang et se ruèrent sur le pays des Hurons avec une furie inaccoutumée. Les villages les plus rapprochés de la confédération iroquoise se virent bientôt forcés de chercher ailleurs la protection qu'ils étaient impuissants à se donner. Ce furent d'abord les sauvages de la mission de Saint-Jean-Baptiste qui quittèrent leurs foyers. Les Pères Garnier et Chabanel durent aussi abandonner Cahiagué pour Sainte-Marie. En se déplaçant ainsi, les Pères ne faisaient qu'éloigner l'heure du danger, car l'ennemi s'avancait rapidement jusqu'au cœur du pays huron, dévastant, pillant, brûlant les bourgades et assommant les Hurons.

De Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Marie la distance à franchir était de dix-huit à vingt milles, par des chemins dangereux. Le Père Chabanel s'y aventura avec sept ou huit Hurons qui s'étaient chargés de le conduire. Le soir arrivé, on dut coucher en pleine forêt, afin de prendre quelques heures de repos. Pendant que ses compagnons se livraient aux douceurs du sommeil, le Père veillait, priant Dieu. Tout à coup il entendit des voix et des bruits confus. C'était l'armée victorieuse :

des Iroquois, qui venait de saccager le village de Saint-Jean-Baptiste. Le missionnaire réveilla aussitôt ses compagnons et tous se sauvèrent dans des directions différentes, abandonnant le Père à lui-même. Celui-ci continua sa route, et l'on n'en entendit plus parler. On ne sut jamais s'il fut tué par les Iroquois, ou si, égaré dans les bois, il mourut de faim ou de misère.

Quelques semaines plus tard, plusieurs de ses compagnons fugitifs, s'étant réfugiés chez les Pétuneux, assurèrent que le Père Chabanel les avait suivis pendant quelque temps, mais que, se voyant épuisé, il leur avait dit : " Peu importe où je mourrai. Cette vie est peu de chose. Le bonheur du paradis est le seul vrai bien, et les Iroquois ne peuvent me l'enlever." D'un autre côté, nous avons la version d'un Huron apostat, qui déclare avoir assassiné le Père. " Nous étions arrivés, dit-il, à une petite rivière, lorsque je lui offris de la traverser dans mon canot. Au moment où il allait y mettre le pied, je l'assommaï d'un coup de bâton." Le même apostat s'était vanté quelque temps auparavant qu'il tuerait un missionnaire. La *Relation des Jésuites* de l'année 1650 dit que l'opinion la plus probable est que le meurtre a été commis par ce barbare, pour s'assurer des dépouilles du Jésuite. " Si nous eussions voulu poursuivre cette affaire, dit-elle, je crois que nous eussions trouvé des preuves convaincantes contre ce meurtrier ; mais dans ces misères publiques, nous jugeâmes plus à propos d'étouffer les soupçons qu'on pouvait en avoir, et nous-mêmes fermâmes les yeux à ce que nous étions bien aise qu'on ne vît pas. Ce nous est assez que Dieu soit servi."

* * *

Le Père Chabanel avait été attiré vers les missions huronnes par un invincible désir d'y faire du bien, mais

il comprit vite que la tâche était ardue. D'abord il éprouva les plus grandes difficultés à apprendre cette langue huronne, et en cela il partageait le sort de bien d'autres. Mais comme son ignorance pouvait être préjudiciable à l'œuvre commune, il en éprouvait un profond chagrin.

Il prit les sauvages en dégoût. Leur manière de vivre était si différente de celle des Européens, qu'il ne pouvait comprendre comment on pouvait passer sa vie au milieu de tant de sacrifices : coucher par terre avec les chiens ; travailler au milieu du bruit, sans trouver une chambre solitaire pour étudier et prier ; manger des aliments dégoûtants dans des cabanes enfumées, où faisaient irruption des enfants qui criaient ou pleuraient, des femmes qui disputaient, des hommes qui les entretenaient de chasse ou de pêche. Ajoutons à tous ces désagrément de la vie commune, la privation des grâces sensibles d'en haut qui aident à les supporter avec patience, et nous aurons une faible idée de ce que le Père Chabanel dut souffrir dans ces missions lointaines. Le démon ne lui laissait pas un seul instant de répit, lui soufflant à l'oreille que sa place était en France, que là ses supérieurs lui donneraient un emploi plus conforme à ses goûts, et qu'en somme il servirait Dieu là-bas, avec plus de soin, tout en récoltant de plus grandes consolations spirituelles.

Le Père Chabanel eut à subir l'angoisse de ces tentations pendant les trois premières années de sa vie de missionnaire. Il ne s'y arrêta pas, car il comprenait d'où lui venaient ces épreuves. S'étant attaché de son plein gré à la croix du Sauveur, il ne voulut point s'en détacher, et pour en finir, il résolut de faire le vœu de rester à son poste ; cet acte solennel de sa part est trop touchant pour que nous l'ignorions. Le voici :

“JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur, qui, par une disposition admirable de votre paternelle providence, avez voulu que je fusse coadjuteur des saints apôtres de cette vigne des Hurons, quoique j'en sois tout à fait indigne, me sentant poussé du désir de servir aux intentions qu'a sur moi votre Saint-Esprit, pour avancer la conversion à la foi des barbares de ces pays des Hurons : moi, Noël Chabanel, étant en la présence du très saint Sacrement de votre corps et de votre sang précieux, qui est le tabernacle de Dieu avec les hommes, je fais vœu de perpétuelle stabilité en cette mission des Hurons ; entendant le tout, selon l'interprétation de la Compagnie et selon qu'ils voudront disposer de moi. Je vous conjure donc, mon Sauveur, qu'il vous plaise de me recevoir pour serviteur perpétuel de cette mission, et que vous me rendiez digne d'un ministère si sublime.” Le 20 juin 1647, fête du Saint-Sacrement.

Après avoir prononcé cette promesse solennelle en présence du saint Sacrement, le Père Chabanel se trouva momentanément soulagé ; il lui semblait que Dieu l'aurait pour agréable, et lui enverrait, en retour, la force nécessaire pour chasser toute nouvelle tentation, sans que son âme vînt à se troubler. Mais il dut lutter encore et lutter sans cesse, jusqu'à désirer le martyr. On en jugera par une lettre qu'il écrivit en 1647 à l'un de ses frères, jésuite comme lui, mais moins âgé :

“ Peu s'en est fallu, d'après les apparences humaines, que votre Révérence n'ait eu un frère martyr. Mais hélas ! il faut devant Dieu une vertu d'une autre trempe que la mienne, pour mériter l'honneur du martyr. Le R. P. Gabriel Lalemant, un des trois que notre *Relation* dit avoir souffert pour JÉSUS-CHRIST, avait pris ma place au bourg de Saint-Louis depuis un mois devant sa mort, que je fus envoyé comme plus robuste de corps

en une mission plus éloignée et plus laborieuse, mais non si fertile en palmes et couronnes que celles dont ma lâcheté m'avait rendu indigne devant Dieu. Ce sera quand il plaira à la divine Bonté, pourvu que de mon côté je tâche de faire mon martyre dans l'ombre et mon martyre avec effusion de sang. Les ravages des Iroquois sur ce pays feront peut-être un jour le reste par le mérite de tant de saints, avec lesquels j'ai la consolation de vivre si doucement, parmi tant de tracas et de dangers continuels de la vie.... Je supplie V. R. et tous nos Pères de sa Province de se souvenir de moi au saint autel, comme d'une victime destinée peut-être au feu des Iroquois, afin que par l'entremise de tant de saints, je remporte la victoire dans ce rude combat. ”

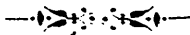
Le Père Chabanel semblait déjà apercevoir la mort ; elle lui souriait sans doute puisqu'il disait à l'un des Pères avant de quitter la mission de Saint-Jean-Baptiste : “ Mon cher Père, que ce soit tout de bon cette fois, que je me donne à Dieu et que je lui appartienne. ” En prononçant ces mots, le missionnaire avait un accent de conviction, qui fit dire à son interlocuteur et l'un de ses amis : “ Vraiment, je viens d'être touché ! Ce bon Père vient de me parler avec l'œil et la voix d'une victime qui s'immole. Je ne sais pas ce que Dieu veut faire, mais je vois qu'il fait un grand saint. ”

Il n'y a pas de doute que Dieu le préparait d'avance au sacrifice de sa vie. Ses pressentiments souvent répétés en étaient la preuve— “ Je ne sais ce qu'il y a en moi, disait-il, mais je me sens tout changé en un point. Je suis fort appréhensif de mon naturel ; toutefois, maintenant que je vais au plus grand danger et qu'il me semble que la mort n'est pas éloignée, je ne sens plus de crainte. Cette disposition ne vient pas de moi. ”

Le jour même de sa mort, parlant au Père qui lui faisait ses adieux : “ Je vais, dit-il, où l'obéissance me

rappelle, mais ou je ne pourrai, ou j'obtiendrai du Supérieur qu'il me renvoie dans la maison qui était mon partage; il faut servir Dieu jusqu'à la mort."

Le Père Chabanel reçut le double martyre qu'il convoitait: le martyre du sang et le martyre dans l'ombre. Sa mort mystérieuse et cachée, "pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des hommes, n'en fut peut-être pas moins précieuse devant Celui qui nous juge suivant les dispositions de notre cœur, et ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait et souffert."—*Charlevoix*.



BARBE DE BOULOGNE

VOUÉE à la virginité dès son jeune âge, Barbe de Boulogne ne s'engagea dans les liens du mariage avec Louis d'Aillebout, qu'à la condition expressément formulée que son mari respecterait la promesse faite à Dieu. Le gouverneur d'Aillebout qui, au témoignage de l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, " n'était venu en ce pays que par un motif de piété, dans le dessein d'aider ceux qui prêchaient la foi et de contribuer à la conversion des sauvages," d'Aillebout, dis-je, accepta les conditions de ce mariage et vécut dans la continence.

Louis d'Aillebout de Coulonge était de la Champagne. Il arriva au Canada au printemps de 1643, avec sa femme et sa belle-sœur. La Société de Montréal l'avait envoyé pour porter secours à M. de Maisonneuve, occupé à défendre sa colonie naissante contre les déprédations des Iroquois. Après avoir séjourné assez longtemps à Montréal, d'Aillebout, devenu gouverneur, vint résider à Québec, puis il retourna à Montréal pour y mourir le 31 mai 1660. C'est alors que la veuve descendit à Québec avec l'intention d'y finir ses jours.

Madame d'Aillebout joignait la beauté physique à la distinction de l'esprit et à la vertu la plus éprouvée. Aussi eut-elle de nombreux admirateurs. Le gouverneur Courcelle et l'intendant Talon la demandèrent en mariage ; mais elle refusa toujours d'unir son sort à ces

*Barbe de Boulogne
15 Mars 1643
de l'Hôtel-Dieu de Québec*

deux personnages importants dans la colonie. Son plan était bien arrêté de quitter le monde pour s'enfermer dans un cloître. A deux reprises elle entra comme novice au monastère des Ursulines, mais il parut évident que le Ciel ne lui avait pas donné la vocation religieuse. "Après huit ou neuf mois d'épreuves," lisons-le dans l'*Histoire des Ursulines*, "passés au milieu d'une troupe joyeuse de novices, cette aimable dame, aussi humble que pieuse, se jugea elle-même incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le monastère, pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification."

C'est alors que Barbe de Boulogne s'occupa à établir dans Québec une confrérie de dames pieuses et charitables, et elle réussit bientôt à fonder, sous la direction du Père Chaumonot, jésuite éminent, la société dite de la Sainte Famille, qui existe encore.

Dans une circonstance pénible, alors que des fièvres contagieuses éclatèrent parmi les troupes qui avaient accompagné M. de Tracy à Québec, Madame d'Aillebout se multiplia pour porter secours aux malheureux contagieux qui emplissaient les salles de l'Hôtel-Dieu. C'est au contact des religieuses qu'elle contracta le goût de la vie retirée, à l'abri des séductions mondaines, et elle résolut d'aller vivre à leur côté, comme pensionnaire de la maison. C'était la retraite en permanence qu'elle ambitionnait, sans s'astreindre à revêtir l'habit monastique, ni à se conformer aux règles absolues de la vie claustrale. Pour mieux assurer son existence au milieu des Hospitalières, elle leur donna tous les biens dont elle put disposer sans nuire à ses héritiers. Le legs était précieux : plusieurs terres de valeur, une maison à Québec, une autre à Montréal, des fonds en France, et un mobilier assez opulent. Mgr de Laval voulut qu'elle

fit deux parts de l'héritage que sa générosité destinait à l'Hôtel-Dieu, l'une pour la communauté, et l'autre pour l'hôpital. Cette séparation de biens entre les membres d'une même famille nécessite un mot d'explication.

En 1664, Mgr de Laval avait exigé des religieuses de l'Hôtel-Dieu qu'elles fissent deux parts de leurs revenus, dont un tiers pour les pauvres ou l'hôpital, et le reste pour la communauté. Plus tard, les hospitalières obtinrent de l'évêque la permission de faire le partage de leurs biens, de façon que la communauté et l'hôpital pussent les administrer séparément, chaque partie ayant son capital en propre, avec des registres spéciaux pour la perception des revenus, etc.

Ces questions d'intérêt purement matériel étant réglées, madame d'Aillebout alla loger dans un appartement dépendant de l'Hôtel-Dieu, mais en dehors de la communauté. Son confesseur était le Père Chastelain, jésuite d'une grande vertu et excellent directeur spirituel. Il était aussi le confesseur des religieuses. Madame d'Aillebout passa une douzaine d'années dans cette douce retraite, tout embaumée du parfum des vertus des saintes femmes qui, depuis 1639, vivaient dans cette maison bénie. Elle-même était un sujet d'édification pour les sœurs ; sa conversation seule les portait à aimer Dieu davantage et à le servir avec une plus grande perfection. Mais laissons la parole à l'annaliste de l'Hôtel-Dieu :

“ Notre-Seigneur honorait cette sainte âme de plusieurs connaissances extraordinaires, et comme elle prenait grand soin de les tenir secrètes, fort peu de personnes savaient les faveurs qu'elle recevait de Dieu. Le R. P. Chastelain, son confesseur et le nôtre, lui avait permis de les communiquer à quelques religieuses de cette maison, dont la vertu et la discrétion lui étaient con-

nues, jugeant bien que cela pouvait servir à augmenter leur amour pour Dieu et leur ardeur pour la vertu. Aussi ces communications produisaient plusieurs biens, comme la conversion de plusieurs pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire, la reconnaissance envers Dieu des grâces qu'il faisait à certaines personnes, et enfin plusieurs pratiques de dévotion pour apaiser la justice, ou pour fléchir la miséricorde de Dieu en faveur de ce pauvre pays."

Il semble que Dieu avait accordé à cette âme privilégiée le don de prophétie. En voici quelques traits frappants:

Lorsque l'abbé Joseph Séré de la Colombière arriva à Québec, en 1682, il courut visiter l'Hôtel-Dieu en compagnie de plusieurs autres prêtres, qui devaient, comme lui, aller résider à Montréal. Les religieuses les conduisirent tous chez madame d'Aillebout. Elle les entretint de choses spirituelles, et après leur départ, elle dit à une religieuse, en parlant de M. de la Colombière: "Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison (l'Hôtel-Dieu), et il a été envoyé de Dieu pour cela." Or, il n'y avait aucune vraisemblance en cette prédiction, vu que M. de la Colombière était envoyé par les Sulpiciens de Paris à leur maison de Montréal. Après y avoir séjourné plusieurs années, il revint à Québec, comme l'avait prédit madame d'Aillebout, et il devint supérieur de l'Hôtel-Dieu.

La sœur Juchereau de Saint-Ignace rapporte un fait bien extraordinaire relativement à madame d'Aillebout. Je lui laisse la parole:

"Quand la Mère Guillemette de Saint-Augustin mourut, en 1675, nous fîmes le plus promptement qu'il nous fut possible les prières que nous lui devions, et nous en ajoutâmes d'autres, et des pratiques de péni-

tence, afin de la soulager. Madame d'Aillebout nous disait toujours que cette âme était retenue dans le purgatoire. Trois mois se passèrent, sans que Dieu lui fit connaître autre chose là-dessus, sinon qu'elle souffrait. Nous redoublions nos dévotions, et nous nous étonnions de ce qu'une fille vertueuse, qui avait mené une vie souffrante, avec une grande patience, était si redevable à la justice de Dieu. Quatorze mois s'écoulèrent dans cette inquiétude; et enfin, au bout du temps, la Mère de la Nativité mourut. Elle avait été supérieure de la Mère Guillemette; celle-ci lui résistait quelquefois dans ce qui concernait la conduite des novices, dont elle avait le soin. Elle la blâmait aussi dans l'ordre de la maison, qu'elle voulait que l'on mît en bien des choses sur le pied de nos communautés de France, ce qui est comme impossible en Canada; et quoiqu'elle n'agît ainsi que par zèle, la Mère de la Nativité la trouva pour cela encore en purgatoire, et Notre-Seigneur lui dit: Ma fille, comme cette âme ne vous a pas été aussi soumise qu'elle devait, je vous ai réservé sa dernière sentence; vous pouvez la retenir auprès de vous jusqu'à ce que vous sortiez vous-même du purgatoire, afin qu'elle n'en sorte qu'avec vous; et vous pouvez l'élargir dès à présent, si vous voulez."

La Mère de la Nativité répondit que, puisqu'il la laissait maîtresse du sort de cette âme, elle ne voulait pas retarder d'un seul moment son bonheur, et qu'elle désirait lui donner dès cet instant la jouissance de Dieu."

La Mère de la Nativité était une religieuse parfaite, et d'après toutes les apparences, elle était morte en odeur de sainteté. Sa vie avait été des plus édifiantes. Au moment même de sa mort, madame d'Aillebout la vit à genoux devant Notre-Seigneur assis sur un trône de gloire, ayant de chaque côté deux rangées d'Hospi-

talières qui accusaient la Mère de la Nativité 1° d'avoir accordé trop facilement des permissions, de crainte de chagriner ses inférieures; 2° d'avoir trop recherché la protection des grands du monde; 3° d'avoir trop favorisé les pauvres au préjudice de la communauté. Notre-Seigneur condamna la pauvre religieuse aux flammes du purgatoire, d'où elle ne sortit que six semaines plus tard. Madame d'Aillebout prétendit l'avoir vue alors toute brillante de gloire.

Ces faits merveilleux sont rapportés avec tant de bonne foi et une simplicité si touchante, qu'il nous semblerait téméraire de les révoquer en doute. Du reste ils ne sont pas isolés dans l'histoire de notre pays. Les prédictions des personnes d'une grande vertu, comme la Mère Marie de l'Incarnation, la Mère Catherine de Saint-Augustin, ont été réalisées à la lettre. Qui ne sait que les cataclysmes épouvantables de l'année 1663 furent annoncés d'avance par ces deux éminentes religieuses, vivant dans deux cloîtres distincts?

Une des grandes dévotions de madame d'Aillebout consistait à prier pour les personnes qui devaient mourir dans la journée. Une nuit qu'elle était en prières, elle se sentit si fortement sollicitée d'invoquer le secours d'en haut pour les moribonds, qu'elle ne put s'endormir qu'après avoir obtenu du Ciel l'assurance que ses oraisons avaient été agréées. Durant la soirée, deux hommes s'étaient battus en duel en plein Québec. L'un avait reçu un coup d'épée dans la poitrine. C'était un huguenot. On courut chercher M. l'abbé de Bernières, curé de la paroisse, qui mit tout en œuvre pour convertir ce malheureux, agonisant dans une salle de l'Hôtel-Dieu, où on l'avait transporté. Au bout de deux heures, le huguenot mourait converti avec toutes les marques de la miséricorde divine. Le lendemain, un médecin fit

l'ouverture du cadavre, et il constata que le cœur avait été transpercé. D'après l'ordre naturel, il aurait dû tomber foudroyé. Mais il avait survécu deux heures, grâce sans doute aux prières de madame d'Aillebout.

Cette femme remarquable mourut le 7 juin 1685, à l'âge de soixante-dix ans, et elle fut inhumée dans les caveaux de l'Hôtel-Dieu. Tout le pays la regardait comme une sainte.



La Mère Marie de Saint-Joseph

RELIGIEUSE URSULINE

1616-1652



MARIE de la Troche était fille de M. de la Troche de Saint-Germain, et naquit en Anjou le 7 septembre 1616. Lorsqu'elle eut atteint ses neuf ans, elle fut conduite par sa mère au monastère des Ursulines de Tours. Comme l'enfant était fort gentille et d'un naturel aimable, elle eut bientôt conquis l'estime de ses petites compagnes, dont elle partageait les jeux et les divers amusements avec la meilleure grâce du monde. Mais ce qui la distingua entre toutes, ce fut sa grande piété, sa ferveur dans les prières et son assiduité à accomplir tous les règlements du monastère. Elle aimait beaucoup la lecture, surtout les vies de saints. Saint François Xavier, l'apôtre des Indes, l'attirait plus que tout autre, parce qu'il avait travaillé à la conversion des infidèles à l'autre bout du monde.

A quatorze ans, Marie de la Troche, que cinq années de séjour aux Ursulines avaient rendue plus zélée que jamais pour le service de Dieu, demanda à ses parents la permission d'entrer au noviciat des religieuses qui lui avaient donné son éducation. Afin d'éprouver une vocation aussi extraordinaire à cet âge, les parents épuisèrent tous les moyens humains pour décourager leur

enfant: promesse d'un avenir brillant dans le monde qui l'appelait à lui, désespoir d'une séparation aussi cruelle, tout enfin fut mis en œuvre pour la détourner de la vie religieuse. Rien n'y fit: la jeune fille trouvait réponse à tout; elle allait puiser ses arguments dans l'Écriture Sainte et les Pères de l'Église pour démontrer à sa famille combien de bonheur apporte la vie religieuse à ceux qui l'embrassent. Enfin, après beaucoup d'hésitation, les parents cédèrent devant une telle ténacité. Marie de la Troche prit le saint habit, sous le nom de Saint-Bernard, nom qu'elle devait changer plus tard en celui de Saint-Joseph. Ce jour-là, la jeune novice apparut à ses compagnes remplie de l'onction et de la grâce que symbolisaient son voile et ses autres vêtements monastiques.

“J'étais ravi d'étonnement, écrit la Mère de l'Incarnation, de voir en une fille de quatorze ans, non seulement la maturité de celles qui ont plus de vingt-cinq, mais encore la vertu d'une religieuse déjà bien avancée. Rien de puénil ne paraissait en sa jeunesse, elle gardait ses règles dans une si grande exactitude, qu'on eut dit qu'elle était née pour ces actions... En un mot, son esprit toujours également joyeux, la rendait très aimable et très agréable à toute la communauté, et elle veillait si soigneusement sur soi-même, qu'il ne fallait pas lui donner deux fois des avis sur une même chose, voire même elle se tenait pour avisée et pour reprise des fautes qu'elle voyait corriger en ses compagnes.”

Son noviciat terminé, la Mère Saint-Bernard prononça ses vœux; elle n'était alors âgée que de seize ans. Tout aussitôt elle se mit à enseigner aux jeunes élèves les rudiments des lettres, et elle remplit cette fonction avec tout le succès que son esprit vif et éclairé devait nécessairement avoir. A l'instar de plusieurs de ces

excellentes religieuses qui devaient plus tard quitter définitivement leur patrie pour prendre le chemin du Canada, la Mère Saint-Bernard eut aussi un pressentiment sous forme d'un songe qui l'impressionna vivement et dont elle fit part à la Mère de l'Incarnation, sa compagne au monastère de Tours.

C'était durant la nuit. Elle se trouva tout-à-coup transportée à l'avenue d'une grande place publique, environnée de toutes parts de boutiques brillamment illuminées et remplies d'objets d'art et de maintes choses séduisantes. Un religieux de haute naissance apparut sur cette place, et sembla ébloui à l'aspect de cette magnificence. La vue de ce religieux lui fit mal et elle crut qu'il valait mieux pour elle se sauver. Mais comment éviter ce personnage? Alors surgit une troupe de jeunes gens, au teint olivâtre, habillés à la façon des sauvages, qui lui dirent :

“Ne craignez point, c'est nous qui vous sauverons.” Et se mettant en deux rangs de manière à former une haie, ils firent passer la Mère Saint-Bernard au milieu d'eux, jusqu'à ce qu'elle eût quitté la place.

Or, il arriva, quelque temps après, que ce religieux abandonna la religion catholique. Il y avait donc dans ce rêve un fond de vérité, de nature à jeter dans le trouble une âme délicate.

Plus tard, lorsque Madame de la Peltrie résolut d'aller fonder un couvent dans la Nouvelle-France, la Mère Saint-Bernard manifesta son intention de faire partie du groupe d'élite qu'il s'agissait de recruter. Elle promit à saint Joseph, si elle réussissait à obtenir l'assentiment de ses parents et la permission de ses supérieures, de prendre son nom et de se rendre jusqu'au bout du monde sous son égide. Ses parents qui, de prime abord, avaient voulu empêcher ce départ, n'y mirent bientôt

plus aucun obstacle, parce qu'ils comprenaient que ce serait empêcher l'œuvre de Dieu et l'accomplissement de sa sainte volonté. La permission fut donnée, et la Mère Saint-Bernard devint la Mère Saint-Joseph, nom sous lequel nous la connaissons mieux, parce qu'en Canada, elle n'en porta jamais d'autre.

La Mère Saint-Joseph fit donc partie du premier détachement d'Ursulines qui émigrèrent de France pour venir fonder à Québec un institut de leur ordre, aux côtés de la Mère Marie de l'Incarnation et de la Mère Cécile de Sainte-Croix, trinité admirable, s'il en fut jamais, et qui a pesé de tout son poids sur les destinées de leur fondation.

La vie au monastère de la Mère Saint-Joseph ne différa guère de celles de ses illustres compagnes. Elle dut, comme les autres, se soumettre aux incessantes privations de l'existence, sans soulagement d'aucune sorte du côté matériel. La Mère de l'Incarnation a écrit une courte esquisse de cette vie précieuse, et la *Relation* des Jésuites de l'année 1652 renferme le récit de ses nombreuses vertus. L'auteur de ce récit parle avec les plus grands éloges de son amour pour JÉSUS-CHRIST, de son application à le bien servir, de ses souffrances corporelles et spirituelles, de sa dévotion envers la sainte Vierge et saint-Joseph, de son humilité, de son esprit d'obéissance, de sa pauvreté, de sa pureté angélique, de sa patience inaltérable et de son heureuse mort. Il est certain, d'après ces témoignages, que la Mère Saint-Bernard porta toutes les vertus à une haute perfection.

Le Père Bagot, jésuite, qui jouissait de l'intimité de la famille de la Troche, rapporte que, lors de sa première communion, elle parlait de son amour pour Notre-Seigneur d'une manière ravissante. Durant toute sa vie, elle eut des communications intimes avec Dieu.

Aussi que d'actions de grâces, de reconnaissance et de bénédictions à l'adresse de cet époux divin pour qui seul elle semblait vivre.

Tous les actes extérieurs de la Mère Saint-Joseph respiraient la gaieté, la bonne humeur et la modestie. Aussi avait-elle acquis un grand ascendant sur les sauvages et les Français de son entourage. Tous se sentaient meilleurs à son approche. Ils l'appelaient, tantôt la fille sainte, tantôt Marie-Joseph tout court. Les sauvages venaient la consulter dans leurs peines et leurs difficultés, et toujours ils s'en retournaient soulagés et édifiés.

D'une nature malade, la Mère Saint-Joseph ne put résister longtemps aux intempéries du climat, aux privations et aux austérités qu'elle s'imposait. Au commencement de février 1652, elle se sentit atteinte du mal qui devait l'emporter dans la tombe à bref délai. Avant que de quitter cette terre d'exil, elle disait à ses compagnes : " Ah ! que je suis heureuse de mourir en un lieu pauvre, d'être privée des petites délices de la France ! Écrivez, je vous prie, à nos chères Mères de France, à mes parents, et les assurez bien que je meurs très contente de les avoir tous quittés. Ah ! que je suis satisfaite d'avoir abandonné ce que je pouvais prétendre dans le monde ! Que mon âme est contente d'être venue en ces nouvelles contrées ! Faites-leur savoir, et n'y manquez pas, les grands biens que je ressens de ma vocation au pays des sauvages. "

Le 4 avril de la même année, cette sainte religieuse s'envolait vers son Créateur pour recevoir la récompense de ses hautes vertus. La *Relation* signale le fait extraordinaire qu'au lendemain de son inhumation, une personne, traversant le fleuve glacé pour se rendre à l'île d'Orléans, se trouva sans s'en apercevoir sur un glaçon

isolé et environné d'eau de tous côtés. Un pas de plus et le malheureux se noyait. Mais il entendit en ce moment une voix intérieure qui lui cria : *Arrête-toi!* Il s'arrêta et aperçut le gouffre béant qui menaçait de l'engloutir. Se recommandant à la Mère Saint-Joseph dont il avait reconnu la voix, il se dirigea vers la partie solide du pont de glace, sans s'occuper de savoir s'il y parviendrait. Il réussit à échapper au danger, mais il s'aperçut alors qu'il avait marché sur l'eau sans enfoncer. Cet homme, comme bien on pense, ne tarda pas à raconter la merveilleuse aventure qui lui était arrivée, et il déclara à tous venants qu'il avait échappé au péril grâce à la protection visible de la Mère Saint-Joseph qu'il tenait en très haute estime.

Les Annales des Ursulines disent de la Mère Saint-Joseph : " Au témoignage de celle qui l'a le mieux connue, elle avait vécu comme une sainte et mourut comme une sainte. Le cœur se sent à l'aise et l'âme jouit de voir avec quelle fidélité une faible créature a su répondre à l'abondance des grâces du Seigneur. "



MARGUERITE BOURGEOYS

1620-1700



MARGUERITE BOURGEOYS naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620. Son père, Abraham Bourgeois, marchand respectable, et sa mère, Guillemette Garnier, s'occupèrent plutôt de former leurs cinq enfants à la vertu que de leur amasser des trésors périssables. Dès son bas âge, Marguerite prenait plaisir à assembler les petites filles pour travailler ensemble à gagner leur vie. Cette disposition d'esprit était l'indice d'une vocation qui devait se déclarer plus tard et lui faire accomplir une œuvre sublime.

A vingt ans et demi, cette jeune fille vertueuse entra comme externe dans la Congrégation de Notre-Dame, fondée par Pierre Fourier, et elle y fit briller tant de perfection dans sa conduite, qu'elle fut élue préfète, charge qu'elle occupa jusqu'à son départ pour le Canada. Ce fut durant cet intervalle que Marguerite Bourgeois, étant un jour prosternée devant le saint Sacrement, aperçut à la place de l'hostie sainte un enfant d'une beauté céleste. Cette apparition imprima dans son cœur le goût des choses divines en la détachant de la terre.

Quelque temps après, alors qu'elle se sentait disposée à partir pour le Canada, elle eut une apparition



LA VÉNÉRABLE MÈRE BOURGEOIS FONDATRICE
DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE
MONTREAL, NÉE A TROYES EN CHAMPAGNE
LE 17 AVRIL 1620. DÉCÉDÉE A MONTREAL LE
12 JANVIER 1700.

qui devait décider du sort de sa vie. " Un matin, dit-elle, étant bien éveillée, je vois devant moi une grande dame, vêtue d'une robe comme de serge blanche, qui me dit : *Va, je ne t'abandonnerai point* ; et je connus que c'était la sainte Vierge, quoique je ne visse point son visage ; ce qui me rassura pour ce voyage et me donna beaucoup de courage ; et même je ne trouvai plus rien de difficile, quoique pourtant je craignisse les illusions." Le 20 juillet 1653, elle quittait Saint-Nazaire sur le vaisseau qui devait l'amener à Québec. C'est alors qu'elle lia connaissance avec Mlle Mance, et que fut scellée entre ces deux âmes privilégiées une sainte amitié. Toutes deux devaient travailler au bien-être moral et même matériel de leur ville d'adoption, mais par des modes différents, toujours sous l'œil de Dieu et de sa très sainte Mère.

L'historique de la fondation du couvent de Notre-Dame de Villemarie peut se résumer en deux mots : héroïsme et pauvreté évangélique. La vénérable Marguerite Bourgeoys bâtit un couvent, sans autres ressources que son espoir en Dieu et la charité du prochain. Lorsqu'il s'agit de construire une église, elle la construit à l'aide des mêmes moyens. La ville de Québec et certains curés de campagne lui demandent de fonder chez eux des succursales de la maison-mère : la généreuse fondatrice se rend sur les lieux, examine, discute et finit par se rendre à leurs légitimes désirs. Bientôt le Canada tout entier ressentira les doux effets de ces fondations ; les jeunes filles formées à ces écoles de vertus deviendront d'excellentes mères de familles ou des religieuses modèles. C'est ainsi que se sont élevés tour à tour, et du vivant de la bienheureuse, les couvents de Sainte-Famille, en l'île d'Orléans, de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, et quelques années plus tard, ceux de

Boucherville, de Laprairie, de la Pointe-aux-Trembles, près Québec, etc.

Les vocations se multiplient à mesure que les succursales surgissent. Aujourd'hui mille religieuses de la Congrégation constituent la couronne de cette fille héroïque, qui embauma la colonie du parfum de ses vertus pendant un demi siècle.

Les principales vertus de Marguerite Bourgeoys furent sa chasteté, sa mortification, son humilité, sa charité, sa résignation à la volonté de Dieu. Elle aima la chasteté dès son jeune âge. Partout cette vertu des âmes prédestinées brilla en elle. Ce fut surtout au cours de ses fréquentes traversées de l'océan qu'elle sut montrer jusqu'à quel point elle était pure. Tous les marins et passagers subissaient son ascendant et la respectaient.

La mortification fut l'un des grands caractères de son âme. Elle ne semblait vivre que pour tenir son corps sous la dépendance de son esprit. Sa nourriture était des plus simples : qu'elle mangeât chaud ou froid, peu lui importait. De l'eau pure constituait son breuvage. Elle couchait sur la dure, un quartier de bois sous la tête, sans que, durant l'hiver, on chauffât sa chambre. Et les disciplines, les haïres, les ceintures hérissées de pointes de fer, entraient dans sa vie journalière. Dans ses voyages elle couchait sur des cordages, ne buvait souvent que de l'eau corrompue, dans une misérable tasse de cuir qu'elle portait sur elle. Si l'évêque de Québec l'appelait, elle partait à pied de Montréal, en plein cœur d'hiver, mendiait son logement et sa nourriture le long de la côte nord, ayant en outre à souffrir du froid et des intempéries hivernales. "Je ne veux ni biens, ni honneurs, ni plaisirs, disait-elle, mais seulement le bien de ma communauté."

Combien grande fut sa résignation à la volonté de Dieu ? L'église de Bonsecours doit être bâtie : tout est

décidé, les plans sont terminés, un bienfaiteur inconnu a fourni une partie des fonds. Mais voilà que les supérieurs lui enjoignent de tout suspendre ; elle obéit sans se plaindre ni murmurer. Pendant plusieurs années l'Évêque refuse d'approuver les règles de son couvent, que l'on considère marquées au coin de la plus grande sagesse : la bonne sœur se tait et se conforme. Un incendie ruineux lui enlève d'un seul coup sa maison et son mobilier ; sa résignation est toujours la même. Pendant longtemps elle se croit réprouvée de Dieu, tant son âme est dans l'agitation. Rien ne peut la calmer, ni la prière, ni la communion fréquente, ni les sages conseils d'un directeur éclairé ; sa résignation ne se dément pas.

L'humilité de la servante de Dieu fut à la hauteur de ses autres vertus. Après avoir fondé son couvent, et l'avoir établi d'après des règles solides ; après avoir formé des sœurs suivant la lettre et l'esprit de ces règles ; après avoir édifié tout le Canada par ses vertus ; après l'avoir enrichi du fruit de ses travaux, elle ne désire plus rien que d'être la plus humble parmi ses compagnes ; toute charge lui répugne, parce qu'elle ne se connaît plus d'autre besoin que d'obéir et de pratiquer la sainte vertu d'humilité. Les dernières années de sa vie la retrouvent aussi simple et aussi humble qu'au début de sa carrière.

La charité, cette reine des vertus, Marguerite Bourgeoys la pratiqua jusqu'à l'héroïsme. Jeune encore, elle avait eu le courage d'ensevelir son père de ses propres mains. La sépulture des pauvres devient ensuite son œuvre de prédilection. Elle aperçoit des libertins qui ravissent une enfant ; elle court la leur arracher, un crucifix à la main. Un soldat est transi de froid, elle lui apporte son matelas et des couvertures, et il ne lui reste rien pour se reposer durant la nuit. Une de ses compagnes agonise ; elle fait à Dieu cette prière : "Que ne me

prenez-vous, ô mon Dieu, moi, inutile à la maison, plutôt que cette sœur qui peut encore lui rendre de grands services." Dieu accepte son sacrifice; le même jour la malade prend du mieux, et puis elle guérit. Mais Marguerite Bourgeoys est aussitôt frappée et meurt au bout de quelques jours.

La Vénérable eut toujours une profonde dévotion à MARIE, et ce fut, sans doute, grâce à sa protection, qu'elle parvint à une si haute vertu. Elle s'était consacrée à la Vierge sainte dès son enfance, lui offrait toutes ses actions et ne respirait que pour elle. Elle vient en Canada demeurer dans une ville qui s'appelle Marie; sa congrégation porte aussi le nom de Marie; ses meubles, ses maisons, ses sœurs portent les livrées de Marie. Elle choisit MARIE comme la supérieure perpétuelle de son institut.

De son côté, la Mère de Dieu lui prodigue ses plus abondantes faveurs: elle la protège partout, suivant la promesse qu'elle lui en avait faite, et cette protection visible n'a pas cessé depuis deux cents ans. Elle a pris quelquefois un caractère si merveilleux, que l'on se demande vraiment s'il n'y a pas exagération dans les récits qui nous sont restés.

M. Ransonnet, auteur d'une vie de la sœur Bourgeoys, rapporte qu'un jour la sœur chargée de la boulangerie se voyant réduite à n'avoir plus qu'un minot de farine, et jugeant qu'avec une si petite quantité il était inutile de faire du pain, Marguerite Bourgeoys lui dit d'aller à sa besogne, et lui promit que Dieu y pourvoirait. Sur cette assurance, la sœur va se mettre à l'ouvrage; et, à son grand étonnement, elle voit la farine augmenter à vue d'œil dans le pétrin, en sorte que cet unique minot donna autant de pain que cinq minots avaient coutume d'en produire.

Un prodige de longue durée, et dont toute la communauté fut témoin, c'était de voir qu'on retirât du grenier plus de blé qu'on y en mettait. Une année, entre autres, où le prix du blé était excessif, la sœur dépositaire n'ayant pu en acheter que pour un mois, cette quantité suffit néanmoins pour nourrir la communauté pendant quatre mois consécutifs, prodige attribué aux mérites de la sœur Bourgeoys, qui allait chaque jour prier auprès de ce monceau de blé.

Une personne digne de foi, écrit encore M. Ransonet, disait qu'une année, alors que le vin manquait partout dans le pays, le couvent de la Congrégation en fournissait au Séminaire pour les messes et aux malades de la ville.

Parvenue à l'âge avancé de 79 ans, la vénérable Marguerite Bourgeoys ne songeait plus qu'à l'éternité et à la mort qui ne pouvait tarder. Elle envisageait ce moment d'un œil serein, comme tous ceux qui n'ont vécu que pour Dieu. Sa dernière maladie, qui dura douze jours, fut un acte continuel de résignation à la volonté de Dieu. Ses souffrances ne l'empêchaient pas de chanter des cantiques de louange à son Créateur. Enfin, elle s'endormit dans le Seigneur le 12 janvier 1700, la 47^e année depuis son arrivée à Villemarie.

Son corps fut exposé dans l'église des sœurs. La foule ne cessa pas de se rendre auprès de cette sainte dépouille : chacun voulait avoir quelques reliques d'une personne si justement vénérée. Le 13 janvier eut lieu l'inhumation ; les obsèques furent célébrées à la paroisse. M. le chevalier de Callière, gouverneur-général du Canada, M. de Vaudreuil, gouverneur particulier de Montréal, et toutes les personnes de distinction se firent un devoir d'y assister. M. Dollier de Casson, alors âgé de 80 ans, prononça l'oraison funèbre de la défunte. M. René de Breslay, curé de la paroisse, fit l'inhumation du

corps, qui fut déposé dans la chapelle de l'Enfant-Jésus.

Un ecclésiastique de Montréal écrivait ce jour-là à l'un de ses amis une lettre dans laquelle nous trouvons le passage suivant : " Il n'y a jamais eu tant de " prêtres ni tant de religieuses dans l'église de Montréal, " qu'il en est venu ce matin aux obsèques de la sœur " Bourgeoys; le concours du peuple a été extraordi- " naire; et si les saints se canonisaient comme autrefois, " on dirait demain la messe de sainte Marguerite du " Canada."

M. Dollier de Casson fit mettre sur le cercueil l'épithaphe suivante, gravée sur une table de cuivre :

" CY GIST vénérable sœur Marguerite Bourgeoys, institutrice, fondatrice et première supérieure des filles de la Congrégation de Notre-Dame, établies en l'île de Montréal, pour l'instruction des filles, tant dans la ville qu'à la campagne, décédée le douzième janvier 1700. Priez Dieu pour le repos de son âme."

Le cœur de la défunte fut renfermé dans une boîte en plomb, et placé, un mois plus tard, dans une niche creusée dans le mur de l'église de la Congrégation. On ferma l'entrée de cette niche par une plaque de plomb, en attendant qu'on en mît une autre de cuivre revêtue de l'inscription suivante :

<p>Le cœur que couvre cette pierre, Ennemi de la chair, détaché de la terre, N'eut point d'autre trésor qu'un essaim précieux De vierges, que son zèle assembla dans ces lieux.</p>
--

Cette fille étonnante méritait plus qu'un éloge aussi imparfait. Mais nous en savons assez maintenant sur son compte, pour comprendre qu'elle a été l'un des plus beaux ornements de la colonie. Il ne nous reste plus qu'à attendre l'heureuse issue du procès qui s'instruit à Rome au sujet de sa canonisation. Daigne le ciel hâter une conclusion qui nous serait si chère !

LE VÉNÉRABLE
MONSEIGNEUR DE LAVAL

PREMIER ÉVÊQUE DE QUÉBEC

1622-1708



GR DE LAVAL! Grande et noble figure, saint prélat, homme de caractère et de génie!

On l'a appelé l'Apôtre du Canada, le Père de la Nouvelle-France, le Saint. Mgr de Laval a bien mérité chacune de ces appellations, qui, au XVIIe siècle, reflétaient l'opinion commune à son endroit, car il fut à la fois apôtre, père et saint, à un degré suréminent.

C'est à cause de son grand amour pour Dieu et la religion catholique qu'il accepta la charge pénible et difficile de Vicaire Apostolique des missions de la Nouvelle-France. C'est ici, sur les plages du Saint-Laurent, que son zèle apostolique s'est manifesté d'une manière héroïque, pendant cinquante ans: zèle envers ses administrés, prêtres et laïques, religieux et religieuses; zèle pour l'extension du règne de Dieu au sein des bourgades sauvages; zèle pour la multiplication des paroisses et leur solide organisation; zèle en faveur de l'éducation, dans toutes les branches de l'activité humaine; zèle enfin pour défendre les droits de l'Église, s'ils venaient en conflit avec les exigences de l'état civil.



MONSEIGNEUR DE MONTMORENCY-LAVAL

Premier évêque de Québec

Mgr de Montmorency-Laval fournit des preuves surabondantes de ce zèle qui domine tout et fait face à toutes les situations. Dès son arrivée en Canada, il voulut se renseigner sur l'état de sa nouvelle église. Pour parvenir à ce légitime résultat, il ne craignait pas d'entreprendre la visite des paroisses de son vicariat apostolique, grand par l'étendue, mais peu habité et d'un accès assez difficile. Pas de chemins carrossables pour se transporter d'un lieu à l'autre ; il dut ainsi s'exposer aux périls de la navigation dans des chaloupes étroites et peu confortables. Bien souvent aussi il dut souffrir de la faim, se contenter de pain sec, en attendant qu'il pût atteindre des endroits habités. Quelquefois il fut dans la triste nécessité de recevoir l'hospitalité des pauvres sauvages, dont on sait le genre d'existence primitif.

Mgr de Laval fut le Père de la Nouvelle-France religieuse, tout comme Champlain l'avait été de la Nouvelle-France civile. C'est un fait indéniable que le vénérable prélat se dépensa tous les jours de sa vie pour le troupeau confié à ses soins. Que de travaux depuis le jour où il mit le pied sur le rocher de Québec jusqu'à la période ultime de sa vie ! Mgr de Laval ne s'en tenait pas strictement à ses devoirs épiscopaux ; il se faisait curé ou vicaire au besoin ; il baptisait, il confessait, il administrait les derniers sacrements aux malades, soit dans les hôpitaux, soit dans les cloîtres, soit dans les familles. Même charité dans sa conduite, lorsqu'il parcourait les campagnes pour y confirmer les enfants. Alors il laissait arriver à sa personne tous ceux qui réclamaient un conseil, ou un secours pécuniaire. Chacune de ses ouailles était une âme à sauver, et ne voyant que cette fin suprême, le saint prélat ne négligeait rien pour atteindre un but aussi désirable.

Que de labeurs de sa part pour réprimer les désordres causés par l'abus des liqueurs fortes chez les blancs aussi bien que chez les sauvages ! Aussi que de chagrins dut-il endurer, lorsqu'il se vit forcé, par l'incurie de l'autorité civile, de sévir contre les distributeurs de l'eau de feu, source de maux incroyables ! Mais en face d'un devoir à accomplir, l'évêque de Québec ne sut jamais reculer.

Mgr de Laval fut un saint. Toute sa vie est là pour prouver qu'il ne fit rien qui ne comportât un cachet de sainteté. Quelle foi chez lui ? Quelle charité pour le prochain, et aussi combien grand son amour pour Dieu ? Sa confiance en Dieu était telle, qu'il ne croyait aucune entreprise qu'il ne pût faire sans espoir de succès. Que d'œuvres aussi commencées sans ressources apparentes, et menées à bonne fin, grâce à cette confiance dans le secours d'en-haut ! Que d'autres, qui semblaient d'avance condamnées à périr ou à disparaître, reprirent vigueur sous l'impulsion prestigieuse du vénérable prélat, malgré son évangélique pauvreté !

La pauvreté, en effet, fut une des vertus qui brillèrent le plus héroïquement chez lui. Les quelques biens qu'il avait acquis en Canada, il les donna tout entiers au séminaire de Québec, sans rien s'en réserver pour lui-même. Non seulement il donna ce qu'il possédait, mais encore ce qu'il pouvait acquérir par la suite. Il est difficile de se familiariser avec un pareil dévouement. Ses petites ressources étaient consacrées aux pauvres, mais, pour lui-même, rien. Lorsqu'il mourut, on trouva sa bourse vide, il avait tout donné jusqu'au dernier sou.

Une autre éminente vertu pratiquée par Mgr de Laval tout le temps de sa vie, fut la mortification, ou

la pénitence. Il portait un cilice, il mangeait peu, il jeûnait tous les matins. Au séminaire, où il résidait dans une pauvre petite chambre, il était le premier-debout, comme il était le dernier à se coucher. Sa première visite était pour sa cathédrale ; il s'assurait que tout y fût tenu en bon ordre, visitant jusqu'aux bénitiers. Il travaillait tout le jour sans aucune relâche, ne se servant que d'une chaise des moins confortables. Là il recevait les visiteurs, entre autres les membres de son clergé pour lequel il avait une affection particulière. Les plus pauvrement vêtus recevaient de leur évêque le plus bel accueil, tant il aimait que la noble vertu de mortification se répandit dans son diocèse. Son exemple devait produire d'heureux résultats, et l'on se plaît à rappeler que le clergé canadien, du temps de Mgr de Laval, était l'image fidèle du clergé de la primitive Église. Cet esprit de pauvreté et de mortification fut poussé si loin, qu'au dire de M. Bertrand de la Tour, ancien curé de Québec et contemporain du vénérable prélat, il fut longtemps question de savoir s'il ne serait pas plus conforme aux vues de la Providence de ne posséder aucun bien. De là cette règle, qui a prévalu pendant de longues années, de tout confier au séminaire pour qu'il fût le seul administrateur des revenus des cures, casuels, etc.

L'humilité de Mgr de Laval ne brillait pas d'un moins vif éclat que sa mortification. "Comment aurait-il goûté les honneurs du siècle ?" s'écriait M. de la Colombière, "dans ce diocèse, qui n'a pas senti et éprouvé l'opposition extraordinaire qu'il avait aux louanges ? L'a-t-on jamais pu louer impunément ? Que n'a-t-il pas fait, que n'a-t-il pas dit pour rompre les desseins qu'on avait de rendre quelque hommage à sa vertu ? Si je n'étais rassuré par le Saint-Esprit qui loue les justes quand ils sont

hors de danger de cesser de l'être, et qui, par l'ordre de l'église, m'ouvre la bouche pour adoucir la douleur de tant d'enfants qui ont perdu leur père, je craindrais que le corps de ce prélat, qui est déposé devant cet autel, ne se ranimât et que sa langue ne reprît l'usage de la parole pour me faire des plaintes amères de ce que je fais après sa mort ce qu'il n'a pu souffrir durant sa vie."

Mgr de Laval abhorrait le péché comme le pire de tous les maux; il se tenait même en gare contre les moindres défauts. Aussi se confessait-il tous les jours avant de dire la messe. Il exerçait la plus grande vigilance sur ses paroles et sur ses actes. Sa grande piété l'aidait puissamment à éviter même les plus légères imperfections. Ceux qui l'ont connu et suivi de près, ont écrit qu'il était impossible d'exprimer la ferveur de ses prières, la multiplicité de ses oraisons jaculatoires. Quand il entrait en oraison, les yeux et les mains levés vers le ciel, il était impossible de ne pas s'apercevoir que son cœur était tout embrasé des ardeurs de l'amour divin. Les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes, et tous se sentaient portés à aimer Dieu davantage. Le prélat priait souvent et longuement, même durant la nuit, sans tenir aucun compte de la maladie ou des souffrances qui accablèrent son corps à la suite de ses courses multipliées à travers son diocèse, par les froids les plus rigoureux et au milieu de privations de tous genres.

Mgr de Montmorency-Laval était arrivé à Québec vers le milieu de juin 1659, Québec existait depuis cinquante ans, et durant cette phase de notre histoire, si bien appelée la période héroïque, les Jésuites avaient pourvu seuls, depuis 1632, aux besoins spirituels de la colonie. Il fallait que cet état de choses vint tôt ou tard à changer; les Jésuites eux-mêmes désiraient la présence:

d'un évêque. Mgr de Pétrée se mit aussitôt à l'œuvre. Il ouvrit tout d'abord un grand séminaire (1663), où se formerait son clergé, et cinq ans plus tard, 1668, il fondait un petit séminaire, où la jeunesse viendrait s'instruire et se vouerait ensuite à la carrière pour laquelle elle se sentirait plus d'aptitudes, mais plus particulièrement à l'état ecclésiastique, but de cette fondation. Mais ce ne fut qu'en 1678 que le saint prélat pût réussir à ériger un bâtiment convenable pour y loger ses prêtres, ses ecclésiastiques et les élèves du petit séminaire. Celui-ci n'ouvrit même ses portes que le 9 octobre 1688.

En 1701—le 25 novembre—le feu réduisit en cendres ce séminaire, fruit de tant de labeurs et de dépenses.

Quatre ans plus tard, un autre incendie sembla anéantir les plus chères espérances de l'évêque. Mais les citoyens vinrent à son secours, et lorsque Mgr de Laval retourna à Dieu, il eut la consolation de laisser un séminaire neuf qui, cette fois, devait durer bien longtemps.

Il serait trop long de raconter les pénibles travaux de cet homme de Dieu, et surtout de les apprécier à leur juste valeur. Ce qui ressort de la vérité historique, c'est qu'il vida sa bourse et usa sa santé pour le bien de l'Église du Canada. Quelle que soit l'opinion que l'on entretienne sur certains de ses actes administratifs, il est hors de doute que toutes ses œuvres, prises dans leur ensemble, lui furent inspirées par le désir de sanctifier les ouailles confiées à ses soins.

L'Église du Canada était encore dans l'enfance ; tout était à créer, à organiser, lorsque l'évêque de Pétrée vint au Canada. Il sut créer, il sut organiser, d'après des procédés qui ne manquaient, ni de sagesse, ni d'habileté, ni de sincérité dans leur conception. Lorsque le prélat se démit de ses fonctions, en 1688, le Canada religieux avait fait des progrès étonnants. Les communautés

des Ursulines et des Hospitalières, fondées depuis cinquante ans, travaillaient avec fruit, chacune dans sa sphère propre, les premières, à donner à la société des jeunes filles instruites et imbues d'idées saines, les secondes, à soulager les misères de notre pauvre humanité souffrante.

Le séminaire devait au prélat son existence pour de longues années à venir.

Les Récollets, appelés en 1670, à renouer la chaîne interrompue de leurs anciennes années d'apostolat (1615-29), remplissaient leur rôle de missionnaires.

Les Jésuites continuaient toujours à instruire la jeunesse dans leur collège fondé depuis plus de cinquante ans.

Mgr de Laval avait réussi à tout mettre sur un bon pied, et lorsque l'abbé de Saint-Vallier vint à Québec pour se rendre compte *de visu* de l'état de la colonie, il trouva l'organisation religieuse en si bonne voie, qu'il fit un aveu précieux à recueillir : "Je m'estimerais heureux, dit-il, si je pouvais soutenir le bien que Mgr de Québec (Mgr de Laval) avait établi avec tant de bénédiction et tant de peine pendant trente années."

Mgr de Laval disparut de la scène du monde le 6 mai 1708. Quoiqu'il eût, depuis plusieurs années déjà, abandonné les rênes du pouvoir à Mgr de Saint-Vallier, le noble et saint évêque n'avait jamais cessé de porter de l'intérêt aux affaires religieuses de la colonie, de sorte que sa vie fut utile aux autres jusqu'à la fin. Il mourut comme meurent les saints, doucement, la joie au cœur et sur la figure, n'ayant aucune préoccupation des choses extérieures. Sa grande réputation de sainteté n'a fait que s'accroître après sa mort, et l'on peut espérer, aujourd'hui, que bientôt son nom sera placé par l'Église en tête de la liste des saints du Canada.

Catherine de Saint-Augustin

HOSPITALIÈRE

1632-1668



QUI n'a entendu parler de la sœur hospitalière Catherine de Saint-Augustin, qui embauma la colonie de ses vertus pendant les vingt ans qu'elle y a vécu? Qui ne connaît quelques événements de cette vie si précieuse pour l'Hôtel-Dieu de Québec, lieu de son dévouement aux pauvres malades? Le Père Ragueneau, Jésuite, a rapporté dans un livre assez volumineux la vie si remarquable de cette religieuse, mais ce livre est rare, malheureusement. Essayons, à défaut de mieux, de donner un aperçu succinct de la vie et des vertus de cette sainte femme, qui n'eut d'égale ici que la Mère Marie de l'Incarnation, par l'héroïsme de toutes les vertus.

Catherine de Longpré naquit le 3 mai 1632, près de Cherbourg, en Basse-Normandie, du mariage de Jacques Simon, sieur de Longpré, et de Françoise de Launé-Jourdan. Ses parents étaient de bons chrétiens et ils élevèrent leur enfant dans les meilleures dispositions. Dès l'âge de trois ans et demi, Catherine se sentit attirée à Dieu par une force supérieure; son suprême désir était la souffrance, qu'elle regardait déjà comme le moyen le plus sûr de faire la volonté divine. Elle faisait sa pre-



CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN

Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, morte en odeur de sainteté
le 8 mars 1668.

mière communion à huit ans. A douze ans, elle signa de son sang la donation qu'elle fit d'elle-même à la sainte Vierge. Le Saint-Esprit lui inspira, dès cette époque, l'idée de prononcer trois vœux : 1° Prendre la sainte Vierge pour sa mère, en lui jurant respect, obéissance et amour ; 2° ne jamais commettre de péché mortel ; 3° vivre dans la continence durant toute sa vie."

A l'âge de douze ans et demi, Catherine entra chez les religieuses de Bayeux, avec l'idée bien arrêtée de n'en sortir que pour aller au Canada, car elle avait entendu parler des missions sauvages dirigées par les Jésuites, ainsi que de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Deux ans plus tard, Catherine revêtit l'habit religieux. En 1648, elle fit profession, et partit aussitôt pour le Canada, en compagnie de deux autres religieuses hospitalières, Anne Leriche et Jeanne Thomas. La traversée fut longue et rendue pénible par suite d'une maladie pestilentielle, qui emporta plusieurs personnes et faillit enlever la jeune hospitalière. Elles arrivèrent cependant saines et sauvées, le 19 août 1648, et vinrent aussitôt occuper leurs cellules à l'Hôtel-Dieu, où elles étaient impatientement attendues.

" Nous jugeâmes, écrit la Mère Marie de Saint-Bonaventure, que c'était un précieux trésor pour cette maison ; son extérieur avait un charme le plus attirant et le plus gagnant du monde ; il n'était pas possible de la voir et de ne la pas aimer. Son naturel était des plus accomplis que l'on eût pu souhaiter : prudente avec simplicité, clairvoyante sans curiosité, douce et débonnaire sans flatterie, invincible dans sa patience, infatigable en sa charité, aimable à tout le monde, sans attache à qui que ce soit, humble sans aucune bassesse de cœur, courageuse sans qu'il y eût rien d'altier en elle."

Ce témoignage d'une religieuse qui vécut pendant vingt ans à côté de la sœur Catherine de Saint-Augustin, et qui fut témoin de sa mort édifiante, est précieux à recueillir. Celui de Mgr de Laval ne l'est pas moins. Il écrivait un jour à la supérieure du monastère de Bayeux: "Votre bonne Mère de Saint-Augustin continue à son ordinaire dans la vertu, et Dieu se comporte envers elle en la façon accoutumée. Elle est dans des souffrances continuelles, et néanmoins à la voir, on n'en aurait pas le moindre soupçon, tant elle souffre de bonne grâce; j'espère qu'elle sera un jour un chef-d'œuvre du Saint-Esprit, car en vérité tout est extraordinaire en elle."

La vie de Catherine de Saint-Augustin est une longue suite de merveilles. On n'y trouve que visions célestes, apparitions de personnages défunts, pressentiments des choses de l'avenir. L'ouvrage du Père Ragueneau est rempli de ces faits étonnants qui révèlent chez cette religieuse un mysticisme indiscutable. Nous n'entreprendrons pas de rapporter ces prodiges de sainteté qui n'en finiraient plus. Contentons-nous d'en glaner quelques-uns: ils suffiront à nous donner approximativement l'idée de ce que fut cette sainte du dix-septième siècle.

A l'âge de dix ans elle vit en songe un individu armé d'un coutelas, qui menaçait de la frapper. Elle prit la fuite jusque vers une tour où elle espérait pouvoir se cacher. Mais le malfaiteur la poursuivit et la frappa. Au même moment elle invoqua la sainte Vierge, et aussitôt lui apparut une religieuse, revêtue d'un surplis, qui la retira des mains de son agresseur. Le songe par lui-même n'a rien d'extraordinaire, mais ce qui est plus remarquable, c'est qu'elle reconnut plus tard cette religieuse au couvent de Bayeux; elle fut même sa première supérieure.

En 1662, en récitant Matines en communauté, elle sentit à côté d'elle son ancien supérieur des hospitalières à Bayeux, et quoiqu'elle ne le vît pas, elle ne put douter de sa présence, à raison du langage qu'il lui tint, et de la conversation suivie qu'elle eut avec ce bon serviteur de Dieu.

En 1663, Catherine de Saint-Augustin, alors qu'elle était en oraison devant le saint Sacrement, vit quatre démons aux quatre coins de la ville, qui secouaient la terre de manière à produire un grand ébranlement. En même temps, elle aperçut un jeune homme plein de majesté, laissant voir toute son autorité sur ces diables déchaînés et les arrêtant dans leur rage de vouloir anéantir Québec et ses environs. Quelques heures plus tard, on entendit dans tout le Canada un bruit terrible, semblable au bruit de la mer en furie ; des cris se faisaient entendre dans l'air, un mugissement sourd s'échappait des entrailles de la terre. Le sol trembla avec une telle violence que tout semblait vouloir crouler, maisons, églises, etc. L'on sait que ces phénomènes étranges se produisirent de nouveau pendant six mois, à la grande consternation des habitants.

Nous lisons dans une lettre-circulaire, qui fut envoyée chez les hospitalières de France après la mort de Catherine de Saint-Augustin, un sommaire de la vie de cette religieuse, en vingt articles. Les suivants nous ont paru les plus en rapport avec l'idée que nous avons de la faire mieux connaître.

“ Elle a eu très souvent connaissance de l'intérieur de diverses personnes, et présentes et absentes, et de l'état malheureux de plusieurs qui étaient en péché mortel, et des péchés en particulier très cachés, même par des confessions sacrilèges, dont ayant donné avis à ceux à qui la charité l'obligeait de le déclarer, constamment on n'a jamais vu qu'elle s'y soit trompée.

“Souvent Dieu lui a fait connaître des choses futures et éloignées qui sont arrivées comme elles les avait prévues.

“Souvent des saints du paradis, qui lui apparaissaient, l’ont voulu engager à donner son consentement à de nouvelles souffrances, soit pour certains pécheurs endurcis, pour lesquels elle avait grand zèle, soit pour des âmes du purgatoire, soit pour obtenir de Dieu des faveurs qu’elle demandait. Jamais elle ne s’y est abandonnée que par l’ordre et la permission de ceux qui conduisaient son âme.....

“Quoiqu’elle eût de grandes connaissances et de grandes lumières, par des voies extraordinaires de révélations et apparitions fréquentes des saints du paradis et de JÉSUS-CHRIST même, toutefois jamais elle ne s’est conduite par ces voies-là. Les maximes de l’évangile, la raison et le mouvement de l’obéissance ont été tout son appui, et l’unique voie qu’elle a toujours suivie, et sur laquelle se sont appuyés ceux qui ont eu le soin de sa conduite.”

Catherine de Saint-Augustin tomba malade vers la fin d’avril 1668, et mourut le 8 mai, à l’âge de 36 ans et 5 jours, “universellement regrettée,” s’écrie l’annaliste de l’Hôtel-Dieu. Toutes les sommités ecclésiastiques et religieuses furent unanimes à louer sa grande vertu. Plusieurs faits extraordinaires contribuèrent à répandre dans le pays sa réputation de sainteté. Madame d’Aillebout étant allée prier auprès du corps de la défunte, reçut du ciel la communication suivante: “O ma chère fille, si tu voyais la beauté de son âme et combien le jugement qu’elle a reçu a été doux et favorable, et de quelle joie elle jouit, et les récompenses de ce qu’elle a souffert!”

Nous avons vu que le P. Ragueneau avait écrit la vie de Catherine de Saint-Augustin. Ce livre causa une vive

impression chez tous ceux qui le lirent. Il décida plusieurs vocations religieuses, entre autres celle d'un jeune Parisien qui, se promenant un jour sur les quais, acheta l'ouvrage en question. Après l'avoir lu, il se sentit inspiré de venir en Canada pour y travailler à l'œuvre des missions. Il entra chez les Jésuites, et quelques années plus tard, on vit ce jeune homme se dévouer à la conversion des sauvages avec un zèle des plus édifiants.

Un cultivateur de Dombourg (Portneuf) avait un enfant qui souffrait depuis sa naissance d'un branlement de tête que les médecins n'avaient pu arrêter. Il fit une neuvaine en l'honneur de la religieuse, et le dernier jour son enfant fut guéri radicalement.

Une religieuse, de Caën, s'étant blessée à un genou, se vit bientôt dans l'impossibilité de marcher sans béquilles. Elle fit une première neuvaine sans résultat, puis une seconde, en ayant soin d'appliquer sur son genou malade un morceau du voile de Catherine. Le dernier jour, étant prosternée devant le saint Sacrement, elle sentit des douleurs anormales accompagnées d'un craquement qui la jeta dans une grande perplexité. Elle se jeta à genoux aussitôt et se trouva guérie. Le médecin constata aussitôt la guérison. Toute la communauté rendit grâces à Dieu de cette intervention miraculeuse de Catherine de Saint-Augustin.

Nous pourrions citer plusieurs exemples aussi frappants des faveurs spirituelles et corporelles obtenues durant les années qui suivirent la mort de la vertueuse hospitalière. En présence de tous ces faits merveilleux, la communauté demanda, en 1689, à Mgr de Saint-Vallier la permission d'exhumer ses restes, pour les placer dans un lieu plus accessible aux fidèles. On recueillit ses ossements, on les plaça dans une châsse que l'on déposa au pied d'une croix, dans l'oratoire dédié au calvaire.

En 1717, les religieuses firent préparer une nouvelle châsse plus riche encore que la première, et elles l'installèrent au même endroit, mais cette fois avec plus de solennité. C'était la veille de l'Exaltation de la sainte Croix. L'annaliste de l'Hôtel-Dieu rapporte que la famille de Longpré était parente de saint Thomas de Cantorbéry: il y avait en effet des Becquet alliés aux de Longpré. On assure que partout où l'on possède des reliques de cette famille, l'on est préservé de l'incendie.

Lorsque le monastère des Ursulines devint la proie des flammes dans la nuit du 30 décembre 1650, les dames Ursulines acceptèrent des religieuses Hospitalières une hospitalité bien courtoise. C'est alors que la vénérable Marie de l'Incarnation vit pour la première fois la Mère Catherine de Saint-Augustin. Quelques années plus tard, la Mère de l'Incarnation écrivit à son fils en France au sujet de la mort de la vertueuse hospitalière: " Notre-Seigneur lui a fait des faveurs très signalées, la visitant beaucoup; surtout il lui a donné de grandes victoires sur les malins esprits, qui lui ont fait d'étranges guerres jusqu'à la mort. C'est à cette grande servante de Dieu que la révélation du tremblement de terre fut faite. Il y a bien des histoires que l'on tient secrètes pour quelque temps, et dont l'on dit qu'il y a assez de matière pour faire un juste volume. Ce sont des choses extraordinaires dont je ne dirai rien, mais je vous parlerai volontiers de ses vertus, dont je fais plus d'état que des miracles et des prodiges. Elle servait les pauvres avec une force et vigueur admirable. C'était la fille du monde la plus charitable aux malades, et pour sa charité elle était singulièrement aimée de tout le monde, aussi bien que pour sa douceur, sa ferveur, sa patience, sa persévérance, ayant eu plus de huit ans la fièvre sans garder le lit, sans se plaindre, sans désister

de faire son obéissance, sans perdre ses exercices, soit de chœur, soit de ses offices, soit de communauté. Mon très cher fils, les vertus de cette trempe sont plus à estimer que les miracles. Et ce qui en est l'excellence, c'est que quand elle est morte, aucune de la communauté ne savait qu'il eût jamais eu en elle rien d'extraordinaire, non pas même sa supérieure ; Monseigneur l'évêque seul le savait avec son directeur,





STATUE DE MARQUETTE

(Par TRENTANOVE)

Placée au Capitole de Washington

JACQUES MARQUETTE

JÉSUIITE

1637-1675



L n'existe pas aujourd'hui sur le continent américain de nom plus populaire, plus estimé que celui du jésuite Jacques Marquette. Sa renommée s'étend, depuis les grands lacs qu'il a parcourus et où il est mort, jusqu'à Washington et à la Nouvelle-Orléans. Pourtant il n'avait pas recherché la gloire, cet humble disciple de Loyola. Simple prêtre dans la grande et noble armée des missionnaires que la France prêtait ou donnait à sa colonie peuplée de hordes sauvages, Marquette vivait bien modestement dans sa mission de Saint-Ignace de Michillimakinac, où il faisait beaucoup de bien sans beaucoup de bruit, lorsqu'il reçut du gouverneur Frontenac la demande de joindre ses efforts et ses connaissances géographiques au courage et à l'énergie de Louis Jolliet, pour parvenir à la connaissance de cette rivière immense dont on n'avait pu atteindre les rivages.

Jacques Marquette était, à cette époque, âgé de trente-six ans. Malgré la faiblesse de sa complexion, il n'hésita pas un instant à obtempérer au désir du gouverneur de la Nouvelle-France. Pour lui, il y avait plus que la découverte d'un fleuve : "ce que je désire, écrivait-il à son supérieur, le P. Dablon, c'est aller chercher vers la mer du sud de nouvelles nations, et qui nous sont

inconnues, pour leur faire connaître notre grand Dieu qu'elles ont jusqu'à présent ignoré."

Jolliet, Marquette et cinq autres Français partirent, le 17 mai 1673, de Michillimakinac, et le 15 juin ils apercevaient la fameuse rivière que les sauvages appelaient Mississipi, c'est-à-dire la grande rivière, nom qui lui est resté après avoir porté ceux de Buade et de Colbert. Nos voyageurs descendirent le fleuve jusqu'à une distance d'environ cinquante lieues de son embouchure. Puis, rebroussant chemin, ils arrivèrent à la baie des Puants à la fin de novembre. Partout sur leur route ils avaient fait la rencontre de sauvages au naturel assez doux, hospitaliers. Le Père Marquette remarqua surtout les Illinois, chez qui il crut reconnaître plus de dispositions à recevoir la bonne nouvelle. Ces peuples, en effet, étaient d'une docilité particulière, qui leur fit accepter d'emblée les enseignements de la foi catholique.

Aussi, dès l'année suivante, le Père Marquette obtint de ses supérieurs la permission d'aller fonder une église au milieu de la nation illinoise. Il partit de la baie des Puants au mois de novembre 1674, avec deux Français de ses meilleurs amis, bien déterminé à jeter en terre une semence que d'autres seraient appelés à faire germer et mûrir. Car le brave Jésuite se sentait déjà atteint fatalement. La maladie l'arrêta en chemin, et les voyageurs durent passer trois mois de privations et de misères de toute nature, en attendant que le missionnaire eût pris assez de force pour aller plus loin. Enfin, le 29 mars, l'on put continuer et atteindre le bourg des Illinois. Le Père y fut reçu comme un envoyé du ciel. Après avoir conversé avec les anciens, il convoqua toute la tribu à une assemblée générale, en rase campagne, afin de pouvoir parler publiquement à tous. L'auditoire se vit bientôt composé de plus de deux mille sauvages

assis en rond sur des nattes et des peaux d'ours. Le Père leur expliqua les principaux mystères de notre religion ; puis il leur prêcha JÉSUS crucifié ; et il termina la cérémonie par la célébration de la messe. Trois jours après, qui se trouvait le jour de Pâques, il célébra de nouveau le saint sacrifice, et il donna à cette mission le nom de la Conception Immaculée de Marie.

L'impression que laissa le Père Marquette au milieu des Illinois fut des plus heureuses. Ces pauvres Indiens ne savaient comment lui exprimer leur bonheur et leur admiration. Aussi ne le laissèrent-ils s'en aller qu'avec le plus grand regret. Il fallut leur promettre de revenir aussitôt que sa santé lui permettrait un nouveau voyage. Mais la Providence avait décrété autrement. Le missionnaire put arriver péniblement jusqu'au lac des Illinois (Michigan) et là, à bout de forces, il avertit ses compagnons que sa dernière heure approchait. Il leur marqua le lieu où il voulait être enterré, la manière dont il voulait être enseveli, et la marque qu'il fallait mettre pour reconnaître l'endroit où ses restes seraient déposés. Ses compagnons construisirent une cabane d'écorce, et ils le couchèrent les yeux tournés vers le lac. Il voulait, disait-il, mourir comme saint François Xavier, qu'il avait choisi comme modèle de sa vie et de sa mort. Dans sa vie, il l'avait imité non seulement par la diversité des langues qu'il avait apprises, entre autres l'algonquine, la huronne et l'illinoise, mais aussi par l'étendue de son zèle, qui l'avait poussé jusqu'à ce *Far West* où jamais le nom de JÉSUS-CHRIST n'avait été prononcé. Enfin le vertueux missionnaire rendit sa belle âme à Dieu le 18 mai 1675, sur les bords d'une petite rivière qui porte aujourd'hui son nom.

“ Nous aurions bien des choses à dire des vertus de ce généreux missionnaire, lisons-nous dans la Relation de 1673-1678 ; de son zèle qui lui a fait porter la foi si

loin et annoncer l'évangile à tant de peuples qui nous étaient inconnus ; de sa douceur qui le rendait aimable à tout le monde, et qui le faisait tout à tous, Français avec les Français, Huron avec les Hurons, Algonquin avec les Algonquins ; de sa candeur d'enfant pour se découvrir à ses supérieurs et même à toute sorte de personnes avec une ingénuité qui gagnait tous les cœurs : de sa chasteté angélique, de son union continuelle avec Dieu. Mais celle qui a prédominé, était une dévotion tout à fait rare et singulière à la sainte Vierge, et particulièrement envers le mystère de l'Immaculée Conception. Il y avait plaisir de l'entendre parler ou prêcher sur cette matière ; toutes ses conversations et ses lettres avaient quelque chose de la sainte Vierge Immaculée, c'est ainsi qu'il la nommait toujours. Il a jeûné depuis l'âge de neuf ans tous les samedis, et, dès sa plus tendre jeunesse, il a commencé à dire tous les jours le petit office de la Conception, inspirant cette dévotion à tout le monde. Quelques mois avant sa mort, il disait tous les jours avec ses deux hommes une petite couronne de l'Immaculée Conception qu'il avait inventée. Il n'a jamais manqué de dire la messe de la Conception, ou du moins l'oraison, quand il l'a pu. Il ne pensait presque à autre chose jour et nuit ; et pour nous laisser une marque éternelle de ses sentiments, il a voulu donner le nom de la Conception à la mission des Illinois. Une si tendre dévotion envers la Mère de Dieu méritait quelque grâce singulière ; aussi lui a-t-elle accordé la faveur qu'il avait toujours demandée de mourir un samedi, et ses deux compagnons ne doutent point qu'elle se soit fait voir à lui à l'heure de la mort, lorsque après avoir prononcé les noms de JÉSUS et MARIE, il haussa tout d'un coup les yeux attachés sur un objet qu'il remarquait avec autant de plaisir et avec

une joie qui paraissait sur son visage ; et ils eurent alors cette impression qu'il avait rendu son âme entre les mains de sa bonne Mère."

"Ainsi se termina dans le silence des forêts la vie d'un homme dont le nom retentit aujourd'hui plus souvent dans l'histoire que celui de bien des personnages qui faisaient alors du bruit sur la scène du monde, et qui sont pour jamais oubliés."

Tel est le langage de l'historien Garneau.

L'honorable M. Washburne, ancien ministre plénipotentiaire des États-Unis à Paris, s'écriait en 1878 : "Cet homme s'est frayé un chemin dans des terres inconnues, au milieu des dangers de toute sorte, à travers des populations sauvages, sans crainte des privations et des maladies, pour planter le drapeau de la civilisation au nom de cette belle France qu'il aimait tant."

Nous pourrions multiplier des témoignages d'une égale valeur et citer, entre autres, ceux de Parkman, de Jared Sparks, de Bancroft, et d'historiens américains qui ne tarissent pas en éloges sur le compte du Père Marquette. Nous détacherions de belles pages à ce sujet, si le cadre de cette biographie ne nous restreignait à de modestes proportions.

Trois sanctuaires ou lieux de pèlerinage existent dans le Wisconsin, qui semblent tirer leur origine de la dévotion publique au Père Marquette : ces lieux s'appellent Holy Hill, la Chapelle-*in-Peninsula* et Sainte-Marie-*ad-Fontem*.

Holy Hill est considéré comme un des lieux privilégiés des fervents intercesseurs du Père. On s'y rend de tous les coins du pays, et à Cedarburg, comté d'Ozaukee, où se dresse la montagne sainte, le religieux jouit d'une

grande réputation de vertus. La tradition veut que le Père ait fait l'ascension de cette montagne.

La Chapelle-*in-Peninsula* est située entre la Baie Verte (*Green Bay*) et le lac Michigan. L'endroit précis porte le nom de Robinsonville, dans le comté de Brown. Des sœurs franciscaines belges y tiennent un orphelinat et les Pères de Saint-Norbert desservent l'église. Bien que le Père Marquette fasse sentir sa merveilleuse influence sur les pieux catholiques qui font ce pèlerinage, rien ne prouve qu'il ait foulé de son pied d'apôtre la péninsule en question.

Sainte-Marie-*ad-Fontem*, située dans le township Sainte-Marie, comté et diocèse de *Green Lake*, sur les bords de la rivière Fox, est la plus importante et la plus populaire des trois localités que le Père Marquette semble avoir prises sous sa protection. Princeton est la ville la plus rapprochée de Sainte-Marie: le parcours est d'une demi-lieue seulement. Lorsque Mgr Martin Henni, premier évêque du Wisconsin, bénit l'église de Sainte-Marie, en 1861, il n'y avait alors qu'un petit groupe d'habitants autour de la chapelle. Mais le gouvernement de l'État n'ayant pas jugé à propos de prolonger la voie ferrée au-delà de Princeton, ces mêmes habitants ont pris le parti d'aller en ville pour y gagner leur vie. De sorte qu'aujourd'hui Sainte-Marie serait complètement désertée, s'il n'y avait la chapelle et la fontaine qui donnent aux ruines environnantes une apparence moins lamentable. L'eau de la fontaine est réputée merveilleuse par un grand nombre de personnes atteintes de maladie spirituelle ou corporelle. La tradition veut que le Père Marquette l'ait bénie en l'honneur de la sainte Vierge. La chapelle est en briques; elle n'a pas de clocher, mais une croix sur le pignon de la façade principale. En y entrant le pèlerin aperçoit

une grande et belle statue de l'Immaculée Conception; elle sert de couronnement au maître-autel. Cette statue a quatre pieds et huit pouces, de même dimension que celle de la cathédrale de New-York. Dans une des chapelles latérales, l'on remarque un tableau à l'huile qui représente le Père Marquette près de la fontaine, faisant ses adieux à un groupe de sauvages, et leur montrant dans la nuée la Madone et l'Enfant-Jésus.

La chapelle *Sainte-Marie-ad-Fontem* est un lieu de pèlerinage assez fréquenté. On y a vu jusqu'à quatre cents personnes dans la même journée. Voici dans quel ordre se font ces pèlerinages. Les confessions d'abord, puis la grand'messe, suivie d'un sermon. Enfin la procession se met en marche; la croix et la statue de la Madone en tête. On se rend au cimetière en chantant l'*Ave maris stella*, et du cimetière à la fontaine, qui se trouve de l'autre côté de la rivière Fox. La procession se subdivise alors: les uns traversent la rivière sur de petites embarcations, les autres attendent dans la prière et le recueillement que la procession reprenne son cours. Tous ensemble se dirigent vers la chapelle, où l'on offre à la vénération publique une relique précieuse.

La fontaine a été construite aux frais des catholiques de Philadelphie, de l'Iowa, du Dakota et du Wisconsin. On assure que son eau possède par elle-même, en dehors de toute intervention surnaturelle, une efficacité indéniable dans certaines maladies. L'on croit aussi qu'elle a une vertu miraculeuse, due à la bénédiction qu'elle a reçue du Père Marquette. Plusieurs cas de guérison extraordinaire seraient inexplicables autrement. Le Père Charlevoix mentionne cette fontaine pour son eau merveilleuse. Le même religieux, parlant de la réputation de sainteté du missionnaire jésuite, prétend que "plusieurs de ceux qui se trouvaient en danger sur le lac

Michigan ont assuré qu'ils se croyaient redevables à l'intercession du Père Marquette d'avoir échappé à de très grands périls."

Au Wisconsin, le P. Marquette est en profonde vénération. On rapporte qu'au mois d'août 1890, la veille de la fête de l'Assomption, un citoyen des environs de *Sainte-Marie-ad-Fontem*, s'en revenant de son ouvrage, aperçut dans la direction de la chapelle, au-dessus de la rivière Fox, la Madone avec l'Enfant-Jésus dans ses bras, entourée d'un nuage lumineux. A la vue de ce phénomène étrange, l'homme tomba à genoux et pria jusqu'à ce que la vision s'évanouit. Ce citoyen jouit d'une excellente réputation: on le dit très honnête et pieux. C'est un vieillard parfaitement connu là-bas pour son intégrité et sa parfaite véracité. Son nom n'a été révélé qu'à deux prêtres et une religieuse, et nous tenons ce fait de l'un des deux prêtres.

Que cette apparition soit vraie ou fausse, il nous est permis de croire que l'atmosphère de *Sainte-Marie* est imprégnée de merveilleux. Comment expliquer les témoignages des personnes guéries au cours d'un pèlerinage, des protestants convertis sur place, des brebis égarées revenues au bercail? Comment expliquer ce courant d'idées à la gloire d'un humble missionnaire disparu depuis deux siècles et quart? Des villes, des rivières, des comtés portent son nom, de par l'autorité de gens remplis de préjugés contre les catholiques. Des fêtes sont instituées en son honneur, dans le Michigan, le Wisconsin, l'Illinois et l'Indiana. Son portrait en grand orne des salles publiques à Chicago, à Milwaukee, et à Saint-Louis. Sa statue décore les places publiques dans plusieurs villes américaines, et même le Capitole de Washington a vu récemment ouvrir ses portes à une statue de l'illustre découvreur du Mississippi, de l'apôtre

des sauvages occidentaux, du saint jésuite que les historiens protestants comme catholiques, ont rendu populaire dans toute l'Amérique du Nord. Rendons hommage au patriotisme éclairé et à la reconnaissance de ceux qui ont pris part à ce mouvement, tout à l'honneur du Père Marquette. Une nation qui travaille à la glorification de ses enfants ou de ses bienfaiteurs, se grandit aux yeux des autres peuples.

Nous, Canadiens-Français, pourrions-nous rester indifférents ou froids en présence de ce qui se passe aux États-Unis ? Nous ne le croyons pas. Au contraire nous comptons que ceux qui liront cette esquisse biographique feront des vœux et prieront pour que l'Église ajoute un jour au catalogue des saints, qui forment sa plus belle couronne, le nom glorieux de Jacques Marquette.



LA SOEUR MORIN

1649-1730



MARIE MORIN naquit à Québec, le jour de la fête de saint Joseph de l'an 1649, du mariage de Noël Morin, charron, et d'Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. Elle fut tenue sur les fonts baptismaux par Louis d'Ailleboust de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France. L'une de ses sœurs, la plus jeune de la famille, épousa plus tard le notaire Gilles Rageot, greffier de la prévôté. Son frère Germain, sept ans plus vieux qu'elle, fut le premier Canadien-français appelé au sacerdoce. L'un de ses frères, Alphonse, s'établit à la Pointe à la Caille, et fut le chef de la famille connue à Montmagny sous le nom de Morin-Valcourt.

Le 23 février 1660, alors qu'elle n'était âgée que de douze ans, Marie Morin entra comme pensionnaire aux Ursulines pour y faire sa première communion et aussi pour y recevoir son éducation. Elle se fit bientôt remarquer par sa bonne tenue et par sa piété. "Telle fut son application et sa ferveur, lisons-nous dans les Annales du monastère, que les autres élèves la regardaient comme un modèle de sagesse et de piété." Elle était bien jeune encore cette petite pensionnaire pour attirer sur elle les regards de la communauté; mais il y avait alors aux Ursulines trois saintes femmes, dont les héroïques vertus devaient nécessairement amener la contagion du bien

parmi leurs élèves. Et dans ce siècle où la vertu n'attendait pas toujours le nombre des années pour se produire au grand jour et briller du plus vif éclat, elles étaient communes les âmes privilégiées qui se dévouaient au service de Dieu au sortir de l'enfance. Ainsi en fut-il de Marie Morin, qui avait déjà pris la résolution de se faire religieuse dès sa première année de couvent. Elle avait entendu raconter tout ce qui touchait à la fondation de Ville-Marie, les épreuves des missionnaires, les dangers auxquels étaient en butte les colons montréalais du côté des Iroquois. Elle savait que Jeanne Mance avait fondé un hôpital pour les pauvres. Dès lors elle ne rêva plus que de Ville-Marie, et son unique désir était de s'y rendre et de travailler à l'œuvre des hospitalières, dut-elle encourir les dangers du martyre.

Marie Morin communiqua d'abord ses intentions à ses parents et puis aux religieuses. D'un commun accord, on lui refusa la permission qu'elle sollicitait ; et c'était sage, car cet enfant pouvait facilement s'illusionner, et prendre pour une vocation ce qui ne pouvait être qu'un caprice. Mais il fallut bien céder un jour devant ses prières et ses supplications. Au mois d'août 1662, elle quitta les Ursulines pour entrer à l'Hôtel-Dieu de Montréal comme postulante. Cet hôpital avait été fondé trois ans auparavant, et il n'y résidait encore que trois religieuses venues de France. L'arrivée de la jeune Québécoise fut l'occasion d'une grande joie parmi ces bonnes sœurs, qui n'avaient pas encore reçu de novice pour venir à leur secours. D'un autre côté, elles s'imaginèrent que les autorités de Québec, en permettant ainsi à la sœur Morin de revêtir l'habit des filles de Saint-Joseph, reconnaîtraient plus vite l'existence régulière de leur Institut. Mgr de Laval s'était refusé jusque là à leur accorder une vie canonique, s'imaginant qu'elles feraient meilleure

œuvre en s'agrégeant à l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais les religieuses, appuyées par leur confesseur et les Sulpiciens en général, ne l'entendaient pas ainsi, et elles avaient résolu d'attendre les événements, plutôt que de se soumettre à une décision qui leur eût enlevé leur autonomie.

Quoi qu'il en fût, la sœur Morin fut accueillie à bras ouverts, bien qu'elle n'apportât pas de dot avec elle. "Saint Joseph la remplacera," lui disaient ses compagnes. Madame d'Ailleboust, qui logeait à l'Hôtel-Dieu, lui servit de protectrice et tâcha de faire oublier aux sœurs, par ses abondantes aumônes, le peu de fortune de la filleule de son mari. De son côté, Mgr de Laval lui avait donné d'excellentes lettres de recommandations qui devaient lui ouvrir bien larges les portes de l'Hôtel-Dieu.

Durant son postulat, la sœur Morin ne reçut que de bons offices de la part des religieuses; sa conduite-irréprochable, du reste, ne pouvait que la faire bien valoir, étant donné surtout son jeune âge et partant son inexpérience. Les épreuves qu'elle eut à subir ne lui vinrent pas de ce côté. Deux maladies graves l'assaillirent au beau milieu de sa carrière, et ce fut comme par miracle qu'elle put y échapper. Avouons aussi qu'elle était entre bonnes mains et dans un bon milieu pour recouvrer la santé. La Mère de Brésolles, supérieure de l'Hôtel-Dieu, avait un don particulier pour guérir les malades; elle composait même des remèdes qui, au dire des contemporains, agissaient toujours comme un charme. Les sauvages à qui il arrivait souvent de venir lui demander les secours de son art, dans les salles de l'hôpital, l'appelaient le *Soleil qui luit*, parce qu'elle les guérissait de leurs maux. Dans le peuple on avait également recours à sa science, et si le malade ne s'en retournait pas toujours

guéri, il apportait avec lui la consolation ou l'espérance de l'être bientôt.

Après avoir échappé à ces deux afflictions corporelles, la sœur Morin se vit ensuite en proie à une angoisse telle qu'elle n'en avait jamais ressentie : elle éprouva un désir si impérieux de revoir ses parents, qu'elle sentit sa vocation religieuse ébranlée. Cet amour pour sa famille augmentait au fur et à mesure que la séparation semblait devoir durer toujours. Elle lutta courageusement contre ce piège du démon, et après deux ans et demi de combat de toutes les heures, elle se trouva un beau matin délivrée d'une obsession qui l'avait torturée cruellement.

La sœur Morin éprouva une souffrance morale d'une autre nature, mais non moins pénible. Elle gémissait en elle-même de se voir incapable d'atteindre la sublimité des vertus de ses compagnes. Elle aurait voulu imiter leurs mortifications, leurs pénitences, pratiquer la sainte vertu d'humilité à un degré égal, enfin marcher sur leurs traces dans la voie de la perfection. Son confesseur, M. Pérot, réussit à lui faire comprendre que les vertus éminentes de ses aînées devaient plutôt servir de modèles à toutes celles qui leur succèderaient, que de mesure à la ferveur que Dieu demandait à chacune.

Ce fut la dernière grande épreuve qu'eut à subir l'humble sœur durant son postulat. Le calme se rétablit aussitôt dans son esprit, et elle n'avait plus qu'à attendre l'heure propice où elle pourrait se consacrer à Dieu par des premiers vœux. Mais, il lui fallait avant tout l'agrément de Mgr de Laval. Tout d'abord il refusa de se rendre au désir de la postulante, donnant pour raison qu'il ne reconnaissait pas l'Hôtel-Dieu de Montréal comme un établissement régulier, mais revenu à d'autres sentiments, le vénérable prélat écrivit à M. Souart le 5 novembre 1664 : " Je ne vois rien dans la bonne

sœur Morin qui empêche qu'elle ne se donne entièrement à Notre-Seigneur par une sainte union et association avec lui. Vous pouvez donc recevoir ses vœux en notre nom, entre vos mains, sur le pouvoir que nous vous en donnons. Je ne manquerai pas de demander à toute la sainte Famille de recevoir le sacrifice parfait et entier de son cœur. Je le crois bien disposé pour cela. Qu'elle se souvienne de demander à Notre-Seigneur et à sa très sainte Famille qu'il me fasse miséricorde."

Cette lettre avait été confiée à un sauvage de la nation des Loups, qui ne l'avait remise à son destinataire que la veille de la fête de saint Joseph. Or, c'était précisément ce jour-là qu'expirait le noviciat de la sœur Morin. On dut remettre la cérémonie au lendemain, fête de saint Joachim. Ce fut un jour mémorable à l'Hôtel-Dieu. On y mit toute la pompe possible, et les sœurs de la Congrégation, la sœur Bourgeoys en tête, contribuèrent par leurs chants accompagnés d'instruments de musique, à rehausser l'éclat de cette première profession religieuse à l'hôpital de mademoiselle Mance. M. Souart prononça un discours tout imprégné de reconnaissance envers Dieu, et il prédit aux sœurs que le jour n'était pas éloigné où Mgr de Laval approuverait officiellement leur institut.

Mais il devait s'écouler six ans de plus avant que le décret épiscopal érigeât canoniquement la communauté des hospitalières. Durant cette période assez longue, le monastère ouvrit ses portes à une autre postulante canadienne, mademoiselle Denis, de Québec; deux autres novices étaient venues de France, et les trois anciennes religieuses françaises n'avaient pas encore prononcé leurs vœux solennels. Mgr de Laval avait envoyé à M. Souart des lettres en vertu desquelles toutes ces religieuses, au nombre de sept, pourraient se consacrer irrévocablement au service de Dieu. " Par là, écrit la sœur

Morin, Mgr de Laval acheva cet établissement, pour ce qui était du spirituel, de manière à ne pouvoir plus s'en dédire. Il n'est pas en mon pouvoir, ajoute-t-elle, de faire connaître le grand contentement que chacune de nous en ressentait en son âme, ni celui de tous nos amis, singulièrement de MM. les prêtres de Saint-Sulpice, qui ont toujours été nos directeurs spirituels, et nos protecteurs en tout, particulièrement M. Souart, notre confesseur pendant vingt-cinq ans consécutifs, et qui nous a aidées à subsister par ses libéralités et ses aumônes !"

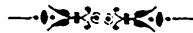
Pendant ses longues années de claustration, la sœur Morin fut témoin de deux incendies qui détruisirent l'Hôtel-Dieu. Le premier eut lieu alors qu'elle était supérieure, en 1695, et le second en 1721. C'est au premier de ces désastres qu'elle fait allusion dans ses *Annales*, lorsqu'elle dit : "Pensez, mes sœurs, vous qui lisez ceci, que celles qui vous ont précédées ont cueilli bien des épines où vous ne trouverez que des fleurs ; mais sachez aussi que tous ces fondements sont appuyés sur la croix et que vous y aurez part, puisque vous avez l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ en qualité d'épouses. Vous ne voudriez pas être couronnées de roses pendant qu'il l'est de piquantes épines... Pour moi, je crois aisément que c'est Dieu qui veut cette maison pauvre. Le nécessaire ne lui manque point, mais aussitôt qu'on peut se mettre à son aise, il vient un revers qui nous rejette dans la pauvreté par des pertes considérables."

À travers ses multiples occupations, la Sœur Morin trouva le moyen de rédiger les *Annales* de l'Hôtel-Dieu, où les modernes ont puisé à pleine mains pour écrire l'histoire de Ville-Marie, ou des monographies relatives à Montréal durant le 17^e et le 18^e siècle. Tous nos cloîtres renferment ainsi des annalistes, qui font l'histoire de leur couvent, et dont on ne connaît bien souvent le

nom que par hasard ou à la suite de pieuses indiscretions. L'œuvre de la sœur Morin, bien qu'elle ne fût pas destinée à la publicité, est aujourd'hui entrée dans le domaine public, par les nombreux et longs extraits que les écrivains en ont faits. C'est donc à dire que la bonne sœur a laissé à la postérité des mémoires utiles et intéressants.

En dépit de son désir de donner à Dieu sa vie par le martyre, la sœur Morin dut se contenter des souffrances ordinaires de la vie des Hospitalières. Bien souvent elle se vit au moment d'être prise par les Iroquois, qui rôdaient sans cesse autour des communautés de Montréal. La Providence vint chaque fois à son secours, et elle lui accorda une existence de plus de quatre-vingts ans, dont soixante-neuf vécus au contact des infirmités humaines. Renfermée entre les quatre murs du plus rigoureux des cloîtres, loin de sa famille, de ses amies d'enfance, la sœur Morin n'eut de consolation que celle du devoir accompli, pour l'amour de Dieu et du prochain.

La sœur Morin passa de vie à trépas le 8 avril 1730, après 69 années de religion, âgée de 81 ans. Elle mourut de la mort des justes, en invoquant le nom de saint Joseph qui lui donna le ciel pour dot suprême.



LE P. SÉBASTIEN RASLES

JÉSUI TE

1657-1724

SÉBASTIEN RASLES naquit à Pontarlier, dans la province de Lyon, le 4 janvier 1657. Il entra au collège des Jésuites à Dôle le 24 septembre 1675. Après avoir terminé son noviciat, il fut nommé professeur de cinquième au séminaire de Carpentras, où il séjourna deux ans; puis il fut appelé à Nîmes et successivement à Carpentras et à Lyon, où il enseigna la théologie. De là il passa à sa troisième année de probation, et il partit pour le Canada le 23 juillet 1689.

Le Père Rasles arriva à Québec le 13 octobre, et il fut aussitôt envoyé à la mission abénaquise de Saint-François de Sales pour se mettre au courant de la langue des sauvages. "À mon arrivée à Québec, écrivait-il à son frère, je m'appliquai à la langue de nos sauvages. Cette langue est très difficile, car il ne suffit pas, d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour de l'arrangement que les sauvages leur donnent, et quel'on ne peut guère attraper que par le commerce et la fréquentation de ces peuples." Le Père Rasles, qui était doué d'une mémoire prodigieuse, eut bientôt fait de se familiariser avec l'idiome abénaquis, et avec le temps il apprit en outre à parler avec correction l'outaouais, le huron et l'illinois.

Le Père Rasles était un homme d'une énergie de fer, et il jouissait d'une santé des plus robustes. Il y avait donc en lui tout ce qu'il faut pour réussir, surtout quand on sait qu'il était mû par un zèle religieux que son départ pour la Nouvelle-France suffit seul à prouver.

Le 13 août 1691, le Père Rasles partit pour la mission des Illinois qui avaient perdu leur missionnaire. Arrêté pendant plusieurs mois à Michillimakinac, il n'arriva à destination qu'au printemps suivant. Dans une lettre à son frère, il nous fait connaître les mœurs de ces sauvages avec un grand luxe de détails. Il séjourna pendant deux ans au milieu de ces peuplades lointaines, après avoir opéré tout le bien que son ambition pour la conquête des âmes pouvait lui suggérer.

Enfin, en 1693, le Père Rasles fut appelé à prendre le chemin de la mission abénaquise de Narrantsouack, petit village situé à six milles de Norridgewock, presque vis-à-vis l'embouchure de la rivière Sandy dans le Kenébec. C'est ici qu'il passera les trentes dernières années de sa vie, avec ses chers Abénaquis, dont il avait su apprécier les excellentes dispositions tant à l'égard de la religion catholique qu'à l'égard des Français, avec qui ils vivaient dans une douce alliance depuis de longues années. Étant plus rapprochés des centres anglais, ils entretenaient des rapports plus fréquents et plus suivis avec les négociants de Boston qu'avec ceux de Québec. Les Bostonnais espéraient toujours qu'ils finiraient par s'attacher une nation dont ils pourraient utiliser la valeur et le courage au cours des guerres qui menaçaient d'éclater entre la France et l'Angleterre. De leur côté, les Abénaquis avaient juré fidélité à la France, et ils virent toujours d'un mauvais œil la conduite des Bostonnais à leur égard, qui, pendant un certain nombre d'années, put se résumer en de belles promesses.

Le Père Rasles était missionnaire avant tout. Ses supérieurs l'avaient envoyé à Narrantsouak pour s'occuper de l'avenir religieux des Abénaquis, et nullement pour y faire de la politique, ou mieux pour aider les Français dans leurs guerres. Il trouva sur les bords de la rivière Kennébec une peuplade déjà christianisée au contact des Jésuites, si bien que ses membres étaient plutôt prêts à sacrifier leur vie que leur religion. Sans être nombreux, ils étaient redoutables et redoutés à raison de leur vaillance. Seulement ils pouvaient manquer de direction. Grisés par la victoire, ils s'acharnaient à tourmenter les vaincus sans se soucier des lois que les peuples civilisés assignent aux vainqueurs. Le missionnaire était le plus souvent incapable de réprimer ces lions en courroux, quelque bonne volonté qu'il y mit. Il serait donc injuste de faire peser sur ses épaules une responsabilité qu'il ne pouvait ni ne voulait assumer. Tel fut le cas pour le Père Rasles, qui était un homme de paix et de prière et non un homme de guerre. Malgré tout l'ascendant dont il jouissait sur les Abénaquis, malgré toutes ses recommandations, ils abusèrent souvent de leurs victoires, plutôt dans un but de vengeance que de pillage. Les mœurs des sauvages américains étaient à peu près identiques sous ce rapport, et les Iroquois alliés des Anglais, ne le cédaient pas aux autres en férocité et en barbarie. Qui a jamais songé à rendre les Anglais responsables de leur conduite? Cependant on a accusé le Père Rasles d'avoir poussé les Abénaquis dans la voie du massacre après la bataille. On l'a accusé aussi, et sans plus de raisons, d'avoir invité son peuple à s'emparer des postes anglais pour en faire bénéficier le gouvernement français?

Quelque temps après l'arrivée du Père Rasles à Narrantsouak, le gouverneur de la Nouvelle Angleterre

demanda une entrevue avec les Abénaquis. Ceux-ci consentirent, mais à condition que le missionnaire y assistât, afin de s'assurer que tout se fit sans préjudice à la religion et à la couronne de France. Le Père dut se rendre au lieu de l'entrevue. "Je me trouvai, dit-il, où je ne souhaitais pas être, et où le gouverneur ne souhaitait pas que je fusse." Après avoir sollicité les Abénaquis de rester neutres, le gouverneur prit à part le Père Rasles, et lui dit: "Je vous prie, monsieur, de ne pas porter vos Indiens à nous faire la guerre." Ce à quoi répondit le missionnaire: "Ma religion et mon caractère de prêtre m'engagent à ne leur donner que des conseils de paix." Ce langage était sincère, car à quoi eût-il servi à cet homme de Dieu d'inciter les sauvages à lever la hache de guerre contre les Anglais? Eût-ce été dans le but de servir les intérêts de la religion? Hélas! il ne le savait que trop bien: la guerre pour les Indiens n'était qu'une occasion pour assouvir leurs cruautés et exercer leurs vengeances. Ces procédés ne sont pas inscrits au code catholique. Eût-ce été pour avancer les intérêts matériels de sa mission? Mais les Abénaquis tiraient une grande partie de leur subsistance dans la Nouvelle-Angleterre, et leur commerce d'échanges se faisait surtout à Boston.

Non, le Père Rasles ne peut être accusé, avec quelque semblant de raison, d'avoir poussé ses gens à guerroyer contre les Anglais. Seulement il est facile de concevoir qu'étant Français, il lui eût été facile de les empêcher de prendre fait et cause pour les Français, dont ils étaient les alliés depuis les premiers temps de la colonie. Tout ce qui se dégage de la correspondance échangée avec le gouverneur ou l'intendant de la Nouvelle-France, ne sort pas du domaine des recommandations au sujet du sort des Abénaquis et de l'importance de conserver leur

affection. Si, d'un côté, le gouvernement du Canada rendait quelques services à ces Indiens, ceux-ci ne pouvaient pas s'en tenir à une alliance stérile. Le Père Rasles pouvait leur rappeler leur devoir à cet égard, sans manquer à son rôle de missionnaire.

Cependant les Anglais le rendaient responsable de l'intervention à main armée des guerriers abénaquis. Ils mirent sa tête à prix, offrant jusqu'à quatre mille livres sterling pour se procurer ce chef précieux. Les sauvages résistèrent à toutes les séductions, et, comme pour éviter toute tentative, ils devinrent encore plus fervents, et plus dévoués au Père. Leur attachement devint de plus en plus étroit, au fur et à mesure que les années s'avançaient. Un jour, le bruit se répandit que les Anglais avaient envahi le quartier où demeurait le missionnaire. Ils décidèrent aussitôt de poursuivre les envahisseurs et de les traquer jusque dans leurs derniers retranchements, dût-il leur en coûter la vie. Mais c'était une fausse alerte. De pareilles scènes se renouvelèrent souvent, et toujours les sauvages se montrèrent disposés à défendre leur missionnaire. Prévoyant qu'un jour ou l'autre il lui arriverait malheur, ils lui proposèrent de s'enfoncer plus avant dans les terres vers Québec, mais il leur dit : "Quelle idée avez-vous de moi ? Me prenez-vous pour un lâche déserteur ! Hé ! que deviendrait votre foi si je vous abandonnais ? Votre salut m'est plus cher que la vie." Au Père de la Chasse qui était venu le voir à Narrantsouack, et lui conseillait de mettre sa vie en sûreté, il disait : " Mes mesures sont prises, Dieu m'a confié ce troupeau, je suivrai son sort, très heureux de m'immoler pour lui. "

Ce qui devait arriver, arriva. Un jour, une armée de onze cents hommes, composée d'Anglais et de sauvages leurs alliés, tomba à l'improviste sur le village de Nar-

rantsonack, alors sans défense. Le massacre fut presque général. Le Père Rasles fut tué avec sept Abénaquis qui lui avaient fait un rempart de leurs corps, au pied d'une grande croix plantée par ses soins au centre du village. L'ennemi se retira après avoir brûlé l'église et les cabanes sauvages. Le lendemain, on trouva le cadavre du Jésuite percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne défoncé, les membres mutilés. Les Abénaquis s'emparèrent de la précieuse dépouille et l'inhumèrent à l'endroit même où, la veille, il avait célébré le saint sacrifice de la messe.

Le 23 août 1724 vit la consommation de cet odieux attentat. Le Père Rasles était dans la soixante-septième année de sa vie, dont il avait consacré trente-quatre aux missions chez les sauvages. Le Père de la Chasse, qui l'avait plus particulièrement connu, a laissé de lui ce beau témoignage :

“ Le P. Rasles joignait aux talents qui font un excellent missionnaire, les vertus que demande le ministère évangélique pour être exercé avec fruit parmi nos sauvages... Il était infatigable dans les exercices de son zèle : sans cesse occupé à exhorter les sauvages à la vertu, il ne pensait qu'à en faire de fervents chrétiens... Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et faisait son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle... Il ne souffrait pas que personne lui prêtât la main pour l'aider dans ses besoins ordinaires, et il se servit toujours lui-même. C'était lui qui cultivait son jardin, qui préparait son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité, qui rapiécçait ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus longtemps possible. La soutane

qu'il portait lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent même pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et elle nous fut renvoyée à Québec. Autant il se traitait durement lui même, autant il était compatissant et charitable pour les autres. Il n'avait rien à lui, et tout ce qu'il recevait, il le distribuait aussitôt à ces pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vives que s'ils eussent perdu leurs parents les plus proches."

L'opinion générale à cette époque voulait que le Père Rasles fût immolé en haine de la foi. M. l'abbé de Bellemont, supérieur des Sulpiciens de Montréal, à qui on avait demandé d'appliquer au défunt les suffrages accoutumés, répondit que c'était faire injure à un martyr que de prier pour lui.

En 1833, Mgr Fenwick fit ériger, à l'endroit même où fut enterré le Père Rasles, un modeste monument à la mémoire du pieux martyr. La première pierre fut posée le 23 août, jour anniversaire de sa mort, en présence des chefs des principales tribus sauvages disséminées dans son immense diocèse. Ce monument attestera aux yeux des générations futures combien fut précieuse aux yeux des hommes la mémoire de ce Jésuite, qui préféra la mort plutôt que d'abandonner son troupeau chéri.





LE FRÈRE DIDACE, RÉCOLLET

LE FRÈRE DIDACE

RÉCOLLET

1657-1699



LAUDE PELLETIER, fils de George Pelletier et de Catherine Vannier, naquit à Sainte-Anne de Beaupré le 28 juin 1657. Il était l'aîné d'une famille peu nombreuse, mais éminemment respectable, comme toutes ces familles françaises qui émigrèrent au Canada pour y fonder une nouvelle patrie.

Nous n'avons que peu de détails sur la jeunesse de cet enfant prédestiné. Tout ce que l'on connaît de lui, c'est qu'il était très pieux et porté comme d'instinct vers les choses de Dieu. Ses parents ne mirent aucune entrave à une vocation qui alla toujours en s'affermissant à mesure qu'il croissait en âge. N'ayant pas l'instruction suffisante pour prétendre au sacerdoce, il dut se contenter, afin de satisfaire ses goûts, d'entrer en qualité de frère lai ou convers chez les Récollets de Québec, qui l'accueillirent à bras ouverts.

Le Frère Didace, c'était son nom de religieux, prit l'habit monastique le 3 février 1679; il était âgé d'un peu plus de vingt et un ans. Douze mois plus tard, le 5 février 1680, il prononça les vœux ordinaires de l'Ordre, qui l'attachaient pour le reste de sa vie à la règle du monastère.

L'existence du Frère Didace fut toute d'édification. Entre autres vertus qui le caractérisèrent, on loue son

obéissance parfaite, sa pauvreté vraiment évangélique, son amour du travail, son humilité profonde, son respect pour les prêtres, et sa solide dévotion à la sainte Vierge.

Le Père Joseph Denis, le premier Récollet canadien, qui fut le confesseur du Frère Didace pendant quatorze ans, a laissé une courte biographie de ce vertueux confrère qu'il avait suivi de près durant toutes les phases de sa vie. Nous en donnons une analyse, faute de pouvoir nous renseigner à des sources plus complètes.

L'obéissance du Frère Didace se manifestait dans les petites choses aussi bien que dans les grandes.

Sa pauvreté était si parfaite, qu'il ne consentit jamais à mettre temporairement de côté son habit de religieux pour endosser une tunique plus légère, qui lui eût permis, durant les chaleurs de l'été, de vaquer avec moins de fatigue à ses occupations de menuisier.

Bien que le Frère Didace eût à exécuter des travaux ardu, il ne manquait jamais au jeûne prescrit par la règle franciscaine. Si ses supérieurs lui faisaient quelque remontrance à cet égard, lui représentant qu'à ce jeu-là il nuisait gravement à sa santé et abrégeait ses jours, il leur répondait qu'il aimait mieux mourir que de manquer à un point de la règle, et que, du reste, sa vie était peu précieuse aux autres, et que la religion ne s'en porterait pas plus mal après sa mort. Le point capital, disait-il, était de se sanctifier.

L'humilité du Frère Didace resplendissait dans toutes ses actions, et bien qu'il fût doué de beaucoup d'esprit et d'une grande aptitude pour les arts industriels, il se croyait toujours le serviteur incapable et inutile.

Son respect envers le clergé était tel, qu'il cédait le pas devant les clercs novices qu'il considérait comme ses

supérieurs en tout et partout. Les jours de dimanches et de fêtes il faisait en sorte de servir le plus de messes possible, et après chacune, il allait s'agenouiller devant le prêtre célébrant pour accuser ses imperfections ou pour faire sa coulpe, suivant l'expression reconnue.

Grande et solide était sa dévotion à la Mère de Dieu, qu'il vénérât comme sa reine et maîtresse. A toutes les heures, il récitait un *Ave Maria* ; tous les jours il récitait le Petit Office en entier ; toutes les semaines il récitait son rosaire, et tous les mois, l'Office des morts à neuf leçons, pour l'âme du purgatoire qui avait eu la plus grande dévotion à la sainte Vierge. Il jeûnait au pain et à l'eau la veille de chacune des fêtes de MARIE. Il jeûnait également tous les samedis de l'année, afin d'obtenir la grâce de mourir un samedi. Son désir fut exaucé, car le Frère Didace mourut le samedi, 21 février 1699, à six heures du soir. Il était alors aux Trois-Rivières, où il travaillait à la construction d'une église. Ayant pris du froid, il contracta une pleurésie qui, au début, ne sembla comporter aucune gravité. Le médecin lui-même n'attacha aucune importance à une maladie qu'un peu de repos et de bons soins pourraient facilement contrôler. Mais le Frère Didace, prévoyant sa fin, demanda les derniers sacrements de l'église avec un tel empressement, qu'on dut le satisfaire. Deux jours après, il avait rendu sa belle âme à Dieu, faisant l'édification de tous ceux qui l'entouraient. Son corps fut déposé dans la chapelle du couvent des Récollets aux Trois-Rivières, et il y repose encore, bien que cette chapelle soit devenue la propriété des protestants.

Le Père Denis ajoute : " Il a vécu d'une manière si religieuse et si édifiante au dedans et au dehors du cloître, que lorsque, peu de temps après sa mort, le bruit des premiers miracles que Dieu a opérés par son

intercession se répandit, étant connu dans tout le pays, un chacun disait qu'il s'étonnerait plus s'il ne faisait pas de miracles que de lui en voir faire."

Les guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession du Frère Didace commencèrent donc aussitôt après sa mort. Ce fut en premier lieu la Mère Louise de Lanaudière, en religion Rose de Sainte-Catherine, religieuse Ursuline de Québec, qui déclara qu'après avoir entouré son bras, qui la faisait souffrir depuis qu'elle se l'était démis à l'âge de huit ans, d'un chapelet qui avait appartenu au Frère Didace, elle guérit radicalement.

Puis nous avons le témoignage de Marie-Anne-Genève-Angélique Robineau de Bécancourt, pensionnaire chez les Ursulines, qui fut subitement guérie d'une enflure au genou, après avoir récité neuf jours de suite trois *Pater* et trois *Ave* pour remercier Dieu des grâces qu'il avait accordées à son serviteur.

Les guérisons se multiplièrent en 1703, 1704, 1709, et en 1716 et 1717 elles semblèrent s'accroître encore davantage. Les maladies qui cédaient par l'intercession du défunt étaient des érépèles, des enflures aux articulations, des hernies de vieille date, des névralgies sciatiques, et toute cette série d'affections chroniques beaucoup plus souffrantes que dangereuses, et dont la tendance, comme règle générale, n'est pas du côté de la guérison. Les personnes, qui furent ainsi l'objet de la sollicitude du Frère Didace, donnèrent dans le temps leurs témoignages, lesquels furent recueillis et mis en ordre à la demande de l'évêque de Québec, qui avait institué un tribunal régulier d'enquête pour dresser procès-verbal de ces guérisons extraordinaires. L'évêque lui-même avait été guéri d'une façon si merveilleuse, qu'il crut utile de donner son témoignage par écrit. Comme ce document est le plus précieux de tous, nous le publions dans son entier.

“ Nous, Jean, évêque de Québec, croyant rendre le témoignage à la sainteté du Frère Didace, qu’ayant une fièvre fort opiniâtre, nous fûmes délivré à la fin d’une neuvaine que nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau, qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre diocèse ; notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans les commencements, se changea enfin en une fièvre lente qu’aucun remède ne put enlever, ce qui nous détermina à faire un voyage au lieu où son corps réside ; ce ne fut qu’au dernier jour de la neuvaine que nous fûmes dans l’église où son corps repose, que nous fûmes soulagé et guéri, Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre diocèse le grand crédit qu’avait ce serviteur de Dieu auprès de lui, en nous obligeant de reconnaître que notre mal, s’aigrissant plutôt que de diminuer, même durant notre neuvaine, nous ne pouvions devoir notre guérison qu’à la persévérance avec laquelle nous la demandions à Dieu par les mérites de son serviteur. C’est le témoignage que nous devons à la vérité et que nous rendons bien volontiers, pour lui marquer notre reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu’on a à ce saint Frère Récollet, dont nous voudrions bien qu’on imitât les vertus.

Donné à Québec, sous notre seing, celui de notre secrétaire et scellé du sceau de nos armes.

JEAN, évêque de Québec.

Par Monseigneur,

SAUZENIER.

Il est certain qu’à cette époque l’on prévint que tôt ou tard on porterait à Rome la cause de la béatification du vertueux Frère Didace. Voilà pourquoi l’évêque fit colliger tous les documents qui pourraient être utiles.

Cependant l'affaire en resta là, et le silence se fit sur le Frère Didace jusqu'à l'époque actuelle, où l'on voit revivre une confiance extraordinaire dans la puissance auprès de Dieu de son excellent serviteur. Il n'est guère possible de ne pas remarquer, dans cette espèce de résurrection, la main de la Providence, qui s'est réservé son heure pour faire éclater devant tout l'univers les vertus d'un humble Frère du Canada, en attendant le jour si désiré, où elle lui accordera une place d'honneur sur les autels de l'église.



JEANNE LEBER

1662-1714



JEANNE Le Ber naquit à Montréal le 4 janvier 1662, du mariage de Jacques Le Ber et de Jeanne Le Moyne, sœur de Charles Le Moyne, premier baron de Longueuil. Son père occupait un rang distingué dans le monde du commerce, et ce qui vaut mieux encore, c'était un citoyen intègre et un chrétien fervent. Son épouse ne le cédait en rien sous le rapport religieux à celui qui l'avait distinguée entre tant d'autres pour en faire sa compagne.

Jeanne eut l'honneur d'être présentée au baptême par le Sieur de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal ; sa marraine fut Jeanne Mance, institutrice et première administratrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'était entrer dans la vie sous d'heureux auspices, avec l'appui de tels parents et de personnages aussi pieux qu'éclairés.

L'enfance de Jeanne n'offre d'autre particularité que sa tendance vers le bien. Parvenue à l'âge de raison, son plus grand plaisir était de se trouver en tête-à-tête avec Jeanne Mance, qu'elle interrogeait sur les mystères de notre religion et tout particulièrement sur l'Enfant-Jésus. De son côté, madame Le Ber prenait un soin assidu de sa petite âme et lui inculquait les premières notions des vérités catholiques. Ainsi formée à cette double école, Jeanne Le Ber, intelligente comme elle était,

ne pouvait manquer de mettre en pratique les conseils qui lui étaient donnés. L'amour de la vertu grandit donc avec elle, et l'enfant devint bientôt un modèle de piété, de modestie et de charité.

À huit ans Jeanne Le Ber entra comme pensionnaire au couvent des Ursulines de Québec. Ce fut l'occasion pour ses parents de faire un immense sacrifice en se séparant de leur unique fille, qui faisait leur consolation. Mais ils devaient être payés de retour, car leur enfant donna pendant son séjour aux Ursulines des preuves de sa bonne éducation, et ses maîtresses ne tarissaient pas en éloges sur ses qualités du cœur et de l'esprit. Les Annales du monastère en parlent ainsi :

“ Melle Le Ber étant pensionnaire dans notre maison, nous a donné, dès sa plus tendre jeunesse, des marques des plus sublimes vertus, et tout à fait au-dessus de son âge. Mais surtout elle a fait paraître un dégoût marqué, disons mieux, un mépris, une aversion, une horreur extrême pour les maximes et les vanités du monde et tout ce qui peut y avoir rapport; un amour singulier de la retraite, du silence, et un goût décidé pour la vie intérieure et l'esprit d'oraison, qui fut toujours son attrait principal; enfin un grand respect et une parfaite soumission pour ses maîtresses. ”

Jeanne Le Ber brillait surtout par son humilité et son esprit de pénitence. Elle en donna maintes preuves durant son séjour à Québec, soit en repoussant les petits cadeaux qu'on lui présentait, soit en cherchant toujours les emplois les plus modestes, afin de se dérober aux applaudissements ou aux remarques élogieuses. C'est ainsi qu'un jour les religieuses, ayant monté une petite pièce théâtrale, avaient distribué les rôles un peu suivant le gré des enfants. Elles demandèrent à Jeanne Le Ber qui elle voulait représenter. “ C'est l'Enfant-Jésus, ” ré-

pondit-elle sans hésitation. Il s'agissait de figurer l'adoration des bergers à la crèche. "Pourquoi faites-vous ce choix?" lui demanda-t-on. "C'est que le saint Enfant ne dit mot, reprit-elle, et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses."

Après sa sortie du pensionnat, Jeanne se retira chez ses parents, où elle résolut de vivre isolée, sans rapport avec le monde extérieur, afin, disait-elle, de conserver son innocence. Elle se contentait de fréquenter les sœurs de la Congrégation et de l'Hôtel-Dieu, et surtout la sœur Bourgeoys et la sœur Macé de l'Hôtel-Dieu, deux religieuses de distinction, éclairées et très avancées en perfection. C'est au contact de ces vénérables servantes du Seigneur, que Mlle Le Ber résolut de se séparer complètement de la foule pour vivre dans une plus grande union avec son Dieu. Au lieu d'entrer dans un cloître, comme il eût été si facile, elle crut qu'elle serait encore plus agréable à son divin Époux en se renfermant dans une cellule, où elle vivrait seule, dans le calme le plus profond, à l'abri de toute séduction. A l'exemple de saint Paul l'ermite, de Marie d'Égypte et de tant d'autres anachorètes qui peuplèrent autrefois les déserts, Mlle Le Ber voulait, en se retirant du monde pour vivre dans la réclusion, se donner tout entière à Dieu; la pénitence, les austérités et la pratique de l'oraison seraient le résumé de sa vie. C'était un acte d'héroïsme, devant lequel elle ne recula point. Mais la prudence lui inspira de ne s'engager que pour cinq ans à mener une aussi sévère existence (1680-85). Elle se retira donc dans un appartement de la résidence paternelle d'où elle pouvait facilement apercevoir l'église paroissiale. Cette fille, qui n'était âgée que de dix-huit ans et qui aurait pu vivre luxueusement, se livra tout aussitôt à des austérités et à des pénitences les plus pénibles. Elle portait une ceinture de cuir; elle

se donnait la discipline ; elle se privait de tout aliment délicat. Victime expiatrice, elle crut qu'elle ne pourrait jamais assez souffrir pour sauver les âmes des pécheurs. Ce furent quatre années de mortifications ininterrompues. Dans l'intervalle, elle eut le malheur de perdre sa mère, à laquelle elle était attachée par les liens les plus étroits. Elle supporta cette épreuve avec une profonde résignation, et au lieu de se répandre en larmes, elle pria beaucoup pour l'âme de celle qu'elle avait tant aimée.

La disparition de madame Le Ber ne modifia en rien la conduite et les dispositions de la vénérable recluse. A l'expiration des années d'épreuves, elle sollicita de son directeur la permission de s'engager pour toujours à pratiquer le même genre de vie. Le 24 juin 1685 fut le jour choisi par Mlle Le Ber pour consommer son sacrifice. M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire et vicaire général de l'évêque de Québec, voulant que la cérémonie fut solennelle, fixa lui-même le 5 août pour recevoir les vœux de la recluse. Celle-ci avait résolu d'aller demeurer chez les sœurs de la Congrégation ; elle se choisit une petite cellule qui n'était séparée de la chapelle que par une cloison. Comme son père avait fourni la plus grande partie de l'argent nécessaire à la construction de la chapelle des sœurs, celles-ci s'engagèrent à lui procurer la subsistance jusqu'à sa mort.

Donc, le 5 août 1685, un vendredi, Jeanne Le Ber, accompagnée du clergé et du peuple, quitta la maison de son père, et, suivant la procession, elle se rendit à l'église de la Congrégation. Jamais Ville-Marie n'avait été témoin d'un aussi touchant spectacle. Vêtue d'une robe gris-blanc, retenue à la taille par un ceinturon noir, la vertueuse solitaire avait voulu imiter le costume sous lequel était apparue la sainte Vierge à la sœur Bourgeoys. Elle devait porter cet habit de pénitence jusqu'à l'article de la mort.

M. Dollier bénit la cellule, et puis, en présence de tous, il fit une courte exhortation à l'héroïne du jour, l'exhortant à persévérer dans sa cellule, comme sainte Madeleine dans sa grotte. Puis, on la reconduisit jusqu'à son appartement, où elle se renferma pour le reste de ses jours. A partir de là jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-ans, elle ne quitta plus cette cellule; elle y priait, elle y prenait ses repas qu'on lui servait par un guichet. Elle ne voyait que ses plus proches parents, et surtout son père, qui vécut de longs jours. C'est assez dire que le monde lui était devenu complètement indifférent, ne vivant plus que pour Dieu et pour JÉSUS dans le saint Sacrement. Bien qu'elle l'honorât par divers exercices de piété, ses heures étaient presque toutes consacrées à s'entretenir avec son divin Époux. Elle communiait quatre fois par semaine, et toujours avec un renouvellement de ferveur extraordinaire. La nuit, elle se rendait souvent à l'église, et là, dans le silence et l'isolement, elle y passait des heures entières au pied du tabernacle sacré, sans s'émouvoir de la fatigue ou du froid.

Sa dévotion au saint Sacrement semblait primer toutes les autres. Tout ce qu'elle faisait se rapportait là. Ses travaux manuels consistaient dans des broderies d'ornements d'autels; elle fabriquait de ses mains des purificateurs, des corporaux, des nappes et tous les ornements propres au culte. La fortune de son père lui permit de donner aux sœurs un magnifique tabernacle, un ciboire, un calice et un soleil en vermeil. Ces objets existent encore en bon état de conservation.

Non contente de cela, Jeanne Le Ber proposa aux sœurs de fonder dans leur église l'adoration diurne du très saint Sacrement. Elle fonda une messe quotidienne perpétuée pour le bénéfice de la Congrégation. Chacune

de ces bonnes œuvres était accompagnée d'une somme d'argent assez ronde, afin de permettre aux religieuses de ne jamais se départir de la charge dont elle leur confiait la direction.

La réputation de Mlle Le Ber ne tarda pas à se répandre en dehors de la ville. Mgr de saint Vallier, étant allé faire visite à la Mère Bourgeoys, exprima un ardent désir de la voir. Il se fit conduire à sa cellule, et après une conversation de quelques instants, le prélat se retira tout émerveillé de ce qu'il avait vu et entendu. Dans le même temps, deux Anglais de distinction, mais protestants, et l'un d'eux était ministre, ayant manifesté à l'évêque le désir de la voir et de lui parler, celui-ci y consentit avec l'espoir que cette visite les édifierait. L'un d'eux lui ayant demandé pour quelle raison elle s'était astreinte à mener une vie aussi austère, quand elle aurait pu jouir de la vie comme tant d'autres, et se sauver tout de même: "C'est une pierre d'aimant, qui m'a attirée dans cette cellule, répondit-elle, et qui m'y tient ainsi séparée de toutes les jouissances et des aises de la vie." L'autre Anglais voulut savoir quelle était cette pierre d'aimant. Alors Mlle Le Ber ouvrant la fenêtre qui donnait sur la chapelle, lui dit en montrant l'autel: "Voilà ma pierre d'aimant. C'est la personne adorable de Notre-Seigneur, véritablement et réellement présent dans la sainte Eucharistie, qui m'engage à renoncer à toutes choses, pour avoir le bonheur de vivre auprès de lui: sa personne a pour moi un attrait irrésistible." Retourné dans son pays, le ministre raconta qu'il n'avait rien vu dans le Canada d'aussi merveilleux que la vie de la sœur Le Ber. On rapporte que ce ministre renonça plus tard à ses erreurs pour embrasser la foi catholique.

Durant ses vingt années de réclusion, Mlle Le Ber suivit le même règlement de vie. Elle se levait tous les

jours à quatre heures, depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, et à quatre heures et demie le reste de l'année. Elle faisait ensuite sa première oraison, qui durait une heure, puis récitait les Petites Heures de l'Office de la sainte Vierge, et entendait la sainte messe. De neuf heures à neuf heures et demie, elle faisait une lecture spirituelle, et de dix à onze heures, une seconde oraison. Puis elle lisait un chapitre du Nouveau-Testament, suivi de l'examen particulier. Elle dînait à onze heures et demie ; à une heure, elle récitait Vêpres et Complies, puis faisait une seconde demi-heure de lecture spirituelle ; et à quatre heures, sa troisième heure d'oraison.

Elle soupaît à six heures, récitait le chapelet et d'autres prières vocales à sept heures, et se couchait enfin à huit heures et demie. La sœur Bourgeois écrivait après sa mort : " Mlle Le Ber faisait tout avec tant d'exactitude, qu'on ne vit jamais un plus beau modèle de fidélité, ni un plus puissant motif pour amener, même les plus ferventes, à la plus parfaite observation de nos règles, jusque dans les petites choses, et à nous confondre dans les moindres infidélités."

Lorsque les Anglais, en 1711, sous le commandement de Walker, s'avancèrent dans le fleuve pour s'emparer de la colonie, on annonça cette nouvelle à Mlle Le Ber, " en lui disant que si la flotte ennemie se rendait jusqu'à Québec, c'en était fait du pays. " Non, répondit-elle, après quelques moments de réflexion, la très sainte Vierge aura soin de ce pays ; elle en est la gardienne, nous ne devons rien craindre." L'événement de la dispersion de cette flotte donna raison aux pressentiments de la Recluse montréalaise.

Mlle Le Ber tomba malade vers la fin de septembre 1714. Le 1er octobre elle fit son testament, et deux jours après elle rendait sa belle âme à son Créateur, à

l'âge de 52 ans et neuf mois. Le 2, elle fut inhumée dans l'église des sœurs, en conformité de ses dispositions testamentaires. Inutile d'appuyer sur le fait que tout Montréal voulut voir la précieuse dépouille avant qu'elle fut confiée à la terre. On connaissait sa vie, ses austérités; on était convaincu que son âme, purifiée ici-bas même, était allée jouir du bonheur céleste, pour la possession duquel elle avait travaillé sans relâche durant toute son existence.



MADAME D'YOUVILLE

1701-1771

MARIE-MARGUERITE DUFROST de la Jemmerais naquit à Sainte-Anne de Varennes le 15 octobre 1701, du mariage de Christophe Dufrost de la Jemmerais et de Marie Renée de Varennes, fille de Renée de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières, et petite-fille de Pierre Boucher, l'illustre chef de la belle et noble famille des Boucher.

Christophe Dufrost était un gentilhomme breton, qui avait quitté la France en 1687 pour se fixer en Canada. Ses valeureux exploits sur divers champs de bataille attachèrent à sa personne une grande renommée de bravoure, et lui valurent, en 1705, le grade de capitaine. C'était, en outre, un excellent homme dans sa conduite privée. Son épouse appartenait à une famille, chez qui les plus belles vertus étaient alliées à un dévouement de tous les jours à la patrie canadienne.

Marie-Marguerite entra donc dans la vie sous les plus heureux auspices. Les leçons d'aussi bons parents devaient marquer d'une empreinte durable et bien dessinée son intelligence et son cœur.

A sept ans, Marie-Marguerite perdit son père ; ce fut la première épreuve de sa vie, mais ce ne fut pas la dernière. Christophe Dufrost laissait une veuve et six enfants, absolument dénués de toutes ressources. L'aînée



MADAME D'YOUVILLE

Fondatrice de l'Institut des Sœurs de la Charité à Montréal

n'avait pas sept ans. "C'est une pitié, écrivait l'intendant Raudot au ministre, que de voir cette famille désolée et hors d'état de subsister à l'avenir, si vous ne voulez avoir la bonté de l'aider." Après bien des sollicitations, la veuve finit par obtenir la pension de cinquante écus, à laquelle elle avait strictement droit.

Ce fut vers cette époque que la jeune Marie-Marguerite quitta la maison paternelle pour entrer au couvent des Ursulines de Québec. Elle n'y demeura que deux ans, et retourna chez sa mère, qui n'avait pas les moyens de payer sa pension. L'enfant, du reste, était assez âgée pour aider sa mère dans les soins du ménage. Elle s'y employa avec un zèle constant, et elle acquit à cette besogne une expérience qui devait lui servir plus tard, lorsqu'elle serait au service des malades. C'était la meilleure école maternelle qui se put trouver. L'enfant sut en profiter, et elle devint bientôt un modèle, soit par ses manières agréables, soit par le bon ton de sa conversation, et surtout par la sagesse de sa conduite.

Les années ne firent qu'accroître en cette jeune fille les grâces dont le ciel s'était plu à la combler. Belle, aimable, candide, vertueuse, elle attira bientôt sur elle les regards des jeunes gens que poussait la vocation du mariage. Elle avait reçu le don de la beauté, de cette beauté extérieure qui est comme le reflet de la beauté de l'âme, plus séduisante pour les âmes que pour les corps.

A vingt-et-un ans, Marie-Marguerite épousait un gentilhomme, que l'on pouvait considérer comme un des meilleurs partis, François-Madeleine Yon d'Youville. Il appartenait à une excellente famille qui jouissait de la fortune. Ce mariage fut béni, le 12 août 1722, par M. Priat, sulpicien et grand-vicaire de l'évêque de Québec. Ce mariage ne fut pas heureux, quelque effort

que fit la jeune femme pour s'attacher son mari et lui rendre agréable son nouvel état de vie. Ce fut comme un coup de foudre sur la tête de madame d'Youville, qui avait le droit de s'attendre à un sort plus heureux. Son mari la traitait avec indifférence et quelquefois avec brutalité. Quelle épreuve pour elle, si douce, si dévouée à cet époux indigne ! A bout de ressources, elle comprit qu'il ne lui restait plus qu'à se réfugier au sein de Dieu pour y trouver une consolation dans son malheur.

Trois années se passèrent ainsi au milieu d'angoisses inexprimables, lorsqu'une maladie grave vint enlever en peu de jours M. d'Youville, laissant une veuve et deux enfants dans un grand deuil et chargés d'une succession plus riche en dettes qu'en biens. Madame d'Youville toutefois ne se laissa pas décourager en face d'une situation aussi précaire. Elle recourut de nouveau au Dieu de toute consolation, afin qu'il lui accordât la grâce de supporter chrétiennement cette nouvelle épreuve.

Puis elle consulta son directeur de conscience sur ce qu'elle devait faire : " Consolez-vous ma fille, lui dit-il, Dieu vous destine à une grande œuvre, et vous relèverez une maison sur son déclin." Ces paroles prophétiques devaient recevoir leur accomplissement. L'œuvre n'était autre que la fondation de l'institut des sœurs de la Charité, et la maison à relever était l'hôpital-général de Montréal, qui s'en allait vers la ruine.

Dès ce moment, madame d'Youville se sentit subitement éclairée d'une lumière surnaturelle, sous forme de dévotion au Père éternel, dévotion qui lui inspira un attrait tout spécial pour le secours des malheureux et des pauvres dans la détresse. Étant elle-même placée dans un état des plus pénibles, elle comprit combien cette œuvre de dévouement envers les déshérités de la fortune serait agréable au Dieu des miséricordes, qui est aussi le Dieu de toute consolation.

Mais il importait que madame d'Youville trouvât le moyen de soutenir sa petite famille. Elle ouvrit donc, à cet effet, un petit négoce, qui lui réussit assez bien. De cette façon elle put élever ses deux enfants sans tendre la main. Elle trouva même moyen de visiter les pauvres et les malades, de racommoder leurs habits.

Dans l'intervalle, madame d'Youville eut la douleur de perdre son directeur de conscience, M. Lescoat, décédé en 1733. Elle eut recours à M. Normant du Faradon, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, qui devait l'engager à prendre la direction de l'hôpital-général. Cette institution, fondée en 1694 par trois laïques, MM. Charron, Le Ber et Fredin, avait été bien organisée, en apparence du moins. Le roi lui avait accordé des lettres patentes, l'évêque l'avait approuvée, les seigneurs de l'île et les citoyens de Montréal l'avaient favorisée de leurs largesses. Cet hôpital devait donc prospérer, mais les Hospitaliers de MARIE, comme on les appelait, soit que la vocation leur fit défaut, soit qu'un administrateur habile manquât à la direction, se virent, après un certain laps de temps, dans une position si précaire, qu'aux yeux de tous et surtout de l'autorité religieuse, la ruine serait complète, si on ne changeait l'état des choses.

Pendant que l'hôpital se débattait ainsi au milieu des affres de l'agonie, les Sulpiciens avaient jeté les yeux sur madame d'Youville pour opérer les réformes nécessaires. Mais avant de l'installer dans l'hôpital, du jour au lendemain, ce qui n'aurait pas été facile ni convenable, à cause de la présence des Hospitaliers, on lui conseilla de s'unir à d'autres femmes charitables et d'ouvrir un petit hôpital. Le projet réussit, et le 30 octobre 1738, madame d'Youville et trois autres personnes éminentes se mirent à la tête de la nouvelle institution, et se consacrèrent à Dieu pour servir jusqu'à

leur mort la cause des pauvres malades et des infirmes. Cinq de ceux-ci entrèrent le premier jour ; ce nombre fut bientôt doublé.

“Les personnes que Dieu choisit pour établir des instituts dans l'Église, il les dispose par des voies qui n'ont rien d'humain ; c'est-à-dire qu'il les fait passer par les croix, les humiliations, les persécutions, accompagnées de patience, de fidélités, de courage et de persévérance.” Telle fut l'œuvre de madame d'Youville à ses débuts. L'opposition lui arriva de toutes parts, si acharnée, qu'il vint un temps où elle se serait découragée, si le Père éternel, son confident, son consolateur, ne lui eut envoyé les forces pour lutter contre les obstacles semés sur sa route. De tout temps, les femmes ont rivalisé de courage avec les hommes. Il n'est guère d'époque dans l'histoire du monde, et aussi dans l'histoire du Canada, où cette force féminine ne s'est développée dans une large mesure. Madame d'Youville eut à lutter contre la plupart des autorités civiles et religieuses, et cependant elle trouva moyen de vaincre sans autre appui que le Dieu qu'elle invoquait sans cesse au milieu de ses tribulations. Calme et résignée, elle passa à travers toutes les difficultés sans nuire à son œuvre. Pour comble d'infortune, elle tombe malade, et la voilà percluse pendant sept ans ; et quand elle se relève, guérie sans secours de la science, elle voit l'incendie détruire en peu d'heures sa petite maison de refuge. Au surlendemain de ce désastre, madame d'Youville et ses compagnes, au nombre de six, mirent leurs biens en commun et prirent l'engagement de se consacrer au soulagement des pauvres pour le reste de leur vie. Ceci se passait en 1745. Le petit hôpital, ressuscité, continua d'ouvrir ses portes aux misères humaines, et neuf années durant, il put supporter le fardeau de la dépense sans osciller

sur sa base. On pouvait croire que sa fondation était assurée.

Mais l'hôpital-général, lui, n'était plus qu'une institution en démeance. Ses administrateurs, bien inspirés, résolurent d'en confier provisoirement la direction à madame d'Youville, qui n'attendait qu'un mot pour l'accepter. Elle se mit résolument à l'œuvre de réparation ; les portes de l'hôpital furent ouvertes à toutes les infortunes, comme à tous les sexes. En 1753, le roi de France émit des lettres patentes, substituant madame d'Youville et ses coopératrices aux Frères hospitaliers, et les érigeant en communauté. Elles adoptèrent l'habit de couleur grise avec ceinturon noir, et prirent le nom de Sœurs de la Charité ou Sœurs Grises. Toutes revêtirent solennellement le saint habit le 25 août 1755, et madame d'Youville, élue supérieure, conserva sa charge jusqu'à sa mort, qui arriva en 1771.

Avec le temps, madame d'Youville put agrandir son hôpital. Pour secourir un plus grand nombre de malheureux, elle ouvrit de nouvelles salles. Elle fit construire plusieurs annexes pour les besoins de la maison. A force d'économie et au moyen de petites industries sagement conduites, elle put équilibrer son budget, tout en payant les dettes contractées pour ces multiples constructions.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, madame d'Youville, privée de la plus forte partie de ses ressources entreprit, la première en Amérique, de nourrir et d'élever tous les enfants trouvés qu'on lui apporterait. Cet accroissement de dépenses ne l'effrayait point, car elle comptait toujours recevoir une somme de 100,000 francs que le gouvernement français lui devait. Malheureusement, elle perdit la totalité de ce montant, et ainsi s'évanouirent plusieurs projets de charité qui lui

étaient chers. Enfin, le 18 mai 1765, un incendie terrible, qui ravagea Montréal, vint s'abattre sur le monastère pour n'en faire qu'un monceau de ruines. Les religieuses se trouvèrent sans asile et sans ressources d'aucune sorte. La vaillante supérieure supporta courageusement ces épreuves, bénissant Dieu des maux comme des biens. Prenant ses compagnes, elle les conduisit à la chapelle, et toutes ensemble entonnent le *Te Deum* pour remercier Dieu des croix qu'il leur envoie. Puis se relevant, madame d'Youville s'écrie : " Mes enfants, ayez bon courage, désormais la maison ne brûlera plus. " Parole qui s'est vérifiée, car l'hôpital-général, malgré les nombreuses conflagrations qui ont eu lieu à Montréal depuis plus d'un siècle, est resté debout au milieu de bien des ruines.

L'hôpital fut bientôt rebâti, grâce aux secours que madame d'Youville reçut des Sulpiciens. En 1769, il ne lui restait plus qu'une dette légère, et elle était à la tête d'un établissement beaucoup plus vaste que l'ancien.

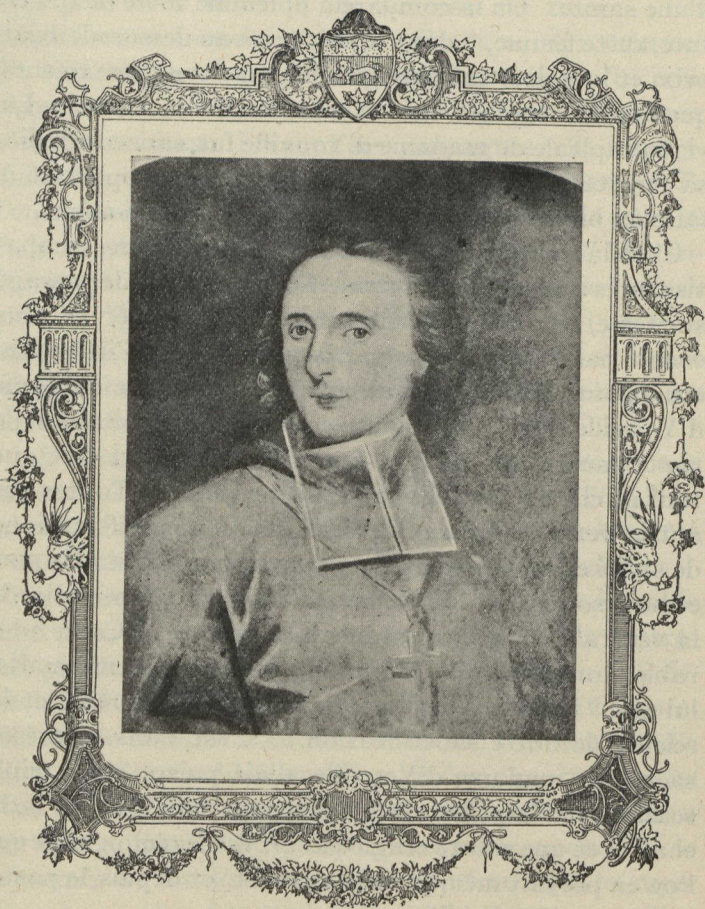
Parvenue à l'âge de soixante-dix ans, la vénérable supérieure sentit fléchir son corps sous le poids du travail plutôt que des ans. Frappée de paralysie le 9 décembre 1771, elle comprit que sa fin n'était pas éloignée. Elle fit son testament en faveur de son couvent, et dit adieu aux Sœurs dans un langage des plus touchants. Elles la vénéraient comme une sainte, l'aimaient comme une mère. La désolation fut inénarrable quand, dans la journée du 23 décembre, elles apprirent que la supérieure avait abandonné son corps à la terre, pour aller prendre sa place dans le chœur des troupes célestes, portée au ciel par les mains des Anges.

L'éloge de madame d'Youville n'est plus à faire ; des plumes plus autorisées l'ont fait avec un talent incontestable. Contentons-nous de dire, après les autres, que

cette femme vraiment supérieure était douée à un degré éminent de toutes les qualités et de toutes les vertus d'une sainte. On la compare à la femme forte de l'Écriture, cette femme, " dont le mérite est au-dessus de tout prix, et la valeur est plus grande que tous les trésors que l'on va chercher aux extrémités de la terre." La vertu capitale de madame d'Youville fut, sans contredit, sa charité inépuisable, car tout en elle se rapportait à faire du bien aux autres tout en s'oubliant soi-même.

C'est la marque des âmes d'élite de se montrer compatissantes aux maux d'autrui. Notre Sauveur de passage sur terre, n'a pas cessé de prêcher la charité, et plus encore par l'exemple que par la parole, puisqu'il s'est sacrifié pour l'humanité tout entière. La vie de madame d'Youville s'est consommée en œuvres charitables de toute nature, et c'est à ce trait que l'on peut dire que tout en elle respirait l'amour du prochain. Toutes ses autres vertus n'étaient au fond que des manifestations de sa foi et de sa piété. Son amour pour JÉSUS-CHRIST et pour son sacré Cœur était prodigieux. On peut dire de la vénérable qu'elle possédait la science de ce Cœur adorable, dont le cardinal Manning disait qu'il renfermait à lui seul " la science de Dieu, la science de l'homme et la science de notre sanctification." C'est dans ce trésor sacré que madame d'Youville allait puiser cette triple science, par laquelle elle est devenue une héroïne de la charité et une sainte religieuse. C'est le témoignage que l'on en portait même avant sa mort, et depuis, la postérité l'a ratifié plus d'une fois.





MONSEIGNEUR DE LAUBERIVIÈRE

Cinquième évêque de Québec

MGR DE LAUBERIVIÈRE

CINQUIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC

1711-1740



FRANÇOIS-LOUIS POURROY DE LAUBERIVIÈRE naquit à Grenoble, le 16 juin 1711, du mariage de Claude-Joseph Pourroy de Lauberivière, et de Marie Anne de Saint-Germain de Mérieux, comme l'atteste son acte de baptême inséré aux registres de l'état civil de la paroisse de Saint-Hugues, à Grenoble.

Le père de cet enfant prédestiné était chevalier, président de la chambre des comptes, et appartenait à la bonne noblesse. Ajoutons, en outre, qu'il était hautement recommandable pour sa probité et cet ensemble de vertus civiques qui font les bons citoyens, l'honneur de leur ville.

Se sentant attiré vers Dieu par une force invincible, le jeune François-Louis entra bientôt au séminaire de Saint-Sulpice, où il devint le sujet de l'édification générale. Ce fut, pour lui, comme un port assuré de salut. Il aurait même désiré y passer toute sa vie, si l'autorité ecclésiastique n'en eût décidé autrement. A peine, en effet, avait-il reçu l'ordination sacerdotale, que le pieux abbé dut accepter un canonicat dans la province de Grenoble, celui de Saint-Bernard à Romans. L'on ne mit pas de temps à admirer la prudence, la sagesse, et toutes les vertus qui caractérisaient le jeune chanoine, que l'on sa-

vait aussi très versé dans la science théologique. Il sut s'attirer la confiance et l'estime générale par ses procédés pleins d'une noble courtoisie, alliés à un savoir-faire indiscutable.

Mgr Dosquet, étant alors évêque de Québec, résidait toujours en France, et il était devenu nécessaire de lui trouver un successeur, ce que, du reste, il désirait ardemment. Les Sulpiciens, mis au courant de la situation, jetèrent les yeux sur leur ancien élève, et le recommandèrent avec instance. D'autres influences, non moins sérieuses, se portèrent du même côté, et bientôt il n'y eut qu'une seule voix pour faire tomber la mitre sur le chanoine de Romans, qui n'avait que vingt-huit ans. Se rendant au vœu unanime du clergé de France, le Souverain-Pontife fit donc remettre à l'abbé de Lauberivière ses bulles qui le nommaient évêque de Québec. Elles étaient datées du 20 juillet 1738. Le sacre eut lieu, le 16 août de la même année, dans la chapelle de Saint-Sulpice, à Paris. Ce fut Mgr Duplessis de Mornay, ancien évêque de Québec, qui remplit les fonctions de consécrateur.

Le nouveau titulaire ne se mit en route pour le Canada que le 10 juin 1740, emmenant avec lui deux jésuites, deux sulpiciens, et son secrétaire, l'abbé Pierre Paris. La traversée fut des plus pénibles. Une fièvre maligne s'étant déclarée à bord du navire, Mgr de Lauberivière dut se dépenser au service des malades. "Le prélat, écrit le Père Galpin, jésuite, ne s'épargnait pas plus que le Père Canot, qui deux fois a pensé mourir. Comme un nouveau Charles Borromée, il s'offrait mille fois par jour, à toutes les horreurs de la mort, en se dévouant avec intrépidité au soulagement de tous ceux que le mal attaquait; secours spirituels, secours temporels, rien ne lui coûtait; il était prêt à donner sa vie pour sauver les autres."

Le même Père rapporte un fait prodigieux qui arriva durant la traversée de l'océan. Au nombre des malades, se trouvait une femme qui par mégarde laissa tomber son jeune enfant à la mer. Cette femme dont on devine la consternation, se jeta aussitôt aux pieds du prélat, en le suppliant de lui rendre son enfant, même au prix d'un miracle. Plein de confiance en Celui qui peut tout, l'évêque n'eut pas plus tôt adressé une prière au ciel, que l'enfant parut au sommet d'une vague, et les matelots s'empressèrent d'aller le recueillir pour le remettre entre les bras de sa mère éplorée.

Le *Rubis*, commandé par M. de la Saussaye, dut faire escale à plusieurs reprises. La première fois, ce fut pour déposer à Kamouraska le sulpicien Jacques-Joseph Masson de Montbrac, mort sur le vaisseau, le 6 août. On le transporta à terre, et le lendemain il fut inhumé dans l'église. La plupart des passagers sains quittèrent le vaisseau, et l'évêque lui-même prit une chaloupe que l'on avait envoyée de Québec au devant de lui. Il arriva enfin dans sa ville épiscopale, le 8 août. Depuis cinq ans la colonie avait été privée de la présence de son évêque. La réjouissance fut générale.

“ Tous les officiers, écrit le Père Canot, tout le clergé, les religieux, les différents corps de la ville et tout le peuple étaient accourus sur le rivage pour y recevoir le saint Charles et le saint François de Sales de notre siècle.” “ Il fut accueilli et complimenté du clergé de toute la ville, avec une joie qu'il n'est pas possible d'exprimer, lisons-nous dans les Annales des Ursulines. Les grands et les petits se disputaient le plaisir de le voir. Aussi était-ce un prélat des plus distingués, joignant à une illustre naissance toutes les belles qualités du corps et de l'esprit, propres à faire un grand évêque; mais, par-dessus tout, une vertu, une prudence et une sagesse

qu'on aurait admirées dans un homme de soixante ans, quoiqu'il n'en eût que vingt-neuf."

Le nouvel évêque alla loger au séminaire, dans une chambre qu'on lui avait préparée d'avance. Il avait carrément manifesté ses intentions à cet égard, car il méprisait l'apparat et le confortable.

Quatre jours seulement après son arrivée, Mgr de Lauberivière fut atteint de la fièvre pourpre qui en avait enlevé tant d'autres depuis deux mois. Le mal prit immédiatement des proportions graves, et le 20 août, le jeune évêque rendit sa belle âme à Dieu, en prononçant ces paroles: "Je mets dans l'amour de Dieu et fidèle à mon roi." Dans un testament, il léguaît quelques centaines de francs aux missions de l'Acadie et de l'Arkansas, afin, disait-il, d'y faire connaître le nom de Dieu.

Le vénérable défunt fut inhumé, le jour même de sa mort, dans le chœur de la cathédrale de Québec, à côté de Mgr de Laval. "On le pleura, dit le Père Canot, et on le regretta amèrement. Le jour qu'il mourut, fut et sera peut-être celui où il se versa plus de larmes à Québec. La consternation y fut si générale, qu'on n'entendit que cette parole: *Notre saint évêque est mort.* On a été obligé de déchirer plusieurs de ses collets pour les distribuer au peuple, qui lui attribue déjà des miracles. Tout ce qu'il possédait ressentait la pauvreté évangélique. Ses habits, sa soutane de cérémonie étaient de laine, son diamant, ou plutôt son anneau était de dix écus seulement. La seule richesse qu'on ait trouvée dans une boîte qui s'ouvrait par un secret, était une chemise de crin, une ceinture, trois disciplines teintes de sang, et une autre de fer."

Les éloges plurent de toutes parts devant cette tombe à peine fermée. Un Jésuite écrivait: "Nous avons perdu un grand ami, les autres communautés un père, et l'Église un grand évêque."

L'Évêque de Grenoble, qui l'avait si bien connu, disait dans une circulaire à son clergé: "Mgr l'évêque de Québec meurt comme il a vécu, en saint, et en saint que les siècles les plus purs du christianisme eussent vénéré comme un martyr de la charité, n'ayant pu devenir un martyr de la foi, bonheur auquel il y a lieu de croire qu'il ne se fût pas refusé, si tels eussent été sur lui les desseins de Dieu."

La réputation de sainteté de Mgr de Lauberivière était tellement répandue en Canada et en France, que l'on se mit à l'invoquer pour obtenir par son intercession des guérisons corporelles. Dès le mois de septembre qui suivit sa mort, il se produisit, à la Longue-Pointe, une guérison miraculeuse sur la personne d'Antoine Pepin, un enfant de trois ans. C'était le 20 septembre, jour où l'on célébrait dans l'église paroissiale un service solennel pour le repos de l'âme de l'illustre défunt. Cet enfant n'avait pu encore se servir de ses jambes, par suite d'une faiblesse générale du système qui paralysait l'activité musculaire. M. l'abbé de la Maraudière, sulpicien, qui desservait la cure de la Longue-Pointe, à qui la mère avait confié ses alarmes au sujet de cet enfant, lui avait conseillé d'invoquer Mgr de Lauberivière, en lui racontant le fait merveilleux arrivé sur l'océan à cette autre mère, qui avait vu son nourrisson emporté par la vague courroucée. Elle entendit la messe pendant neuf jours consécutifs, emmenant avec elle son petit malade. Puis, au jour du service, elle se rendit à l'église avec son mari. De retour à la maison, tous deux furent agréablement surpris en apercevant le petit Antoine qui venait au-devant d'eux. Depuis lors, il continua à marcher et à prendre des forces.

Dans une lettre postulatoire au Vicaire-général du diocèse de Québec, l'abbé Falcoz, vice-promoteur, rapporte trois autres guérisons aussi merveilleuses.

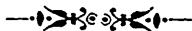
François Mailhiot, lieutenant particulier de la juridiction royale de Montréal, avait été atteint, au mois d'avril 1742, d'un crachement de sang qui, en douze jours, l'avait conduit à la porte du tombeau. Une personne pieuse et remplie de confiance aux mérites de Mgr de Lauberivière, lui attacha sur la poitrine un fragment de ses habits. Au moment même, l'expectoration sanguine disparut, la respiration devint normale, enfin tous les mauvais symptômes cessèrent pour faire place à une guérison complète.

Jeanne Véron de Grandmenil, épouse de Jean-Baptiste Godefroy de Vieux-Pont, avait été frappée d'une névralgie sciatique, qui l'avait retenue au lit pendant trois mois consécutifs. Puis elle dut passer deux ans assise dans un fauteuil sans pouvoir se servir de sa jambe. L'intercession de Mgr de Lauberivière lui rendit aussitôt l'usage de ce membre qu'elle croyait perdu à jamais.

“ Tant de guérisons si subites et parfaites, écrit M. Falcoz, par l'intercession et les mérites de Mgr de Lauberivière, m'ont donné sujet d'annoncer partout la bonté de Dieu et la sainteté de son serviteur. Et comme il est aussi dangereux de publier de faux miracles, qu'il est avantageux aux peuples chrétiens que les vrais soient reconnus et publiés, pour en rendre grâces à Dieu, et ranimer la ferveur des fidèles à la vue des grâces et des faveurs, dont le Seigneur honore la vertu de ses fidèles serviteurs, même après leur mort; il est autant du devoir de ma charge d'empêcher qu'il en soit publié de faux, et qu'on introduise dans le diocèse aucun culte illicite, que de procurer que les vrais miracles soient reconnus et constatés.”

Une commission fut aussitôt instituée par l'évêque de Québec, laquelle s'enquit des faits merveilleux plus haut mentionnés et d'autres encore, et tous furent prouvés par des témoins compétents. Les pièces de cette enquête ont été minutieusement conservées, et on les retrouve dans les archives de l'archevêché de Québec.

La vie de Mgr de Lauberivière n'est pas assez connue. Ses miracles le sont peut-être encore moins. Ceux qui liront ce court récit, feront œuvre de bien en les faisant connaître, de façon à répandre parmi le peuple l'idée que cet évêque selon le cœur de Dieu pourrait être un jour canonisé. Appelons tous ensemble ce jour de bonheur.





1743-1822

L'ABBÉ DE CALONNE

CHAPELAIN DES URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES

1743-1822



ACQUES-LADISLAS-JOSEPH de CALONNE naquit à Douai, en 1743, de parents très chrétiens qui le formèrent à leur image, et le firent instruire suivant les principes les plus sains. L'enfant sut profiter des leçons de ses maîtres. Ses talents, du reste, devaient le faire briller sur n'importe quel théâtre. Il entra d'abord dans le monde de la magistrature, mais il s'aperçut bientôt que sa vocation l'appelait ailleurs et il embrassa l'état ecclésiastique. Son nom, sa fortune, ses vertus, et sa parenté avec le ministre des finances de Louis XVI, lui acquirent une considération qui, en France, lui eût apporté l'épiscopat ou quelque autre dignité ecclésiastique. Mais la révolution française vint l'arracher à sa patrie et le jeta, comme tant d'autres prêtres, sur une terre étrangère. Il dut fuir en Angleterre pour éviter la guillotine ou la déportation. Après y avoir séjourné quelque temps, il prit la route de l'Amérique et il arriva à l'île du Prince-Édouard en avril 1799. Ici son séjour dura cinq ans; ce furent cinq années de labeurs apostoliques et d'œuvres charitables. L'abbé de Calonne parcourait à pied tous les endroits du littoral où vivaient, peu nombreux à cette époque, de braves Acadiens. En 1809, il courut exercer son ministère au Nouveau-Brunswick.

Le comté de Kent fut le principal théâtre de son zèle d'apôtre. La paroisse de Cocagne conserve encore la mémoire de ce noble prêtre, frère du premier ministre de France, et tous deux fils du premier président du parlement de Douai.

Passé en Angleterre en 1804, l'abbé de Calonne dut attendre jusqu'en 1807 pour revenir en Amérique. On voit, par sa correspondance avec Mgr Plessis, qu'il désirait ardemment son retour en ce pays. S'il put réussir dans son dessein, ce ne fut pas sans rencontrer une vive opposition de la part de Sir Robert Shore Milnes, alors lieutenant-gouverneur de la province de Québec, bien qu'il eût cessé, dès le mois d'août 1805, d'en être l'administrateur.

L'abbé de Calonne arriva à Québec le 21 octobre 1807, et quelques jours plus tard, il allait prendre possession de la charge de chapelain des Ursulines des Trois-Rivières que Mgr Plessis lui avait confiée. On le connaissait déjà de réputation. C'était un éminent orateur et un saint prêtre. Tout le monde voulut l'entendre, et la petite chapelle du couvent était bien trop étroite pour contenir la foule anxieuse d'admirer le talent oratoire d'un si noble personnage. "Sa renommée s'étendit bientôt dans tout le Canada, et Mgr Plessis le pria de venir prêcher dans sa cathédrale la neuvaine de saint François Xavier. M. l'abbé Raimbault, qui prononça son oraison funèbre, s'écriait, parlant de son éloquence :

"Ai-je besoin de vous le représenter dans la chaire de vérité, où vous l'avez vu tant de fois monter ? A ses cheveux blancs, à sa vénérable figure, on croyait reconnaître un Père de l'Église. D'abord recueilli, les yeux fermés ou modestement baissés, on attendait avec anxiété le moment où il allait commencer.

"La parole sainte sortait de sa bouche avec une magnificence divine ou avec une majestueuse simplicité.

Bientôt l'orateur s'élevait, il s'enflammait, il lançait les foudres sur la tête des pécheurs. Il proclamait les jugements de Dieu sur les iniquités du monde, sur le scandale des mauvais exemples; à peine pouvait-on respirer d'étonnement et d'admiration! Tout à coup, quel changement dans l'orateur! L'interprète de la sévérité du ciel devient humain et débonnaire. Aux éclats du tonnerre céleste ont succédé les doux accents de la miséricorde divine. Après avoir montré un juge sévère, il aimait à faire entendre un Dieu sauveur. Alors, qu'il était touchant de l'entendre, ou les yeux mouillés de larmes s'accusant lui-même d'insensibilité, ou reprochant doucement au pécheur son état de confiance et sa résistance coupable aux sollicitations du bon Pasteur."

Mais l'abbé de Calonne ne fut pas seulement un prédicateur éminent, il fut surtout un prêtre suivant le cœur de Dieu. Les quinze années qu'il passa aux Trois-Rivières furent les plus belles de sa vie, comme aussi les plus heureuses. Au couvent des Ursulines, son dévouement aux religieuses ne connut pas de bornes. Il leur donna, en outre, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, surtout de la mortification qu'il poussait jusqu'aux extrêmes limites.

Il se levait à quatre heures du matin, dans toutes les saisons, il jeûnait tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, tout l'avent, le carême. Mais quels jeûnes encore, s'écrie son panégyriste! Il ne faisait absolument qu'un seul repas, le midi, et ne mangeait que des légumes. Dans la faiblesse où il se trouvait à la fin du carême ou dans ses maladies, il ne voulait rien changer à ce régime. Quelle sobriété dans ses repas!

Il est difficile de se faire une idée de tous les trucs qu'il inventait pour mortifier son corps. Les religieuses qui le surveillaient de près, en découvrirent plusieurs

tout à fait étonnants. C'est ainsi qu'étant à table, il donnait à un chat les meilleurs morceaux de son repas. Ses privations incessantes rejaillirent sur son état corporel, et l'abbé ne fut plus bientôt qu'un squelette ambulante, bien que sa santé ne parût pas d'abord trop souffrir. Exhortant, un jour, l'une de ses pénitentes à vivre plus mortifiée: "A mon âge, dit-il, je redoute encore les révoltes de la chair; ce lit que vous voyez, je ne me jette dessus que pour ne pas faire de peine aux religieuses, mais je prends invariablement mon repos sur le pavé, une bûche de bois me tient lieu d'oreiller."

Quand son ministère ne l'appelaît pas au-dehors du couvent, il vivait retiré dans sa cellule, au milieu de ses livres composés par les meilleurs auteurs d'histoire de l'Église, d'hagiographie et d'ascétisme. Les saints Pères lui étaient familiers, et il y puisait largement pour étayer la doctrine de ses sermons.

La charité de l'abbé de Calonne pour son prochain marchait de pair avec son amour pour Dieu. Les plus misérables attiraient davantage sa pitié. Aussi que de visites à l'hôpital et à la prison de la ville! En 1811, un jeune homme fut condamné à être pendu pour avoir volé des vases sacrés dans les églises. L'abbé l'accompagne sur l'échafaud, puis il se rend jusqu'au cimetière, où il bénit la fosse destinée au coupable.

Les pauvres, les mendiants ne manquaient pas d'avoir recours à sa bourse, et l'abbé, de son côté, savait y puiser dans la mesure de ses maigres ressources pour soulager toutes les infortunes. Depuis son passage à l'île du Prince-Édouard, où il avait connu plusieurs familles de sauvages, il se sentait attiré vers ces pauvres infortunés, d'où qu'ils vissent. Il en secourut plusieurs dans des circonstances pénibles. De même pour les Acadiens, qu'il aimait tant. Il réussit à obtenir de

France une somme de £600 qu'il leur fit distribuer de manière à relever le courage de plusieurs. Lors de la grande disette de l'année 1816, la récolte de blé ayant manqué, l'abbé de Calonne s'occupa de faire la distribution des vivres fournis par le gouvernement. Il y mit tant de tact, que personne ne put trouver matière à récrimination.

Sa foi était à la hauteur de sa charité et de son esprit de pénitence. Aussi quelle douce piété, quelle ferveur à l'autel, au pied du tabernacle, soit pendant qu'il célébrait sa messe ou qu'il visitait le saint Sacrement ! " Vous le peindrai-je, s'écrie M. Raimbault, prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire, passant des heures entières dans le recueillement le plus profond, occupé à pleurer ce qu'il appelait ses fautes, ses erreurs passées, ou à adorer le Dieu des tabernacles ? Ah ! qu'il eût bien voulu expier, dans cette posture si humble, et par ses hommages réparer les scandales et les irrévérences commis dans le lieu saint ! Mais quelle piété, quelle dévotion il inspirait dans l'esprit des assistants, lorsque revêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel, pour célébrer les saints mystères ! De quelle foi vive il était animé ! Avec quelle onction il proférait les paroles redoutables ! De quelle crainte, de quelle confiance il paraissait tour à tour pénétré en mangeant le pain de la vie ! "

Tous les jours il faisait quatre heures d'oraison, et durant les derniers six mois de sa vie, il en ajouta trois autres. Un soir, deux religieuses se rendant à la chapelle du couvent pour s'assurer si la lampe du sanctuaire était en bon ordre, aperçurent l'abbé de Calonne en extase, élevé dans l'espace à deux pieds de terre, la figure entourée d'une auréole lumineuse. Toutes deux se retirèrent remplies de consolations à la vue d'un si

beau spectacle, et elles attestèrent à maintes reprises la vérité de leur témoignage.

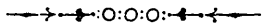
Le vénérable serviteur de Dieu entretenait une profonde dévotion à la sainte Vierge et à son époux, au Sacré-Cœur de Jésus dont il célébrait solennellement la fête avec tous les paroissiens des Trois-Rivières. S'il prêchait ce jour-là, c'était pour faire pénétrer plus profondément dans les esprits l'amour de ce divin Cœur, percé d'un glaive de douleurs pour le salut des hommes.

Parvenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, l'abbé de Calonne ne s'était pas encore départi de ses devoirs de chapelain. Son corps avait vieilli sans doute, mais son âme, restée jeune, semblait vouloir dominer longtemps encore la ruine corporelle. Cependant, quelqu'un lui ayant conseillé de se retirer à l'écart pour jouir d'un peu de repos, il soumit son cas à Mgr Plessis, lui disant qu'il s'en remettait complètement à sa décision. " Je suis prêt à tout, lui disait-il ; s'il me fallait décider ce que j'aimerais le mieux, je serais fort embarrassé. J'y trouve de l'attrait de part et d'autre. Ce qui me paraît le plus raisonnable et le plus sûr, c'est de m'abandonner entre les mains de la Providence, et par conséquent entre les vôtres. Je n'ai qu'une demande à faire, c'est que vous ne laissiez pas la chose à mon choix, je vous en conjure, comme mon Père. Quand vous aurez parlé, j'en remercierai Dieu comme d'une grande faveur."

Mgr Plessis décida que son ami resterait chapelain des Ursulines jusqu'à ce que Dieu vînt le leur enlever. Il vécut une année encore, au milieu de ses chères religieuses qu'il aimait tant, et qui lui rendaient le réciproque en priant pour sa conservation. Au mois d'octobre 1822, la mort semblait s'approcher. M. Cadieux, curé de la paroisse, lui administra les derniers sacrements. La communauté, tout en larmes, était présente à la cérémonie. Le moribond fit ses adieux en des

termes bien touchants. " Souvenez-vous, mes chères sœurs, que vous êtes les épouses de JÉSUS-CHRIST, et que c'est par sa pure miséricorde, sa seule miséricorde qu'il vous a choisies. Il est notre modèle, et il nous reconnaîtra à l'heure de notre mort qu'autant que nous lui aurons été semblables pendant notre vie. C'est un Dieu crucifié qui nous jugera, c'est son amour pour nous qui l'a porté jusqu'à s'anéantir et devenir homme pour nous sauver... Ne m'oubliez point, mes chères sœurs, dans vos prières, et si Dieu me fait miséricorde, soyez sûres que je me souviendrai de vous.....

L'abbé de Calonne rendit sa belle âme à Dieu, le 16 octobre 1822, à six heures du matin, en prononçant les saints noms de JÉSUS, MARIE et JOSEPH. Le ciel comptait un heureux de plus ; c'était, du moins, la croyance générale. Dans la soirée du même jour, alors que le ciel était calme et serein, on entendit dans tout le district des Trois-Rivières comme un bruit de tonnerre, qui fit dire à la population : " Le Père de Calonne est mort." Il n'y eut qu'une voix pour le proclamer le plus saint prêtre qu'on eût connu. Nous aussi, après un intervalle de quatre-vingts ans, nous pouvons, après ce qui vient d'être rapporté et aussi d'après la tradition, lui rendre le même témoignage.





LA MÈRE SAINTE-MADELEINE
de la congrégation de Notre-Dame

La Soeur Sainte-Madeleine

DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

1791-1869



CATHERINE HUOT naquit le 30 avril 1791, du mariage de Jacques Huot, cultivateur de la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le comté de Montmorency, et de Catherine Plante, tous deux remarquables par leur piété et leur conduite édifiante. Celle-ci avait puisé son éducation au couvent de la congrégation de Sainte-Famille, île d'Orléans, ce qui lui permit de prendre sous sa charge la petite Catherine qui montrait beaucoup d'intelligence. Quant à la piété, elle était remarquable chez cette enfant, et le curé de l'Ange-Gardien, M. Jean Rimbault, sut l'apprécier en temps et lieu, surtout lorsqu'il s'agit de recommander Catherine aux sœurs de la Congrégation.

À quinze ans, Melle Huot se sentit attirée vers la vie religieuse, avec une telle force, qu'elle ne voyait plus rien d'agréable que cette pensée de vivre loin du monde, à l'abri de ses tentations et de ses futilités. Grâce à M. Rimbault, alors curé de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, elle obtint facilement son entrée au couvent de Sainte-Famille, où elle séjourna pendant six mois. Là, elle fut un modèle pour toutes ses compagnes, modèle de simplicité, de modestie, de bonne humeur et de patience.

Au bout de six mois qu'on lui avait fixés comme temps d'épreuve, Catherine Huot prit le chemin de Montréal, et entra au noviciat de la congrégation Notre-Dame, le 11 mai 1807. Elle était alors âgée de seize ans. Un an après, jour pour jour, elle prit l'habit des mains de M. Roux, supérieur des Sulpiciens et des filles de la sœur Bourgeoys, et elle reçut le nom de Madeleine. Elle fut aussitôt envoyée aux différentes missions qui venaient de prendre naissance dans la province. Partout la jeune religieuse donna des preuves des plus hautes vertus, surtout de sa simplicité en toutes choses. En 1815, elle reçut l'ordre d'aller au couvent de la Rivière-Ouelle, fondé en 1809 par Mgr Panet. Elle y demeura cinq ans, puis elle fut rappelée à Montréal où, le 8 septembre, elle prononça le vœu de stabilité, qui rend les premiers vœux perpétuels et irrévocables.

Le 28 juin 1822, la sœur Sainte-Madeleine fut élue maîtresse des novices. Son humilité fut bien contrariée de cette nomination. "J'aurais mieux aimé, disait-elle, partir pour la Rivière-Ouelle, à pied, avec un petit paquet sous le bras, et sans guide, que de me voir chargée d'un pareil office."

Cependant elle sut remplir les devoirs de sa nouvelle charge avec un tact parfait. Elle formait ses novices avec soin à toutes les vertus religieuses, proposant avant tout à leur imitation le divin Modèle: "Elle voulait, dit l'auteur de sa vie, que ses novices fussent continuellement unies à Notre-Seigneur pour puiser en lui toutes les vertus; pour cela, elle faisait lire quelquefois en commun le Nouveau-Testament afin de leur faire connaître les dispositions intérieures du divin Maître. Un jour, qu'elle leur avait fait lire le saint évangile, elle en interrogea quelques-unes et leur demanda ce qui les avait le plus frappées dans cette lecture. L'une répondit:

c'est l'endroit où Notre-Seigneur dit : "Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui aussi la gauche." Une autre disait : moi, ce que j'ai surtout retenu, c'est cette belle sentence : "Ne faites pas vos œuvres pour être vues des hommes." Chacune ayant dit son petit mot : "tout cela est très bien, reprit la maîtresse ; mais pour moi, il est une leçon qui m'a été au cœur, et qui m'a frappée plus que tout le reste, c'est celle-ci : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Aussitôt les novices de s'entre regarder en souriant, comme pour se dire les unes aux autres : voilà bien la règle de conduite de notre maîtresse, toujours unie au Cœur de JÉSUS, et apprenant dans ce Cœur adorable la pratique de toutes les vertus religieuses."

Elle était en effet un modèle de vertu accompli. Mais la sœur Sainte-Madeleine se faisait remarquer par la sagesse de ses paroles aussi bien que par ses exemples. "La perfection, disait-elle à ses sœurs, ne consiste pas à faire de grandes choses, mais à bien faire ce que l'on fait. Voyez Notre-Seigneur à Nazareth ; il n'a fait, pendant trente ans, que des actions petites et communes en apparence, mais il les a faites avec la plus grande perfection possible. La sainte Vierge n'a mené qu'une vie très simple ; cependant, il y avait, dans la moindre de ses actions, plus de mérite qu'il y en a dans les souffrances, les travaux, les peines de tous les saints. Voyez aussi ce qui se passe tous les jours dans les communautés religieuses ; toutes les sœurs font à peu près la même chose, et cependant, quelle différence entre elles ! les unes progressent à peine, pendant que d'autres parviennent en peu de temps à une grande perfection. D'où vient cette différence ? De la pureté d'intention qui anime celles-ci, et qui fait que chaque action, si petite qu'elle soit, produit son fruit spécial, et mène l'âme par degrés, jusqu'aux plus hautes vertus."

La charité de la sœur Sainte-Madeleine pour les jeunes novices se manifesta en bien des circonstances par des traits qui mériteraient d'être rapportés. Le rôle de mère qu'elle remplit envers elles pour leur rendre le séjour du couvent plus agréable, fut parfois héroïque. Toujours elle cherchait à leur adoucir les épreuves de la vie monastique, et elle réussissait à merveille par sa parole douce, aimable et pleine de compassion. Au couvent comme dans le monde, les épreuves ne font pas défaut. Tantôt c'est une peine spirituelle, tantôt une affliction corporelle, comme la maladie. La nouvelle de la mort d'un membre de la famille pénètre dans le monastère, souvent lorsqu'on s'y attend le moins. C'est ainsi qu'un jour, la sœur Sainte-Madeleine apprit qu'un de ses frères, s'en revenant du marché de Québec à l'Ange-Gardien, fut massacré par le fameux voleur du nom de Chambers et jeté dans la chûte Montmorency. Ce fut un coup terrible pour elle, qui aimait beaucoup ce frère.

La sœur Sainte-Madeleine fut élue supérieure le 28 juin 1828. Il n'y avait alors à Montréal que le pensionnat de la maison-mère et l'externat dédié à Notre-Dame des Victoires. Quarante-et-un ans plus tard, quand mourut la sœur, il y avait les deux pensionnats de Villa-Maria et du Mont Sainte-Marie, deux académies et neuf externats. En 1828, il n'y avait que quinze missions; en 1869, on en comptait quarante-huit. En 1828, il n'y avait que 81 sœurs professes; en 1869, il y en avait 441.

La nouvelle supérieure contribua pour une large part à ce magnifique résultat, n'épargnant aucune peine, aucun travail, pour fortifier sa communauté à l'extérieur comme à l'intérieur. Quand elle fondait une nouvelle mission, elle écrivait à la supérieure

de son choix, des lettres dans le genre de celle-ci : "C'est au nom de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge que je vous annonce que vous êtes choisie pour fonder la mission d'Arichat. C'est un bien grand sacrifice pour la nature ; mais aux yeux de la foi, quelle belle mission ! Je vous entends, malgré votre parfaite obéissance, vous écrier : Moi ! encore une enfant ! Moi ! avec une santé si frêle ! Oui, répond notre auguste Mère, oui, c'est vous que j'ai choisie, comme autrefois Marguerite Bourgeoys ; oui, va à Arichat, au Cap-Breton, à Louisbourg, va, ma fille, je ne t'abandonnerai pas. Je suppléerai à tes forces, à ton inexpérience. Aie seulement confiance en mon divin Fils, et en moi, ta tendre Mère."

Le 28 septembre 1859, la sœur Sainte-Madeleine célébra les noces d'or de son entrée en religion. Ce jour-là, si mémorable, elle renouvela ses vœux, au milieu d'un grand concours du clergé et du peuple, en présence de Mgr Joseph Larocque, évêque de Cydonia. La bonne sœur se prêta à tout avec la meilleure grâce du monde, bien que sa modestie fût exposée à souffrir des compliments qui lui arrivèrent de tous côtés.

A partir de ce jour, la sœur Sainte-Madeleine résolut de vivre dans la plus profonde retraite, afin de se préparer à la mort, qui ne pouvait tarder à apparaître. Cependant elle vécut neuf années encore, qu'elle consacra à écrire les annales du monastère, laissant ainsi après elle un trésor de renseignements, qui permettront d'écrire l'histoire de l'Institut jusqu'en 1869.

En 1865, elle fut atteinte d'un mal si sérieux qu'on crut à une fin prochaine. Heureusement il n'en fut rien, et la vénérable septuagénaire revint à la santé d'une façon extraordinaire.

Une nouvelle attaque survint au commencement de janvier 1869, qui, cette fois, devait être fatale. Le 5,

Mgr Bourget vint la voir, et après avoir prononcé les prières des agonisants, le saint évêque lui parla à peu près dans ces termes: "Adieu! ma bonne mère, adieu! nous nous reverrons au ciel." Puis se tournant vers la communauté: "Votre vénérée mère a trouvé trop long d'attendre la possession du ciel jusqu'à mon retour de Rome. Consolez-vous, mes chères filles, votre mère va vous quitter, mais il ne faut pas vous affliger; il est bien juste que vos sœurs, qui sont au ciel, la possèdent à leur tour...et elle en a beaucoup là-haut, qui l'attendent pour lui faire cortège... Elle a été votre supérieure pendant vingt-quatre ans, vous avez été témoins de ses bons exemples. Du haut du ciel, elle sera encore votre supérieure, d'une manière plus utile et plus efficace, parce qu'étant auprès de Dieu et de la sainte Vierge, elle connaîtra mieux vos besoins... Consolez-vous, encore une fois; vous ne devez pas l'aimer seulement pour votre propre intérêt. Il est juste qu'après avoir tant travaillé pour vous, elle aille enfin recevoir sa récompense; elle l'a bien méritée, par une vie si remplie de vertus. Toutefois, il vous est permis de donner un libre cours à vos larmes; c'est un tribut que vous devez à la reconnaissance et à l'affection que vous portez à cette bonne mère, et qu'elle a mérité par son dévouement et par ses sacrifices. La très sainte Vierge, la Mère Bourgeoys, toutes les sœurs de votre institut, spécialement celles dont elle a procuré la sanctification, se préparent à venir au-devant d'elle, pour l'introduire dans le chœur des vierges formées par votre communauté, et la présenter à l'Époux céleste, en chantant ses louanges. Laissons partir cette âme sainte, ne retardons pas plus longtemps son bonheur."

Elle mourut deux jours plus tard, le 7 janvier, au milieu des larmes de toutes ses compagnes, qu'elle avait formées elle-même et édifiées par les plus beaux exemples

de vertus. Elle était âgée de 77 ans, 8 mois et 7 jours, dont elle avait passé 61 ans, 8 mois et 27 jours dans la Congrégation.

Après ses funérailles, qui eurent lieu le 16 janvier, les témoignages de sympathie arrivèrent de toutes parts, exaltant tous la mémoire de cette excellente religieuse. NN. SS. les évêques Baillargeon, Guigues, C. Larocque, J. Larocque, les Sulpiciens, les Oblats, les supérieures des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général de Québec, et une foule d'autres communautés joignirent un juste tribut d'hommages à celle que la province de Québec tout entière reconnaissait comme une femme héroïque entre toutes. *La Minerve*, *l'Écho du Cabinet de Lecture*, lui consacrèrent des articles fort élogieux, vantant son dévouement à l'éducation de l'enfance, son esprit de pauvreté, d'obéissance, sa charité, sa vertu de religion, son humilité, et surtout sa grande simplicité, toutes vertus que la sœur Sainte-Madeleine possédait à un degré suréminent, et qui ont rendu sa mémoire presque aussi précieuse que celle de Marguerite Bourgeoys.



MÈRE GAMELIN

Fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité
de la Providence

MADAME GAMELIN

1800-1851



EMMÉLIE TAVERNIER naquit à Montréal, le 19 février 1800, du mariage d'Antoine Tavernier et de Josephite Maurice, tous deux recommandables par une honnêteté peu commune, alliée à une solide piété. A l'exemple de tous les enfants catholiques appartenant à de bons parents, la petite Emmélie puisa sur les genoux de sa mère les premiers rudiments du catéchisme, et elle débuta dans les sentiers de la vertu en montrant une grande assiduité à faire ses prières quotidiennes. Déjà elle faisait pressentir ce qu'elle serait plus tard. Mais la Providence divine permit que le malheur vînt la frapper, au moment même où elle allait pouvoir profiter encore davantage des leçons et des exemples salutaires des auteurs de ses jours. Tous deux moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre, abandonnant à Dieu le soin de leur enfant. La petite orpheline ne resta pas délaissée. Une parente voulut bien se charger de son éducation. Celle-là aussi sut inculquer à sa protégée des notions de morale, qui devaient guider sa conduite future à l'égard du prochain. Ce fut à l'école de madame Perrault, sa tante, qu'elle apprit à tenir une maison avec une judicieuse économie, et à savoir faire la part du pauvre, tout en vivant soi-même au milieu d'une modeste aisance.

A dix-sept ans, Emmélie Tavernier passait pour une personne accomplie. Le fait est qu'à ses connaissances multiples dans les questions de ménage, elle joignait un extérieur agréable, mais réservé et dénué de toute ostentation. Portée d'instinct à un certain enjouement, elle savait tenir une conversation avec un tact et une dignité dignes d'une personne mûrie au contact de la plus brillante société.

C'est vers cette époque qu'Emmélie Tavernier consentit à accepter la charge de maîtresse de maison chez un de ses frères, devenu veuf peu de temps après son mariage. Ce genre de vie ne se ressentit nullement de la grande marque de confiance qu'on plaçait en elle. Toujours pieuse, elle fréquentait les sacrements avec la plus grande ponctualité, sans rien négliger de ses nouvelles fonctions. Son temps était partagé entre Dieu et le monde, de manière toujours à en consacrer la majeure partie à ses devoirs de religion. C'est ainsi que peu à peu Emmélie se préparait, sans s'en douter cependant, à entrer dans la véritable vie de famille, mais d'une famille à elle. Elle devait, avant d'atteindre le but suprême auquel la Providence la destinait, s'engager dans les liens du mariage, afin de former son caractère au milieu de la foule, en lui donnant cette souplesse qui fit sa force en bien des circonstances.

A vingt-trois ans, Emmélie Tavernier épousait Jean-Baptiste Gamelin, citoyen honorable à tous égards et assez bien posé quant à la fortune. Les premières années de cette union, bien assortie sous tous rapports, faisaient présager de nombreux et d'heureux jours. Deux enfants étaient venus en resserrer les doux liens. Mais il était écrit que le malheur viendrait fondre tout à coup sur ce groupe béni, et quatre ans plus tard, le mari et les enfants étaient enlevés à l'affection de cette femme vertueuse, qui restait seule, le cœur broyé par la

douleur, à un âge peu avancé. Rassemblant toutes ces tribulations au pied de la croix, et dans un grand effort de résignation, elles les offrit à Dieu pour sa propre sanctification.

L'on peut affirmer que la vocation religieuse de madame Gamelin date de cette époque tourmentée de sa vie. S'ouvrant à son confesseur de ses pieux projets, celui-ci l'encouragea fortement à ne pas mettre d'entraves à ce qui lui semblait une inspiration céleste. C'est alors qu'elle ouvrit un refuge ou asile pour recueillir un certain nombre de vieilles pauvres qu'elle protégeait depuis quelque temps. Elle poussa même la charité jusqu'à s'installer dans leur voisinage immédiat, afin de pouvoir les secourir plus aisément. Ce modeste refuge ouvrit assez largement ses portes, puisqu'on y voit bientôt trente internes, que madame Gamelin nourrissait et habillait à ses propres frais. Malgré la modicité relative de ses revenus, elle réussit à maintenir cet asile sur un bon pied. Les pauvres en apprirent vite le chemin, et bientôt la fondatrice s'aperçut que le local était trop étroit pour répondre aux besoins de la grande famille des malheureux. Dans sa perplexité, elle eut l'heureuse inspiration de frapper à la porte de M. Olivier Berthelet, citoyen riche et vertueux. Il lui fit don, sans sourciller, d'une maison assez vaste située près de l'évêché. Madame Gamelin put de cette façon augmenter le personnel de son refuge. Mais ses moyens pécuniaires restant toujours les mêmes, elle allait se trouver vite dans l'impossibilité de le soutenir seule, à moins que la Providence ne vînt à son aide d'une manière signalée. " Cette femme admirable, disait Mgr Bourget, avait le cœur trop large pour que ses mains pussent suffire aux largesses qui en découlaient, comme la myrrhe, dans le sein des pauvres. Aussi avait-elle le singulier talent de s'associer des cœurs généreux comme le sien, et ce fut

par cet excellent moyen qu'avec peu de ressources personnelles elle put entreprendre et faire de si grandes choses... Elle faisait si bien valoir au profit des pauvres les ressources que l'on mettait à sa disposition, que l'on se plaisait à dire : " Ça ne coûte pas de donner à madame Gamelin, car avec elle tout est mis à profit."

Après avoir fait subir à son nouveau refuge certaines réparations urgentes, madame Gamelin en prit possession, le 3 mai 1836, en compagnie de mademoiselle Durand et de vingt-quatre vieilles. Le lendemain, l'évêque Lartigue vint bénir la maison et ses pauvres pensionnaires. Madame Gamelin assujétit tout son personnel à un règlement de vie qui n'avait rien de pénible, mais utile pour bien employer le temps. Puis elle multiplia ses démarches, afin d'accroître ses ressources. Le séminaire de Saint-Sulpice lui accorda une partie des aumônes qu'il distribuait dans la ville. En retour des bons services qu'elle devait à la munificence publique, madame Gamelin obtint des autorités la permission de visiter les détenus dans les prisons, pour les consoler et panser les plaies de leurs cœurs endoloris. Lors des troubles de 1837, elle eut une belle occasion d'exercer son zèle d'apôtre à l'égard des condamnés politiques dont regorgeaient les prisons de Montréal.

Nous ne nous attarderons pas à rappeler toutes les circonstances de la vie de cette femme héroïque, dont la mémoire est restée si vivace au sein de la population. L'on devine aisément que, poussée comme elle l'était par l'esprit de charité, elle ne ménagea aucun effort pour faire prospérer son œuvre, rivalisant de foi et de courage avec tous ces fondateurs d'ordres monastiques de tous les temps et de tous les lieux. Qui pourrait dire la fécondité de son apostolat, de cette infatigable charité ne s'exerçant jamais d'une manière plus efficace que lorsqu'elle semble devoir échouer devant les obstacles ?

L'ancienne Villemarie commençait à se couvrir de communautés religieuses, et les timides osaient risquer le mot de pléthore lorsqu'on leur signalait une fondation nouvelle. Mais l'évêque entendait autrement ces questions. Il se rappelait sans doute qu'en France il fut un temps où les monastères sortaient de terre comme par enchantement ; et chaque fois que sur ce sol surgissait vers le ciel une tour portant à son sommet le signe de la croix, on pouvait dire que la civilisation comptait une citadelle, une forteresse de plus.

Madame Gamelin sut faire apprécier son œuvre à l'évêque, à son chapitre, à tout le monde. Aussi en reçut-elle tout l'appui désirable. Secroyant en bonne voie, elle résolut enfin de transformer son refuge en couvent, de lui donner une vie civile, et d'en faire elle-même partie à titre de religieuse. Le 8 octobre 1843, elle endossa l'humble livrée des sœurs de charité de la Providence. Elle était arrivée deux jours auparavant d'un voyage à Baltimore, où elle s'était procuré une copie authentique des règles auxquelles étaient soumises les filles de saint Vincent de Paul, règles qui devaient servir de modèle à la constitution de sa communauté. Renonçant définitivement au monde, elle s'enfermait entre les quatre murs de son couvent qui devait être la Providence de Montréal et du Canada tout entier.

Par un mandement du 29 mars 1844, Mgr Bourget érigeait canoniquement l'Asile, déjà reconnu par un statut provincial en date du 18 septembre 1841. Aux élections du 30 mars, la mère Gamelin fut élue supérieure. Il eût été difficile de faire un autre choix. N'appartenait-il pas à la fondatrice, encore jeune et pleine de santé, de prendre les rênes de l'administration, lorsqu'il fallait encore créer, puis grandir, puis consolider l'ensemble de l'œuvre ? Madame Gamelin assuma le fardeau sans se plaindre, et elle continua à travailler généreusement à

asseoir sur des bases solides et durables ce couvent, que Dieu protégeait encore plus visiblement que les hommes. Avec l'œuvre des orphelines et des dames pensionnaires qu'elle réussit à implanter chez elle, madame Gamelin se trouva bientôt à la tête d'un personnel de cent-vingt personnes. Il y avait affluence toujours croissante de vieilles, jetées sur le pavé sans abri. A cette vue, et touchée de tant de misères, la supérieure de la Providence se mit en frais d'ajouter à son couvent une aile de cent pieds de long, comptant sur les secours extérieurs plus que sur les siens. Le succès fut complet : en moins d'une année l'aile fut construite et payée.

A partir de cette époque, les œuvres de la mère Gamelin se succèdent sans se nuire avec une rapidité merveilleuse. Des missions s'ouvrent à la Longue-Pointe, à Laprairie et à Sainte-Élisabeth. Aujourd'hui les sœurs de la Providence ont des établissements dans presque tous les coins du Canada, aux États-Unis, jusque dans l'Idaho, le Montana et l'Orégon. Ainsi le grain de sénévé a produit un grand arbre aux rameaux verdoyants, au tronc robuste, que le plus violent orage ne saurait ébranler.

Mère Gamelin, considérée comme religieuse, mériterait qu'on lui consacraît un chapitre spécial. Le cadre restreint que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de lui rendre cette justice. Contentons-nous de dire que ce fut une religieuse modèle à tous égards, humble, pieuse, mortifiée. Il ne faut pas croire que tout fut rose dans sa vie. Elle connut des jours d'épreuves et d'afflictions. Mais en vaillante qu'elle était, elle les supporta courageusement, résignée, en semant à profusion autour d'elle les bienfaits de son inépuisable charité. Elle qui nourrissait une dévotion particulière pour le chemin de la croix, elle sut gravir, à l'exemple du Sauveur, un Calvaire bien douloureux. Ses plaintes cependant ne

comportaient aucune amertume : elles s'élevaient doucement vers Dieu avec ses prières.

La Mère Gamelin a laissé un journal autographe de ses retraites de 1846 à 1850. L'année qui précéda sa mort, elle écrivit ces lignes : "En présence de toute la communauté, pendant mon oraison, ce matin, il m'a semblé que je paraissais devant mon Dieu : j'ai tremblé. J'ai pris la résolution de travailler de toutes mes forces à me mettre toujours en état de paraître en présence du souverain Juge." La mort devait la frapper bientôt, le jour même où elle avait présidé pour la première fois le conseil de la Communauté. C'était le 22 septembre 1851. Elle paraissait aussi bien portante qu'à l'ordinaire, lorsque le lendemain matin elle donna des symptômes évidents du choléra asiatique, qui faisait des ravages dans la ville. A onze heures, le mal avait déjà atteint son paroxysme. Les religieuses, alarmées, l'entouraient et priaient. Mgr Bourget récita les prières des agonisants et reçut de la bouche de la mourante ce testament qu'elle laissait à ses compagnes : "Je vous transmets, dit-il, le testament de votre mère ; qu'il soit toujours la base de votre perfection : l'humilité, simplicité, charité." A quatre heures du soir, la mère Gamelin expirait ; son âme, portée au ciel par les Anges, fut placée dans le cœur des troupes célestes. Elle était âgée de cinquante et un ans, dont elle avait vécu sept en religion. Plusieurs guérisons merveilleuses, attribuées à l'intervention de la Mère Gamelin auprès de Dieu, prouvent combien sa réputation de vertu est solidement établie au milieu de la population. Cette réputation semble croître depuis les dernières années. La Providence a ses vues ; il ne nous reste, à nous, que la ressource de la prière, afin qu'elle intervienne, au temps voulu, d'une manière tellement directe, qu'il n'y aura plus alors qu'une voix pour demander un procès de béatification.

ADELE COULOMBE

HOSPITALIÈRE

1835-1852



ADELE COULOMBE naquit le 23 mai 1835, à la Rivière-du-Loup, diocèse des Trois-Rivières. Son père Antoine-Albert Coulombe avait épousé une des sœurs du grand-vicaire L. Z. Caron, mort à Montréal le 19 juillet 1844. Elle était la plus jeune d'une famille de neuf enfants. Sa mère, qui était très pieuse, l'avait vouée au culte de la Croix et du très saint Sacrement. Le chef de la famille n'épargna rien, de son côté, pour donner à sa fille une forte et saine éducation, et pour former son cœur à la vertu. Sur son lit de mort, alors qu'Adèle n'avait que huit ans, il lui fit ses recommandations, en lui disant : "Mon enfant, je vais mourir, mais souviens-toi de bien servir le bon Dieu et de l'aimer de tout ton cœur. Ne cherche pas à paraître ; fais tes bonnes œuvres en secret, sans jamais songer à plaire au monde. Sois fidèle à agir toujours pour Dieu avec une grande pureté d'intention." Ces belles paroles, tombant en aussi bonne terre, devaient produire chez l'enfant une impression durable. Aussi n'oublia-t-elle jamais le père chéri qui lui avait montré le chemin de la vertu.

Laisée aux seuls soins de sa mère veuve, Adèle ne manqua pas de direction. Cette mère vertueuse crut avec raison que le meilleur moyen d'instruire son enfant

serait de la confier aux religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui, de tout temps, ont su captiver l'enfance par leur dévouement et leur douceur. Douée d'une grande facilité pour apprendre, Adèle eut bientôt fait de dépasser la masse de ses petites compagnes, et elle prit d'emblée la tête de sa classe. Aussi, dès l'âge de dix ans, elle obtint le privilège de faire sa première communion. Elle se prépara à cet acte solennel par le silence, la mortification et la prière. Ce fut le 10 avril 1845 qu'Adèle eut le bonheur indicible de recevoir pour la première fois le Dieu-hostie qu'elle aimait d'un cœur si tendre, et pour qui elle avait préparé en son âme une place réservée. Le matin du grand jour, à la vue de la neige tombée durant la nuit, elle dit à sa mère : " Voyez-donc, maman, cette belle neige toute blanche et que les pieds des passants n'ont pas encore foulée : le bon Dieu veut nous montrer par là combien nos âmes doivent être nettes et pures. Ah ! comme tout est blanc aujourd'hui ! les nues sont blanches, nos robes sont blanches, les parures mêmes de l'église seront blanches. Que cela exprime bien la blancheur dont nos âmes doivent être revêtues ! "

Adèle Coulombe sut mettre à profit les trésors de grâce qu'elle avait reçus en s'unissant à son Dieu, par la consécration qu'elle fit de son temps à des œuvres de religion. À la prière elle ajouta la lecture des bons livres, la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, la fuite des mauvaises compagnies et de l'oisiveté. La mortification et la pénitence furent les deux principales vertus qui devaient lui permettre avant longtemps de s'entretenir avec Dieu dans l'oraison. Sa dévotion envers la sainte Vierge, à qui elle avait été consacrée dès son enfance par ses bons parents, lui attira des grâces spéciales.

En présence de tant de vertus, les religieuses permirent à Adèle Coulombe, d'entrer dans la confrérie des Enfants de MARIE, faveur qu'on n'accordait qu'aux plus vertueuses d'entre les élèves. Ce fut pour elle l'occasion de se perfectionner encore davantage. A ses dévotions ordinaires elle joignit celle de la Passion de Notre-Seigneur. Écoutons-la parler à ce sujet : "Me ressouvenant que ma mère m'avait consacrée au culte de la Croix, cette chère croix a toujours fait mes plus chères délices, même avant que je fusse capable de la bien connaître. Dès ma plus tendre enfance, tout mon plaisir était de faire de petites croix de tout ce qui me tombait sous la main : papier, carton, bois ; j'en remplissais les livres de maman et de mes frères et sœurs... J'aimais tellement le crucifix, encore toute petite, que j'en témoignais ma joie par des cris, et je me rappelle que j'allais très souvent visiter celui que nous avions dans nos appartements. On ne peut en être étonné, puisque j'ai été consacrée à la Croix avant de naître."

Au pied du crucifix Adèle Coulombe était admirable, mais au pied des tabernacles sa dévotion n'était pas moindre. Elle entendait la messe avec une modestie et un recueillement édifiants, plongée dans la méditation des mystères de la Passion.

Sa charité inépuisable la portait instinctivement à s'enrôler dans toutes les œuvres dont le but est de venir en aide à l'humanité souffrante. Que de zèle pour propager l'œuvre de la Sainte-Enfance, l'œuvre de la propagation de la Foi, celle du rachat des âmes du purgatoire ! Elle allait de maison en maison recueillir les aumônes des particuliers et distribuer des listes aux personnes les mieux disposées à l'égard de ces œuvres sublimes.

L'année qui suivit sa première communion, Adèle fut admise à la *Persévérance*. On appelait ainsi des

catéchismes où l'on réunissait les petites filles qui avaient communié, afin de les affermir dans leurs bonnes résolutions. L'idée de cette fondation due à Mr. Olier, avait été transportée de Paris au Canada. À Montréal, on avait ouvert un catéchisme de persévérance en 1842, dans la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. Ces catéchismes prirent une extension considérable, et l'on y vit accourir jusqu'à six et sept cents jeunes filles et même des grandes personnes. Adèle ne manquait à aucune réunion, et elle s'y faisait remarquer non seulement par son assiduité, mais encore mieux, par ses connaissances en matière de religion. C'est ainsi qu'elle se dirigeait sans effort vers la vocation à laquelle la Providence l'appelait.

Élue présidente de la Persévérance, Adèle se montra encore plus zélée qu'à l'ordinaire à remplir ses devoirs, à donner le bon exemple et à travailler plus que toutes ses compagnes à la sanctification des autres, agissant toujours avec la plus grande douceur et la plus entière humilité. C'est alors que son goût pour la vie religieuse devint plus prononcé que jamais. Dès l'âge de onze ans, elle avait éprouvé une vive inclination pour l'Hôtel-Dieu. Ces premiers germes de vocation se développèrent graduellement avec l'âge, d'autant plus qu'elle ne cessait de prier à cette intention. À seize ans, elle se sentit tellement entraînée vers cet Hôtel-Dieu, qu'il lui sembla qu'elle ne devait pas résister davantage à une pareille sollicitation. Après avoir obtenu le consentement de sa mère, elle se présenta, le 25 juillet 1851, pour obtenir son admission, mais la supérieure la remit à plus tard. Adèle se soumit de bon cœur à cette épreuve, et elle attendit patiemment le jour où elle serait enfin accueillie comme postulante. Ce jour désiré arriva enfin, trois mois après: "O maison bénie, s'écria-t-elle

en apercevant l'Hôtel-Dieu, ô enceinte sacrée, je pourrai baiser tes pierres les unes après les autres! Oh! qu'il me tarde de vivre dans ton sein!"

Le 23 octobre, Adèle Coulombe prit l'habit de postulante. Elle se trouva heureuse dans son nouvel état, mais elle soupirait ardemment après le jour où elle pourrait se consacrer définitivement à Dieu. Au bout d'un an, jour pour jour, elle prit l'habit de son ordre, et le 24 octobre 1853, elle prononça ses vœux. "Cette profession, disait-elle, est vraiment pour moi un second baptême; c'est comme une nouvelle vie dans laquelle j'entre. Oh! que je suis contente! Je puis à peine croire à mon bonheur. Quand je vivrais jusqu'à la fin du monde, jamais, non jamais, je n'oublierais ce beau jour."

A partir de ce moment, la sœur Coulombe n'apparut plus au monde extérieur. Sa vie monastique fut un modèle sous tous les rapports. Toujours elle dirigea ses efforts vers une union plus intime avec Notre-Seigneur, voyant en cela le moyen de jouir de Dieu dans le temps et dans l'éternité. Elle cherchait un asile dans son Cœur sacré, pour y puiser les plus louables inspirations. "Mes désirs, mes affections, mes élans vers Dieu, disait-elle, se changent quelquefois en un besoin de l'aimer, qui devient comme un feu qui me brûle et me consume, comme si j'avais un brasier dans l'intérieur."

La charité de la sœur Coulombe envers le prochain, surtout envers les pauvres et les malades, ne connaissait guère de limites, parce qu'elle voyait en eux Notre-Seigneur en personne. "Les pauvres, disait-elle, sont des sacrements sous lesquels Notre-Seigneur se cache. Ce sont des voiles qui le couvrent; les pauvres sont ses membres les plus chers. Enfin les pauvres, c'est JÉSUS-CHRIST lui-même, puisqu'il se confond avec eux." Envoyée à l'hôpital Saint-Patrice de par la volonté de sa

supérieure, la sœur Coulombe y fit preuve d'un grand zèle à remplir ses devoirs d'hospitalière. Cette besogne est assez rude, puisqu'elle oblige de surveiller les malades avec attention et de leur procurer ces petits soins qui provoquent souvent une certaine répugnance. Mais la sœur Coulombe semblait voler d'une maladie à l'autre, sans se préoccuper des dangers de l'infection, tant il est vrai que là où l'on aime, le travail ne fatigue pas, suivant la parole de saint Augustin. Cette charité de tous les instants jetait dans l'admiration tous ceux qui la voyaient à l'œuvre. Les Irlandais l'appelaient la sainte qui marche, *the walking Saint*. C'est une sainte, disaient les protestants.

Ramenée à la maison-mère, la sœur Coulombe en fut nommée la première infirmière. C'était une besogne difficile, à cause des rapports avec les médecins, les étudiants et les personnes du dehors. Notre sœur s'acquitta de cet office avec un tact parfait. Bonne pour les malades, elle se conduisit toujours avec douceur à l'égard des autres. Tout le monde était ravi de son obligeance et de sa modestie. Les médecins surtout ne pouvaient se lasser d'admirer cette jeune religieuse, si appliquée à faire suivre leurs traitements et si délicate dans l'accomplissement de ses fonctions. "Elle se jetterait à l'eau pour ses malades," disaient-ils d'un commun accord. Avec les étudiants, elle usait d'une grande réserve jointe à une grande fermeté. Si quelqu'un d'eux semblait s'écarter de ses devoirs religieux, elle trouvait moyen, à l'occasion, de lui donner un bon conseil. Voici ce qu'écrivait l'un d'eux, quelque temps après la mort de la sœur Coulombe: "Un jour, elle me prit à part et s'attacha à me faire sentir combien il était important pour moi d'apporter à mes études des sentiments sincèrement religieux pour bien réussir et pour être heureux.

Elle me prouva si bien que mes succès dans mes études et dans ma profession étaient étroitement liés avec la pratique franche et sincère de la religion et de la foi, qu'elle fit sur mon esprit une impression ineffaçable."

Au cours des années qui suivirent, la sœur Coulombe, accablée par le travail, se surmenant elle-même, vit sa santé déperir. Bientôt, elle dut changer de besogne et accepter les soins des autres. Sa maladie fut assez longue, et elle eut tout le temps d'exercer les vertus de mortification et d'humilité, qui avaient marqué sa vie antérieure. Le 13 avril 1862, la malade tomba dans une sorte d'affaissement, prélude d'une mort prochaine. Elle expira dans la durée du même jour, en prononçant les noms de JÉSUS, MARIE et JOSEPH. Tous ceux qui l'avaient connue, furent unanimes à proclamer sa réputation de vertu.



SOEUR THÉRÈSE DE JÉSUS

CARMÉLITE

1851-1873

MARIE-LOUISE-HERMINE FRÉMONT naquit à Québec, le 24 décembre 1851, du mariage du docteur Charles Frémont et de mademoiselle Panet, bien connus de la génération actuelle, qui garde le souvenir de leurs bons exemples, de leur charité, de leur piété, de leur dévouement à l'Église et à ses pasteurs. C'est assez dire que ces parents si chrétiens surent élever leurs enfants avec un soin tout particulier, et que ceux-ci y correspondirent facilement.

Hermine fut d'abord mise en pension chez les religieuses de JÉSUS-MARIE, à Saint-Joseph de Lévis. Elle y fit sa première communion, apportant à cette action solennelle toute l'attention d'une âme privilégiée de Dieu. Après la mort de son père, en 1862, Hermine continua ses études chez les Ursulines, puis elle retourna à sa famille pour y compléter son éducation sous l'œil vigilant et perspicace de sa vertueuse mère.

Le Père Braun, qui a écrit la vie de la sœur Thérèse de Jésus, ne tarit pas en éloges sur le compte de cette enfant bénie : " Hermine, dit-il, croissait tous les jours en piété ; souvent elle demandait qu'on lui parlât du bon Dieu, et elle écoutait avec le plus grand recueillement, surtout lorsqu'on lui parlait de Jésus, de sa



SŒUR THÉRÈSE DE JÉSUS

Carmélite

bonté, de son amour pour les âmes. Jamais elle ne se lassait d'entendre parler de ce bien-aimé Sauveur... Bientôt elle ressentit un grand amour pour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et un vif désir de le recevoir souvent dans la sainte communion. Sa douce figure était comme illuminée d'un rayon de beauté céleste, lorsqu'elle recevait son bien-aimé. Un jour, le prêtre qui lui donnait la sainte communion et qui ne soupçonnait pas qui elle était, fut tellement frappé de cette expression d'innocence et de piété répandue sur tous ses traits, qu'il ne put s'empêcher de dire ensuite : " Aujourd'hui, j'ai donné la sainte communion à une ange."

Hermine grandit ainsi dans le sanctuaire de la famille, consacrant tout son temps aux bonnes œuvres plutôt qu'aux réceptions mondaines et aux divertissements extérieurs. Se croyant appelée à vivre dans le monde, elle s'efforçait de rendre à sa mère les petits services du ménage. Pour elle, c'était un bonheur que de travailler à se rendre utile, tout en faisant la part large à la culture de toutes les vertus chrétiennes. Ses journées se passaient dans la prière et dans l'accomplissement de certains devoirs de charité ou d'amitié. Cependant elle n'eut point l'idée de suivre sa sœur Adine qui, dans l'intervalle, entra au monastère du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe, pour s'y faire religieuse. Elle vint la voir, du moment qu'elle apprit sa maladie. Et, le mal s'aggravant, elle resta auprès d'elle durant tout l'hiver de 1870. La sœur Saint-Louis de Gonzague mourut quelque temps après, et Hermine recueillit avec son dernier soupir un héritage qui devait lui porter bonheur. C'était l'anneau des fiançailles de la religieuse avec le divin Époux, anneau qu'elle ne cessa plus jamais de porter en souvenir de sa chère défunte.

Hermine était faible de santé, son médecin lui conseilla un voyage en Floride. Elle était à l'âge où il est

agréable de voir du nouveau. Mais, pour elle, qui allait se trouver au milieu d'étrangers, sans trop savoir si elle pourrait vaquer aussi librement à ses devoirs religieux, l'attrait était singulièrement diminué. D'un autre côté, en quittant Québec, elle fuyait le monde et ses plaisirs, les soirées, les bals et les divertissements particuliers à la saison d'hiver. C'est alors que, ballottée de toutes parts, elle réfléchit plus sérieusement qu'à l'ordinaire à sa vocation. Était-elle véritablement appelée à la vie religieuse ? Pendant son séjour en Floride, elle ne cessa de prier pour connaître les vues de Dieu sur elle. Si bien que lorsqu'elle revint à Québec, elle répétait à qui voulait l'entendre : "Oui, je serai carmélite et je mourrai carmélite."

C'est, vers ce temps-là, qu'elle prit le nom d'Hermine de JÉSUS, après avoir entendu un prédicateur du haut de la chaire raconter le dialogue de sainte Thérèse avec un enfant qu'elle avait rencontré dans son couvent. Lui ayant demandé son nom, celui-ci lui dit : Dites-moi d'abord le vôtre, et vous saurez le mien." Bien, reprit la sainte, je m'appelle Thérèse de JÉSUS." Alors l'enfant lui sourit : "Et moi, dit-il, je suis JÉSUS de Thérèse," puis il disparut au milieu d'un nuage brillant de clarté. Frappée par le récit de cette histoire, Hermine ne voulut plus connaître d'autre nom que celui d'Hermine de JÉSUS, et comme gage de sa promesse, elle fit graver sur un anneau d'or les premières lettres des noms de JÉSUS et d'Hermine.

La vocation de cette admirable personne semblait se porter de plus en plus vers la vie religieuse, mais comme son dessein bien arrêté était de se faire carmélite, elle aurait voulu voir se fonder à Québec une communauté de cet ordre. Elle promit dans ce but de sacrifier tout son patrimoine et de s'adresser au

public pour parfaire son œuvre. Ayant vu son plan échouer à Québec, elle s'adressa à Montréal, où elle rencontra plus d'encouragement. Dès lors elle écrivit à la supérieure des carmélites de Reims, lui demandant d'envoyer au Canada un certain nombre de religieuses. On lui répondit que c'était impossible pour le moment, à cause de la pénurie des sujets. "Eh bien ! s'écria Hermine de JÉSUS, si les carmélites ne peuvent pas venir au Canada, rien ne m'empêchera d'aller moi-même en France et de solliciter mon admission." S'en étant ouverte à la supérieure française, celle-ci ne voulut rien lui promettre avant d'en avoir conféré avec ses compagnes. Le chapitre assemblé, la Mère Prieure relut toutes les lettres de la jeune canadienne, et d'une commune voix son admission fut agréée. On lui donna le nom de Thérèse de JÉSUS, qu'Hermine désirait vivement et qu'elle ne cessa pas de porter. Sa vie, à partir de ce moment, fut celle d'une vraie religieuse. Il n'y avait plus pour elle qu'à attendre patiemment l'heure où elle pourrait quitter sa patrie et s'enfermer dans le cloître de Reims. A ce propos elle écrivait un jour :

"Je puis être plus utile et faire plus de bien à ma famille au Carmel que si je reste à Québec. A Québec, je puis rendre quelques services, procurer quelques consolations à ma famille, et encore pour combien de temps ? Au Carmel, je prierai, j'offrirai ma vie, je m'immolerai à Dieu pour maman, pour mes frères et pour tous ceux que j'aime, et aussi j'attirerai sur eux les bénédictions du ciel. Ce ne seront plus des consolations terrestres que je leur procurerai ; mais je veux leur obtenir des grâces surnaturelles et célestes qui l'emportent sur tout ce qui est terrestre. Le bon Dieu bénira maman et mes frères, en voyant la pauvre petite Thérèse de JÉSUS, qui suppliera pour eux, qui acceptera toutes les pénitences

et s'imposera toutes les mortifications pour que maman soit toujours heureuse, pour que mes frères évitent toujours le péché mortel, pour que mes oncles et mes tantes, mes cousins et mes cousines et tous les membres de ma famille restent toujours des enfants de Dieu. Ainsi j'aimerai ma famille d'un amour plus véritable et plus parfait que je ne l'ai fait jusqu'à présent, et je lui serai beaucoup plus utile en vivant au Carmel que si je restais à Québec."

Le jour si ardemment désiré par Hermine de Jésus arriva enfin. Elle partit de Québec le 31 mai 1873 à bord du *Scandinavian*, et arriva à Reims le 14 juin, après un court séjour à Londres et à Paris.

" Une carmélite est une âme liée à JÉSUS-CHRIST en qualité d'épouse qu'il s'est choisie et tout appropriée, pour l'appliquer à rendre, par état, hommage à tous ses états passibles, pour être comme constituée à sa vie mortelle. Sa vocation est de perpétuer sur la terre la vie cachée du Verbe incarné, dans ses qualités de victime, d'adorateur et de médiateur. Jésus lui donne une grâce proportionnée à cette sublime vocation qui perpétue d'une manière admirable la divine Maternité de MARIE. Cette auguste Vierge fut honorée au Carmel comme future mère de Dieu, longtemps avant sa naissance; c'est pourquoi l'Ordre du Carmel ne reconnut point d'autre chef que MARIE; c'est son ordre, parce que la plénitude de la grâce d'une si éminente vocation ne pouvait être donnée à une autre qu'à MARIE."

Ces lignes tirées des écrits d'une ancienne carmélite, morte, en 1735, au Carmel de Nantes, nous feront mieux connaître l'esprit de cet ordre d'élite, bien fait pour les âmes supérieures qui aiment la vie cachée, afin d'arriver au sommet de la perfection, tout en travaillant à sauver les âmes et à soutenir l'Église. En arrivant dans le monastère de Reims, la sœur Thérèse de Jésus trouva

chez les religieuses un accueil qui devait lui faire oublier quelque peu les ennuis d'un voyage fatiguant. Elle était attendue depuis si longtemps! De son côté, quel bonheur de pouvoir se dire qu'enfin elle avait atteint le but suprême de sa vie, par son entrée dans un ordre que la Providence lui avait si manifestement désigné! Le sœur Thérèse de Jésus n'eut pas de peine à se conformer aux règlements austères du Carmel. Son esprit de mortification l'avait façonnée de longue main pour soutenir toutes les épreuves, à plus forte raison pour embrasser la croix du Sauveur.

Le 13 octobre 1873, elle prit l'habit de carmélite en présence de l'Archevêque de Reims, frère de la supérieure, de plusieurs prêtres et de trois Jésuites. Elle écrivait à sa mère quelques jours plus tard: "Enfin le grand jour est venu; enfin le Seigneur a fait éclater ses miséricordes; enfin je ne suis plus une postulante, mais une novice carmélite! Ah! mère chérie, quel bonheur! Et comment vous le décrire? Ma plume n'en est pas capable, et mon cœur, trop plein, se refuse à dire tous ses sentiments de joie et de reconnaissance, à la vue d'un tel bienfait du bon Dieu. Quand je pense que c'est moi, la pauvre petite Hermine d'autrefois, si dissipée, qui par son peu de piété vous donnait de l'inquiétude, qui pensait si peu à aimer le bon Dieu, quand je pense que c'est la même créature qui est ici au Carmel, conduite par la main de la Providence, du Canada en France; que je suis revêtue par la très sainte Vierge du même saint habit qu'elle a choisi pour sa famille privilégiée; que sainte Thérèse me reçoit pour sa fille; que Notre-Seigneur me veut pour son épouse et veut que je n'aime plus que lui; que moi aussi je ne veux plus aimer autre chose que lui, ah! quand je considère toute la conduite du bon Dieu sur mon âme, des larmes de reconnaissance coulent

de mes yeux et je m'écrie: Mon bon JÉSUS! que vous avez été bon! Et pourquoi tout cela? C'est pour que je vous aime! Eh! l'amour de mon cœur est-il donc quelque chose de grand bien pour que vous fassiez tant pour le gagner? Ah! c'en est fait! je me donne tout à vous, tout entière; et je n'aimerai plus que vous."

La sœur Thérèse de JÉSUS éprouva beaucoup de bonheur au monastère de Reims. Les lettres à sa mère en font foi. Elle était l'ornement et la joie de cette institution bénie. Les religieuses n'avaient qu'une voix pour exalter son amour du silence, son affection pour les Mères, sa charité, son esprit de mortification, ses progrès dans l'humilité. On eût dit une vieille religieuse, accoutumée de longue date aux sévérités de la règle, d'humeur égale en face de ce qu'elle a de pénible comme d'agréable.

Au commencement de décembre, la sœur Thérèse se plaignit de douleurs qui, se continuant, l'amaigrèrent en peu de jours. Cependant elle conservait sa gaieté et son activité au milieu de ses souffrances. Le mal s'accrut avec une telle rapidité, que le 22 du même mois, les religieuses comprirent qu'il était sans espoir. On s'empressa de lui faire prononcer ses vœux. A quatre heures, elle s'endormit dans le Seigneur, moissonnée dans sa fleur d'innocence et de jeunesse.

Le pieux désir de la sœur Thérèse de JÉSUS a reçu son plein accomplissement. Depuis 1875, les Carmélites ont ouvert une maison à Montréal: et elle renferme présentement douze religieuses professes, deux novices, trois converses. Si ce résultat n'est pas dû tout entier à la carmélite canadienne, il est assez exact de dire qu'elle a conçu le projet, l'a mis en mouvement et lui a assuré son existence en lui consacrant tout son patrimoine.

FLEURS DE NOS FORÊTS



AVANT de faire connaître la physionomie de plusieurs enfants de nos sauvages du Canada, nous avons cru intéresser le lecteur en exposant à ses regards le résumé des efforts des premiers missionnaires et de plusieurs Français pour opérer l'œuvre de leur *francisation*, que l'on considérait alors comme un acheminement certain vers leur christianisation. Des historiens malavisés ont reproché aux Jésuites, et même à Mgr de Laval, d'avoir systématiquement repoussé toute idée dans ce sens. Or, nous verrons dans les pages qui suivent que ce fut précisément le contraire qui eut lieu. Les missionnaires jésuites, l'évêque de Québec, Champlain, Montmagny, les commis de la compagnie des Cent-Associés, des particuliers se dévouèrent d'un commun accord à l'œuvre de *francisation*, et s'ils ne réussirent pas dans la mesure qu'ils ambitionnaient, c'est que leur tâche était très ingrate, même impossible. au point de vue humain. Ils eurent recours à d'autres moyens, qui furent assez fertiles en bons résultats, comme on pourra s'en assurer à la lecture des dix biographies que nous avons préparées et mises à la fin de ce volume.

Au début de la colonie, les Récollets et les Jésuites ne possédaient que très imparfaitement le langage des barbares qu'ils désiraient convertir au catholicisme. Malgré des études incessantes et des dispositions remar-

quables chez quelques-uns, les bons Pères mirent plusieurs années à en apprendre certaines notions, faute d'interprètes pour les guider; d'autres ne le purent jamais. C'est alors qu'ils résolurent d'envoyer en France de jeunes sauvages, afin de les faire instruire des vérités de la religion et de leur apprendre en même temps la langue française. Ainsi formés, ils aideraient les missionnaires dans leurs catéchismes. Plusieurs petits Indiens prirent ainsi le chemin de France, où ils résidèrent dans le couvent des Récollets, à Angers, et chez les Jésuites de Rouen. Sur la liste assez bien fournie de ceux qui firent leur tour de France, figurent en première ligne un Montagnais du nom de Pastedechouan, et un Huron appelé Amantacha par les sauvages et Castor par les Français. Ce dernier a son histoire qui n'est pas dénuée d'intérêt. Sa vie est pleine d'aventures; on aime à les connaître, parce qu'elles nous font mieux saisir le caractère inconstant du sauvage primitif, susceptible de recevoir les bonnes comme les mauvaises impressions, suivant le milieu où il se trouve.

Pastedechouan était encore enfant quand il quitta la cabane de ses parents à Tadoussac. C'était en 1617, deux ans après l'arrivée des Récollets. Le Père d'Olbeau s'était chargé de son instruction religieuse, et dans le voyage qu'il entreprit cette année-là pour le bien de sa communauté, languissante faute de secours pécuniaires, il avait emmené son protégé au couvent de la Baumette, dans la ville d'Angers. Ce fut dans la paroisse de Saint-Maurille que Pastedechouan reçut le saint baptême, (1)

(1) Baptême d'un sauvage du pays de Canada, appelé la Nouvelle-France, du canton de la grande rivière Saint-Laurent, qui est la nation des *Manço-Geriniony*, qu'on appelle le *Pastre-Chouen*, qui signifie en français *Passe-Rivière*, lequel aurait été amené et instruit en la foy chrétienne par frère Jean Dolbeau, récollet de la Baumette, près cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foy par le sieur

suivant la mention qui en est faite au registre de l'état civil.

Pastedechouan, que les relations des Jésuites désignent toujours sous le nom de Pierre, avait appris le français durant son séjour en France, d'où il revint, en 1625, avec le Père Joseph de la Roche d'Aillon. A son arrivée, il fut rendu à sa famille, pour le forcer à apprendre de nouveau sa langue maternelle qu'il avait presque complètement oubliée. Tout le temps qu'il avait vécu au couvent de la Baumette, il se conduisit en bon chrétien, accomplissant à la lettre ses devoirs religieux ; mais au milieu des siens il contracta leurs mauvaises habitudes, sinon leurs vices. C'est l'histoire, à peu d'exception près, de tous les sauvages, qui se laissent facilement entraîner par les mauvais exemples et conseils des pervers. La fragilité semble être l'apanage de ces pauvres misérables, qui n'ont pas été formés à la vertu sur les genoux de leurs mères. Éducation vicieuse du premier âge, qui laisse des traces ineffaçables pour toute la vie !

Cependant les Jésuites eurent l'œil ouvert sur ce jeune homme, dont ils pouvaient tirer bon parti pour leur œuvre évangélique. Le Père le Jeune en particulier tenait à utiliser ses connaissances pour la rédaction d'un dictionnaire montagnais. La difficulté était de l'attirer au couvent de Notre-Dame-des-Anges, où il semblait n'aller qu'avec répugnance. Il préférerait suivre Emery de Caën qui, pour l'attirer à soi, le comblait de

Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rohan, gouverneur au pays et comté du Mayne; maraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoynette de Bretagne femme et épouse du dit sieur prince, lesquels ont nommé le dit sauvage, que le dit père Jean Dolbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de la dite nation, PIERRE ANTOYNE.— Pierre de Rohan était prince de Guéméné.

politesses, jusqu'à le faire manger à sa table. Bien des obstacles se dressaient entre le missionnaire anxieux de s'instruire et l'interprète si désiré. La Providence intervint pour le jeter dans les bras des Jésuites, sans qu'il leur en coûtât ni sollicitations ni promesses. Emery de Caën s'étant aperçu que Pastedechouan était indigne de son amitié, le chassa du fort Saint-Louis. Ne sachant trop où donner la tête, le fripon courut offrir ses services à Duplessis-Bochart, lieutenant de de Caën. Celui-ci, qui le connaissait bien, lui fit un bon accueil, mais il lui créa tant de misères, qu'à la fin il l'engagea à aller demeurer chez les Jésuites, pour quelques mois au moins ; par ce moyen il rentrerait peut-être dans la bonne voie dont il s'était hélas ! beaucoup écarté. Sa femme, fille de Manitougache, surnommée la Nasse, l'avait même abandonné, à la suite de désagréments qu'elle en avait reçus.

Ainsi rebuté de tout le monde, Pierre-Antoine fut bien aise d'avoir recours aux Jésuites, qui ne demandaient pas mieux que de le recevoir dans leur couvent, pour sauver son âme d'abord, et puis en tirer parti dans leurs travaux de linguistique. Ils l'habillèrent à la française, avec des vêtements que le valet de Du Plessis lui procura, et désormais l'interprète serait l'hôte des Jésuites.

La connaissance des langues sauvages était plus difficile à acquérir à cette époque qu'aujourd'hui ; les missionnaires n'avaient à leur disposition ni grammaire ni glossaire. L'unique ressource reposait sur les truchements. Mais ceux-ci étaient de difficile abord. Marsolet, qui était versé dans la langue algonquine, refusait de communiquer sa science aux religieux, ayant juré, disait-il, " qu'il ne donnerait rien du langage des sauvages à " qui que ce fût." Pastedechouan devait se montrer

plus conciliant, et le Père le Jeune se mit aussitôt à l'étude, guidé par son nouveau précepteur.

“Ayant donc cette commodité, dit le Père, je me
“ mets à travailler sans cesse, je fais des conjugaisons,
“ déclinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire
“ avec une peine incroyable, car il me fallait quelquefois
“ demander vingt questions pour avoir la connaissance
“ d'un mot, tant mon maître peu duit à enseigner
“ variait.”

Pierre-Antoine remplit ses fonctions pendant trois mois, du 15 novembre 1632 au 13 février 1633. Dans l'intervalle il mit ordre aux affaires de sa conscience, quoiqu'il refusât toujours de s'approcher de la sainte table, alléguant pour raison qu'il n'avait jamais communie dans son pays, parce qu'il n'était jamais assez bien préparé. “C'était bien différent en France, disait-il, j'étais là mieux disposé qu'ici.” L'approche du carême avec son cortège de pénitence parut l'effrayer. À tout instant il posait des questions aux Pères, comme les suivantes : “ A quel âge est-on obligé de jeûner ? Est-ce qu'on ne doit pas manger de viande durant quarante jours ? ” La peur du jeûne et de l'abstinence fut la cause de son départ du couvent de Notre-Dame-des-Anges.

Un beau matin, Pierre-Antoine disparut sans avertir personne, et il courut se joindre à un parti de chasseurs conduit par son beau-père, la Nasse. L'expédition fut absolument infructueuse. C'est à peine si l'on pût tuer assez de caribous pour ne pas mourir de faim, durant les quinze jours de la vie des bois. Pierre faillit même y perdre la vie ; en traversant une rivière, la glace se déroba sous ses pas, et il ne fut tiré de l'abîme qu'avec les plus grandes difficultés.

De retour à Québec, le déserteur courut se réfugier à nouveau chez les Jésuites, où il était certain de trouver sa place au réfectoire et un bon gîte en tout temps. Il ne fit aucune allusion à son escapade, comme s'il eût fait l'acte le plus naturel du monde. Le Père le Jeune se garda bien de le réprimander; au contraire, il l'accueillit à bras ouverts, et le réinstalla dans le couvent.

Revenu à de meilleurs sentiments, Pierre-Antoine reprit son cours de linguistique, et le Père le Jeune en profita pour terminer son dictionnaire. Le vendredi-saint le sauvage voulut repartir pour la chasse. Le Père lui dit qu'il n'irait point avant de s'acquitter de son devoir pascal, mais qu'il aurait sa liberté, s'il satisfaisait au précepte de l'Église. La passion de la chasse, plutôt que la satisfaction d'un devoir à accomplir, le décida à se confesser et à communier le jour de Pâques. Le lendemain il quittait le couvent, donnant à entendre qu'il reviendrait. Le malheureux n'en fit rien, car après avoir chassé avec la Nasse, il s'enfonça dans les bois pour aller rejoindre ses frères à Tadoussac.

Qu'advint-il de Pastedechouan par la suite? Les *Relations* sont muettes sur son compte, et l'on ignore s'il persévéra dans la foi dans laquelle il n'était pas profondément ancré, comme on a pu s'en assurer à la lecture de ce qui précède. Le Père le Jeune ne cache pas sa pensée à son sujet: " Pour moi, dit-il, j'estime qu'il a la " foi, j'en ai de très grands indices: mais comme c'est " une foi de crainte et de servitude, et que d'ailleurs, il " est enchaîné par une infinité de mauvaises habitudes, " il a de la peine de quitter la liberté blâmable des sau- " vages, pour s'arrêter sous le joug de la loi de Dieu.

Jetons maintenant un regard sur la vie du jeune Huron mentionné au début de ce chapitre.

Le premier jour d'août 1626, le Père Charles Lalemant, alors supérieur de la mission du Canada, écrivant à son frère Jérôme, lui disait entre autres choses fort intéressantes : “ Voici un petit Huron qui s'en va vous voir ; il est passionné de voir la France. Il nous affectionne grandement, et fait paraître un grand désir d'être instruit. Néanmoins le père et le capitaine veulent le revoir l'an prochain, nous assurant que s'il est content il nous le donnera pour quelques années. Il est fort important de le bien contenter ; car si une fois cet enfant est bien instruit, voilà une porte ouverte pour entrer en beaucoup de nations où il servirait grandement.”

Cet enfant s'appelait Amantacha ; il était fils de Sarantes, demeurant à Teanaustayaé, village de la nation des Ours. Emery de Caën l'amena avec lui en France, et le conduisit d'abord chez son père à Rouen, puis à Paris. Le duc de Ventadour, alors vice-roi de la Nouvelle-France, le réclama pour le confier aux Jésuites, qui voulaient bien se charger de son éducation, car ils désiraient en faire un missionnaire laïc auprès de ses compatriotes. Du moins c'était le plan du Père Charles Lalemant, qui l'avait choisi à cause de la précocité de son intelligence et de ses excellentes dispositions naturelles.

Le baptême d'Amantacha, qui se fit à Rouen, fut un événement pour la métropole normande, bien qu'on y fût habitué, depuis soixante-quinze ans, à voir circuler dans les rues des Indiens d'Amérique, tant du Brésil que du Canada. Des matelots au service d'Emery de Caën avaient répandu le bruit que le jeune catéchumène était le fils du roi de la Nouvelle-France. C'en était assez pour exciter la curiosité publique. Aussi la cathédrale

rouennaise put à peine, ce jour-là, contenir la foule curieuse.

L'archevêque François du Harlay voulut présider lui-même à la cérémonie. Le néophyte fut tenu sur les fonts sacrés par le vice-roi de la province, Henri, duc de Longueville, et par la duchesse de Villars. Amantacha reçut en considération du roi le nom de Louis de Sainte-Foi. C'était dans le temps de l'avent. L'abbé Véron, prédicateur de la station, fit une allusion touchante à cet acte solennel, qui avait attiré l'attention générale ; l'auditoire en fut électrisé, disent les mémoires de l'époque. Cet orateur célèbre fit entrevoir dans cette conquête de l'Église les prémices de la conversion de tout un peuple et les plus consolantes espérances.

Louis de Sainte-Foi retourna en Canada, en 1628, mais il fut pris dans le golfe Saint-Laurent par les Anglais et renvoyé en France avec les Français qui avaient subi le même sort que lui. Il repassa de nouveau l'océan en 1629 sur l'un des vaisseaux de l'amiral Kertk, qui le remit à Champlain. Étienne Brûlé se chargea de le ramener à ses parents, chez qui il séjourna jusqu'après le retour des missionnaires et de Champlain.

La *Relation* signale son passage à Québec, le 4 juillet 1633. "Louis Amantacha, dit le Père, Huron qui a été baptisé en France, et instruit par nos Pères, et qui aurait fait merveille en son pays, s'il n'eut été pris des Anglais, se vint confesser et communier en notre petite chapelle. Il y avait deux jours qu'il était descendu à Québec, nous venant visiter dès le commencement de son arrivée, je l'invitai à penser un petit moment à sa conscience, il me promit qu'il le ferait, aussi n'y a-t-il pas manqué."

Amantacha avait puisé chez les Jésuites une excellente éducation religieuse qui devait influencer sur sa vie.

L'un des frères Kertk, peu ami des religieux, ne put s'empêcher, un jour, de faire la remarque qu'il leur était réservé de bien élever les enfants. Olivier le Tardif, interprète digne de foi, rapporta ces paroles au Père le Jeune pour les avoir entendues de la bouche même du capitaine huguenot. Ce témoignage désintéressé est d'autant plus précieux à recueillir, qu'à cette époque surtout, les Jésuites étaient en butte aux plus odieuses calomnies, non seulement en France, mais aussi à Québec où leurs ennemis avaient fait distribuer l'*Anticotton*, infâme libelle d'un bout à l'autre.

Amantacha rendit, cette année-là, un grand service aux marchands français. Les sauvages avaient tué lâchement l'interprète Brûlé, le même qui, lors de la capitulation de Québec, en 1629, avait trahi sa nation pour vendre ses services aux Kertk. Champlain lui prédit alors qu'il finirait mal. En effet, sa conduite licencieuse au milieu des Hurons, ayant attiré sur sa tête la colère de Dieu et la vengeance de ces barbares, l'un d'eux l'assomma d'un coup de hache. Ce crime atroce dont l'auteur était encore inconnu en 1633, avait rendu les Hurons craintifs; ils redoutaient Champlain et en général tous les Français. Lorsqu'ils descendirent pour la traite, ils n'osèrent se rendre à Québec, de peur qu'on ne leur fit un mauvais parti. Champlain crut que le meilleur moyen de changer leur résolution serait d'expédier Amantacha à leur rencontre, comme porteur d'une mission de paix et non de vengeance. La trahison de Brûlé méritait son châtement, et Champlain ne voulait pas venger la mort d'un homme qui ne méritait plus d'être considéré comme un Français. En conséquence, Amantacha remonta le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis, où ses compatriotes étaient déjà en négociation avec les Algonquins de l'île des Allumettes pour trafiquer leurs

pelleteries au rabais. L'émissaire de Champlain s'acquitta si bien de sa mission, que tous les Hurons descendus pour la traite, au nombre de sept cents, se hâtèrent de se rendre à Québec où ils arrivèrent le 27 juillet.

Deux jours plus tard, les Jésuites eurent un long entretien au fort Saint-Louis avec leur ancien élève au sujet des missions huronnes. Le Père de Brébeuf avait résolu d'entreprendre le voyage et d'y séjourner aussi longtemps qu'il plairait à ses supérieurs. Les Pères Daniel et Davost devaient l'accompagner. Amantacha leur dit que trois religieux pour tant de milliers d'âmes à convertir, c'était bien peu, néanmoins il leur donna à entendre qu'ils feraient beaucoup de bien, et il leur promit son entier concours dans leur œuvre d'évangélisation.

Au bout de quelques jours Amantacha courut demander asile au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Il voulait, avant de partir, mettre sa conscience en règle avec Dieu. Le Père le Jeune le prit à part et eut une dernière conversation avec lui, afin de sonder davantage ses dispositions. Voici l'opinion qui lui en resta : " Je " ne trouvai rien que de bon en lui, dit-il, c'est l'un des " bons esprits que j'aie vu parmi ces peuples. V. R. me " permettra, s'il lui plaît, de le recommander à ses prières " et à celles de tous nos Pères et Frères de la province ; " car, si une fois l'Esprit s'empare de cette âme, cesera un " puissant secours pour ceux qui porteront les bonnes " nouvelles de l'Évangile en ces contrées, et au con- " traire, comme il a fréquenté les Anglais, s'il se porte " au mal il gâtera tout : mais nous avons plus de sujet " d'espérer le bien, que de craindre le mal."

Amantacha devait suivre les missionnaires dans son pays, mais il fut obligé de partir sans eux, car les Pères ne purent commencer la mission huronne que l'année

suivante. Il accompagna ses parents et ses compatriotes, une fois la traite terminée.

Au printemps de 1634, la guerre éclata entre les Hurons et les Iroquois. Ces derniers envahirent le territoire des Hurons, en tuèrent deux cents et firent plus de sept cents prisonniers, au nombre desquels se trouvaient Amantacha et son père nommé Sarantes. Celui-ci put réussir à s'échapper; il se cacha dans la forêt où il demeura trente jours, souffrant de faim, de froid et de maladie. Il y serait mort de misère, si des sauvages de la nation Neutre ne l'eussent rencontré dans sa retraite. Sarantes était dans un état pitoyable; il avait les jambes paralysées, et ses sauveurs furent obligés de le transporter à bras jusque dans leur village. A son retour à Teanaustayaé, il raconta aux Pères un fait bien extraordinaire, si tant est qu'il soit vrai. Dans son extrême détresse, comprenant qu'il n'avait plus rien à attendre du côté des humains, il adressa une fervente prière au Dieu de son fils Amantacha. "Alors, dit-il, j'aperçus à mes côtés un pot de grès, comme j'en avais vu à Québec, rempli d'une liqueur agréable. En même temps j'entendis une voix qui me disait : Sarantes, aie bon courage, tu ne mourras pas; prends et bois ce qu'il y a dans ce vase, afin de te fortifier. Après en avoir pris quelques gorgées, je me sentis merveilleusement soulagé. Peu de temps après, je trouvai accroché à une branche un petit sac de blé, qui me conserva la vie jusqu'au moment où je fis la rencontre des sauvages de la nation Neutre."

Les missionnaires n'avaient pu réussir encore à convertir Sarantes. Amantacha pourtant désirait qu'il fût baptisé. Il ne lui ménageait pas ses bons conseils. Avant la guerre avec les Iroquois, il avait tenté un suprême effort pour le faire changer de vie. "Mon père,

“ lui disait-il, puisque vous désirez être chrétien, et que
 “ vous voulez descendre aux Français, je vous supplie
 “ de prendre garde pourquoi vous désirez le baptême;
 “ n’y mettez point les considérations humaines, faites-le
 “ pour honorer Dieu, et pour le salut de votre âme, et
 “ non pour l’attente de quelque bien, ou de quelque
 “ faveur des Français. Vous avez déjà assez de colliers
 “ de porcelaine; j’en ai encore que je vous laisse. Tout
 “ est à vous, n’en recherchez pas davantage; nous avons
 “ assez de bien, si nous croyons en Dieu, et si nous lui
 “ obéissons. Quand vous serez là-bas, aux Français,
 “ n’allez point jouer de cabanes en cabanes, n’allez point
 “ par les maisons des Français, faire l’importun ou le
 “ caïman; visitez souvent monsieur de Champlain, et ne
 “ vous éloignez que fort peu des Pères.”

Tels étaient les conseils que le fils donnait à son père. Sarantes était joueur et avare, voilà pourquoi Amantacha insistait toujours, pour que les Jésuites attendissent qu’il montrât des dispositions à se corriger, avant de lui conférer le sacrement de baptême.

Au mois de septembre 1636, Amantacha manifesta au Père de Brébeuf le désir de descendre à Québec pour s’y perfectionner dans ses études religieuses. Le Père approuva ce projet, d’autant plus que des petits Hurons devaient se rendre au séminaire de Notre-Dame-des-Anges, pour s’y instruire dans la foi et se faire chrétiens. Mais, des embarras étant survenus, Amantacha résolut de passer l’hiver avec les missionnaires, qui s’étaient fixés au milieu de sa tribu. Ce fut pour son bien: il reprit le chemin du confessionnal qu’il avait quelque peu négligé. A Noël il servait d’interprète pour les catéchismes et les instructions des Pères. Plusieurs traductions écrites du huron en français furent d’un grand secours aux religieux, qui étaient loin d’être familiers avec le langage de

leurs ouailles. “Bref, dit l'écrivain de la *Relation*, il “témoigne que véritablement il a la crainte de Dieu.” En effet le jeune apôtre, quoique oublieux parfois des leçons qu'il avait reçues dans son adolescence, donnait des marques évidentes de sa foi. Son apostolat volontaire semblait s'exercer surtout auprès des membres de sa famille. Un jour, c'était en septembre 1635, il vint visiter l'un des missionnaires, et il lui demanda la faveur de l'accompagner jusqu'à la bourgade, où demeuraient ses parents, afin de les instruire et de les convertir. Il voulait, en accomplissant cette œuvre de charité, se montrer reconnaissant envers Dieu, qui lui avait conservé la vie, lorsqu'il était prisonnier au milieu des Iroquois. Ces barbares s'étaient contentés de lui couper un doigt, avant de lui donner sa liberté. Les Pères, qui étaient anxieux d'opérer la conversion de cette famille considérable, obtempérèrent de grand cœur au vœu si légitime de leur enfant d'adoption, ils l'emmenèrent à Teanaustayaé où résidaient Sarantes et les siens. Il fallut commencer par leur inculquer la connaissance des premiers mystères de la religion. Amantacha leur fut d'un grand secours à cette besogne ardue. Les sauvages se montrèrent attentifs aux leçons, et prêts à accepter les commandements de Dieu plutôt que les préceptes de l'Église. Sarantes disait que, pour lui, il serait plus difficile d'être deux ou trois jours sans manger, que de se soumettre à toutes les lois divines et humaines. Cependant, les missionnaires les astreignirent à l'abstinence du vendredi et du samedi. Malgré toutes les bonnes dispositions des parents d'Amantacha, les Pères ne jugèrent pas le temps opportun de les baptiser. Sarantes devait mourir avant d'avoir obtenu cet immense bienfait. Sa fin fut bien triste, comme l'atteste le Père le Mercier, dans une lettre du 21 juin 1637, adressée au

Père le Jeune : “ Un jour, dit-il, que Sarantes se trouva
 “ lui seul en sa cabane avec une sienne petite fille, il l’en-
 “ voya chercher d’une certaine racine qu’ils appellent
 “ *Ondachienroa*, qui est un poison puissant ; cet enfant y
 “ alla fort innocemment, croyant que son père avait
 “ dessein de faire quelque médecine, car il avait témoigné
 “ quelque petite indisposition ; elle lui en apporte, mais
 “ non à son gré, elle y retourne pour la seconde fois ; il
 “ en mange son saoul, une grosse fièvre le saisit, et l’em-
 “ porte en peu de temps.”

Sarantes s’était suicidé. On attribua sa mort au chagrin qu’il avait conçu de la disparition presque mystérieuse de son fils. Durant la semaine sainte de l’année 1635, Amantacha était allé chez les missionnaires pour leur dire adieu et en même temps remplir son devoir pascal, avant de partir en guerre contre les Iroquois, sous le commandement de l’un de ses oncles. A l’époque de la mort de Sarantes, c’est-à-dire vers la fin d’août 1636, Amantacha n’avait pas encore reparu, et ses parents n’en avaient reçu aucune nouvelle. Au mois de mai suivant, sa mère, qui jusque-là avait cru que son fils était mort, s’imagina qu’il était retenu prisonnier chez les Agniers ; elle prétendait même connaître le nom de celui qui l’avait adopté comme son enfant. “ Si cela est, dit la *Relation*, nous avons quelque espérance que Dieu nous le rendra par quelque voie que ce soit. Je sais bien que s’il demeure en cette captivité, ce ne sera pas faute d’avoir, ici et en France, des personnes qui importunent le ciel de vœux et de ferventes prières pour sa délivrance.”

La petite fille de Sarantes mourut quelque temps après la mort de son pauvre père. “ C’était un esprit fort joli et docile à merveille,” écrit la *Relation*.

Quant à Amantacha ou Louis de Sainte-Foi, on n'en entendit plus jamais parler. Avait-il trouvé la mort durant la campagne qu'il avait entreprise avec son oncle, ou vécut-il captif au milieu des Agniers, comme le croyait sa mère, rien ne nous le dit. En tout cas, il nous est agréable de penser qu'il mourut chrétiennement, comme il avait vécu.

La sollicitude dont Champlain entourait les sauvages de tout âge, était partagée non seulement par les Jésuites, mais encore par les Français les plus marquants. Les Montagnais avaient fini par se familiariser avec l'idée de placer leurs enfants dans les familles des habitants de Québec; ils en tiraient bon parti pour eux-mêmes, en s'attirant la confiance du gouverneur et des commis. La domesticité devint ainsi le lot d'un bon nombre d'entre eux. La veuve de Louis Hébert, mariée en secondes noces à Guillaume Hubou, avait à son service une petite fille, pour sa nourriture et son entretien. Olivier le Tardif s'était chargé d'une autre enfant qu'il avait placée chez Hubou comme pensionnaire. Les Jésuites en avaient également pris plusieurs dont ils payaient la pension à la veuve Hébert. Celle-ci surveillait leur éducation. Elles étaient vêtues à la mode française; et se plaisaient beaucoup à leur nouveau régime de vie. Pour rien au monde elles eussent consenti à retourner dans leurs familles, mais elle ne mirent pas d'objection à passer en France, quand les Jésuites résolurent de les y envoyer. Les Hospitalières de Dieppe en demandaient avec instance. Ces bonnes religieuses entretenaient déjà (1635) l'espoir de fonder une communauté de leur ordre dans la Nouvelle-France. Ayant quelques petites *sauvages* dans leur couvent, elles pourraient apprendre la langue huronne ou montagnaise avant de venir à Québec. C'eût été, pour elles, une grande consolation en

même temps qu'un immense pas de fait, pour l'avancement de l'œuvre qu'elles méditaient dans le silence du cloître.

Si, d'un côté, certains parents cédaient volontiers leur progéniture, il y en avait d'autres qui, avant de les livrer, posaient leurs conditions, dont l'une consistait à ne pas les envoyer en France. Le Père le Jeune mentionne à ce propos une jeune fille, que son père avait donnée aux Jésuites pour deux ans, pourvu qu'elle restât au pays. C'est d'elle dont parle ce religieux quand il écrit : " O s'il nous était permis d'en envoyer une qui doit " rester en la maison dont j'ai parlé, que je consolerais " les personnes qui l'auraient! Cette enfant n'a rien " de sauvage que le teint et la couleur; sa douceur, sa " docilité, sa modestie, son obéissance la ferait passer " pour une petite Française bien née et bien capable " d'instruction. "

François de Ré, ou Monsieur Gand, comme on l'appelait de son temps, avait pris les sauvages en grande amitié. Sa position de commissaire-général de la Compagnie de la Nouvelle-France, le mettait plus à portée d'être utile à ces pauvres déshérités de la nature. Non seulement il les comblait de faveurs, mais il s'occupait aussi de leurs âmes, en aidant les Jésuites dans leur apostolat sacré. Gand était, à cet égard, l'émule de Champlain, dont le dévouement aux sauvages ne se démentit jamais. Une preuve, entre plusieurs, est le don qu'il fit aux Jésuites de sa terre de Sillery, pour l'établissement d'une résidence. Ce modèle des employés avait aussi ses petits protégés, qu'il faisait nourrir à ses frais par la veuve Hébert. En 1635, il envoyait un de ces enfants à M. des Noyers, secrétaire d'État à Paris, pour qu'il lui fit donner une bonne éducation. L'année suivante, Du Plessis-Bochart emmena en France quatre

fillettes, dont une iroquoise, que lui avait donnée le capitaine Makheabichtichiou. La duchesse d'Aiguillon se chargea de son instruction, et la jeune fille, qui fut baptisée sous le nom d'Anne-Thérèse, manifesta un désir extraordinaire de s'instruire. Elle ne se lassait jamais d'entendre parler de Dieu par les carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, chez qui elle était installée. La *Relation* de 1640 fait de grands éloges de sa modestie, de sa délicatesse de conscience, de sa charité et de sa patience dans la maladie. Anne-Thérèse mourut dans ce couvent, en odeur de vertus. " Cette âme qui a pris " naissance au milieu de la barbarie, écrit le Père Vi- " mont, s'en alla voir celui qu'elle n'a connu que bien " tard, mais avec beaucoup d'ardeur et d'amour."

La *Relation* de 1637 mentionne la mort d'un sauvage à la Rochelle, le 23 septembre de l'année précédente.

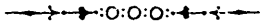
En 1638, un sauvage de l'île de Miscou, fils de Iouanchou, bien connu des Français, passa en France. Lors d'une réception qu'il eut chez le roi, il déposa aux pieds du trône une couronne en porcelaine, ou *wampum*, comme gage de la fidélité de ses compatriotes à la couronne de France. Louis XIII et la reine lui firent voir le dauphin encore au maillot ; et après lui avoir donné d'autres marques d'amitié, Leurs Majestés lui offrirent en cadeau six habits superbes, où l'on n'apercevait que toile d'or, velours, satin, parure de soie écarlate.

A son retour à Québec, ce jeune sauvage alla trouver M. de Montmagny, alors gouverneur, auquel il remit les présents royaux. M. de Montmagny en fit lui-même la distribution. Les heureux du jour furent le vieil Iouanchou, son fils, son petit-fils, et trois autres sauvages chrétiens.

Le fils du chef de Miscou raconta les merveilles dont il avait été témoin durant son séjour dans la grande

capitale. Entre autres choses qui avaient surtout frappé sa curiosité, il cita le Saint-Christophe de Notre-Dame qui l'aurait effrayé à première vue, les carosses, qu'il appelait des cabanes roulantes tirées par des orignaux, les suisses de la maison royale. C'est le même qui, après son entrevue avec le roi, disait à un Jésuite : " Retournons dans mon pays, j'ai tout vu puisque j'ai vu le roi." Et ayant terminé le récit de son voyage en présence de ses compatriotes ébahis, le fils d'Iouanchou resta tout un jour sans parler, pensant à tout ce qu'il avait vu d'extraordinaire à Paris.

L'histoire signale encore le passage de plusieurs Indiens dans les grandes villes de France. Presque toutes les nations du Canada y envoyèrent des représentants, depuis l'esquimau du Labrador jusqu'à la tribu la plus reulée de l'ouest américain. Ce va et vient dura bien un siècle, et il cessa lorsque nos ancêtres se virent en possession, chez eux, d'écoles et de maîtres capables de donner l'instruction aux sauvages, devenus plus faciles à apprivoiser, du moment que les pères et mères comprirent que les Français voulaient leur bien à tous.



MEMBERTOU

LE GRAND CAPITAINE SOURIQUOIS



LE PÈRE BIARD, qui a le plus écrit sur les sauvages de l'Acadie, nous apprend que les Souriquois ou Micmacs entre autres, se faisaient facilement baptiser. Membertou, le grand sagamo des Micmacs du temps que Champlain et Lescarbøt vivaient à Port Royal, fit exception, car, dit-il, " il était chrétien de cœur, et ne désirait rien tant que de pouvoir être bien instruit pour instruire les autres." Lescarbøt avait jeté les premières semences de vérité dans le cœur de l'illustre chef. Les conférences qu'il donnait tous les dimanches, avant l'arrivée des missionnaires, et auxquelles les sauvages assistaient à côté des Français, furent le commencement de son instruction religieuse. Membertou comprenait un peu le français. Toute la famille du vieux sagamo assistait aux leçons de catéchisme avec un recueillement et un esprit de foi édifiants. Peu à peu la lumière se fit dans les âmes de ces enfants des bois, et quand luit le jour, où le prêtre devait verser sur leur front l'eau régénératrice, ils étaient parfaitement éclairés sur nos mystères.

La cérémonie du baptême de Membertou et de sa famille avait été fixée au 24 juin 1610, fête de saint Jean-Baptiste. Les néophytes, au nombre de vingt et un, vinrent prendre leur place dans la cabane de bois, qui servait de chapelle. Chacun, suivant l'expression de

Lescarbot, “ fit reconnaissance de toute sa vie, confessa ses péchés et renonça au diable qu’il avait servi jusquelà.” L’eau sainte ayant coulé sur les têtes, le missionnaire Jessé de Fléché entonna le *Te Deum*, et le canon du fort fit résonner les échos de la forêt en signe de réjouissance. Membertou fut appelé Henri, du nom du roi de France Henri IV, que l’on croyait encore vivant.

Depuis ce moment jusqu’à sa mort, Membertou donna des preuves de sa piété et de sa foi profonde. Il porta une croix sur sa poitrine, il assistait régulièrement aux offices religieux. Son exemple fut bientôt suivi par une centaine de ses congénères. Si ce vertueux sagamo eut vécu plus longtemps, il eût certainement converti toute sa nation, car il prêchait de parole et d’exemple. Au témoignage de Lescarbot, il semblait même disposé à vouloir implanter l’étendard du Christ par la force des armes sur toutes les plages acadiennes.

Au commencement de 1611, Membertou alors âgé de plus de cent ans—il avait connu Jacques Cartier lors de son passage à la Baie des Chaleurs en 1534—tomba malade de dysenterie. Biencourt l’envoya chercher à la baie Sainte-Marie, où il demeurait d’ordinaire, et le logea dans la cabane du Père Massé, à Port Royal. Louis Hébert lui donna ses soins, mais au bout de quelques jours, l’on s’aperçut que le mal s’aggravait et que la mort était proche. Le Père Massé le confessa et lui donna l’extrême-onction. Ainsi muni des sacrements de l’Église, Membertou fit approcher de son lit tous les membres de sa famille, et dans une exhortation aussi touchante que solennelle, il leur recommanda de rester fermes dans la foi catholique, afin de pouvoir mourir contents comme lui, et de se montrer pleins de déférence pour M. de Poutrincourt, “son frère.” Après les avoir tous bénis au nom de la très sainte Trinité, il expira doucement le 18 septembre.

La mort de cet illustre sagamo contrista fort les Jésuites, qui l'aimaient sincèrement. Membertou leur disait souvent: "Hâtez-vous d'apprendre ma langue; quand vous la saurez, vous m'instruirez mieux, et alors je deviendrai missionnaire comme vous, et ensemble nous convertirons tout le pays." Le Père Biard, dans sa *Relation*, dit que les "sauvages n'ont pas mémoire d'avoir eu jamais un plus grand sagamo, ni plus autorisé."

Ses funérailles furent très solennelles. Tous les Français de Port-Royal se firent un devoir d'être présents. Les sauvages entouraient le cercueil en pleurant. De la cabane mortuaire le convoi se rendit à la chapelle, les missionnaires en tête, pendant que le canon du fort faisait entendre sa voix majestueuse. L'office divin terminé, le corps fut reconduit, avec la même pompe, jusqu'au cimetière pour y reposer à l'ombre de la croix.

"Membertou, dit Charlevoix, n'avait rien de barbare que l'extérieur et la fierté... Il était brave et habile guerrier... Il s'était donné sur toute sa nation une autorité que nul autre ne s'était donnée avant lui."

Le fondateur de Québec assure que, de son temps, Membertou avait la renommée d'être "le plus méchant et traître qui fût entre ceux de sa nation." Cependant sa conduite valait mieux que sa réputation, puisque Champlain lui-même déclare que, pendant le long séjour qu'il fit à Port-Royal, Membertou se comporta toujours comme un bon sauvage.

Lorsque les Français vinrent se fixer à Port-Royal, en 1605, Membertou ne tarda pas à venir du fond de la baie Sainte-Marie, saluer ces étrangers dont il avait appris l'arrivée dès l'année précédente. Membertou était un vieillard. Lescarbot dit à deux reprises qu'il dépassait alors sa centième année, bien qu'il ne parût

pas avoir plus de cinquante ans, et qu'il n'eût pas un seul cheveu blanc. Membertou prétendait avoir connu Jacques Cartier; il était déjà marié à cette époque.

Quoi qu'il en soit, Membertou était le chef d'une nombreuse famille, et il avait sur toute la nation souriquoise une autorité considérable, qui n'avait fait que s'accroître avec le temps." "Il était un homme d'esprit," dit encore Charlevoix. Joignons à cette qualité la ruse ordinaire aux sauvages et le calcul dans la conduite et les sentiments sans déloyauté toutefois ni aucun manque de sincérité, et nous aurons reconnu le caractère de ce grand chef ou capitaine. Fin, rusé, loyal, et généreux: tel fut Membertou.

Durant les cinq années qu'il vécut dans le voisinage des Français, jamais son caractère ne se démentit. Toujours calme et réservé, il ne connut aucune de ces petites perfidies propres aux sauvages, et qui laissaient apercevoir chez eux un vice de caractère, dû au défaut d'éducation et à la défiance les uns des autres. Membertou se montra toujours l'ami fidèle et dévoué des Français, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Toujours prêt à rendre service, il s'engagea, après qu'ils eurent décidé d'abandonner Port-Royal, à prendre soin des constructions et à relever le courage des deux compagnons de Champlain qui avaient consenti à rester gardiens du fort, pour y tenir debout le drapeau de la vieille France.

Poutrincourt avait pris le vieux chef en grande amitié. Pas une fête dans l'enceinte de Port-Royal, sans qu'il eût sa place à table au milieu des compagnons de l'*ordre de Bon Temps*, dont Lescarbot était l'âme. Ces repas étaient suivis de harangues et de danses à la mode des Indiens dans leurs tabagies. "Membertou, dit Lescarbot, après la danse, haranguait avec une telle

véhémence, qu'il étonnait tout le monde ; il racontait les courtoisies et amitiés dont les sauvages étaient l'objet de la part des colons, ce qu'ils en pouvaient espérer à l'avenir, combien la présence d'iceux leur était utile, voire même nécessaire, pour ce qu'ils dormaient sûrement et n'avaient crainte de leurs ennemis."

Quand des sauvages forains arrivaient à Port-Royal, leur première visite était pour Membertou. Lorsque des chefs venaient lui rendre visite, il avait recours à la munificence française pour leur faire bonne chère. Le vin du cellier était mis à contribution, et les sagamos s'en donnaient à cœur joie. Membertou ne dédaignait pas le vin qu'on lui offrait chaque fois qu'il venait au fort. " Cela me réjouit, disait-il, et me procure un bon sommeil." Mais il n'apparaît pas qu'il se soit laissé entraîner à des excès, comme il arrive généralement aux sauvages, quand ils ont l'occasion de boire à leur gré. Sa dignité en eût souffert, et Membertou tenait fortement à ne pas la compromettre. S'absentait-il un jour ou deux, il voulait qu'à son retour à l'habitation, on tirât du canon, en sa qualité de sagamo, et comme tel, disait-il, il avait autant de titres à cet honneur que les capitaines français.

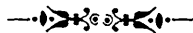
Moreau raconte un fait qui démontre la grande foi de Membertou. Un jour que ses provisions étaient épuisées et que lui manquaient même les ressources de la pêche, parce que le poisson qui devait à cette époque monter de la mer dans la rivière, n'était pas encore arrivé, se souvenant ce qu'on lui avait dit de la puissance de la prière, il se mit à genoux, et il demanda au Père tout puissant, qui donne aux petits oiseaux leur nourriture, de lui envoyer quelques secours dans sa détresse. En même temps, avec une confiance pleine d'abandon, il chargea sa fille d'aller voir si le hareng

qu'on attendait, commençait à paraître. Il ne s'était pas relevé, que déjà celle-ci venait à la course en criant : " Le hareng, mon père, le hareng ! " C'est ainsi que Dieu se plaît quelquefois à récompenser la foi de ses bons serviteurs.

En dépit de son grand âge, le sagamo Souriquois avait conservé une grande force physique. Il jouissait de toute la plénitude de ses facultés ; son jugement était sain, sa mémoire parfaite. L'organe de la vision chez lui s'était si bien conservé, qu'il pouvait apercevoir une chaloupe à une distance qui défiait l'œil le plus exercé.

Son amitié pour Champlain, Louis Hébert et les Jésuites, doit nous faire chérir la mémoire de celui que la tradition indienne n'a pas cessé de reconnaître sous le nom de " Grand Capitaine."

Sa conversion, qui en entraîna tant d'autres, doit nous le faire considérer comme le plus grand bienfaiteur de sa nation, qui, depuis, n'a pas quitté le droit sentier. La Providence, dans ses desseins immuables, a sans doute voulu récompenser la famille Souriquoise, en ne permettant pas qu'elle vînt à déchoir ni dans ses croyances au catholicisme ni dans le nombre de ses enfants. La famille des Micmacs est aussi populeuse aujourd'hui qu'elle l'était il y a trois cents ans. Qu'on cherche ailleurs un semblable exemple ?



François-Xavier Nenascoumat

ALGONQUIN



LE 9 août 1637, le Père Buteux baptisait, aux Trois-Rivières, un sauvage algonquin du nom de Nenascoumat. Son parrain, le chevalier de l'Isle, le nomma François-Xavier. Depuis assez longtemps déjà, ce sauvage nourrissait en lui-même le désir de se faire chrétien. Mais la timidité l'en avait toujours empêché. Après son baptême, il disait au missionnaire: "Je n'osais pas vous aborder, ni ne savais comment vous déclarer les pensées de mon âme; je souhaitais que vous m'appelassiez."

Nenascoumat déclara aussi au Père Buteux qu'il avait dès sa jeunesse entendu parler de religion par les Jésuites, et que leurs enseignements l'avaient intéressé au point de songer à se faire catholique à la première occasion. Aux Trois-Rivières, où il s'était fixé afin de vivre avec sa famille du rapport d'une petite terre qu'il cultivait tant bien que mal, Nenascoumat était un des sauvages les plus en vue et les mieux notés. Les Jésuites, le gouverneur, François de Ré, premier commis de la Compagnie des Cent-Associés, l'affectionnaient tout particulièrement, car il était bon, honnête et dévoué aux Français. Son entrée dans la famille catholique ne fit qu'accroître l'estime qu'on lui portait. Il était dange-reusement malade, lorsque le Père Buteux lui administra le baptême. Huit jours après, il l'alla visiter dans sa pauvre cabane. Nenascoumat n'eut rien de plus pressé que de

communiquer au Jésuite ce dont il avait été témoin sur son lit de douleurs. “ Hier, sur le soir, dit-il, pensant à Dieu, je me suis vu entouré d’une grande lumière; j’ai vu les beautés du ciel, dont tu nous parles; j’ai vu la maison de ce grand Capitaine qui a tout fait. J’étais dans un plaisir qui ne se peut exprimer. Ceci disparaissant tout-à-coup, je rabaisse mes yeux vers la terre, et vis un gouffre épouvantable qui m’a transi de peur. Il me semble qu’on me dit: ne va pas là. Je n’avais garde de m’en approcher, car je tremblais comme la feuille sur l’arbre poussé du vent. Cette horreur s’évanouissant, aussi bien que la beauté et la lumière qui m’avaient environné, je suis demeuré tout éperdu, avec un désir de croire et d’obéir à Dieu toute ma vie. Assure notre capitaine que voilà, que je crois du profond du cœur.”

La maladie de Nenascoumat dura plus de trois mois, et il donna, tout le temps, des preuves non équivoques de sa foi profonde. Voyant sa famille dans l’affliction, il s’écria: “ Mes enfants, croyez en Dieu, imitez en ce point votre père; je crois en lui avec autant d’assurance que si je le voyais de mes yeux. Ne l’offensez point, et il vous aidera. Je suis déjà mort; quand mon corps sera en terre, demeurez auprès des Pères et leur obéissez.”

Puis, s’adressant à Dieu, il disait: “ Vous êtes mon Seigneur et mon maître, ordonnez de ma vie et de ma mort, je souhaite la mort pour vous voir, et je voudrais vivre pour le bien de ma famille.”

Ce langage si chrétien, rempli d’un si grand abandon à la Providence, faisait pleurer tous les assistants. Les Pères eux-mêmes, prévoyant tout le bien que la religion pourrait tirer d’un sauvage aussi sincèrement dévoué au service de Dieu, s’adressèrent au Ciel par des prières ferventes pour obtenir sa guérison. Cette faveur leur fut accordée, et Nenascoumat revint à la santé, à la grande satisfaction de tous.

Depuis quelque temps déjà, les Jésuites désiraient bâtir une grande maison à Sillery dans le but de retenir les sauvages en lieu fixe ; il deviendrait alors plus facile de les christianiser et de les affermir ensuite dans la foi. Ayant manifesté aux Pères son intention d'aller se fixer avec sa famille dans un lieu où déjà les Algonquins étaient en nombre, entre autres Negabamat, leur chef, son grand ami et catholique comme lui, ceux-ci n'hésitèrent pas un instant à recevoir Nenascoumat, devenu le modèle des sauvages, ainsi que tous les membres de sa famille. Nenascoumat avait sa femme, trois garçons et trois filles, quand il devint l'hôte des Jésuites à Sillery. Negabamat, de son côté, n'avait que quatre enfants et son épouse. Ces deux familles formèrent le noyau des sauvages sédentaires, qui devait grossir avec le temps et former une mission importante. Étant toutes deux logées dans la même maison, elles n'avaient qu'une même table, et vivaient en commun ; jamais un différend ne surgit au milieu de ces gens grossiers. Mais aussi disons qu'ils étaient pieux ; ils assistaient à la messe tous les jours ; ils fréquentaient les sacrements avec assiduité ; enfin leur vie ordinaire était profondément chrétienne. Le plus ardent et le plus courageux pour manifester sa foi et donner le bon exemple était Nenascoumat, le bras droit des Jésuites, l'âme de leur maison. On cite des traits remarquables de sa ferveur.

Un jour qu'il y avait festin à la maison de Sillery pour recevoir des amis qui n'étaient pas chrétiens, et que le service de la table comprenait des plats de chevreuil, Nenascoumat refusa de faire gras comme les autres, parce qu'on était en carême. "Est-ce que ces mets ne te tentent pas un peu, lui dit un Jésuite en souriant ?"—"Nikanis, répondit Nenascoumat, au commencement du carême je mis mon cœur sous cette table ;

c'est pourquoi mes yeux ont beau voir de la chair, ils n'en souhaitent pas, car ils n'ont plus de cœur; et puis ne faut-il pas que nous souffrions un peu aussi bien que les autres chrétiens? nous voulons contenter Dieu aussi bien que vous autres."

Une autre fois, étant à la chasse, Nenascoumat se trouva sans nourriture, si ce n'est un morceau de pain sec et une couple de chevreuils qu'il avait tués. Il aimait mieux passer deux jours à jeun plutôt que de rompre son abstinence de carême. Pourtant le missionnaire lui avait dit, qu'en pareil cas, il n'était pas tenu à suivre la loi de l'Église.

Nenascoumat était adroit, industriel et bon travailleur. Il aurait désiré que tous les siens fussent à leur devoir et se missent en quête de trouver leur nourriture et de gagner le pain de leur famille, même au prix des plus grands sacrifices. Il admirait l'ordre qui présidait chez les Pères dans leur genre de vie. "C'est chose étrange, disait-il un jour, que vous sachiez tout ce que vous devez faire par le son d'une cloche, sans qu'on vous dise rien, et sans vous parler les uns aux autres. Si tôt que vous entendez cette cloche, les uns sortent, les autres entrent, les uns vont au travail, les autres vont prier; elle vous fait lever et coucher, et sans parole elle fait par un même son tous les commandements qu'il faut faire. Il n'en est pas de même parmi nous autres: si je veux induire mes gens au travail, il faut dire bien des paroles, et après tout cela je ne suis guère obéi."

F 1639, Nenascoumat n'avait plus que deux enfants, un garçon de vingt à vingt-deux ans et une fille âgée d'environ dix-huit. Celle-ci avait refusé d'épouser un sauvage idolâtre, d'après la sage détermination de ses parents. Quant au garçon, il était parti pour la guerre contre les Iroquois, et s'étant arrêté aux Trois-Rivières, il alla loger chez les Jésuites, et leur demanda

le baptême, à cause des dangers qu'il allait encourir. Après l'avoir examiné, les Pères le trouvèrent suffisamment préparé et consentirent à sa demande. On lui donna le nom de Vincent. C'est le même qui en 1645 fut blessé à mort par les Sokokis, et transporté à Québec où il mourut dans une salle de l'Hôtel-Dieu, donnant les plus beaux exemples de résignation à la volonté de Dieu.

Vincent était marié et avait une petite fille qu'il avait consacrée à Dieu dès sa naissance. Les religieuses ursulines s'étaient chargées de son éducation, et la façonnèrent aux coutumes françaises. Elle devint fort gentille et surtout très pieuse, si bien qu'elle émerveillait tout le monde par ses belles manières et sa bonne humeur. On la conduisit à son père mourant, qui ne put se lasser de l'admirer dans son joli costume et de l'embrasser à maintes et maintes reprises. Ces caresses furent la cause de la mort de cette enfant. Elle contracta la fièvre qui allait bientôt emporter son père, et mourut entre les bras des religieuses, six mois plus tard.

François-Xavier Nenascoumat tomba malade de nouveau en 1639 et se fit interner à l'Hôtel-Dieu. On crut qu'il allait mourir, et un Jésuite lui administra le saint Viatique et l'extrême-Onction en présence du gouverneur Montmagny, du chevalier de l'Isle et de plusieurs Français. Après quoi, le Jésuite lui demanda s'il se rappelait encore cette vision du paradis et de l'enfer qu'il avait eue quelque temps auparavant." Nikanis, dit-il, il peut se faire que je n'aie pas dit vrai, car je t'ai dit que j'avais vu la demeure du grand Capitaine du Ciel. Je ne sais pas si c'était sa maison, mais ce que j'ai vu était si beau et si ravissant, que je crus que c'était là sa demeure; il n'y a rien de semblable en terre; j'ai

encore cette beauté si imprimée en l'esprit, que je ne crois pas jamais en perdre la mémoire."

Puis, adressant la parole aux personnes qui entouraient son lit, il s'écria : " Mes amis, vous me faites plaisir de me visiter et de prier Dieu pour moi ; je vous assure que si je vais au ciel, comme je l'espère, je le prierai pour vous. "

Quelques jours plus tard, Nenascoumat appela ses enfants auprès de lui, et il leur donna sa bénédiction, puis leur recommanda de persévérer dans la foi, d'obéir aux Jésuites, et de ne rien mettre dans sa fosse.

Aux Jésuites Nenascoumat disait : " Nikanis, ne t'attriste point, je meurs fort volontiers, je ne crains point la mort, je m'ennuie sur la terre, et j'espère que j'irai au ciel. "

Toutes ces paroles, dignes du plus parfait chrétien, ne pouvaient manquer de consoler les bons Pères. Ceux-ci s'intéressaient au sort de ce brave Algonquin, qui, depuis son baptême, ne leur avait donné que des consolations. Nenascoumat mourut quelques jours plus tard, avec tous les signes de prédestination. On lui fit de belles funérailles, dignes d'un héros chrétien. La mission de Sillery toute entière porta longtemps le deuil de celui qui en avait été un des premiers et des plus fermes soutiens.



ANDEHOUA

HURON

1618-1654



ANDEHOUA : tel est le nom d'un sauvage de la tribu huronne qui, venu enfant à Québec, entra au séminaire de Notre-Dame-des-Anges que les Jésuites avaient ouvert vers 1635 dans leur résidence, au confluent de la rivière Saint-Charles et du ruisseau-Lairet. Les Pères avaient en vue la formation de la jeunesse, huronne surtout, afin de recueillir des vocations religieuses pour le besoin de leurs missions. Il était entendu que l'on n'admettrait que ceux chez qui l'intelligence et d'excellentes dispositions brilleraient d'un plus vif éclat. Le Père Daniel fut leur premier directeur et précepteur. Connaissant assez la langue des Hurons, il mit tout en œuvre pour inculquer des notions religieuses dans le cœur de ses élèves que le vice n'avait pas encore flétris, afin de les baptiser au plus tôt. Ils étaient astreints à une règle, qui, sans être sévère, devait être un fardeau assez lourd pour ces enfants, accoutumés à la liberté la plus complète. Les heures de classe et d'étude étaient entremêlées de récréations pendant lesquelles il leur était permis de se livrer à des jeux et à des amusements propres à leur caractère national, comme la chasse, la pêche, la fabrication des arcs et des flèches. Aussi s'en donnaient-ils à cœur joie aux heures de récréation et les jours de congé.

Avoir les sauvages sédentaires et puis agriculteurs, telle était, en outre, l'ambition des Jésuites. Ils comprenaient l'immense avantage de les retenir auprès d'eux, non seulement dans le but de les convertir à la foi, mais aussi pour protéger la petite colonie de Québec contre les attaques des sauvages ennemis. En ouvrant leurs portes aux enfants, ils étaient sûrs que leurs parents chercheraient à se rapprocher d'eux et à devenir leurs amis.

Andehoua appartient au premier groupe de séminaristes. Il était doué d'un excellent naturel ; il joignait à une douceur presque angélique une disposition extraordinaire pour l'apostolat. N'étant encore que catéchumène, il allait au-devant des gens de son pays que le commerce des fourrures attirait à Québec, et il leur expliquait les commandements de Dieu. Les pauvres Hurons se regardaient avec étonnement, et semblaient ravis de ce qu'un des leurs eut pu devenir prédicateur de l'Évangile comme les missionnaires français eux-mêmes. C'était aussi une grande consolation pour les Jésuites de voir ce petit sauvage si rempli de zèle pour la glorification du nom de Dieu.

Andehoua fut baptisé en 1638 sous le nom d'Armand-Jean, en l'honneur du Cardinal de Richelieu, qui s'appelait Armand. Le gouverneur Montmagny fut son parrain. Le nouveau chrétien commença aussitôt son œuvre de prédication, et l'on peut dire qu'il fut une des lumières du catholicisme parmi les siens. Il jouissait d'un bon esprit, d'un jugement solide et surtout d'une grande et forte piété. Mais laissons au Père Le Jeune le soin de nous raconter le genre de vie de cet autre Louis de Gonzague :

“ Armand-Jean, qui a été baptisé le premier, a l'esprit bon et le jugement assez ferme : je ne l'ai point

vu chanceler depuis qu'il a conçu ce qui est de notre créance ; il est porté à se vaincre dans son naturel un peu brusque, en quoi il n'a pas peu profité..... Pendant l'hiver il a bien le courage de se faire quelquefois violence, par le motif d'une patience vraiment chrétienne, soit à tenir ses mains dans l'eau glacée, soit à y entrer parfois jusqu'à la ceinture, sous prétexte de quelque nécessité qui s'en présente, soit travaillant tête nue quand il pleut, lors même que tous les autres se mettent à couvert. Ce n'est pas là l'humeur des sauvages qui ne connaissent pas JÉSUS-CHRIST.

“ Il est de si bon exemple parmi les ouvriers, que jamais il ne mettra la main à l'œuvre, qu'auparavant il n'ait levé le cœur et les mains à Dieu pour lui dédier son action. Au reste, il s'applique si bien à ce qu'on lui commande, qu'il n'y a travail auquel il ne réussisse passablement.

“ Depuis son baptême, il se confesse et communie tous les huit jours, avec une dévotion et une modestie qui nous fait reconnaître en lui la présence de la grâce. Surtout il a une aversion grande pour le péché, notamment de l'impureté. Il ne faut que se figurer les débordements d'un sauvage lubrique pour admirer ce que je vais dire. Se sentant attaqué la nuit en songe de quelque pensée messéante, il se leve en sursaut, se met à genoux pour prier Dieu jusqu'au son de quatre heures pour le lever : alors il me vient trouver avec tant de confusion et d'humilité, qu'il me fut aisé de connaître que le prince des superbes avait quitté la place. Il s'accusait, comme coupable, d'un grand acte de vertu qu'il avait exercé. Il désirait fort jeûner les vendredis et samedis de l'année, pour la dévotion sensible que Dieu lui communiqua à la passion du Fils, et aux douleurs de la Mère ; mais nous le contentâmes sur ce que Notre-

Seigneur aurait égard à sa bonne volonté dans son travail. Voici un trait de sa grande résignation.

“ Il avait une jambe gclée : son compagnon voulant aller à la chasse, et ne sachant rien de son imcommodité, le presse de lui tenir compagnie ; lui, de peur de lui déplaire, se lève de grand matin, et se dispose comme s'il eut dû partir quant et lui ; durant la messe il prie Dieu à ce qu'il inspire son instructeur ce qui serait sa volonté, étant tout près de partir, si on le jugeait à propos. Dieu y pourvut, car de bonne rencontre je l'arrêtai, ayant vu la mauvaise disposition de sa jambe.”

En 1638, Andehoua et son petit condiciple Teouatirhon formaient seuls le personnel du séminaire, les autres étaient retournés dans leur pays, pour des raisons tellement graves, que le gouverneur avait lui-même demandé ce départ dans l'intérêt de la communauté. L'hiver précédent s'était passé au milieu des plus grandes perplexités, les Hurons ayant comploté, disait la rumeur, le massacre général des Français résidant dans leur pays. Cette nouvelle avait été apportée à Québec par des sauvages nomades. Voulant savoir au juste à quoi s'en tenir, Montmagny chargea, au petit printemps, Andehoua et Teouatirhon de monter au pays des Hurons, afin de rassurer leurs congénères des bonnes dispositions de tous les Français à leur égard.

Un Jésuite, un Français, quelques Algonquins, les deux séminaristes se mirent donc en route pour l'ouest. Un jour que la flottille doublait une pointe où les eaux tourbillonnaient avec fracas, le canot d'Andehoua fut renversé, et celui-ci disparut dans le flot. Vainement fit-il des efforts pour se maintenir à la surface des eaux. Le moment vint où Andehoua crut qu'il allait être englouti, lorsqu'il eut l'inspiration de demander au ciel du secours dans une courte mais fervente prière. Il se sentit aussitôt comme soulevé de dessus le caillou où il s'était

accroché, puis arrivé au milieu de l'eau, il put saisir quelques broussailles qui l'aidèrent à gagner le rivage sain et sauf.

Rendu dans son pays, Andehoua se retira chez ses parents, où il ne cessa pas de témoigner par ses paroles et ses exemples de sa foi vigilante et de ses hautes vertus. L'amour de la religion l'avait rendu courageux comme un lion. Les gens l'écoutaient toujours avec intérêt, et, qui plus est, suivaient ses conseils. "En vérité, s'écrie le Père Le Jeune, nous sommes dans l'écoulement et dans les bénédictions de Dieu, voyant ce que nous n'osions attendre d'une plante née au milieu de la barbarie et si nouvellement entrée dans l'Église de Dieu."

Les prédications du jeune Andehoua et les heureux résultats qui s'ensuivirent, engagèrent les Jésuites à le retenir au milieu des tribus huronnes. Il valait mieux encore que le séminaire fût privé de cet élève, et que le catholicisme prit, grâce à lui, de l'extension au sein de ces peuplades si bien disposées à recevoir la semence évangélique. Andehoua passa quatre ans en contact journalier avec l'infidélité et la barbarie sans apporter la plus légère souillure à sa robe d'innocence. La Providence le protégea visiblement en plusieurs occasions où sa vie fut exposée aux plus grands périls. Ce fut sans doute la récompense du bien qu'il opérait autour de lui, en travaillant à l'œuvre civilisatrice et religieuse en commun avec les héroïques missionnaires, pour plusieurs desquels l'heure du martyre allait bientôt sonner.

Après la dispersion de ses compatriotes, Andehoua suivit le groupe qui vint s'installer à Québec. Lui-même choisit pour s'y établir l'île d'Orléans qui, en 1648, donna l'hospitalité à un bon nombre de ces malheureux exilés. Là, comme ailleurs, Andehoua, devenu homme et marié, fut un sujet d'édification générale. Pas un n'était

plus assidu aux offices de la congrégation de la sainte Vierge fondée en l'île. "Tous les jours, écrit le Père Le Mercier, alors supérieur des missions de la Nouvelle-France, Andehoua entendait deux messes, quelque rigueur du froid qu'il fit au plus fort de l'hiver; il les entendait, les mains jointes, les deux genoux tout nus en terre, dans un respect de dévotion qui n'avait rien de sauvage. Ses prières finies, il allait en son champ, soit pour abattre la forêt voisine, soit pour brûler les arbres et rendre la terre labourable, qui est un travail pénible. Le peu de repos qu'il prenait de temps en temps, il l'employait à dire son chapelet, souvent cinq et six en un jour."

Etant tombé malade, Andehoua demanda et obtint son admission dans les salles de l'Hôtel-Dieu de Québec, afin d'y recevoir les secours temporels qu'il lui eût été impossible de se procurer chez lui. Sa maladie, peu grave au début, n'inspirait aucune crainte. Cependant, trois jours après son entrée, il demanda un Jésuite qu'il connaissait depuis longtemps. "Il faut, mon père, lui dit-il, que tu me disposes à mourir. Confesse-moi, car je sens bien que le temps en approche." Andehoua se confessa à loisir et avec la plus sincère componction. "Oui, mon frère, disait-il, je crois. JÉSUS, qui voit mon cœur, voit bien que je suis fâché de ne l'avoir pas servi fidèlement. Il m'a fait bien des grâces, mais celle-ci est la plus grande que je me vois mourir en chrétien; je ne regrette point la vie, et je ne crains point la mort, puisque JÉSUS aura pitié de moi."

Andehoua expira peu de temps après, muni du sacrement des mourants. Il n'était âgé que de trente-six ans. Félicité, sa veuve, conçut un profond chagrin de cette perte inattendue. Mais elle trouva dans sa foi, qui n'était pas moins grande que celle de son mari, des consolations suffisantes pour lui faire supporter cette

terrible épreuve avec une admirable résignation. De crainte de prévariquer, elle préféra rester où elle était, plutôt que de se rendre chez les Iroquois, où elle avait un frère naturalisé, pour qui elle avait toujours eu la plus tendre affection. Répondant à un Jésuite, qui lui faisait des remontrances au sujet de ce départ que la nature l'invitait à entreprendre, elle répondit: "Est-il vrai que pour aimer Jésus il faille demeurer ici? La nature a beau dire, mon cœur a beau le désirer, mes yeux ne verront point ce frère que j'ai tant souhaité." Puis, fondant en larmes, elle ajoutait: "Non, non, mon voyage ne se fera point quoique j'en dusse être au mourir." Sur ce, elle perdit connaissance et ne recouvra ses sens qu'au bout de vingt-quatre heures.

Telle fut la foi de cette chrétienne, foi robuste qui lui permit de faire un sacrifice presque surhumain. Qu'on cherche ailleurs que dans l'église catholique des exemples d'un pareil dévouement à sa religion?



CÉCILE GANNENDARIS

HURONNE DE SILLERY



CÉCILE GANNENDARIS était huronne de naissance. De bonne heure elle avait su profiter des leçons des Jésuites, et elle se fit chrétienne avant son mari. Celui-ci mourut jeune, lui laissant quelques orphelins, qu'elle éleva avec le plus grand soin, suivant la promesse qu'elle en avait faite au mourant. " Ne pleurez point, disait-elle à son mari, nos enfants ne demeureront pas sans père après votre mort. Les Pères qui nous instruisent, leur serviront de père, tandis que nos enfants seront bons chrétiens, et je prendrai tous les soins possibles pour faire qu'ils le deviennent," La Providence ne l'abandonna point dans sa détresse, et elle sut la récompenser dans ses enfants même, et dans un second mariage, qui fut dès plus heureux. Quatre de ses enfants moururent assez jeunes avec toutes les marques de la prédestination.

Cécile était non seulement une femme pieuse, chaste, mais elle était douée de cette qualité rare de pouvoir exercer tout le zèle d'un apôtre auprès des gens de sa tribu sans provoquer ni jalousie ni récrimination. Elle avait, en outre, pour spécialité de préparer à la mort toutes les personnes malades, quels que fussent leur âge ou leur condition. Son premier mari était mort comme un saint, grâce à ses efforts ; elle l'avait préparé à cet acte suprême avec une attention toute particulière. Ses

enfants aussi quittèrent le monde, non sans avoir au préalable reçu de leur mère les mêmes égards. Elle les faisait prier, et quand le mal empirait, elle prononçait avec eux les noms de JÉSUS et de MARIE, et les exhortait à la résignation en des discours dignes d'un confesseur.

La famille de Cécile résidait à Sillery, dans cette mission fondée par les Jésuites en 1637, et qui devint, par leurs nobles efforts, une pépinière de fervents chrétiens. Notre héroïne se distinguait entre tous par sa piété, sa ferveur et sa constance à semer le bien autour de sa personne. Les Jésuites ne négligeaient pas d'avoir recours à son zèle, lorsqu'il s'agissait d'instruire quelque Huron infidèle. En peu de jours elle réussissait à les préparer au baptême. Si quelque sauvage récalcitrant ne voulait pas démordre de sa superstition, elle le prenait à parti, et elle parvenait vite à lui en démontrer le ridicule et la sauvagerie. Les missionnaires eux-mêmes se faisaient donner par Cécile des leçons de langue, ce à quoi elle réussissait parfaitement. Ses compatriotes venaient la consulter dans leurs doutes sur leur conduite et sur des sujets religieux. C'était, pour elle, l'affaire d'un instant que d'élucider les côtés obscurs de leur nouvelle croyance. Bref, elle était le bras droit des missionnaires, et les services qu'elle leur rendit furent incalculables.

Le second mariage de Cécile ne fut pas aussi heureux au début que le premier. Son mari se livrait à des débauches qui lui causaient de profonds chagrins. Il va sans dire qu'elle s'employa de son mieux pour mettre un terme à des désordres qui offensaient Dieu et compromettaient gravement le salut d'une âme bien chère. A force de prières et de remontrances, elle obtint de Dieu que ce mari aux mœurs mauvaises se convertit un jour. Elle en fit un excellent chrétien, un des meilleurs de la

colonie de Sillery, au dire des Jésuites. Il avouait lui-même que jamais il ne se trouva plus éclairé sur les mystères de notre religion, après une exhortation que Cécile lui adressa un jour qu'elle venait de recevoir la visite, dans sa pauvre cabane, de Mgr de Laval.

“ Mon mari, lui avait-elle dit, quel moyen de douter de la vérité et de la bonté d'une religion qui enseigne et qui commande à ceux qui la suivent, quoiqu'ils soient nobles, riches et puissants, de s'abaisser jusqu'à venir consoler une misérable créature comme moi, dans une aussi pauvre cabane que la nôtre ? Pourquoi ce grand et saint prélat prendrait-il la peine de m'apporter lui-même en personne ce qu'il a de meilleur, s'il n'était assuré de la récompense que Dieu promet à ceux qui secourent les misérables ? Non, non, je ne saurais douter de ce que nous disent nos Pères de la bonne réception qu'on fait aux chrétiens dans le ciel, après avoir vu la charité qu'exerce envers moi une personne de cette qualité et de ce rang, qui ne m'avait jamais vue, à qui je n'appartiens point, et qui m'a fait tant de bien, que je ne saurais le reconnaître.”

Cécile Gannendaris détestait le péché comme le plus grand de tous les maux. Aussi se montrait-elle sévère et inflexible auprès de ses enfants, quand il leur arrivait de tomber en faute. Non seulement elle les réprimandait, mais elle les châtiait au besoin. Elle répondait aux cris et aux larmes en disant : “ Ah ! mon enfant, comment supporterais-tu les étranges supplices des démons, puisque tu ne peux supporter une si légère punition ? Garde-toi bien de retomber en cette faute pour laquelle je viens de te châtier, de peur que tu ne sois condamné à des peines qui ne finissent jamais.”

Durant l'été de 1668, Cécile tomba malade, et on dut là transporter de Sillery à l'Hôtel-Dieu de Québec. La

paralysie qui l'avait frappée et avait immobilisé la moitié de son corps, gagna peu à peu du terrain et finit par envahir l'autre moitié. Elle souffrait beaucoup, mais elle ne se plaignait pas. Mgr de Laval et d'autres personnages influents lui prodiguèrent leurs visites et leurs secours. Elle trouvait moyen d'édifier tous ces visiteurs par les discours qu'elle tenait. Sa crainte des feux du purgatoire était si extraordinaire, qu'elle en conversait avec tout le monde, demandant ensuite le secours des prières pour la délivrer au plus tôt de la prison de flammes dont elle se croyait menacée.

Peu de jours avant sa mort, Cécile confia à son confesseur que, durant la nuit, quelqu'un l'avait appelée par son nom de Gannendaris, mais d'une voix si douce et si agréable qu'elle n'en pouvait exprimer le charme: "O la belle voix, disait-elle, ô que mon nom semble bien prononcé par une telle bouche! ô que ne puis-je encore une fois m'entendre appeler! ô que cette langue parle mélodieusement?"—"Mais, reprit le Père, qu'a dit cette voix?" Cécile lui répondit: "Elle n'a dit que ce mot: Gannendaris; et je pense que c'est la voix de ma fille, qui mourut l'année passée et qui vint aussi appeler son petit frère quelques jours avant qu'il mourût."

Avant de mourir, Cécile laissa tout son avoir à la confrérie de la Sainte-Famille dont elle était membre: c'était un superbe collier composé de six mille grains de porcelaine noire, que les sauvages regardaient comme chose précieuse.

Cécile passa de vie à trépas le 6 février 1669, après huit mois de maladie. Mgr de Laval donna aussitôt l'ordre de sonner toutes les cloches de sa cathédrale. Le lendemain eut lieu un service solennel à la paroisse. Le capitaine des Hurons de Sillery rassembla les gens de sa nation, et ils dirent le chapelet en commun pour le

repos de l'âme de celle qui les avait édifiés depuis si longtemps. Un mois plus tard, un des frères de la défunte fit un festin, au cours duquel il offrit un collier de porcelaine aux anciens de la tribu, afin de renouveler la mémoire de Gännendaris et faire prier Dieu pour son âme. Ce collier devait être placé dans un endroit où ils plaçaient ce qu'ils possédaient en commun. De cette façon, on ne perdrait jamais le souvenir de l'illustre Huronne. "Cette façon de piété, rapporte la *Relation* des Jésuites, est belle en des sauvages, et des plus remarquables qu'on leur ait vu faire en faveur de leurs morts."



NOËL NEGABAMAT

CHEF ALGONQUIN



AUSSI bien connu sous le nom de Tecouerimat, Negabamat, appelé Trégatin par les Français, appartenait à la grande famille algonquine. Il était venu, vers l'année 1637, avec plusieurs de sa nation, se fixer dans les environs de Québec. C'est aussi à cette époque que les Jésuites fondèrent une résidence ou mission à Sillery, sur un terrain qui leur avait été donné par François de Ré, sieur Gand, premier commis de la Compagnie de la Nouvelle-France. Leur but, dans cette fondation, était de grouper les sauvages errants, et de les fixer définitivement sur des terres qu'ils pourraient cultiver de leurs mains. Negabamat fut un des premiers à répondre à l'appel des missionnaires, et il s'établit avec sa famille à Sillery.

Negabamat se montra très docile aux enseignements de la religion, et il reçut le baptême avec sa femme et son fils aîné, le jour de l'Immaculée-Conception de l'année 1638. Son parrain, M. Gand, comme on l'appelait le plus souvent, lui donna le nom de Noël. Sa femme fut nommée Marie et son fils, Charles. Les bonnes dispositions du nouveau chrétien eurent bientôt l'occasion de se faire jour. Tout d'abord il rencontra des gens de sa nation, qui essayèrent de lui démontrer que les Français ne cherchaient que la ruine du pays et la mort des sauvages. Malheureusement, et comme pour confirmer

ces dires, son fils aîné mourut, quelque temps après son baptême, des suites d'une fluxion de poitrine. Negabamat resta néanmoins ferme dans sa foi, et se montra de plus en plus l'ami sincère des Français. "Nikanis, ainsi appelait-t-il le Père Le Jeune, tu diras à notre gouverneur, que je le remercie de ce qu'il a visité mon fils durant sa maladie, et tu l'assureras que mon cœur est tout libre, et que je me souviens bien de la parole que j'ai donnée à Dieu de le servir toute ma vie. Je ne suis pas un enfant pour la révoquer; je le prierai toujours, c'est lui qui dispose de nos vies, nous n'en sommes pas les maîtres." Et, ajoute le Père Le Jeune, ces paroles consolèrent grandement monsieur le chevalier de Montmagny, que je nommerais volontiers le chevalier du Saint-Esprit, tant je le vois porté aux actions saintes et courageuses, et rempli de l'esprit de Dieu.

Quelque temps après, Negabamat faillit perdre sa femme, atteinte de la petite vérole, et lui-même ne fut pas épargné. Aussitôt qu'il se sentit malade, il dit au Père Le Jeune: "Nikanis, je m'en vais à la mort aussi bien que les autres. Souviens-toi de tenir ta parole, et d'avoir pitié de nos enfants après notre mort. Tu sais que plusieurs sauvages croient que vous êtes les auteurs des maladies qui nous font mourir; sois assuré que ceux qui ont la foi n'ont point ces pensées..."

Quand la petite vérole eut terminé ses ravages au sein de la mission de Sillery, les Algonquins convoquèrent plusieurs de leur nation pour les engager à embrasser le catholicisme. Trois chefs haranguèrent l'assemblée, entre autres Negabamat, dont le discours modéré et sensé produisit la meilleure impression. "L'expérience nous apprend, dit-il, que monsieur le gouverneur, les pères et tous les français nous aiment. Vous voyez qu'ils ne secourent pas seulement ceux qui sont baptisés, ils

nous aident tous à cultiver la terre et à nous loger, ils nous soulagent en nos maladies, ils subviennent à nos disettes, sans nous rien demander, ni sans attendre de nous aucune récompense. Vous approuvez toutes ces bonnes actions, vous dites tous : cela est bien, ces gens-là nous aiment. Mais sachez que si ce qu'ils font est bon, ce qu'ils enseignent est encore meilleur : ils ne disent pas qu'ils iront tout seuls au ciel, ils disent que nous sommes tous frères, que nous n'avons qu'un même Père, que les plaisirs de l'autre vie sont aussi bien pour nous que pour eux. Vous savez ce qu'ils enseignent, vous les entendez tous les jours. Il me semble que nous devrions nous unir tous d'une même croyance, puisque nous voulons nous rassembler dans une même bourgade."

Dès que les religieuses ursulines furent installées tant bien que mal dans leur pauvre cabane de la basse-ville, Negabamat leur amena l'une de ses petites filles, afin de la faire instruire. Madame de la Peltrie l'habilla à la française et résolut de la garder au couvent. Mais au bout de quelques jours, l'enfant disait à ses petites compagnes : "Je suis triste ; je n'entends plus les oiseaux de Sillery ; je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec les écureuils ; je vais donc mourir ici." Un bonjour l'enfant disparut et s'envola chez ses parents. Negabamat la réprimanda sévèrement : "Ma fille, lui dit-il, est-ce moi qui t'ai permis de quitter les filles vierges ? Va, ingrate, retourne à la maison de Jésus ; tu ne resteras pas ici." L'enfant dut reprendre le chemin du couvent, mais au lieu de s'y en aller directement, elle s'amusa à jouer sur la grève de Sillery. Le Père Le Jeune, l'ayant aperçue, courut à elle et fit mine de vouloir la jeter à l'eau. "Père, s'écria-t-elle dans son effarement, laisse-moi aller, tu verras que je serai toujours obéissante." Le lendemain, Negabamat la conduisit à Québec, et les religieuses l'accueillirent à bras ouverts. Marie

Negabamat ne chercha plus à désertier, et sept ans après, elle contractait un heureux mariage.

Negabamat montra beaucoup d'affection et d'attachement aux religieuses ursulines et hospitalières. Il estimait les Jésuites, et en particulier le Père Le Jeune, qui semble avoir été et son ami et son confident. Un jour le Père arrivait d'Europe. A Québec, on avait appris son prochain retour par le premier navire venu de France. Comme il y avait aussi deux religieuses ursulines qui étaient attendues, Madame de la Peltrie résolut de se rendre au-devant d'elles à Tadoussac. Negabamat l'accompagna pour revoir le Père. Ce fut une grande joie pour les deux que de se revoir après une aussi longue absence. " Je suis descendu exprès de Québec pour te voir, lui dit l'Algonquin tout rayonnant ; ayant appris des premiers vaisseaux que tu devais retourner, je me suis mis en chemin pour te voir le premier ; nous avons tous prié pour ton voyage, nous disions à Celui qui a tout fait : conserve notre Père, ouvre les oreilles de ceux à qui il doit parler en son pays et dirige ses paroles afin qu'elles aillent tout droit, et que pas une ne soit perdue. C'est lui qui t'a conduit, c'est lui qui t'a ramené, c'est lui qui a calmé la mer. O que nous sommes contents de ce que tu parais encore une fois en notre pays ! "

En 1645, il fut conclu un traité de paix entre les Français, les Algonquins, les Hurons, les Montagnais et les Poissons-Blancs ou Atticamègues d'une part, et la grande Confédération iroquoise de l'autre. Negabamat prononça à cette occasion solennelle un grand discours, qui dénotait chez lui un bon fonds d'intelligence et de fortes ressources diplomatiques.

En 1650, Negabamat accompagnait le Père Druillettes chez les Abénaquis de la Nouvelle-Angleterre, dans l'intérêt de la paix.

L'année suivante, le Père Le Jeune étant retourné en France, Negabamat lui écrivit une longue lettre dont quelques passages méritent d'être reproduits :

“ Père Le Jeune, tu es mon père et mon ami entièrement. Je te dis que je garderai toujours la foi et la prière, je n'oublierai jamais ce que tu m'as enseigné... Je te dis encore que je voulais aller en France pour te voir, mais on m'en a empêché... Je compte tous les hivers depuis ton absence, nous allons entrer dans le troisième, c'est assez ; retourne, je te prie, en notre pays, viens voir tes anciens amis et tes enfants spirituels. Je t'envoie une robe pour te couvrir, afin que tu n'aies point de froid dans le vaisseau, quand tu reviendras... Prie Dieu pour moi, pour ma femme et pour mes enfants ; j'en ai encore trois, un garçon de six ans, une fille de quatre ans et un petit fils au maillot. Souvent nous parlons de toi au Père de Quen, qui est maintenant notre Père, il nous parle aussi de toi fort souvent, il a grandement désir de te voir. Nous prions Celui qui a tout fait, pour toi et pour ceux qui nous assistent, et qui ont pitié de nous. Ma consolation est, que si je ne te vois plus en terre, je te verrai au ciel. C'est Noël Tekoüerimat qui t'écrit.”

Vers ce temps-là Negabamat accompagnait de nouveau le Père Druillettes dans un voyage de négociations auprès des Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Ils allèrent ensemble à Plymouth, à Boston, demander du secours contre les Iroquois, qui opprimaient les Abénaquis. Leur mission fut infructueuse, malgré toute la peine qu'ils se donnèrent pour obtenir une alliance.

Lorsque le Marquis de Tracy vint à Québec en 1665, les sauvages des diverses nations du Canada vinrent officiellement le saluer et lui offrir des présents de leur façon. Negabamat fit sa harangue au nom des Algonquins, avec un accompagnement de neuf cadeaux diffé-

rents. Pour le dernier il fit venir auprès du noble représentant du Roi tous les chefs de sa nation, et il les offrit tous pour prendre part à la formidable expédition que le marquis projetait pour terrasser les Iroquois.

Noël Negabamat mourut, le 19 mars 1666, dans les sentiments de la plus grande ferveur. *La Relation* en fait un bel éloge : “ C’était un capitaine qui s’était acquis par son esprit, par sa conduite et par son éloquence naturelle, toute l’autorité parmi ceux de sa nation et la première place dans leurs conseils. Il s’en est toujours servi depuis 40 ans, qu’il était attaché aux Français, à engager tous les siens dans leurs intérêts, et encore plus à les porter tous à la véritable religion, qu’il avait embrassée. Toutes les plus rudes épreuves dont il a plu à Dieu d’épurer sa foi, n’ébranlèrent jamais sa constance, et bien loin d’être tenté d’infidélité comme beaucoup d’autres par les différents malheurs qui lui arrivèrent depuis sa conversion, il en remercia toujours Celui qui les lui envoyait comme d’autant de marques de sa bonté particulière. Il ne se contenta pas de porter tous ses proches à suivre la croix de Jésus-Christ comme lui, mais il voulut même les exhorter à la faire honorer des autres peuples, et quelques-uns d’entre eux ont suivi l’exemple qu’il leur donnait d’aller jusque dans les pays étrangers annoncer l’Évangile, et faire les fonctions de zélés prédicateurs. ”

La mort de ce grand et vertueux capitaine algonquin laissa un vide immense au milieu des siens à Sillery. Ce ne fut que trois années plus tard qu’on se décida à lui choisir un successeur. Les parents du défunt, à qui incombait ce choix, nommèrent Negaskaiiat, capitaine de guerre de Tadoussac. On lui donna, à lui aussi, le nom de Tekoüerimat, afin de mieux conserver chez eux la coutume de ressusciter un capitaine.

Madeleine Teotonharason

DE LA TRIBU DES ONNONTAGUÉS

LA bourgade d'Onnontagué, sise au pays des Iroquois supérieurs, semblait donner aux missionnaires Jésuites les plus belles espérances de conversion. Depuis longtemps déjà la peuplade qui l'habitait s'était adressée aux autorités religieuses de Québec, pour envoyer chez elle des religieux qui instruiraient ses habitants dans la foi. Enfin les Jésuites se décidèrent, en 1655, de leur donner les Pères Chaumonot et Claude Dablon, deux hommes d'élite.

L'année suivante, trois autres Jésuites et trois Frères se rendaient dans la nouvelle mission où il y avait évidemment ample moisson à récolter; les Onnontagués ouvraient leurs cœurs à l'Évangile avec une ardeur admirable. La *Relation* de 1657 est très explicite sur ce point.

“Deux Pères de notre Compagnie, qui ne quittent point la mission d'Onnontagué où la ferveur du christianisme est plus grande, reconnaissent dans les Onnontagheonnons une douceur de conversation et une civilité qui n'a presque rien de barbare. Les enfants y sont dociles, les femmes portées à la dévotion la plus tendre, les anciens affables et respectueux, les guerriers moins superbes qu'ils ne le paraissent. En général la complaisance que le peuple témoigne pour notre doctrine

et nos pratiques ne nous fait pas espérer de petits progrès de notre sainte foi.”

Donc, le 19 septembre 1655, les Pères Chaumonot et Dablon quittèrent Québec pour le pays des Iroquois. Ils y arrivèrent le 5 novembre, par la voie du Saint-Laurent et du lac Ontario. La réception des deux missionnaires fut aussi cordiale que solennelle. Le 14, qui était un dimanche, les Pères purent dire la messe dans un modeste oratoire, aménagé dans la cabane d'une femme notée par la noblesse de ses manières et l'abondance de ses biens. Cette femme s'appelait Teotonharason. Quelque temps auparavant, elle avait accompagné les ambassadeurs onnontagués, qui s'étaient rendus à Québec pour y traiter de la paix. Elle avait assisté chez les Ursulines aux examens des petites huronnes; elle avait en outre visité les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui l'avaient accueillie avec ses compagnes de la meilleure grâce du monde. Teotonharason était revenue de son voyage avec la détermination bien arrêtée de se faire chrétienne. L'occasion ne devait pas tarder, puisqu'il n'y avait plus d'obstacle sur son chemin.

Elle se mit à étudier le catéchisme sous la direction des Jésuites, et sa belle intelligence lui permit d'apprendre en peu de temps les principales notions de la foi catholique. Dès ce moment, elle commença l'éducation de sa mère et de sa fille. Elle leur expliqua les mystères et les fit prier avec elle. Son zèle s'étendit à d'autres personnes qui montraient plus de dispositions à entrer dans le giron de l'Église.

Le 16 de novembre, eurent lieu dans l'oratoire si gracieusement préparé par Teotonharason, les deux premiers baptêmes d'Onnontagués. C'étaient deux petites filles, dont une reçut le nom de Marie-Madeleine, en considération de madame de la Peltrie; l'autre était la fille de Teotonharason.

Le second dimanche de l'Avent eut lieu un troisième baptême ; celui de la grand'mère de notre héroïne. Elle était la doyenne de sa tribu par l'âge. Les plus anciens disaient, qu'étant encore enfants, ils l'avaient connue déjà vieille et toute ridée, de sorte que, d'après leur témoignage, elle dépassait cent ans. Dieu, sans doute, lui avait accordé la faveur d'une aussi longue vie pour la mettre en possession de la vie qui ne finira jamais. L'un des Pères lui ayant montré une image de Notre-Seigneur, elle en parut si ravie, qu'après l'avoir longtemps considérée en silence, elle s'écria tout à coup, en s'adressant à celui que représentait cette image : " Prends courage, ne m'abandonne pas ; donne-moi ton paradis après ma mort ; prends courage, ne nous quittons point. "

La première baptisée de l'année 1656 fut Teotonharason elle-même. Elle s'était préparée à cette action solennelle de sa vie par la prière et par un dévouement sans borne à l'œuvre des missionnaires. Elle reçut le nom de Madeleine. Dieu l'avait mise à l'épreuve. Des Hurons malintentionnés avaient semé dans la bourgade de faux bruits contre la foi et les dogmes catholiques. De leur côté, des Onnontagués lui avaient prédit des malheurs sans nombre, si elle abandonnait le paganisme. " Aussitôt que tu feras partie des croyants, lui disaient-ils, tu seras attaquée de maladie, et toute ta famille sera accablée de misères. " Chose étrange, dans le même temps on lui apprit que sa mère, encore catéchumène, s'était rompu une jambe, la veille même du baptême de sa grand'mère. Et, pour comble de malheur ou de bonheur, un de ses petits-fils, âgé de douze ans, qui n'avait de sauvage que le nom, très pieux et sachant bien son catéchisme, fut saisi d'une fièvre lente qui le consumait à vue d'œil. Cette longue série de maux n'abattit pas le courage de Teotonharason. Quoique gisante sur son lit de douleurs, elle put prendre part

aux offices célébrés dans sa cabane. L'enfant amaigri, décharné, ne laissait pas le missionnaire, lorsqu'il arrivait pour présider à quelque cérémonie du culte. Rien de plus touchant que cette foi naïve qu'aucun obstacle ne peut décourager ni faire chanceler !

Ceux qui avaient prédit à Teotonharason les malheurs qui devaient fondre sur elle et sur sa famille, croyaient, en voyant leur réalisation, avoir trouvé un fort argument contre le catholicisme. Mais ils avaient compté sans la puissance de celui qui retire la santé, mais qui la restitue à qui il lui plaît et quand il lui plaît. Dieu nous envoie souvent des épreuves pour mieux nous faire comprendre et reconnaître sa puissance. Tel fut le cas de Teotonharason. On la considérait comme incurable. Elle-même attendait la mort d'une minute à l'autre. Les Pères, s'apercevant qu'elle déclinaient visiblement, avaient fixé la date du 23 janvier pour la baptiser. La cérémonie eut lieu en effet ce jour-là. Aussitôt terminée, la malade commença à donner des signes d'amélioration. Le mieux se continua ainsi d'un jour à l'autre, jusqu'à ce que la guérison fût complète. Le sacrement avait eu pour effet de régénérer son corps aussi bien que son âme.

La guérison du fils de Teotonharason ne fut pas moins extraordinaire. Son mal empirant, il ne fut plus bientôt qu'un squelette ambulante. Cependant il assistait tous les soirs à la prière commune avec une dévotion qui paraissait sur toute sa personne. Au plus fort de sa maladie, et craignant que la mort ne fût pas lente à venir, l'un des missionnaires lui administra le baptême. La fièvre le quitta sur l'heure, comme si elle eût peur de l'eau régénératrice. L'enfant continua à se bien porter, mieux même qu'avant sa maladie.

Teotonharason ne vécut pas longtemps après ces événements. Ses exemples portèrent des fruits de

bénédiction et de salut, non seulement dans sa propre famille, mais encore chez les sauvages de sa nation. Bien que les Onnontagués eussent montré de bonnes dispositions à l'égard des missionnaires, et que les anciens fussent très peu préjugés contre la religion du CHRIST, il restait toujours à lutter contre les mauvais garnements pour qui un changement de vie eût été difficile, et contre l'esprit du mal, très puissant auprès de ces nations. Les sauvages se rendirent au catéchisme, d'abord par curiosité, et puis par goût. Les enfants auxquels l'intelligence ne faisait pas défaut, apprenaient facilement les leçons des Pères, et touchés par la grâce, ils en venaient à aimer la prière et les exercices du culte. Bientôt, les Jésuites purent jouir du spectacle consolant d'une pieuse émulation pour le bien, de la part des mères et des enfants. L'homme, plus froid, se laissa aussi entraîner par le courant, et la petite église d'Onnontagué devint la joie de ses fondateurs.

Avant de prendre le chemin du ciel, Teotonharason eut le bonheur de voir la conversion de ses oncles et de ses tantes au déclin de leur vie. La *Relation* nous apprend que sa mort fut celle d'une sainte. Il n'y a pas à douter de ce grave témoignage, car cette femme avait, durant toute son existence, donné les plus beaux exemples de charité, de mortification, d'humilité et de patience. Ses prédications avaient produit autour d'elle un enthousiasme religieux, qui se fit sentir longtemps après elle, comme il arrive aux plus intrépides défenseurs de la foi. Ce fut une croyante dans toute l'acception du mot, et si les premiers missionnaires d'Onnontagué réussirent avec tant d'aise à implanter le drapeau du catholicisme sur ce canton iroquois, c'est à cette héroïne qu'ils purent attribuer la plus large part des heureux résultats de leurs apostoliques labeurs.

CATHERINE GAUDIAKTEUA

DE LA NATION DES ÉRIÉS



AUDI AKTEUA appartenait à la tribu des Ériés ou du Chat ; elle avait grandi au milieu des siens et vécu de leur vie ordinaire, tout en conservant sa robe d'innocence au milieu de ces infidèles. Les Iroquois, qui étaient la terreur de toutes les nations américaines, envahirent un jour la bourgade de Gentajeton, où de meurait la famille de Gaudiakteüa, et emmenèrent en captivité tous les Ériés qui leur tombèrent sous la main. Notre héroïne était de ce nombre. Transportée au milieu de cet élément malsain, Gaudiakteüa n'en persista pas moins dans ses bonnes dispositions, et elle contracta bientôt mariage avec un Onneiout. Au premier appel des missionnaires jésuites, Gaudiakteüa et son mari demandèrent la grâce du baptême. Elle prit le nom de Catherine, et son mari, connu sous le nom de Tonsahoten, prit saint François Xavier pour patron : tous deux, par conséquent, pouvaient marcher et se maintenir fermes dans la voie droite, sans crainte de reproches, car il y avait tant d'exemples où l'un des conjoints, surtout le mari, ne voulant pas consentir à se faire chrétien, suscitait des troubles dans le ménage.

En l'année 1666, les Iroquois, terrorisés à la suite des expéditions du marquis de Tracy dans leur pays, s'en étaient venus à Québec pour solliciter la paix. Afin

de donner des preuves de leur bonne foi, ils demandèrent qu'on envoyât chez eux des missionnaires. M. de Tracy leur représenta qu'il pouvait facilement ruiner leur pays, mais qu'il préférerait, pour le moment, les engager à se rendre à la voix des missionnaires qu'il leur fournirait, suivant leur désir.

Les Pères Frémin et Pierron furent donc envoyés chez les Agniers, et le Père Bruyas chez les Onneiouts. Ce dernier y arriva au mois de septembre 1667 pour jeter les fondations d'un nouveau foyer de christianisation. Les Onneiouts n'étaient pas puissants par le nombre, mais ils étaient orgueilleux et d'une violence proverbiale. Les travaux du Père Bruyas ne furent pas inutiles. En quatre mois, il put baptiser cinquante-deux enfants ; quant aux adultes, il lui fallut procéder avec le plus grand discernement, vu le danger d'en faire des apostats plutôt que des chrétiens fermes dans leur foi.

Le jour même de son arrivée à Onneiout, le Père Bruyas déclara publiquement le but de sa mission : sauver des âmes. Gaudiakteïa, qui était présente, se sentit intérieurement touchée de la grâce, et si vivement sollicitée de fuir le mal et de pratiquer le bien, afin de parvenir au bonheur suprême, qu'elle résolut aussitôt de s'employer tout entière à l'œuvre de son salut. Sa constance, sous ce rapport, ne se démentit jamais, bien qu'elle rencontrât sur son chemin des obstacles qui auraient découragé des âmes moins bien pourvues des dons surnaturels. D'abord son extrême pudeur gênait ses relations avec le missionnaire ; elle n'aurait pas voulu pour tout au monde qu'on la surprît en tête-à-tête avec lui. Vainement avait-elle prié plusieurs de ses amies d'assister à une entrevue, dont elle augurait le plus grand bien. D'un autre côté, son mari lui avait annoncé qu'il partirait bientôt pour la pêche, et qu'elle

serait obligée de le suivre. Il lui fallut donc attendre le secours de la Providence pour parvenir à son pieux dessein.

Un jour que Gaudiakteüa assistait à une solennité publique avec plusieurs autres chrétiennes, le Père Bruyas comprit, à la manière dont elle priaît, qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans le cœur de cette jeune femme. Aussi prit-il occasion de lui parler en particulier et de l'encourager au bien. Depuis lors, Catherine ne se lassa plus de courir à la chapelle, chaque fois que ses maîtres,—car elle était esclave—, lui en donnaient la permission. Elle reçut, en outre, des leçons du missionnaire, qui lui apprit ses prières et lui expliqua les mystères de la foi chrétienne. Elle se mit au courant de la religion catholique, mais elle s'aperçut bientôt qu'il lui serait bien difficile de la pratiquer au milieu de ces barbares corrompus et démoralisés.

Gaudiakteüa résolut donc de quitter le pays des Onneiouts à la première occasion favorable. Après avoir recommandé à Dieu son projet de fuite, elle s'en ouvrit à sa mère, à son beau-père et à son mari, et elle agit avec tant de prudence et d'habileté, qu'elle les décida tous, ainsi que plusieurs de leurs voisins, de se rendre à Québec pour y rencontrer Mgr de Laval et lui demander la grâce du saint baptême. Ce pieux projet réussit à merveille. Le petit groupe se rendit à Québec. L'évêque les baptisa tous, après leur avoir donné le temps de s'instruire sur les mystères de la religion. Puis ces braves néophytes retournèrent à Onneiout, remplis de courage et charmés de leur promenade. Ils emportaient avec eux la bénédiction du vénérable Prélat et le souvenir des fêtes que l'on avait préparées en leur honneur.

Catherine Gaudiakteüa retourna toute radieuse, fortifiée dans sa foi, prête même à donner son sang pour

la protéger et la défendre. La Providence voulut que ce cœur d'apôtre s'embrasât, au point d'en faire comme un foyer lumineux, qui devait éclairer toute la tribu des Onneiouts. Elle ne cessait pas de faire de la propagande, et elle attirait à la vérité des Iroquois que son exemple et sa parole inspirée touchaient. Afin de rendre ses labours apostoliques encore plus efficaces, elle persuada à ses parents et amis et à d'autres convertis d'aller vivre à la Prairie de la Madeleine, où les Jésuites préparaient, depuis quelques mois, un nouvel établissement. Elle s'y rendit en effet, avec ceux qui avaient été baptisés en même temps qu'elle, au nombre de douze, et donna naissance à la Mission de la Prairie qui plus tard devint très florissante. Les débuts de cette petite chrétienté furent bien humbles, et même il fallut deux ou trois ans pour qu'elle offrit aux missionnaires quelque espoir de succès. Mais bientôt après, deux cents Iroquois vinrent grossir le noyau primitif, et le frêle arbuste devint un grand arbre.

Catherine était l'âme de la mission par l'exemple de ses hautes vertus et de son dévouement à l'église. Comme la bonne sainte Anne, elle avait partagé ses biens temporels en trois parts: elle en avait destiné une pour l'église, l'autre pour les pauvres, et la troisième pour l'entretien de sa famille. Jamais elle ne recula devant un acte de charité, et elle donnait ce qu'elle avait de meilleur. Sa maison était le refuge des pauvres et des malades, qu'elle consolait et édifiait par ses bonnes paroles et ses bons conseils. On la savait si chaste, que personne n'aurait osé prononcer devant elle le moindre mot qui eût été de nature à choquer son oreille.

Dans son désir de parvenir à un haut degré de perfection, Catherine s'efforçait d'imiter en toute la conduite des missionnaires. C'est ainsi qu'elle instruisait et catéchisait les sauvages; elle exerçait les mêmes fonctions à

l'égard des autres qui, chaque été, au nombre de sept à huit cents, passaient par la Prairie de la Madeleine. Son zèle pour eux se manifestait encore par des dons en vivres, qu'elle faisait afin de mieux leur faire accepter ses prédications.

La douceur de Catherine la faisait aimer de tous. Son mari, qui au début, était barbare dans toute l'acceptation du mot, ne put résister à tant de vertu. D'un homme orgueilleux et féroce, elle avait fait un chrétien accompli, aux mœurs douces. Jamais elle n'offensa personne de propos délibéré, et si elle entendait dire que quelqu'un avait éprouvé du chagrin pour avoir reçu de sa part des réprimandes un peu vertes, elle courait lui demander pardon.

Catherine était toujours la première rendue aux exercices de piété qui se pratiquent dans les missions. C'est elle qui fonda, à Laprairie, l'Association si bien connue et si justement populaire de la Sainte-Famille. Les réunions pieuses des chrétiennes les plus remarquables par la régularité de leur vie et leur ferveur, furent aussi le principal soutien de la mission. Comme toutes les âmes prédestinées, Catherine avait la plus tendre dévotion envers la sainte Vierge, et son amour pour elle porté jusqu'au sublime, lui attirait des faveurs spéciales. Que de grâces obtenues pour elle-même et pour les siens par l'intercession de la Mère de Dieu !

Le détachement de Catherine pour les choses terrestres était complet. Elle le fit bien voir, lorsqu'un jour on vint lui apprendre, faussement toutefois, que son mari était mort. Elle s'écria aussitôt : "C'est maintenant que je suis libre ; je suis résolue de donner la moitié de tout ce que j'ai aux pauvres, et l'autre moitié à l'église de la sainte Vierge. Il me suffit d'avoir de quoi me couvrir ; pour mon vivre, la Providence y pourvoira."

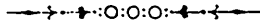
Son mari étant encore plein de vie, Catherine profita de l'occasion pour l'engager à ne pas attendre la mort afin de se détacher des biens de ce monde. Tous deux mirent en commun ce qu'ils possédaient de colliers et de bracelets de porcelaine, et se rendant ensemble à l'église, Catherine prononça la prière suivante, que son mari répéta après elle; "Mon Dieu, je vous donnai, il y a quatre ans, mon corps et mon âme, et la plus grande partie de tous mes biens; voici ce qui me reste, je vous le présente de tout mon cœur. Que vous dois-je demander, après vous avoir tout donné, sinon que vous me preniez moi-même, dès maintenant, pour me mettre auprès de vous." La demande de cette pieuse femme fut aussitôt exaucée. Dès le lendemain elle tomba malade. La nouvelle se répandit bientôt dans la petite chrétienté que Catherine la sainte était en danger de mort. Tous se portèrent à son chevet, et ils passaient leurs visites à prier, récitant le chapelet, et l'exhortant à envisager la mort sans crainte. Catherine désirait la mort, et un jour que le Père Frémin, son confesseur, lui faisait répéter une courte prière pour demander la santé, elle lui dit, sa prière terminée: "O mon Père, il m'a été impossible de dire de cœur ce que j'ai prononcé de bouche; pourquoi demander de rester sur la terre, puisque Dieu m'invite d'aller au Ciel?"

Après avoir reçu les derniers sacrements, Catherine entra dans une période de délire qui dura huit jours; elle semblait prier, et quand elle recouvrait momentanément l'usage de la parole, c'était pour parler de Dieu. Lorsque son cas fut jugé sans espoir, son mari lui fit un festin où tous les amis furent conviés. Il leur tint ce langage: "Autrefois, avant que nous fussions chrétiens, nous nous servions de superstitions pour guérir nos malades, et leur maladie nous mettait dans la dernière

affliction ; maintenant que nous prions, nous invoquons le nom de JÉSUS-CHRIST pour leur guérison, et s'ils meurent, nous nous consolons dans l'espérance de les revoir au ciel. Disons donc, avant de manger, le chapelet, pour le soulagement de notre pauvre mourante."

Catherine tomba ensuite dans une espèce de sommeil léthargique qui dura neuf jours, au cours desquels elle ne prit aucune nourriture. Enfin elle expira tout doucement, sans aucun effort ni agonie. Au lieu de distribuer les biens de la défunte aux parents et amis, suivant une vieille coutume indienne, le mari de Catherine fit approuver l'idée de la parer de ses plus beaux habits et de distribuer le reste aux pauvres. Son avoir pouvait s'élever à trois cents francs.

Le Père Frémin était d'opinion que Catherine Gaudiakteüa n'avait jamais terni sa robe d'innocence baptismale, et il ajoutait "qu'elle était arrivée à une si haute vertu et à une pureté de cœur si admirable, qu'il ne pensait pas qu'il lui fût rien resté pour quoi elle dût satisfaire en l'autre vie."



MARIE OUENDRAKA

HURONNE

MARIE OUENDRAKA appartenait à l'une de ces familles échappées au massacre de 1648, lors de l'invasion iroquoise au cœur de la péninsule où les Hurons vivaient, depuis plus de trente ans, dans une tranquillité relative, mais heureux toutefois d'avoir embrassé le catholicisme. Née vers 1625, Ouendraka avait donc environ vingt-trois ans, quand elle suivit le groupe de compatriotes qui vint se réfugier à Québec d'abord, puis à la côte Saint-Michel ou Sainte-Foy. En 1670, nous la retrouvons à ce dernier endroit, veuve, et partageant son amour entre Dieu et ses deux enfants, une fille de seize ans et un petit garçon de quatre ans. Son mari et une fille étaient morts quelque temps auparavant, dans des circonstances dignes d'être mentionnées.

Tous deux souffraient depuis plusieurs semaines d'une maladie qu'aucun soin n'avait pu soulager. Se croyant frappés à mort, ils avaient entrepris de faire un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, afin d'obtenir de Dieu, par l'intercession de la grande thaumaturge du Canada, ou la santé ou une sainte mort. Ils n'étaient pas plus tôt de retour que leurs vœux furent exaucés. Ils moururent au milieu des sentiments de la plus douce ferveur. Touchée de l'intervention directe de la Providence, Marie Ouendraka courut trouver l'un des Jésuites de la

mission, le suppliant de se joindre à elle et à sa famille, afin d'aller remercier la bonne sainte Anne d'avoir ouvert les portes du paradis à ses chers défunts. Et pour donner des preuves tangibles de sa reconnaissance, elle promit au Père d'offrir un collier de deux mille grains de wampum au sanctuaire de Sainte-Anne. Le missionnaire se prêta de bonne grâce au soutien de cette démarche pieuse, et un beau matin, plusieurs canots portant le missionnaire, Marie Ouendraka, ses deux enfants et plusieurs chefs de la bourgade huronne, voguaient tranquillement sur les eaux du grand fleuve, au milieu des cantiques et des hymnes chantés en chœur par les pieux pèlerins. Le pèlerinage rêvé par la reconnaissante Ouendraka allait s'accomplir avec un éclat inouï jusqu'alors. Et l'on se demande si, en réalité, ce ne fut pas le premier pèlerinage fait en corps par les catholiques du XVII^e siècle. Quoi qu'il en soit, il fut heureux, et la population de la paroisse fut édiifiée à la vue de ces sauvages, que la foi avait touchés d'une manière aussi évidente.

Marie Ouendraka eut à subir bien d'autres épreuves que la perte de son mari et d'une enfant bien-aimés. Dieu, qui se plaît souvent à éprouver ceux qu'il aime le mieux, lui envoya des contrariétés bien propres à affliger son cœur de mère. Un jour, son fils unique, ayant mangé une herbe vénéneuse, fut pris de spasmes tels qu'on le crut mourant. Informée de l'accident, la pauvre mère courut tout affolée à l'endroit où gisait inanimé son enfant, et le prenant dans ses bras, elle l'emporta jusqu'à la chapelle de la bourgade ; puis, prosternée devant l'autel de la vierge MARIE, elle lui adressa cette prière, la voix pleine de sanglots : " Sainte Vierge, mon enfant est donc mort. Recevez, je vous prie, son âme dans votre sein, et servez-lui dorénavant de mère dans

le ciel. Votre Fils bien-aimé me l'avait donné pour un peu de temps, faites-moi aujourd'hui cette grâce, ô Mère de miséricorde, que je lui rende cette âme innocente par vos propres mains." A peine cette mère affligée eut-elle prononcé cette courte invocation, que l'enfant reprit ses sens, après s'être débarrassé des substances empoisonnées qui l'étouffaient.

Cette affliction fut bientôt suivie d'une autre plus grave, bien qu'elle dût être de courte durée. Quelques jours après l'accident survenu à son fils, sept membres de la famille d'Ouendraka, parmi lesquels se trouvaient ses deux enfants, étaient partis en canot pour aller faire la chasse à une quinzaine de lieues en bas de Québec. Cette excursion devait durer plusieurs jours. Une forte tempête s'éleva presque aussitôt après leur départ. Dans l'intervalle, des gens de la côte aperçurent un canot à la dérive et tirèrent des flots des cadavres dont l'origine était évidemment indienne, et parmi eux une jeune fille portant à son cou des colliers de porcelaine. Cette nouvelle fut vite annoncée à Québec, et parvint aux oreilles d'Ouendraka, qui comprit à la manière dont on la lui rapportait, que ses deux enfants avaient trouvé la mort dans ce naufrage. Aussitôt, sans se laisser troubler, elle courut prier à la chapelle, où elle resta longtemps agenouillée. Puis elle se rendit auprès du missionnaire, afin de trouver auprès de lui quelques motifs de consolation. Celui-ci tout ému en présence d'un si grand malheur, lui dit : "Allons à l'église, et là nous trouverons qui nous consolera."—Allons-y, s'écria-t-elle, et se jetant à genoux, elle dit : "Ah ! mon Seigneur Jésus, mes enfants n'étaient pas à moi ; ils vous appartenaient, mon Dieu ; vous les avez repris, vous ne m'avez rien ôté du mien ; j'aurais grand tort de me plaindre. Ah ! mon Dieu, me voilà plus attachée à vous que jamais, n'y ayant plus rien sur

la terre qui puisse partager mon cœur, qui ne sera dorénavant que dans le ciel, où sont tous mes enfants et mon mari.”

Les sanglots ayant alors interrompu ce discours, le Jésuite pria Ouendraka de sortir de l'église, et il la fit reconduire chez elle. L'étant allée voir le lendemain, elle le supplia d'écrire à Mgr de Laval, afin de l'engager à prier pour son mari. Elle savait combien l'évêque avait su apprécier les vertus du défunt, au point de l'avoir fait inhumer dans sa cathédrale, avec toute la solennité des sépultures extraordinaires.

De son côté, le missionnaire de Sainte-Foy célébra dans son église un service à l'intention de cette famille menacée d'une complète extinction. Tous les assistants, Français et Sauvages communiaient à cette messe et après l'action de grâces, Marie Ouendraka fit distribuer, au milieu des Français les plus pauvres, trente boisseaux de blé, toujours en les engageant à prier pour le repos de ses chers défunts.

Il était évident que cette femme avait fait le sacrifice de ses enfants et qu'elle ne comptait plus les revoir. Mais Dieu lui avait ménagé cette nouvelle épreuve, afin d'épurer son âme. Sur l'entrefaite, les chasseurs de la bourgade huronne arrivèrent à Sainte-Foy, tous sains et saufs, y compris les deux enfants d'Ouendraka. Les corps qu'on avait pêchés le long de la côte, étaient des Sauvages de la nation du Loup, qui après avoir rendu visite à leurs amis les Hurons, s'en retournaient en Acadie et dans la Nouvelle-Angleterre, lorsque la tempête les surprit et les fit périr.

Marie Ouendraka se faisait remarquer par un ensemble de vertus chrétiennes, mais surtout par sa grande charité. Ayant appris, un jour, qu'une famille française était privée du nécessaire, elle lui fit parvenir des vivres

et des vêtements. Le missionnaire la félicitant de cet acte louable, elle lui dit : "Je n'ai fait que ce que j'ai dû ; je ne puis pas comprendre comment une personne, qui aurait deux ou trois habits, pourrait voir un pauvre sans le secourir." "Quand j'ai besoin de quelque chose pour de pauvres Français, racontait le missionnaire, je n'ai qu'à m'adresser à elle, car je suis assuré que si elle a ce que je désire, elle me le donnera."

On rapportait un jour en sa présence de quelle manière Notre-Seigneur fit connaître à saint Martin, combien lui avait été agréable l'aumône de la moitié de son manteau à un pauvre mendiant. "JÉSUS a trop de bonté pour moi, dit-elle, et il me prouve assez qu'il agrée le peu d'aumônes que je fais, par le soin qu'il prend de m'en récompenser dès cette vie ; pour un peu de blé que je distribuai l'an passé à de pauvres nécessiteux, il m'en a rendu une telle abondance, que je ne sais où le mettre, et une si grande quantité de citrouilles, que j'ai été obligée d'aller moi-même inviter les Français des environs d'en venir prendre leur charge."

Après avoir habité pendant quelques années à la côte Saint-Michel, les Hurons décidèrent, un beau matin, de transporter leur bourgade à l'Ancienne Lorette, où ils étaient sûrs de trouver de l'eau et du bois en abondance. Le déménagement se fit le 27 décembre 1673, après qu'ils eurent fait tous ensemble un pèlerinage à l'église de Sillery. Le Père Chaumonot, qui les accompagnait, leur représenta qu'ils seraient privés de chapelle pendant un certain temps. Marie Ouendraka et son frère François Atoricher, vinrent trouver le Jésuite et le supplièrent de prendre leur cabane pour y célébrer les offices. Et, pendant près d'un an, cette cabane servit de chapelle, pendant qu'Ouendraka vivait dans un misérable taudis avec sa famille.

Un peu plus tard, Ouendraka tomba gravement malade de pleurésie. Son fils, le petit Jean Atheiaska, alors âgé de sept ans, fit vœu de servir vingt messes pour obtenir la guérison de sa mère. L'enfant tint à sa promesse, et chaque matin il marquait sur un des poteaux de sa cabane le nombre de messes auxquelles il avait eu le bonheur d'assister comme servent.

Une autre fois, Marie Ouendraka fut frappée par un mal encore plus sérieux. Le médecin lui administra cinq ou six saignées consécutives, qui eurent l'effet de la mettre à deux doigts de la mort. Le Père Chaumonot crut dès lors qu'il n'y avait rien à espérer du côté de la science, et il demanda à Dieu de la conserver encore à sa famille. Faisant approcher les deux enfants du lit de leur mère mourante, il leur fit promettre de réciter pendant neuf jours dans la chapelle publique quelques dizaines du rosaire. Le même jour, à quatre heures de relevée, Ouendraka, étant tombée dans une espèce de somnolence, sentit comme si elle avait deux personnes à ses côtés. Celle qui était à sa droite lui dit : " Prends ma robe, afin que je te guérisses. " Craignant que ce ne fut une illusion, Ouendraka fit de la tête un signe de refus. Alors les deux personnes, passant la robe par-dessus sa tête, lui dirent ensemble : " Ma mère, vous voilà guérie. " Revenue de son assoupissement, Ouendraka crut à l'illusion d'un songe, jusqu'à ce qu'elle s'aperçût qu'elle n'éprouvait plus ni faiblesse, ni douleur. Elle se leva tout aussitôt, et s'habillant à la hâte, elle sortit de sa cabane, parfaitement guérie. En vain sa fille, qui la croyait dans le délire, voulut-elle la forcer à reprendre son lit. A cette vue, elle alla chercher le Père Chaumonot qui se hâta de se rendre auprès de la malade. " Bonjour, mon Père, lui dit-elle en l'apercevant. " — " Ma pauvre enfant ", répartit le Jésuite, " gardez le repos, de peur

d'aggraver votre maladie." "Quel mal!" répliqua-t-elle, "je n'ai plus de mal, je suis guérie." Puis elle raconta l'apparition des deux personnes qui lui avaient annoncé sa guérison. Le Père l'assura que c'étaient ses deux enfants, morts longtemps auparavant, qui avaient été envoyés par la sainte Vierge pour rendre la santé à leur mère. Puis ils se rendirent ensemble à la chapelle pour remercier Dieu de ce nouveau bienfait.

Marie Ouendraka s'était préparée à mourir avec un soin tout particulier. "Ayant, dès le second jour de sa maladie, disposé du peu de hardes qu'elle avait, en faveur des pauvres du village, elle avait dit adieu à ses enfants et leur avait donné ses instructions qu'ils devaient garder après sa mort, qui tirèrent les larmes des yeux de toute l'assemblée. Elle avait fait un sacrifice à Dieu de sa propre vie, dans une grande indifférence de vivre ou de mourir, selon son bon plaisir. Elle était entièrement résignée à la mort, qu'elle attendait avec assurance et grande joie. Elle souffrait en outre les douleurs les plus cuisantes avec une patience admirable, unissant et comparant continuellement ses souffrances avec celles que Notre-Seigneur a endurées dans sa Passion. Enfin, elle avait une présence continue de Dieu et de la sainte Vierge, à qui elle avait particulièrement recours dans ses plus grandes douleurs; tout cela, joint à la neuvaine de ses deux enfants, n'aura-t-il pas pu exciter le Cœur de la sainte Vierge à obtenir de son cher Fils une guérison miraculeuse en faveur d'une si généreuse chrétienne!"

Voilà ce qu'écrivait le Père Chaumonot, au lendemain de cette guérison étonnante.

Les dernières années de la vie de Marie Ouendraka se passèrent en œuvres de charité. Puis elle mourut de la mort des saints, laissant après elle un parfum de vertus, qui embauma, pendant de longues années, la bourgade de l'Ancienne-Lorette.

GARACONTHIÉ

CHEF IROQUOIS



ALUONS avec reconnaissance cette noble figure de l'un des plus grands capitaines iroquois, converti par la prédication des Jésuites, et mort comme un saint, après avoir vécu dans l'accomplissement de toutes les vertus chrétiennes.

Garaconthié appartenait à la tribu des Onnontagués. En 1655, les Pères Chaumonot et Dablon partaient de Québec pour aller évangéliser ces nations iroquoises où la foi n'avait pas encore pénétré. Ils arrivèrent à Onnontagué le 5 novembre, après un voyage pénible. L'accueil fait aux vaillants missionnaires fut assez bienveillant. Les chefs même se montrèrent bien disposés à leur égard ; ils promirent d'ériger une chapelle et une cabane pour y loger les Pères. Plusieurs femmes manifestèrent l'intention de se faire instruire des vérités de la foi ; des enfants reçurent le baptême. Bref, l'on pouvait prévoir par les débuts, que la mission des Onnontagués serait fertile en bons résultats.

Les *Relations* des Jésuites ne mentionnent pas encore à cette date le nom de Garaconthié, mais il est assez probable qu'il se trouva plus ou moins mêlé à ces premiers événements de l'éclosion du catholicisme à Onnontagué, et que sa vocation se décida dès les premiers jours. Il nous faut arriver à l'année 1661 pour constater sa

présence et sa coopération à l'œuvre évangélique. Le Père Simon Lemoyne en parle comme suit :

“A deux lieues du bourg (Otiatanhegué), nous faisons rencontre d'un capitaine nommé Garaconthié, qui est celui chez qui nos Pères et moi avons pris logis toutes les fois que nous sommes venus en ce pays-ci, C'est un esprit bien fait, d'un bon naturel, qui aime les Français, et qui en a ramassé jusqu'à vingt dans son bourg : les tirant, les uns des feux des Agnierronons, les autres de la captivité : de sorte qu'ils le regardent comme leur Père, leur Protecteur, et l'asile unique qu'ils ont dans cette barbarie. C'est lui donc qui a entrepris la délivrance de tous ces pauvres captifs français, et qui ménage la paix entre sa nation et la nôtre.”

Garaconthié reçoit les Pères dans sa cabane ; il convertit celle-ci en chapelle, il amène les députés des cinq nations iroquoises dans son bourg, afin de pouvoir conclure la paix avec les autorités françaises ; il voit à ce que les captifs français soient bien traités, il les invite à ses festins particuliers. Bref, il en fait tant et tant, qu'on ne le désigne plus que sous le nom de *Père des Français*. Aussi voyons-nous que dans un premier voyage à Montréal, il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. La population lui fit fête ; il y eut salve d'artillerie à son départ.

En 1662, Garaconthié fit un acte de courage bien propre à démontrer sa vertu et sa foi. Les Iroquois Agniers avaient enlevé à Argentenay, en l'île d'Orléans, un crucifix de deux pieds et demi de haut, et l'avaient transporté dans leur pays, comme une dépouille précieuse. Ayant appris cela, Garaconthié se rend chez les Agniers, et il leur demande de restituer cet objet du culte sacré, mais en des termes d'une telle éloquence, que les barbares ne purent résister. Ils lui remirent le crucifix,

après avoir accepté un présent en compensation. Garaconthié plaça le crucifix sur l'autel de la modeste chapelle où, tous les jours, Français, Hurons et Iroquois allaient prier Dieu.

Ce sauvage, éminent entre tous, fit construire à ses frais une résidence pour y loger les missionnaires, qu'il ne cessa jamais de couvrir de sa haute protection.

Garaconthié, vu sa position et le prestige dont il jouissait au sein des tribus iroquoises, rendit donc d'éminents services, non seulement aux captifs français retenus chez les barbares de sa nation et aux missionnaires qui se sont succédés depuis 1655 jusqu'à 1678, mais aussi à la France qu'il aimait comme sa propre patrie. On l'entendit faire des discours dans ce sens, au grand ébahissement de ses congénères.

En 1665, cinq différentes nations se rendirent à Québec pour y traiter de la paix. Les Onnontagués, conduits par Garaconthié, étaient de ce nombre. M. de Tracy, lieutenant du roi, le reçut avec beaucoup d'égards, car il savait que c'était un ami des Français. Le chef indien, grand discoureur, prononça à cette occasion une harangue pleine de bon sens, toute de sympathie à l'égard des Français, remplie de bons souhaits à l'adresse des Jésuites. Faisant allusion à la mort du Père Lemoigne, encore de date récente, le chef s'écria en l'apostrophant : " Ondessonk, m'entends-tu du pays des morts où tu as passé si vite ? C'est toi qui as porté tant de fois la tête sur les échafauds des Agnierronons ; c'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux en arracher tant de Français ; c'est toi qui as mené la paix et la tranquillité partout où tu passais, et qui as fait des fidèles partout où tu demeurais. Nous t'avons vu sur nos nattes de conseil décider de la paix et de la guerre ; nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu y es.

entré, et nos villages même étaient trop étroits quand tu t'y trouvais, tant la foule du peuple que tu y attirais était grande. Mais je trouble ton repos par ces discours importuns ; tu nous as si souvent enseigné que cette vie de misère était suivie d'une vie éternellement bienheureuse ; puis donc que tu la possèdes à présent, quel sujet avons-nous de te regretter ? Mais nous te pleurons, parce, qu'en te perdant, nous avons perdu notre père et notre protecteur. Nous nous consolons néanmoins parce que tu continues de l'être dans le ciel, et que tu as trouvé, dans ce séjour de repos, la joie infinie dont tu nous as tant parlé."

En 1668, Garaconthié retourna à Québec pour traiter encore de la paix. Le gouverneur Courcelle et l'intendant Bouteroue lui firent une jolie réception. Ils acceptèrent ses présents et lui garantirent la paix, pourvu que les Iroquois cessassent d'être si remuants.

Ce ne fut qu'en 1670 que Garaconthié reçut le baptême. Il fallait plusieurs années d'épreuves à ces barbares dont le rang plus élevé pouvait être un écueil à la constance de leur foi. Seize ans s'étaient écoulés depuis le jour où les missionnaires étaient venus en contact avec lui. Jamais il ne s'était démenti dans tous les actes extérieurs de sa vie. On le savait chaste ; il avait hautement renoncé à la polygamie ; il rejetait comme une erreur monstrueuse la croyance aux songes. En plus d'une circonstance publique, il avait annoncé son désir d'être fait chrétien et d'être régénéré par le baptême. Mgr de Laval consentit donc à lui administrer le sacrement qui fut l'entrée solennelle dans l'église de ce païen déjà ferme dans la foi. La cathédrale de Québec ouvrit, ce jour-là, ses portes à tous ceux qui voulurent être les spectateurs de cette scène attendrissante. On y voyait à côté des Français, des Hurons, des Algonquins,

des Outaouais, des Mahingans ou Loups, des Iroquois de toutes tribus. Le gouverneur Courcelle agit comme parrain, et mademoiselle de Bouterouë, fille de l'intendant, fut la marraine.

Après la cérémonie, Garaconthié fut conduit au château Saint-Louis. Là, il remercia de vive voix le gouverneur de lui avoir donné son nom—Daniel.—Puis, il quitta le château en traversant une double haie de soldats, qui lui présentèrent les armes. Une décharge générale de mousqueterie mit le complément à cette fête solennelle, qui dut compter dans la vie de Daniel Garaconthié.

A partir de ce jour, Garaconthié se dévoua complètement à l'œuvre des missionnaires dont il fut le bras droit. Le Père Millet écrivait de lui en 1670 : " Garaconthié doit être plus estimé et plus considéré que tous les autres. Il faut avouer que c'est un homme incomparable : il est l'âme de tout le bien qui se fait ici : il y soutient la foi par son crédit ; il y maintient la paix par son autorité ; il ménage les esprits de ces barbares avec une adresse et une prudence qui égalent celle des plus sages de l'Europe ; il se déclare si hautement pour la gloire et pour l'intérêt de la France, qu'on peut justement l'appeler le protecteur de cette couronne en ce pays ; il a un zèle pour la foi comparable à celui des premiers chrétiens ; enfin il sait se conduire de sorte qu'il se soutient toujours dans l'éclat et dans l'autorité que lui donne sa charge de capitaine général de cette nation, et qu'il ne s'en sert que pour faire du bien à tout le monde."

C'est ainsi que, retourné dans son pays, Garaconthié fut un sujet d'édification pour tous. Sa femme se convertit bientôt et devint un modèle dans sa sphère

d'action. Au premier festin qui eut lieu après son baptême, et auquel assistaient tous les principaux chefs iroquois, Garaconthié fit une profession publique de sa foi. Son discours, qui mériterait d'être cité, est une répudiation complète de ses erreurs passées, et un appel à tous de se ranger sous l'étendard du CHRIST fait homme. Ce langage nouveau eut pour effet de produire quelques conversions, comme aussi de ramener au bercail plusieurs brebis égarées.

Etant allé en traite jusqu'à New-York, il fut reçu chez le gouverneur qui avait entendu vanter ce barbare comme un homme d'esprit et rompu aux affaires. Le gouverneur eût désiré mettre la paix entre les Loups et les Iroquois, mais il ne savait comment arriver à ce résultat. Consulté à ce propos, Garaconthié lui parla bien ouvertement : " Il vous est inutile d'y songer, dit-il, vous n'entendez rien à ces sortes de négociations : cette gloire n'appartient qu'à Onnontio—le gouverneur de Québec.—Lui, quand il nous parle d'affaires, il nous recommande d'honorer Dieu et de garder ses commandements. Vous faites tout le contraire : vous vous moquez du crucifix et du chapelet que je porte à mon cou. Quelle bénédiction pouvez-vous attendre de Dieu dans vos traités de paix, puisque vous blasphémez contre ses plus adorables mystères et l'offensez constamment."

Ce fut lors de ce voyage à New-York qu'il alla un jour dans une église protestante prier son Dieu. C'était au beau milieu d'un sermon. S'étant mis à genoux, comme il eût fait dans une église catholique, il fut interpellé à haute voix par le prédicateur, qui lui enjoignit de s'en aller. Garaconthié lui répondit tout haut : " Attendez, je n'ai pas encore achevé ma prière. Vous faites bien voir que vous n'êtes pas chrétien, car vous n'aimez pas la prière."

Dans un festin qu'il donnait le jour de Noël, il fit apporter un tableau de Notre-Seigneur, et s'étant placé de façon à être vu de tous, il prit le tableau, le salua à quatre ou cinq reprises et ajouta : "Voici l'unique maître de nos vies. C'est le seul, et non pas Agreskoué, qui doit être invoqué. Il gouverne nos vies. Ce ne sont pas nos songes qui nous font vivre longtemps. JÉSUS, fils d'une vierge, vous êtes sans égal en beauté. Faites-nous asseoir auprès de vous au ciel. Nous qui sommes chrétiens, souvenons-nous de ce que nous lui avons promis quand on nous a baptisés."

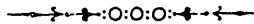
Le Père Lamberville qui l'assista dans sa dernière maladie, raconte ce qui suit : "Sitôt qu'il fut attaqué, il me vint trouver, et après avoir prié Dieu, il me dit : "Je suis mort," et demanda à se confesser, ce qu'il fit avec toutes les marques d'un véritable chrétien. Je lui rendis pendant sa maladie de grandes assiduités et il ne cessait de me dire : "Prions Dieu ensemble." Il le faisait souvent seul, et voulut que je dise de bonne heure les prières de l'Église pour les agonisants. Je ne pus lui donner le saint viatique, parce qu'il avait des vomissements continuels. Il excita sa femme à vivre en bonne chrétienne, et ses parents à se convertir. Il résista constamment à l'importunité de ceux qui voulaient appeler les jongleurs pour le guérir par leurs superstitions ordinaires ; il leur répondait que sa vie était entre les mains de Dieu, et que, puisqu'il jugeait à propos de le retirer de ce monde, il en était content.

"Il voulut en outre faire un festin solennel, pour y déclarer en public ses dernières volontés. C'est ce qu'ils appellent le festin d'Adieux. Il y fit parler deux hommes des plus considérables, qui dirent de sa part tant aux anciens qu'aux jeunes gens, qu'il les exhortait à respecter notre gouverneur comme leur père ; — qu'ils tournassent leurs armes contre les Outagamis ; — qu'ils se

souvinsent après sa mort que le meilleur adieu qu'il leur laissait, était de vivre toujours en bonne intelligence avec nous; — enfin qu'il les conjurait de se faire tous bons chrétiens et de quitter leurs superstitions comme il avait fait.—Puis se tournant vers moi: “ Vous “ écriguez, dit-il, à M. le gouverneur, qu'il perd le meilleur “ serviteur qu'il avait parmi les Iroquois; et je supplie “ Monseigneur l'évêque, qui m'a baptisé, et tous les missionnaires de prier Dieu que je ne reste pas longtemps “ en purgatoire.”

“ Les conviés s'étant retirés, il m'appela près de lui: “ Il faut donc enfin, me dit-il, nous séparer; je le veux “ bien, puisque j'espère d'aller au ciel.” Il me pria ensuite de réciter le chapelet avec lui, ce que je fis avec quelques chrétiens, et ensuite, après la recommandation de l'âme, il m'appela et me dit: “*Anne ga a gehiaia*, voilà “ que je me meurs.” Et puis il rendit fort paisiblement l'esprit. Je me mis aussitôt à genoux auprès du corps, avec toute la parenté, pour prier Dieu pour le repos de son âme; mais les pleurs nous ôtèrent la voix. Pendant qu'il expirait, son frère aîné lui prit la tête, disant: “ Courage, vous allez au ciel, où vous serez heureux. “ Oh! vous êtes bien chrétien; JÉSUS vous aime, il aura “ pitié de vous.”

Telle fut la fin édifiante de ce grand barbare, qui devint un grand chrétien sous l'influence de la grâce.



CATHERINE TEKAKOUIHA

VIERGE IROQUOISE

1656-1680



CATHERINE TEKAKOUIHA naquit, en 1656, au pays des Agniers, dans un petit village appelé *Kendaouagué*. Son père était païen, et sa mère chrétienne. Celle-ci était algonquine: les Iroquois l'avait faite prisonnière dans leurs incursions autour des Trois-Rivières, et l'avaient amenée dans leur pays. C'est ici qu'elle dut passer sa vie, qui du reste, ne fut pas bien longue. En mourant, elle laissa deux enfants sans baptême sous les soins d'un oncle qui était un chef dans son village; l'une de ces enfants était Catherine, qui fait le sujet de cette esquisse.

Cette enfant était bien douée sous tous les rapports, mais surtout au moral. Elle était soumise, laborieuse, complaisante et charitable. Son oncle l'estimait beaucoup à raison des nombreux services qu'elle lui rendait, car la jeune fille savait être utile à ses parents, en pilant le blé, en portant l'eau et le bois.

Un jour, trois missionnaires jésuites arrivèrent au pays des Agniers et vinrent loger chez l'oncle de Catherine: c'était les Pères Frémin, Bruyas et Pierron. Catherine les vit prier Dieu, remarqua leur bonté, leur douceur, leur affabilité, et elle resta sous le charme. Dès ce moment elle comprit qu'elle serait bientôt chrétienne,

dût-il lui en coûter les plus douloureux sacrifices. Mais elle ne parla à personne de son dessein, se réservant à elle-même d'en conférer plus tard avec la Robe Noire. L'occasion ne pouvait lui manquer, car les Jésuites avaient entrepris d'évangéliser les tribus iroquoises, au grand mépris de leur vie.

Quelque temps après, le Père de Lamberville vint se fixer au milieu des Agniers. Avec cette finesse de pénétration qui le caractérisait, il eut vite compris, après l'avoir questionnée, que la petite Tekakouitha désirait ardemment le baptême. Aussi s'appliqua-t-il sans retard à lui expliquer le catéchisme. Tout l'hiver de 1675 fut consacré à ce travail. Et le jour de Pâques de la même année, Tekakouitha reçut le saint baptême avec le nom de Catherine.

A partir de ce moment, la jeune néophyte se voua à la pratique de la vie religieuse avec un zèle extraordinaire. Sous l'œil du missionnaire, elle sut observer un règlement de vie, qui devait la conduire jusqu'à la perfection. Peu de mois s'écoulèrent avant de devenir un modèle de toutes les vertus chrétiennes. Cependant Catherine n'était qu'à demi satisfaite de son sort. Il lui semblait toujours que sa vie, passée au contact de gens sans foi ni loi, serait toujours incomplète. Les persécutions auxquelles elle était sans cesse en butte, lui firent comprendre qu'il lui serait difficile, sinon impossible, de pratiquer sa religion avec autant de régularité que si elle vivait dans un milieu plus calme. Elle résolut donc de quitter son pays natal pour aller résider ailleurs.

Une petite colonie iroquoise venait d'être fondée à la Prairie de la Madeleine, grâce aux soins des missionnaires, qui avaient su attirer quelques chefs de familles au milieu des Français en leur démontrant l'importance de sauver leur âme. Catherine avait une sœur qui s'était

retirée avec son mari à la mission de la Prairie. Elle prit la détermination de la rejoindre, et un jour elle quitta furtivement la maison de son oncle pour aller vivre avec cette sœur qu'elle aimait tendrement. Dès ce moment, Catherine se donna tout entière à Dieu. Tous



CATHERINE TEKAKOUIHA
Le lis de la vallée des Mohawks (1)

les matins elle entendait deux messes. Durant le jour, elle quittait les travaux du ménage pour aller prier aux pieds du Saint Sacrement. Le soir, elle retournait à la chapelle et n'en sortait que bien avant dans la nuit. Bref, elle parvint à un état si sublime d'oraison, qu'elle pouvait passer des heures entières en communication intime avec son Dieu. Les missionnaires ne tardèrent pas à lui faire faire sa première communion ; elle mit à la préparation de cet acte important tout le soin possible. Sa ferveur était si grande lorsqu'elle participait à la sainte Eucharistie, que les jeunes filles recherchaient son

(1) D'après une peinture attribuée au P. O. Chauchetière, S. J. 1681.

voisinage afin de se mieux préparer elles-mêmes à recevoir JÉSUS-CHRIST.

Catherine eut la consolation de faire un petit voyage à Montréal. Là, elle vit des religieuses, dont le genre de vie lui donna ample matière à réflexion. Elle s'informa de tout et elle apprit que ces vierges s'étaient données à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle. Elle voulut en faire autant et les missionnaires lui en accordèrent bientôt la permission. Catherine choisit le jour de l'Annonciation pour prononcer son vœu de virginité.

Depuis ce moment Catherine sembla dégagée de tout lien terrestre. Ses soupirs montaient sans cesse vers le ciel ; ses austérités ne connurent plus de bornes, au point que les missionnaires durent lui enjoindre la modération. Malgré les adoucissements qu'elle dut mettre à cette vie de pénitence, Catherine se voyait dépérir à vue d'œil, et bientôt son corps ne fut plus qu'un squelette. Mais son âme s'embellissait de jour en jour ; toutes les vertus brillaient en elle du plus vif éclat.

Une vie si sainte devait être couronnée par une précieuse mort. Ses derniers moments furent des plus édifiants, tant sa patience et son union avec Dieu semblaient parfaites. Le mardi de la semaine sainte 1680, Catherine devint tellement faible, que le ministre du Seigneur jugea prudent de lui donner le saint Viatique et de lui administrer l'Extrême-Onction. Le lendemain, sur les trois heures de l'après-midi, après avoir prononcé les saints noms de JÉSUS et de MARIE, Catherine Tekakouitha entra dans une douce agonie, et une demi-heure plus tard, elle expirait paisiblement, comme si elle fut entrée dans un sommeil tranquille et bienfaisant.

Ainsi mourut Catherine Tekakouitha, dans la vingt-quatrième année de son âge, après avoir embaumé la mission du Sault du parfum de ses vertus. Plusieurs

guérisons extraordinaires eurent lieu sur son tombeau, et personne ne douta, dans le temps, qu'elles se produisirent par l'intercession de cette sainte fille. Elles furent attestées par des témoins dont la parole ne saurait être mise en doute. Qu'il nous suffise de rapporter le témoignage de deux personnes, qui ont elles-mêmes bénéficié du crédit de Catherine auprès de Dieu, et qui ont jugé à propos de léguer à la postérité le récit de leurs guérisons.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, chanoine de la cathédrale de Québec, et grand-vicaire du diocèse.

“ Ayant été malade à Québec, l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remèdes avaient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avait pu guérir, on jugea à propos, dit-il, que je fisse le vœu, au cas qu'il plût à Dieu de faire cesser ces deux maladies, de monter à la mission de saint François-Xavier pour prier sur le tombeau de Catherine Tekakouitha. Dès le jour même, la fièvre cessa, et le flux étant beaucoup diminué, je m'embarquai quelques jours après pour m'acquitter de mon vœu. A peine eus-je fait le tiers du chemin, que je me trouvai complètement guéri. Comme ma santé est quelque chose si peu utile que je n'aurais osé la demander, si la déférence que je dois avoir pour des serviteurs de Dieu ne m'y avait obligé, on ne peut raisonnablement s'empêcher de croire que Dieu, en m'accordant cette grâce, n'a point eu d'autre vue que celle de faire connaître le crédit que cette bonne fille a auprès de lui. Pour moi, je craindrais de retenir la vérité dans l'injustice, et de refuser aux missions du Canada la gloire qui leur est due, si je ne témoignais, comme je fais, que je suis redevable de ma guérison à cette vierge iroquoise. C'est

pourquoi je donne la présente attestation avec tous les sentiments de reconnaissance dont je suis capable, pour augmenter, si je puis, la confiance que l'on a en ma bienfaitrice, mais encore plus pour exciter le désir d'imiter ses vertus.

“Fait à Villemarie, 14 septembre 1696.

J. de la Colombière.

P. J. Chanoine de la Cathédrale de Québec.”

Le second témoignage est de M. du Luth, capitaine d'un détachement de la marine et commandant au fort Frontenac. Il s'exprime ainsi :

“Je, soussigné, certifie à qui il appartiendra, qu'étant tourmenté de la goutte depuis vingt-trois ans, avec de si grandes douleurs qu'elle ne me laissa pas de repos l'espace de trois mois, je m'adressai à Catherine Tekakouitha, vierge iroquoise, décédée au Sault Saint-Louis, en opinion de sainteté, et je lui promis de visiter son tombeau, si Dieu me rendait la santé par son intercession. J'ai été si parfaitement guéri à la fin d'une neuvaine que je fis en son honneur, que depuis quinze mois je n'ai senti aucune atteinte de goutte.

“Fait au fort Frontenac, ce 15 août 1696.

J. du Luth.”

Un bon nombre d'autres guérisons extraordinaires se produisirent encore non seulement en Canada, mais aussi en France. Toutes n'ont pas subi une enquête juridique, mais il paraît dûment établi, d'après les témoignages verbaux et écrits connus, que Catherine Tekakouitha, que l'on a surnommée la Thaumaturge du Nouveau-Monde, la Geneviève du Canada, a réellement obtenu par son crédit auprès de Dieu des guérisons corporelles et des grâces spirituelles à ceux qui placent leur confiance dans son intercession.

Pendant longtemps le peuple afflua auprès de son tombeau, mais un jour ces pèlerinages cessèrent, sans que toutefois disparût le souvenir de la vierge de Caughnawaga. Il n'y a pas plus de dix ans, trois évêques et soixante prêtres, tant canadiens qu'américains, assistaient à la bénédiction d'un monument érigé à sa mémoire, grâce à la munificence de M. l'abbé Walworte, curé de l'église Sainte-Marie, dans la ville d'Albany. L'endroit choisi était le village de Funda, situé au nord de la rivière des Mohawks, près d'Albany. C'est là qu'on prétend que Catherine naquit et reçut le baptême. Plus de 2,000 personnes étaient présentes à cette grandiose cérémonie. Le Père Drummond, jésuite canadien, fit un sermon en français et un autre en anglais, sur les vertus de l'héroïne indienne. Puis le Père Burtin, O. M. I., parla en langue iroquoise aux sauvages. Dans son discours, l'éloquent Oblat fit allusion à la demande adressée par les Jésuites au Saint-Siège pour l'introduction de la cause de béatification du Père Jogues, du Frère Goupil et de Catherine Tekakouitha, demande à laquelle les Pères du troisième Concile plénier de Baltimore, tenu en 1884, ont souscrit en y ajoutant une pétition formelle. Attendons les décrets de la Providence, et ayons confiance. L'Église saura parler en son temps.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Avertissement	V
Introduction	IX
Jacques Cartier	1
Samuel Champlain	9
Hélène Boullé	16
Jean de Brébeuf	23
Marie de l'Incarnation	33
✓ Paul de Chomedey	41
Le Père Daniel	50
✓ Madame de la Peltrie	58
Le Père Garnier	64
✓ Jeanne Mance	71
Le Père Jogues	80
Le Père G. Lalemant	88
Le Père N. Chabanel	95
✓ Barbé de Boulogne	102
La Mère St-Joseph	109
✓ Marguerite Bourgeoys	115
Mgr de Laval	123
✓ La Mère St-Augustin	131
Le Père J. Marquette	141
✓ La Sœur Morin	150
Le P. S. Rasles	157
Le Frère Didace	165
✓ Jeanne Le Ber	171
✓ Madame d'Youville	179
Mgr de Lauberivière	189
L'Abbé de Calonne	197

La Sœur Ste-Madeleine	205
Madame Gamelin	213
Adèle Couombe.	220
Sœur Thérèse de Jésus	223
Fleurs de nos forêts	235
Membertou	253
Nenascoumat,	259
Andehoua	265
Gannendaris	272
Negabamat	277
Teotonharason	283
Gaudiakteüa	288
Ouendraka.	295
Garaonthié	302
Tekakouitha	310

